CINQUANTE ANS
AU PAYS DES NEIGES

II

Voyageur du Christ

par

Mgr Gabriel BREYNAT, o.m.i.

Archevêque titulaire de Garella
premier Vicaire Apostolique du Mackenzie

FIDES

BIBLIOTHÈQUE AMBULANTE
N.-D. du T.-S.-S.
R____ No____
514, ave. Mont-Royal Est

Bibliothèque Nationale du Québec

CINQUANTE ANS
AU PAYS DES NEIGES

288(71)
B 848 c 2
v. 2

Monseigneur Gabriel BREYNAT, o.m.i.

Archevêque titulaire de Garella,
Premier Vicaire Apostolique du Mackenzie.

CINQUANTE ANS
AU
PAYS DES NEIGES

II

VOYAGEUR DU CHRIST

25 est, rue Saint-Jacques
MONTRÉAL
1947

Nihil obstat : Montréal, le 25 août 1946.
Léo DESCHATELETS, o.m.i., Provincial, censeur délégué.

Imprimatur : Montréal, le 10 décembre 1946.
Albert VALOIS, vicaire général.

BV
2813
B7A3
1945
V.2

FIDES à l'étranger

Rua Formosa 91, Sao Paulo, Brésil.
5, rue de Mézières, Paris VI[e], France.
110 East La Salle Ave, South Bend, Ind., U.S.A.
32, Route de Mons, Marchienne-au-Pont, Belgique.

B. Q. R.
NO. 6195

Humble hommage

de profonde et affectueuse reconnaissance

à tous mes missionnaires,

Pères et Frères Oblats de Marie-Immaculée et

Soeurs de la Charité, dites Soeurs Grises

de Montréal

INTRODUCTION

Voici le second des trois volumes auxquels par obéissance, j'ai accepté de confier mes souvenirs d'une vie de « Cinquante ans au Pays des Neiges ».

Il se présente au bienveillant lecteur avec le sous-titre : *Voyageur du Christ.* Ce sous-titre est la traduction de ma devise épiscopale : « Peregrinari pro Christo », devise chère aux Bretons de jadis qui dans leurs pérégrinations se faisaient un devoir de répandre, par l'exemple et la parole, la foi du Christ si profondément ancrée dans leur cœur.

Une fois calmées les premières émotions provoquées par la nouvelle de ma nomination au siège titulaire d'Adramyte, avec charge d'administrer, comme Vicaire Apostolique, c'est-à-dire, directement au nom du Pape, les immenses territoires du Mackenzie et du Yukon, cette devise bretonne : « Peregrinari pro Christo » me revint tout naturellement à la pensée. Elle me paraissait devoir caractériser si bien le genre de vie qu'ouvrait devant moi l'ordre reçu du Souverain Pontife d'étendre le « Règne du Christ » jusqu'aux extrémités de la terre habitée.

Canots en été et raquettes en hiver étaient alors les seuls moyens de locomotion au pays du « Grand Silence blanc ». Ne suffisait-il pas conséquemment d'ajouter canot et raquettes aux armoiries de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, — une croix surmontant le globe terrestre — et d'abriter mon *Peregrinari pro Christo* sous la devise des Missionnaires Oblats : *Evangelizare*

pauperibus misit me ? Mes armoiries personnelles se trouveraient ainsi constituées.

Il ne restait plus qu'à disposer le tout suivant les règles héraldiques. Monseigneur Legal, expert en la matière, voulut bien se charger du travail et le mener à bonne fin, comme en fait foi la reproduction ci-dessous.

Comme il a été annoncé dans mon premier volume : *Chez les Mangeurs de Caribou, Voyageur du Christ* couvrira cette période de ma vie épiscopale qui s'étend jusqu'à l'arrivée des premiers avions dans le nord : organisation et développement des missions confiées à ma pauvre houlette ; — constructions nouvelles ; — voyages incessants ; moyens pris pour assurer notre indépendance et notre liberté d'action ; — efforts auprès du gouvernement pour en obtenir une plus intelligente et plus généreuse collaboration, afin d'améliorer le sort de nos Indiens trop délaissés ; — fondation des deux premiers hôpitaux dans nos immenses solitudes ; — reprise de notre apostolat chez les Esquimaux, apostolat enrayé d'abord par le meurtre de nos deux premiers missionnaires ; — généreusement poursuivi cependant au milieu d'épreuves nouvelles qui en assureront le succès final : tel sera le thème des dix-huit chapitres qui composeront ce volume.

* * *

Ce volume est dédié, en hommage d'affectueuse reconnaissance, à mes chers missionnaires : Pères et Frères oblats de Marie Immaculée, et Sœurs de la Charité, dites Sœurs Grises de Montréal. Ce n'est que justice.

Les résultats obtenus, ne les devons-nous pas en effet, à leur grand amour de Dieu et des âmes ? — à leur esprit d'initiative dans la fidélité aux directives reçues ? — à leur admirable et constant dévouement ? — à leur généreuse ténacité au milieu des privations, des sacrifices, des fatigues de toutes sortes qui formaient encore, à cette époque, la trame de la vie du missionnaire ? — enfin à ce grand esprit de famille qui, en assurant une parfaite collaboration entre missions et missionnaires, assura aussi un plein rendement des aptitudes, des énergies et des ressources individuelles.

En toute vérité, qu'aurais-je pu faire moi-même sans le dévouement de ces vaillants collaborateurs et vaillantes collaboratrices ? — Sans doute, ils n'attendent leur récompense que du Maître de la Vigne qui les a prédestinés et comblés des dons nécessaires pour travailler au salut de quelques milliers de pauvres âmes perdues dans nos terribles solitudes polaires.

Il revient cependant à l'humble Vicaire Apostolique, dont la houlette devait diriger leurs travaux, de proclamer à la face de l'Eglise et de leur congrégation respective qu'il est fier et content de chacun d'eux et de chacune d'elles, et qu'il les remercie tous bien profondément des consolations sans nombre que lui a procurées leur affectueuse et constante fidélité.

* * *

Bon nombre de lecteurs amis ont été frappés de la précision des détails et des dates trouvées dans le premier

volume. Un d'entre eux n'a-t-il pas poussé l'admiration jusqu'à me prêter une mémoire d'*éléphant !...*

Cuique suum !... Dans chacune de nos missions, il est d'usage de consigner dans un journal les principaux événements locaux. Le journal prend le nom de *codex historicus* chez les Oblats et de *Chroniques* chez nos bonnes Sœurs Grises. A ma demande Sœurs Grises et Oblats se sont empressés de relever dans la *chronique* ou le *codex* de leur résidence, passages et activités de leur évêque. De ce travail ont été constituées des fiches pour chaque fait particulier. Ces fiches m'ont rafraîchi la mémoire et m'ont fourni, année par année, une documentation précieuse et détaillée, souvent avec renvoi à des documents d'un grand intérêt.

Ici encore, en toute justice, — et c'est de tout cœur que je m'acquitte de mon devoir, — j'exprime ma bien vive reconnaissance à tous ceux et celles qui ont si aimablement contribué à me documenter.

Un merci tout spécial revient à mon secrétaire, le Révérend Père Gilles Mousseau, o.m.i. Il a bien voulu, avec autant de savoir-faire que de dévouement, faire le travail de constitution et de classification des fiches ; — de la recherche et du collationnement des documents conservés dans nos archives ; enfin il a eu assez de patience pour déchiffrer mon manuscrit et en relever la copie que je remets aux éditeurs, ce 8 septembre 1946.

Le tout à la plus grande gloire de Dieu !

† G. BREYNAT, o.m.i.
Arch. tit. de Garella.

CHAPITRE PREMIER

UN PEU D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE...

Avant de raconter les péripéties de la prise de possession de mon Vicariat, — avouons-le tout de suite, prise de possession quelque peu en dehors des lois canoniques, — il semble de première importance de faire connaître au bienveillant lecteur, l'immense territoire confié à la houlette du jeune évêque titulaire d'Adramyte, récemment investi par Rome des pouvoirs de Vicaire Apostolique du Mackenzie.[1]

Les limites en ont été fixées par le Saint-Siège lui-même. Elles s'étendent du 60e degré de latitude jusqu'au pôle nord, entre le 102e degré de longitude à l'est et la frontière de l'Alaska à l'ouest. Sur le continent seulement, elles couvrent une superficie d'environ 889,000 milles carrés.

La chaîne des Montagnes Rocheuses divise ces immenses territoires en deux districts bien tranchés : le DISTRICT DU MACKENZIE et le DISTRICT DU YUKON.

I. DISTRICT DU MACKENZIE

Histoire et géographie

Le district du MACKENZIE est ainsi appelé du nom donné au « roi des fleuves du Nord » par son découvreur, Alexandre Mackenzie, en 1789.

1. Le Vicaire Apostolique est l'évêque en pays de mission. Il a les mêmes pouvoirs que l'évêque dans son diocèse.

« Le bassin du Mackenzie[2] est d'environ 682,000 milles carrés. Ce qui représente plus d'un cinquième de l'étendue du Canada, à l'exclusion des îles de l'Océan Arctique. Les principales sources qui alimentent le Mackenzie sont l'Athabaska et la rivière la Paix, cette dernière formée par la jonction de la Finlay et de la Parsnip, la Finlay prenant sa source loin dans la Colombie Britannique.

« La longueur totale du fleuve, depuis la source de la Finlay jusqu'à l'Océan Arctique, est approximativement 2,525 milles. Ce qui fait de ce fleuve un des huit plus grands du globe. Dans l'Amérique du Nord, il n'est surpassé que par le Mississipi. »[3]

Le premier Blanc qui pénétra dans le bassin du Mackenzie semble être Samuel Hearne, envoyé par la compagnie de la Baie d'Hudson. Parti du Fort du Prince de Galles, à l'embouchure de la rivière Churchill, il se rendit à la rivière Coppermine et la descendit jusqu'à son embouchure, en 1770. Il effectua son retour par le Grand Lac des Esclaves et la rivière du même nom.

En 1786, Peter Pond, venu huit ans auparavant jusqu'au lac Athabaska, fonder, non loin de l'embouchure de la rivière du même nom, un poste de traite, au compte de la Compagnie du Nord-Ouest, envoya Laurent Leroux et Cuthbert Grant, au nom de la même Compagnie, établir un nouveau poste de traite sur le Grand Lac des Esclaves. Ce fort fut appelé Fort Résolution. En 1821, par la fusion de la Compagnie du Nord-Ouest avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, le fort devint la propriété de cette dernière.

---

2. *THE MACKENZIE RIVER BASSIN* by Charles Camsell and Wyatt Malcolm, Memoir 108, Geological Survey, Ottawa, 1921 ; *THE NORTHWEST TERRITORIES* 1930 by F. H. Kitto, F.R.G.S., Deprt. of the Interior, Ottawa, 1930.

3. Ibid.

Habitants

En 1902, en dehors des agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson et des missionnaires, il n'y a guère plus de 4,000 à 5,000 Indiens, et de 1,300 à 1,500 Esquimaux. Il y aussi quelques centaines de Métis.

Les Indiens appartiennent tous à la grande famille des Dénés ou Athapascans. Ils se divisent en tribus comme suit : Montagnais — Couteaux-Jaunes — Plats-Côtés-de-Chien — Esclaves — Sékanais — Mauvais Monde — Peaux-de-Lièvre — Loucheux.

Chaque tribu a son dialecte particulier, se rapprochant plus ou moins du dialecte de la tribu voisine.

Chez les Esquimaux, les dialectes se réduisent à deux ou trois et présentent des différences moins accentuées.

La presque totalité des Métis sont d'origine française. Un bon nombre parlent assez couramment le français et l'anglais. Tous comprennent et parlent les langues indigènes.

Chasse et pêche

Les animaux qui fournissent la nourriture habituelle sont le caribou des steppes et celui des bois ; l'orignal, le bison (Buffalo des bois) ; le bœuf musqué dans les steppes ; la chèvre et le mouton des montagnes le long des Rocheuses ; le lièvre, l'ours, le porc-épic et l'écureuil.

Ajoutez les canards et autres gibiers à plumes de toutes sortes qui émigrent vers le nord, chaque printemps, et reviennent dans le sud, aux approches de l'hiver. Il y a aussi la gelinotte en hiver, la perdrix, etc.

Le poisson est abondant dans les rivières et les lacs, remarquable par sa variété et sa qualité, surtout dans les lacs aux eaux profondes et dans le bas Mackenzie. Les plus communs sont le poisson blanc, la truite de toute

couleur et de toute grandeur jusqu'à 40 et 50 livres, le brochet d'un poids allant jusqu'à 20 et 30 livres, la carpe, le hareng, le doré et un poisson délicieux qui ne se trouve que sur le Mackenzie : les premiers explorateurs, faute de mieux, lui donnèrent le nom d'INCONNU, dont les Anglais ont fait : *cooney !* Son poids atteint assez souvent, surtout sur le Grand Lac des Esclaves, 40 et même 50 livres.

Fourrures

En dehors de la chasse et de la pêche qui leur procurent ce qui tient lieu de pain quotidien, Indiens et Esquimaux emploient les jours et les nuits d'hiver à rechercher les animaux à fourrures. Trappes en bois fabriquées sur place, pièges reçus de l'extérieur, collets en lanières de cuir, fusils de bon calibre, sont les moyens employés pour la chasse aux fourrures. Seuls les enfants font maintenant usage de l'arbalète. Cependant, chez les Esquimaux de l'est, les armes à feu n'ont point encore pénétré, ni aucun traiteur de fourrures. Nous sommes encore en l'année 1902. Le produit de la chasse est troqué dans les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson ou chez « Hislop & Nagle » qui, depuis quelque temps, ont formé une compagnie rivale. Thé et tabac sont considérés comme articles de première nécessité. Viennent ensuite la poudre, les balles, etc. La farine est devenue plus abondante ainsi que le sucre et les vêtements ; nos gens en profitent au mieux de leur jugement, jugement trop souvent entaché d'imprévoyance et faussé par la gourmandise ou la vanité. Les animaux à fourrures, — seule richesse jusqu'alors exploitée, — étaient les suivants : l'ours noir, brun, gris et blanc ; — le loup des prairies et le loup des bois ; — le renard rouge, bleu, argenté, croisé et blanc ; — le lynx, — la martre, — le pé-

kan, — le vison, — le castor, — la loutre de rivière, — le putois, — le carcajou ou glouton, — le rat musqué, — l'hermine.

Climat

Le climat, en général, est bien celui que l'on s'attend à trouver dans les régions arctiques et subarctiques. Cependant, dans le district du Mackenzie, la température est généralement plus modérée que sa latitude porterait à le croire. Sa ligne isotherme d'été est de 55 degrés Fahrenheit, la même qui passe un peu au nord de Prince-Arthur sur le lac Supérieur.

Les étés sont remarquables par leurs longs jours de soleil. Il fait un jour continuel pendant une période de trois mois ; la clarté se prolongeant pendant le peu de temps que le soleil reste en dessous de l'horizon, crépuscule et aurore se fondent l'un dans l'autre. Au nord du cercle arctique, on peut admirer le soleil de minuit qui ne se couche pas durant une quarantaine de jours à la Rivière Rouge Arctique. Aussi la végétation ne subissant aucun arrêt nocturne, peut-on cultiver jusqu'à Good-Hope, — à quelques milles du cercle polaire arctique, — des jardins qui font l'admiration des touristes.

Même nos longs mois d'hiver ne sont pas dépourvus de charmes. Le froid est sec et l'atmosphère si pure ! Par un temps clair, lune et étoiles sont plus brillantes et paraissent plus grosses que dans le sud. On distingue très bien, à l'œil nu, les cratères de la lune quand elle est dans son plein.

Et puis, nous avons une telle variété et une telle richesse d'aurores boréales ! Que de fois, voyageant sur les grands lacs, il m'est arrivé de m'arrêter pour en admirer, plus à l'aise, le spectacle si captivant !

On peut dire que, vers le milieu de l'hiver, le ther-

momètre oscille entre 25 et 35 degrés Fahrenheit. Il descend assez souvent jusqu'à 40°, parfois à 50°, rarement il dépasse 60°. A Good-Hope, il a atteint 70°. La poésie de nos hivers disparaît alors, comme elle disparaît en pleine bourrasque et dans nos terribles poudreries. Si l'on est surpris alors sur un grand lac, on n'a qu'à se coucher sur la glace, au milieu de ses chiens, et attendre, en rêvant aux beaux jours que réserve toujours le Grand Nord ![4]

Administration

En 1902, le district du Mackenzie relève encore de l'administration du Nord-Ouest dont le siège se trouve à Régina. Cette administration s'est-elle jusqu'alors jamais intéressée aux affaires du Mackenzie si ce n'est pour conclure, trois ans plus tôt, le traité avec les Indiens du Fort Smith et du Fort Résolution, traité dont il a été question dans le volume précédent ?[5]

En 1905, la partie des Territoires du Nord-Ouest comprise entre le 50e parallèle et la frontière des Etats-Unis sera érigée en deux provinces autonomes : la Saskatchewan et l'Alberta.

Toutes les terres situées au nord du 60e degré formeront ce que l'on appellera les Territoires non organisés du Nord-Ouest et tomberont sous la juridiction du gouvernement fédéral, à Ottawa.

Pendant les premières années qui suivront ce transfert, le gouvernement d'Ottawa ne s'en occupera guère plus que ne s'en occupait l'administration de Régina. Personne ne songera à s'en plaindre et les choses n'iront pas plus mal !

---

4. La plupart des renseignements donnés ci-dessus ont été pris, presque littéralement dans la plaquette publiée par le Bureau des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon : *THE NORTHWEST TERRITORIES*, 1941.

5. Vol. I : *Chez les Mangeurs de Caribou*, chap. XI et XII.

L'amendement de 1905 à l'Acte des Territoires du Nord-Ouest pourvoyait cependant à l'administration des territoires non inclus dans les nouvelles provinces, par un commissaire des Territoires du Nord-Ouest nommé par le Gouverneur Général, en son Conseil. Le même Acte prévoyait que, lorsque les circonstances le demanderaient, le commissaire serait assisté d'un conseil composé de quatre membres.

Le premier commissaire du Nord-Ouest, nommé en conformité avec cet Acte, fut le lieutenant-colonel White. Il était en même temps contrôleur de la police à cheval ou Gendarmerie Royale du Nord-Ouest. En pratique, l'administration se trouvait entre les mains de la Gendarmerie.

Au commencement de 1921, à la suite de la découverte d'huile à Fort Norman, furent nommés les quatre conseillers prévus par l'Acte de 1905. Le 4 juin suivant, le nombre des conseillers fut élevé à six. Par le même amendement, il était stipulé qu'un des conseillers remplirait les fonctions de sous-commissaire.[6]

Enfin, l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, dès 1927, réglait que le gouvernement des Territoires serait composé d'un commissaire, d'un assistant-commissaire et de cinq conseillers.[7]

Cette nouvelle administration, sans donner satisfaction à tous les desiderata, fait du bon travail. Elle a droit à la reconnaissance du public.

Missions et personnel

A l'époque de sa fondation, le Vicariat du Mackenzie compte 12 missions, la plupart fondées par le Père Henri

6. *THE NORTHWEST TERRITORIES,* publication issued by the Bureau of Northwest Territories and Yukon Affairs, Ottawa, 1930.

7. *THE NORTHWEST TERRITORIES,* 1941, op. cit. p. 2.

Grollier, o.m.i.[8] ; une seule école-pensionnat, au Fort Providence, avec une quarantaine d'enfants ; aucun hôpital.

Dans ces 12 missions, 4 seulement possèdent une église : Fort Résolution, — Fort Providence, — Fort Norman, — Fort Good-Hope. Les autres n'ont que de simples maisons-chapelles. Le tout construit avec les arbres équarris dans la forêt, amenés à pied d'œuvre avec les chiens.

Le personnel se compose comme suit :

12 prêtres, tous oblats de Marie Immaculée.

13 frères convers, également oblats de Marie Imculée.

Une dizaine de Religieuses : Sœurs de la Charité ou Sœurs Grises de Montréal.

Maintes fois, par le passé, Blancs et Indiens se virent forcés, pour sauver leur vie, de faire bouillir leurs souliers en peau d'orignal ou les fourrures prises en hiver. Mais déjà, en 1902, on n'est plus réduit à prendre ces moyens extrêmes : l'approvisionnement de l'extérieur est plus facile et, du fait, plus abondant.

En concurrence avec le « Wrigley » de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le Vicariat possède, depuis 1895, un bateau à vapeur d'une soixantaine de pieds : le « Saint-Alphonse », qui assure le ravitaillement annuel.

Cette année, 1902, le prix total du ravitaillement pour nos 12 missions et notre école-pensionnat s'élève à $5,810.00. Dans ce chiffre est compris le coût de transport jusqu'à McMurray, au pied des Rapides, et le coût du matériel nécessaire pour l'installation d'une scierie mécanique au Fort Résolution.

De McMurray, le service se fait par le « Saint-

---

8. La dépouille de ce saint pionnier repose dans le petit cimetière de la mission au Fort Good-Hope. Chaque année, lors de ma visite, je suis allé prier sur cette tombe.

Joseph » : petit bateau à vapeur de la mission du Fort Chipewyan.

Les ressources du Vicariat proviennent de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, de l'Oeuvre de la Sainte Enfance, des dons personnels reçus par les missionnaires et des honoraires de messes. Le gouvernement d'Ottawa est assez généreux pour nous donner une contribution annuelle de quatre cents dollars ($400.00) afin de nous aider à nourrir et habiller les 40 enfants de l'école-pensionnat du Fort Providence : allocation donc de $10.00 par enfant pour l'année, soit un dollar par mois !

A l'exception du poste de la Rivière Rouge Arctique, chaque mission cultive un petit jardin qui fournit : pommes de terre, navets, choux, carottes, etc.[9]

La mission-école de Providence possède une ferme et quelques têtes de bétail fournissant lait et beurre, aussi un peu de viande de boucherie. Sur la ferme, en plus des pommes de terres et des légumes ordinaires, on récolte de l'orge pour la soupe et le café.

II. DISTRICT DU YUKON

Histoire et géographie

La première fois que j'entendis parler du Yukon, ce fut en 1898, au Fort Chipewyan, à mon arrivée du Fond-du-Lac. Lacs et rivières étaient encombrés de bateaux de toutes formes et de toutes dimensions, chargés de prospecteurs et de mineurs plus ou moins improvisés. Dans leur hâte d'arriver les premiers sur les champs aurifères récemment découverts au Yukon, et dont la richesse réputée avait provoqué, dans tout l'univers, une véritable épidémie de fièvre de l'or, ces pauvres gens avaient cru

9. Nos tout premiers pionniers n'avaient pu se payer le luxe d'un jardin : ils menaient une vie beaucoup trop nomade pour cela.

devoir prendre la voie du Mackenzie pour se rendre à destination. Il y en avait de tous les pays et de tout âge.

Un jour, nous eûmes la visite d'un Français, avocat ou notaire des environs de Paris. Se promenant sur le rivage, une scie d'une main, un chevalet de l'autre, il cherchait, parmi les épaves, du bois sec pour son poêle de cuisine. Surpris d'entendre parler français, il se présente à nous, décline ses titres, expose ses espoirs d'une fortune facile etc. Un brave homme, en un mot, qui se sent tout de suite à l'aise avec nous.

Quelqu'un d'entre nous lui demande où il a acheté ce beau chevalet.

« A Montréal ! réplique-t-il. Figurez-vous qu'on m'a dit que c'était la dernière ville où je pourrais me procurer l'approvisionnement nécessaire pour mon voyage ! »

Et il rit de bon cœur de s'être ainsi fait rouler !

Combien d'autres se firent rouler de même ! A mesure qu'ils avançaient vers Edmonton, et à Edmonton même, on abusait de leur inexpérience, pour ne pas dire davantage. Des fournisseurs, aussi obséquieux qu'intéressés, leur conseillaient de se munir de tout ce qu'ils leur représentaient comme absolument indispensables : fusils, armes de toutes sortes, couteaux de toute grandeur pour dépecer le gibier et se défendre contre les sauvages, traîneaux et raquettes pour l'hiver, lunettes pour le soleil, lunettes pour le sable, huile à maringouins et que sais-je encore !

« C'est votre dernière chance !... » ajoutait-on invariablement.

Après notre Français de Paris et son chevalet, le cas le plus typique fut celui de deux grands gaillards venus d'outre-mer aussi. A Athabaska-Landing, ils s'achetèrent un bateau assez léger pour pouvoir, à travers les Rocheuses, le transporter plus facilement dans le long portage de la rivière au Rat à la rivière Bell.

« Ce bateau n'est vraiment pas assez grand ni assez solide pour affronter les lacs... » leur fit-on remarquer.

Alors que firent nos gaillards ?... Tout simplement, ils s'en achetèrent un second pour transporter le premier avec l'approvisionnement !...

Dieu seul sait combien de ces affamés d'or périrent en chemin, de fatigue ou autrement, quand les provisions de bouche disparaissaient trop rapidement !

Quoi qu'il en soit, j'étais alors loin de prévoir qu'un jour le Saint-Siège m'enverrait dans ces régions comme évêque pour en prendre l'administration au point de vue ecclésiastique.

* * *

Le territoire du Yukon forme la partie extrême du Nord-Ouest canadien. Sa superficie est de 207,676 milles carrés, c'est-à-dire 5.6% de tout le Dominion. Ses limites sont, au nord, l'Océan Arctique ; à l'est, le district du Mackenzie ; au sud, la Colombie Britannique et la partie méridionnale de l'Alaska ; à l'ouest, l'Alaska, longitude 141e.

Le fleuve Yukon, qui traverse ce territoire, est formé de l'apport de nombreuses rivières s'alimentant elles-mêmes aux multiples lacs et glaciers largement disséminés parmi les montagnes du Mackenzie, de la Colombie Britannique et des côtes de l'Alaska.

A partir de White-Horse, des bateaux de 200 pieds de long, avec un chargement de 700 tonnes, peuvent naviguer sur le Yukon jusqu'au Détroit de Béring, sur la mer Arctique.

« De profondes vallées et de hautes montagnes se disputent le territoire. Certains jours, du haut des collines, on peut admirer un grand nombre de montagnes élevées, dont le mont Elias qui a 18,000 pieds de haut et le mont Lagon 19,850 pieds. Couvertes de leur manteau de glace et de neige, ces montagnes paraissent comme des nuages

au-dessus d'une atmosphère plus dense et brumeuse. »

Avant la découverte de l'or sur le Stewart et la Forty Miles en 1892, l'industrie principale du Yukon consistait dans la traite des fourrures. Ces fourrures comprennent les mêmes espèces que celles mentionnées plus haut pour le Mackenzie.

C'est l'extraordinaire richesse des découvertes sur la Klondike, en 1896, qui attira l'attention de l'univers entier. De tous les pays affluèrent alors des foules poussées par ce que Virgile appelle : « *Auri sacra fames* ».[10]

A l'embouchure de la Klondike, sur un glacier recouvert d'une couche d'alluvion, une ville s'éleva bien vite et prit le nom du géologue G. M. DAWSON qui avait exploré le pays en 1887.[11]

Climat

Le climat du Yukon est caractérisé par des extrêmes. On ne saurait trouver un climat plus agréable de mai à octobre. Le jour continuel, durant la période qui s'étend du milieu de mai à la première semaine du mois d'août, est une source continuelle de jouissances et de surprises pour le visiteur. Les hivers sont longs et froids, mais une basse température se supporte mieux qu'en aucune autre partie du nord, grâce à l'absence de grands vents et à l'atmosphère qui est très sèche.

Flore et faune

La faune comprend les mêmes espèces que l'on trouve

10. Traduction : « La faim sacrée de l'Or... » La plus riche production d'or fut celle de 1900 qui représentait une somme de $22,452,857.00.

11. La plupart des renseignements ci-dessus donnés sont extraits plus ou moins littéralement de la plaquette *THE YUKON TERRITORY*, 1944, Ottawa.

dans le Mackenzie. Avant l'arrivée des Blancs, les indigènes vivaient uniquement de chasse et de pêche, le caribou fournissant la plus grande partie de la nourriture. En été, les baies sauvages, assez abondantes, apportaient un peu de variété dans le menu.

Le Yukon est remarquable par la variété et la quantité de fleurs que l'on trouve un peu partout. On en a compté au delà de 400 variétés. Parmi les couleurs, le bleu, le rose et le jaune dominent. Le myosotis, qui n'est pas rare, se fait remarquer par un bleu plus foncé que dans le sud.

On trouve des jardins de toute grandeur, appropriés aux besoins des habitants. Pommes de terre, carottes, betteraves, choux, etc., sont cultivés avec de très encourageants succès. On trouve aussi des fraises, des framboises, des groseilles.

Les vallées fournissent des champs favorables à une culture sur une large échelle. Blé, avoine et autres céréales ont déjà donné de très bons résultats.

Administration

« Dès 1894, le gouvernement d'Ottawa avait expédié au Yukon un détachement de la Gendarmerie Royale pour y garantir l'ordre sous le surintendant Constantine. Le cabinet Laurier ne tarda point à y diriger de nouveaux contingents de renfort et à y établir un commissaire officiel. »[12]

C'est grâce au savoir-faire et au dévouement de ce corps de police qu'on a eu si peu de crimes à déplorer dans ce pays subitement envahi par une trentaine de mille

12. R. P. Louis LE JEUNE, o.m.i. *Dictionnaire Général* de Biographie, Histoire, Littérature, Agriculture, Commerce, Industrie et des Arts, Science, Mœurs, Coutumes, Institutions politiques et religieuses du CANADA, Tome II, Université d'Ottawa, 1931, p. 827.

étrangers, de toute nationalité et de toute mentalité, attirés par l'espoir d'une facile et abondante cueillette d'or.

« En 1898, par un Acte du Parlement (The Yukon Act), le Yukon fut érigé en un territoire séparé. Un amendement à la législation (Chap. 215, *Revised Statutes of Canada,* 1927) établira un gouvernement local, avec, à la tête de l'exécutif, un commissaire qui prendra dans la suite le titre de contrôleur, et un conseil législatif de trois membres, élus pour un terme de trois ans. Le contrôleur gouverne le Territoire suivant les instructions qu'il reçoit du Gouverneur Général en son Conseil, ou du ministre des Mines et Ressources. »[13]

Service postal

« En 1902, le service postal, en été, était approximativement hebdomadaire. En hiver, nous étions heureux de l'avoir une fois par mois, bien que régulièrement nous étions supposés l'avoir tous les quinze jours.

« En l'année 1902, —(sans doute à cause de l'arrivée du jeune évêque à Dawson !)— nous n'eûmes aucun service depuis le commencement d'octobre jusque vers le 10 janvier 1903. »[14]

Inutile de noter que, surtout par l'aviation, le service postal s'est depuis considérablement amélioré tant pour la fréquence que pour la rapidité.

Missions et Personnel

Le jour même de mon sacre, le Révérend Père Gendreau, o.m.i. jusqu'alors Vicaire Général de Monseigneur Grouard à Dawson, me priait de lui trouver un rempla-

13. *THE YUKON TERRITORY*,. 1944, op. cit. p. 4 et 5.

14. Lettre de Monsieur Milton Martin, administrateur civil, qui a bien voulu me rafraîchir la mémoire.

çant. L'état de ses yeux ne lui permettait plus de rester dans un pays si froid.

Mon embarras était d'autant plus grand que je n'avais jamais exercé le saint ministère parmi les Blancs et que ma connaissance plutôt rudimentaire de l'anglais, n'avait guère eu l'occasion de se perfectionner chez mes Mangeurs de Caribou.

Volontiers je me serais rendu tout de suite dans le Yukon pour voir au meilleur moyen de faire face à la situation créée par le départ imprévu du Père Gendreau. Mais impossible de renvoyer à l'hiver la visite des missions du district du Mackenzie. L'état de ma santé ne m'eût pas alors permis d'affronter les fatigues d'un voyage de plusieurs mois en traîne à chiens.

Voyant mon embarras extrême, Monseigneur Dontenwill, évêque de New-Westminster, voulut bien me céder son propre Vicaire Général, le Révérend Père Emile Bunoz, o.m.i.[15] Tout de suite j'écrivis à ce dernier pour lui dire combien j'avais besoin de lui. « En réponse à votre lettre, me répondit-il, je ne puis que dire : *Fiat voluntas tua !* Je ne me dissimule pas les difficultés que je rencontrerai à Dawson... Je regrette aussi d'avoir à me séparer du Vicariat de la Colombie que j'aime beaucoup. Mais puisque le Bon Dieu le veut, je suis prêt au sacrifice. »[16]

L'acceptation du cher Père m'apporta un grand soulagement. Par la même lettre, il m'annonçait qu'il serait

---

15. Le R. P. Emile Bunoz fut nommé Préfet Apostolique de la Préfecture du Yukon et de Prince-Rupert, érigée le 9 mars 1908. Le 3 juin 1917, il était préconisé évêque de Tentyre et premier Vicaire Apostolique du Yukon et de Prince-Rupert, titre qu'il conserva jusqu'en 1944, alors que le Yukon deviendra un district de Missions séparées avec S. E. Mgr Jean Coudert, o.m.i. comme Vicaire Apostolique. Mgr Bunoz resta en charge de Prince-Rupert et mourut à la tâche le 3 juin 1945.

16. Lettre du Révérend Père Emile Bunoz à l'auteur, 18 avril 1902. L'original est conservé aux Archives Vicariales du Fort Smith. N. W. T. — La plupart *des lettres citées* dans ce volume proviennent de ces archives. On n'en indiquera la provenance que dans le cas contraire.

à Dawson au mois de juillet. Il s'y rendit, en effet, et prit charge de la paroisse et du district.

A Dawson, il avait avec lui les Pères Lefebvre et Schultte qui, chaque dimanche, allaient visiter les camps miniers voisins.

Le Père Aloysius Lebert, o.m.i. desservait le camp de Bonanza et l'Eldorado.

Le Père Godefroy Eichelsbacher, o.m.i. visitait ceux de Last Chance et de Gold Bottom.

Monsieur l'abbé Gobeil, prêtre séculier, exerçait son ministère à White-Horse.

CHAPITRE II

PRISE DE POSSESSION DU MACKENZIE...

Maintenant que le lecteur a fait connaissance avec les deux districts du nouveau Vicariat, le temps est venu de lui raconter comment s'en est effectuée la prise de possession. Comme je l'ai noté, il s'agit d'une prise de possession du simple point de vue ecclésiastique.

Déjà une lettre circulaire a officiellement annoncé à mes missionnaires et à mes ouailles que, par la volonté du Vicaire de Jésus-Christ, ils doivent m'accepter comme régulièrement chargé de l'administration du Vicariat.

Actuellement, — en 1902, — les missionnaires vivent isolés à des distances variant entre 150 à 200 milles. Impossible de les avertir du jour de mon arrivée. Sans doute, ils seraient heureux de préparer à leur nouvel évêque, suivant leurs moyens, une réception un peu spéciale. Inutile d'y songer. Je les prendrai au naturel : ils me recevront en costume du pays. Que j'ai hâte d'aller prendre un contact plus intime avec chacun d'eux et leur porter, ainsi qu'à leurs fidèles, une première bénédiction épiscopale. Je dois, du reste, me presser. Avant l'hiver, il faudra me rendre dans le Yukon pour en faire également la visite officielle.

* * *

Comme convenu, et sous la direction du Révérend Père Husson, procureur des deux vicariats d'Athabaska et du Mackenzie, bateaux et bateliers sont prêts à Ttawattina[1] dès les premiers jours de mai. A mon arrivée, le

1. Aujourd'hui terminus de chemin de fer. Le nom du village est Athabaska-Landing.

chargement est vite fait et nous voilà en route sur la rivière Athabaska.

L'eau est haute, donc favorable à la navigation. Aussi sautons-nous, sans accident, rapides et cascades. Le voyage se fait en moins de temps que de coutume. A tel point que, lorsque nous arrivons à l'embouchure de la rivière, la glace en bloque encore la sortie sur le lac Athabaska. Pour combien de temps ?... Dieu le sait !

Pressé comme je le suis, mieux vaut prendre les devants. En canot avec un bon rameur, me voilà donc essayant de contourner la glace le long de la terre. Travail long et pénible ! Quelques petits portages sont nécessaires. Enfin, dans l'après-midi, j'aborde, non sans peine, dans une petite baie libre de glace, à un demi-mille de la mission de la Nativité, au Fort Chipewyan.

Vite j'escalade les rochers qui me séparent de l'école-pensionnat, première maison sur mon chemin. Je sonne... Grand émoi chez la gent écolière et leurs maîtresses ! Avant mon départ, en janvier dernier, la supérieure, bonne Sœur Sainte-Angèle m'avait promis une grande réception au retour de mon sacre ! La joie du revoir ne cache pas complètement la déception que lui cause la surprise. Cependant la cloche de l'église s'est ébranlée et sonne à toute volée pour avertir la population. Et tout le monde d'accourir, y compris les vingt chiens de la mission qui aboient à qui mieux mieux pour célébrer mon arrivée.

Le soir, entouré des Pères et Frères, je suis fêté. Les enfants me disent leur joie et me souhaitent la bienvenue. Chants et adresse ne sentent point l'improvisation tellement les sentiments semblent couler de source et exprimer les pensées de cœurs sincères.

Nous sommes au 15 mai 1902.

Le 18, confirmation de quelques enfants, puis le 21, la glace s'étant un peu dégagée, je reprends mon canot, avec

un Métis, Charles Sanderson, comme compagnon. Le lendemain soir, nous sommes en face de la mission Sainte-Marie de Smith-Landing.[2] Un attroupement d'enfants s'est formé sur le rivage à la vue d'un canot sur la rivière, si tôt après la débâcle. Dès qu'ils m'ont reconnu, vite ils vont avertir le Père Brémond. Je suis déjà à terre pour le saluer quand il arrive avec son fusil pour les salves d'usage. Myope, il ne m'a pas vu. « Attention !... » lui dis-je en le poussant. Et l'on s'embrasse cordialement. Je n'avais pas revu le cher Père depuis son départ du Fond-du-Lac, en 1893.

Plus grande encore, au Fort Smith, est la surprise du brave Père Dupire en me voyant entrer, sans frapper, dans sa cuisine, alors que, un tablier à la ceinture, à genoux sur le plancher, il est en train de pétrir la pâte pour la prochaine cuisson de galettes.

Le Père éclate de son habituel franc rire. En même temps, il lève les mains en l'air, mains couvertes de pâte, qu'importe ! et me tombe dans les bras. Je prends ainsi possession du premier de mes missionnaires, à mon entrée dans mon Vicariat. Jusque-là, en effet, je me trouvais dans le Vicariat d'Athabaska dont Monseigneur Grouard restait le Vicaire Apostolique.

La mission Saint-Isidore du Fort Smith se trouve à la tête de la navigation sur le Mackenzie, à moins d'un mille du 60e degré qui limite, au sud, le Vicariat du Mackenzie.

Après une visite d'action de grâce au Saint Sacrement, je viens m'asseoir à côté du cher Père qui a remis les mains à la pâte. Et je lui donne les dernières nouvelles des « Grands Pays... »

Aucun Indien aux alentours. Tous sont à une ving-

2. Aujourd'hui Fort Fitzgerald, en souvenir de l'inspecteur Fitzgerald de la Gendarmerie Royale, mort en février 1911, dans une patrouille entre Dawson et le Fort McPherson.

taine de milles, à la rivière au Sel, occupés à faire leur provision de poissons secs destinés à les nourrir, eux et leurs chiens, pendant l'hiver.

Dans ces conditions, autant vaut presser notre départ.

Mon compagnon, Charles Sanderson, accepte de venir avec moi jusqu'au Fort Résolution, à 200 milles plus loin. Il faut nous hâter afin d'arriver avant que le vapeur « Eva » de la compagnie Hislop & Nagle, ait quitté ses quartiers d'hiver pour venir chercher au Fort Smith, le ravitaillement annuel des postes de traite de la compagnie. Du pied des rapides du Fort Smith, la rivière prend le nom de rivière des Esclaves. La navigation est des plus faciles. Aucun rapide à franchir, aucune roche sur le parcours. Le courant est assez fort : trois ou quatre milles à l'heure. Le temps est superbe. Nous marchons jour et nuit. Aussi, à notre grande surprise, dès le lendemain, vers midi, à une cinquantaine de milles du Fort Résolution, apercevons-nous, au tournant d'une pointe, l' « Eva » déjà en route pour le Fort Smith !...

Un jour plus tôt, nous l'aurions trouvé à son port d'attache. Que vais-je faire de mon compagnon ?... Il n'y a pas à hésiter. Par économie, je dois profiter de l'occasion pour le renvoyer et continuer mon voyage tout seul. Je ne connais pas la rivière, mais qu'importe !

« Vous n'avez rien à craindre, me dit le Frère O'Connell que je trouve justement sur le bateau, en route pour aller chercher au Fort Smith notre « Saint-Alphonse » qui y a passé l'hiver. Vous n'avez qu'à continuer. Aucun risque à prendre. Pas de danger de vous égarer. Suivez tout simplement la rivière. Vous prendrez le premier embranchement à votre droite et vous vous rendrez à destination sans difficultés... »

Comme le vent commence à s'élever, vent debout : « Attachez votre canot à cette grosse épinette branchue qui s'en va à la dérive, continue-t-il. Elle maintiendra

« Voyageur » par tous les moyens.

Le Père Mansoz salue Mgr Breynat à son arrivée
à la mission Saint-Joseph, Fort Résolution.

Rennes domestiqués et domptés pour les transports.

Visite à une malade.

votre canot dans le courant et vous n'aurez pas à ramer. »

J'ai fidèlement suivi le conseil. Mais le vent souffle maintenant en tempête. Epinette et canot sont poussés vers le rivage. Il est plus sage de les séparer et de prendre refuge, avec mon canot, derrière une île qui m'offre un sûr abri.

Seul, un canard vient m'y rendre visite. Vers le soir, je dresse ma petite tente. Un peu après minuit, sur quatre piquets supportant mon autel portatif, je célèbre la sainte messe, puis je me remets en route. Le vent a baissé mais il souffle encore. Parfois le changement de direction dans le cours de la rivière, me permet de hisser la voile. Le plus souvent cependant, je vais à la rame, grignotant de temps en temps un morceau de viande sèche puis buvotant un peu d'eau puisée à la rivière afin de me donner des forces.

Enfin, tard dans l'après-midi, j'arrive à l'embouchure de la rivière. Oui, mais là-bas, au bout de la pointe en face de moi, la glace du large est encore collée au rivage ! Inutile donc de m'aventurer de ce côté. Que faire ?... Je me souviens avoir entendu dire que, quelque part dans la baie, se trouve un petit détroit donnant accès à une autre baie au fond de laquelle est blottie la mission Saint-Joseph.

Une bonne invocation à mon ange gardien suivie d'un examen attentif de la baie et je me lance dans la direction qui me paraît être la bonne. Au bout d'une demi-heure, j'entre en effet dans le détroit et, peu de temps après, j'aperçois l'église de la mission avec son beau clocher élancé.

Pointant mon canot droit vers le clocher, je me mets aux rames, évitant de tourner la tête de crainte d'être reconnu à ma barbe. J'avance ainsi jusqu'au moment où mes rames touchent le fond. Quelques verges seulement me séparent de la rive. Surprise et joie générale quand,

dans le mystérieux voyageur on reconnaît le Petit Grand Priant ». Poignées de mains d'usage et vite le Frère Larue court à l'église. J'y arrive moi-même avec ma suite lorsque la cloche s'ébranle. D'un seul cœur nous entonnons le Magnificat !

Depuis le départ, en septembre dernier, du Père Dupire qui est allé remplacer au Fort Smith le Père Laity, nommé supérieur à la Providence, en l'absence du Père Lecorre, le bon Père Frapsauce est directeur de la mission Saint-Joseph. Le cher Père appréhendait la solitude et surtout redoutait la responsabilité, au milieu de ses nombreux Montagnais et Couteaux-Jaunes. Il semble avoir bien conduit sa barque avec la sagesse et la fermeté exigées par les circonstances. Il a certainement fait preuve de bonne volonté et d'un grand dévouement. Que Dieu l'en récompense !

Actuellement, peu de monde autour de la mission. Métis et Indiens sont partis chasser les rats ainsi que les canards récemment de retour du sud. Aucune nécessité donc de prolonger mon séjour, d'autant plus qu'une affaire importante m'appelle d'urgence à la mission de la Providence, 153 milles plus loin. Je voudrais à tout prix m'y trouver à l'arrivée du « Wrigley », bateau à vapeur de la Hudson's Bay Co., qui a ses quartiers d'hiver à quelques milles de là, sur la rivière aux Saules.

Nous allons donc, le Frère Larue et moi, tenter l'impossible. Afin de nous assurer de l'aide dans les difficultés que l'expérience acquise sur le lac Athabaska me fait prévoir, nous nous adjoignons un bon serviteur de la mission, Johnny Fabien, Métis robuste et dévoué. Quant aux provisions, nous en prenons pour un bon mois.

Dès le premier juin, peu après dîner, nous sommes en route !

La grande baie devant la mission est libre et le temps est calme. Aussi parcourons-nous environ vingt-cinq

milles avant de songer à faire le campement. Encore deux fois autant et nous serons à la mission Sainte-Anne de la rivière au Foin. Bon espoir pour le lendemain d'y arriver ! Il est convenu que nous partirons de grand matin... Oui ! Mais à peine avons-nous étendu nos lits sur le rivage que le vieil Eole se fâche, à tel point que tout le lac en est ébranlé. Nous nous trouvons, en effet, sur le Grand Lac des Esclaves. Et voilà que la glace, sous la poussée de la tempête, se met en marche vers la pointe où nous sommes campés. C'est tout juste si nous avons le temps de ramasser nos effets et de nous retirer dans la forêt, emportant bagages et canot !

Il est impossible, à moins de le voir, de se figurer la force d'un bloc de glace de trois à quatre pieds d'épaisseur et de deux cents milles de longueur, poussé par un vent déchaîné en tempête. La glace est encore trop solide pour se briser en morceaux. En un seul bloc, elle avance avec une rapidité surprenante. Il semblerait que rien ne va l'arrêter. A mesure qu'elle approche du rivage, rochers de toutes dimensions et épaves de bois accumulées par les vents d'été, sont soulevés, s'entrechoquent comme affolés, gesticulant en quelque sorte dans tous les sens, et sont repoussés jusque dans la forêt. Spectacle grandiose qui nous laisse ébahis en face des forces de la nature !

Trois jours, nous restons sur place dans l'espoir d'être dégagés par un bon vent du sud. Vain espoir !... Entre temps, nous avons construit un petit traîneau. Mieux vaut, en effet, essayer d'avancer.

Nous partons donc, halant notre traîneau chargé du canot, des provisions et du bagage. Après deux campements, nous sommes péniblement parvenus à un endroit appelé « La presqu'île »... Tout à coup, une tempête du sud-est s'élève, brise la glace devant nous et en pousse au large, vers le nord-ouest, la majeure partie, sans la désagréger. Un immense bloc est resté collé au rivage et rem-

plit la baie depuis « La presqu'île » jusqu'à la pointe dite « pointe au Soufre ». Un passage nous est ainsi ouvert qui va s'élargissant de plus en plus, en éventail, à cause de la direction du vent.

En raison de la longueur de la traversée à entreprendre, nous hésitons longtemps. Nous finissons cependant par nous décider à mettre notre canot à l'eau. Le vent est assez favorable et nous permet de hisser la voile. Quelle joie de n'avoir plus à haler le traîneau !

Déjà nous avons franchi une bonne moitié de la distance vers « la pointe au Soufre » que nous distinguons clairement lorsque, subitement, comme il arrive souvent sur nos grands lacs du nord, le vent vire de bord et souffle du nord-ouest avec la même violence que tout à l'heure. La glace ne tarde pas, après avoir été immobilisée un instant, à se remettre en mouvement vers la baie et donc vers nous ! Aucune hésitation n'est permise. Force nous est de rebrousser chemin et sans perdre de temps ; nous sommes, en effet, menacés d'être coincés entre la glace restée collée dans la baie et celle qui revient du large. Heureusement, nous pouvons nous servir de la voile, notre seul espoir de salut !

Quand nous atteignons « la presqu'île », il nous reste juste le temps de traîner notre canot sur la rive. La glace du large vient alors, sans tarder, frapper avec fracas, celle qui est restée accrochée à terre.

Nous voilà réduits à faire le tour de la baie, baie dont la profondeur nous effraie bien un peu, mais qu'y faire ?... Nous aventurer sur la glace, trop loin de terre, serait nous exposer à être poussés au large par quelque coup de vent et qui sait où nous serions emportés !

Nous suivons donc le rivage. Dès que nous trouvons une nappe d'eau quelque peu étendue, nous y jetons notre canot, quitte à le remettre sur la glace quelques cents mètres plus loin.

Ce n'est que la dix-huitième journée que nous parvenons enfin à la mission Sainte-Anne de la rivière au Foin.[3]

Personne ne nous a vus arriver.

« Come in... » (entrez !) lance une grosse voix venant de l'intérieur, quand je frappe à la porte.

La salle est sombre. Le Père Gouy est myope tout autant que le Père Brémond. Croyant avoir affaire au ministre protestant qui, en l'absence de ses ouailles, vient parfois lui rendre visite afin de se désennuyer :

« Heureux de vous voir ! Comment allez-vous ?... » me dit-il en anglais, me tendant la main, tout en gardant la distance protocolaire.

Je prends sa main et la serre cordialement : « Ah ! c'est vous !... » s'exclame-t-il. Et il éclate de rire !

Le cher Père s'attendait d'autant moins à ma visite que la glace est encore à sa porte, comme il le notera dans son codex, et que, par lettre en hiver, je l'avais invité à se rendre au-devant de moi au Fort Résolution aussitôt que la navigation serait ouverte.

---

3. Le missionnaire fondateur de la mission Sainte-Anne fut le Père Gascon, o.m.i., qui arriva à la rivière au Foin, le 3 juillet 1869, mais il dut partir bientôt et la mission ne reçut que de rares visites jusqu'en 1878. « Alors, écrit le Père Duchaussois, vint l'abandon presque complet, faute de missionnaires, faute aussi de docilité de la part de ces Esclaves... » (Cf. *AUX GLACES POLAIRES,* Edit. Spes, Paris, 1931, p. 361). En 1893, à la demande du Chef « La Malice » qui portait bien son nom, un ministre protestant vint s'y établir, et lorsque, l'année suivante, Mgr Grouard s'arrêta pour leur donner la mission, ils refusèrent de lui toucher la main et lui tournèrent le dos. En 1900, le Père Gourdon vint s'établir au milieu de ces gens. Deux familles seulement n'avaient pas apostasié. Arrivé au mois de mars 1900, le Père Gourdon fut remplacé par le Père Edouard Gouy qui y arriva le 10 août. Possédant parfaitement l'esclave, le Père Gouy était aimé des Indiens. Zélé, il arriva à former l'esprit et le cœur de ses fidèles, ce qui, — pour qui connaît les Esclaves, — n'est pas peu dire. Aidé dans son travail par une charité inépuisable, que de fois il donna jusqu'à son linge de corps. Alors quand il n'avait plus rien, pas même de bons vêtements, il prenait son canot ou ses raquettes et allait quémander à la mission de Résolution ou de la Providence. C'est du temps du Père Gouy que la plupart des Indiens qui devaient revenir à leur première foi, y revinrent de fait. Il laissa les convertis bons priants et fidèles à leurs devoirs de catholiques.

Le lendemain, un léger vent du sud nous ouvrant un passage, nous nous remettons en route, à l'aviron cette fois. Nous ne sommes retardés que parmi les îles des Marais. C'est là que le Grand Lac des Esclaves déverse son trop-plein dans la rivière Mackenzie. Actuellement, il déverse de la glace en milliers de morceaux qui se disputent la priorité pour le passage sur la rivière. Celle-ci en est forcément encombrée. Et nous, au milieu de ces glaçons qui s'agitent et se bousculent, veillant seulement à ce que notre canot n'en soit pas écrasé, nous nous laissons aller à la dérive jusqu'au lac Castor, quelques milles plus loin. Nous retrouvons alors notre liberté et, entre huit et neuf heures du soir, nous arrivons à la Providence.

Ici encore, surprise générale ! Un enfant de l'école, Jimmy, se trouvant dehors, a aperçu notre canot : « Monseigneur ! Monseigneur ! » s'est-il mis à crier à tue-tête, en sautant de joie.

Pères et Frères sont à faire leur lecture spirituelle.

Les Révérendes Sœurs sont à réciter leur prière du soir. Une d'elles, non pas plus distraite que les autres, mais à l'ouïe plus fine, a entendu les cris de Jimmy. En conscience, elle croit devoir aller dire à l'oreille de la supérieure qui vient justement de commencer un « *Gloria Patri...* » :

« Monseigneur arrive !... »

« C'est pas vrai ! » de répondre la supérieure et elle continue « *Sicut erat in principio...* »

Cependant Pères et Frères ont été alertés. J'arrive à la maison au moment où ils en ouvrent la porte. Les présentations se font d'elles-mêmes, dans la joie du revoir. Le cri de Jimmy se renouvelant de plus belle, les Sœurs sont descendues de la chapelle. Et les enfants ont sauté du lit.

Pauvres Sœurs ! Depuis quelques jours, elles ont com-

mencé le « grand ménage » afin de recevoir plus dignement le nouvel évêque !

Le « grand ménage » consiste à badigeonner les murs extérieurs du Couvent avec de la terre glaise délayée. Baquets, échelles, balais, torchons, sont là sur la petite véranda, attendant de reprendre le travail, après le repos de la nuit.

Oui ! pauvres Sœurs ! La joie, une grande joie se reflète sur tous les visages. On devine cependant quelque confusion, en présence des instruments de travail qui gisent pêle-mêle, témoins de la réunion !

Chez moi, joie sans mélange, sans malice aucune, quoiqu'on en ait dit ! Les circonstances seules sont responsables « du désappointement de recevoir Monseigneur sans réception » pour employer le texte même de la chronique locale des Révérendes Sœurs.

Le lendemain, arrivée du vapeur « Wrigley ».

L'affaire importante qui me préoccupait est réglée suivant mes désirs. Notre compagnon de voyage, Johnny Fabien, remonte à Résolution. Le Frère Larue et moi, nous prendrons quelques jours de repos. J'en profiterai pour faire une visite à fond des deux communautés. Je verrai chaque membre du personnel ; il y aura pique-nique général, etc.

Serait-il indiscret de faire part au lecteur d'une des confidences reçues dans le cours de la visite ?... Oh, une seule ! La personne en question s'est envolée au pays des récompenses éternelles. Il s'agit de Sœur Doucet, supérieure du couvent des Sœurs Grises.

« Une grande peine, me confie-t-elle les larmes aux yeux, se renouvelle pour moi, chaque samedi. C'est lorsque vient le moment de distribuer à chacune de mes Sœurs la ration de sucre pour la semaine : deux pauvres petits morceaux de sucre seulement pour chacune !... »

Sœur Doucet est une femme de grand cœur et elle

vient des Etats-Unis, pays d'abondance. En être réduit là ! Pauvre Sœur Doucet !

J'ai cru devoir jeter un coup d'œil sur la liste de réquisitions envoyée, l'été dernier, à Monseigneur Grouard, pour le ravitaillement de cette année. J'y vois la demande suivante :

« 50 livres de sucre pour le thé des Sœurs. »

Quand on pense que c'est là leur ration pour toute l'année, en fait de sucre ! Je garde copie de cette liste dans nos archives !

Jours de grandes joies et de grandes consolations que ces dix jours à la mission de Providence. Quel bel esprit de famille et de collaboration entre les deux communautés ! Quelle charité, que d'abnégation et de dévouement ! J'en garde encore un souvenir profondément ému.

Le Personnel des missionnaires comptait : deux Pères et six Frères. Tous sont morts à la peine. Plusieurs, — le plus grand nombre même, — sans avoir jamais revu leur pays natal. Du haut du Ciel, qu'ils nous aident à marcher sur leurs traces et à continuer leur œuvre en faisant, comme eux, honneur à l'Eglise et à la Congrégation des Oblats !

Pour résumer les détails de ma visite à cette mission, citons la chronique officielle :

« 24 juin. Fête de saint Jean-Baptiste. Messe pontificale. Grand Congé. Dîner pris dans le bois, en compagnie de Monseigneur, des Révérends Pères et Frères, des Révérendes Sœurs et des enfants de l'école.

26 juin. Nos enfants entrent en retraite. Monseigneur se charge de la leur prêcher.

29 juin. Communion générale. Les enfants s'approchent du céleste Banquet avec foi et amour... et jubilent de bonheur !

30 juin. A l'occasion d'une visite à l'école, Monseigneur promet à chacun des garçons « un change » de sou-

liers et un petit costume de marin, et aux filles, souliers et costume rouge. »[4]

Ces chers enfants, ils étaient si pauvrement habillés ! Meilleur emploi ne pouvait être fait de quelques dons reçus à l'occasion de mon sacre.

* * *

Le Fort Simpson n'est qu'à 156 milles de la mission de Providence.

C'était jadis le château-fort du protestantisme. C'est encore, en 1902, le siège de l'évêque anglican. Nos premiers missionnaires n'y reçurent pas toujours, loin de là, l'hospitalité alors en honneur, partout ailleurs, dans le Nord. Ce n'est point sans opposition tenace d'un fanatique bourgeois de la Hudson's Bay Co., qu'ils réussirent à s'y installer.

Le Père Brochu, actuellement en charge de la mission, dédiée dès 1858[5] au Sacré-Cœur de Jésus par le Père Henri Grollier, en est le premier missionnaire résident. Pas de compagnons ! Il n'en a jamais eu depuis son arrivée au milieu d'une population fort peu sympathique. Que sa résidence est donc pauvre ! Une maison, — plutôt une bicoque, — bien proprette cependant, à deux pièces seulement, pièces de bien minime grandeur. A côté, un vieux hangar récemment obtenu d'un bourgeois mieux disposé

---

4. Extraits des chroniques du couvent. L'école-pensionnat de la Providence fondée en 1867 fut la première école de tout le grand Nord. Les religieuses durent faire, en charrette à bœufs, le voyage de St-Boniface au lac la Biche. Et quel voyage dans les rapides de l'Athabaska ! En lire le récit dans *Femmes Héroïques* par le R. P. Duchaussois, o.m.i., Edit. Spes, Paris, 1933, p. 75 sq.

5. « En 1858... le Père Grollier (qui se trouvait à la mission Saint-Joseph, Fort Résolution) descendit au Fort Simpson et comme résultat de ses efforts, dans l'intérêt de la vérité, il eut la consolation de voir presque tous les sauvages se ranger de son côté et profiter de ses instructions journalières, malgré l'opposition du bourgeois et de son commis. Il mit ce poste sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus. Cf : *Histoire de l'Eglise dans l'Ouest canadien,* par le R. P. Morice, o.m.i., II, p. 2.

que ses prédécesseurs, hangar qui sert à la fois d'entrepôt et d'église. Vraiment le Maître de toutes choses et son missionnaire, se contentent de bien peu, par amour pour les âmes.

Malgré tout, nous trouvons le Père Brochu tout heureux de son sort. Son ministère est de plus en plus béni de Dieu. La majorité des Esclaves qui fréquentent ce poste de traite sont maintenant catholiques. Malheureusement, ils ne sont pas encore arrivés de leurs terres de chasse.

* * *

La mission suivante, — 150 milles plus loin,— est celle du Fort Wrigley, sous le vocable du Saint Cœur de Marie. C'est bien la plus pauvre, à date, de tout mon Vicariat. Sa maison-chapelle est construite avec les arbres non équarris de la forêt voisine et son toit en écorces d'épinette recouvrant une couche de glaise étendue sur des perches. C'est le travail du bon Père Mathurin Vacher, o.m.i., premier missionnaire résident avec le Père Gouy, arrivés tous les deux en 1897. Mais le Père Gouy partit pour le Fort Norman dès le mois de juin suivant, et le Père Vacher, depuis ce temps, est resté seul. Seul lui aussi ! Mais tout près de lui, il a l'Hôte Divin du Tabernacle !

A deux heures du matin, nous prenons plaisir à le surprendre. La porte est bien verrouillée. De solides coups de poings ont réveillé le cher Père.

« Qui est là ?... » nous crie-t-il d'une voix quelque peu courroucée.

« C'est moi... Ouvrez ! »

Cette réponse ne semble pas le satisfaire. Il faut décliner mon titre et le Frère Larue s'en charge : « C'est Monseigneur ! »

La porte s'ouvre alors et nous tombons dans les bras du Père ou bien lui dans les nôtres... je me défie de ma

mémoire ! Ce dont je me souviens parfaitement, c'est que nous fûmes reçus avec la plus grande et la plus joyeuse cordialité.

Pendant une journée, nous partageons le pauvre menu du Père. Nous y ajoutons un morceau de notre lard fumé et un peu de sucre, le tout assaisonné de la plus franche gaieté.

Le Père n'a pas vu de Blancs depuis l'automne dernier !

Au Fort Norman, le Père Ducot nous a aperçus quand nous gravissions la côte qui mène chez lui. Il s'empresse au-devant de nous et, tout fier, il nous introduit dans sa belle petite église dont il vient d'achever les peintures.

A la cuisine, nous trouvons le bon Frère Jean-Marie Beaudet. Il nous préparera un excellent repas avec du hareng de la rivière d'Ours, toute proche, et des patates de son jardin.

Père et Frère mènent une vie de vrais cénobites en l'absence de leurs ouailles, les Peaux-de-Lièvre, qui ne sont point encore descendus du Grand Lac d'Ours. Comme dans une grande communauté, les exercices spirituels se font au son de la cloche. Chaque mois, à l'occasion de la retraite d'usage, le Père Ducot pousse son respect des rubriques jusqu'à revêtir surplis et étole pour donner ses avis spirituels à son unique auditeur. Le bon Frère assis devant lui, l'écoute attentivement, prenant pour lui tous les conseils donnés ! Rien d'étonnant que le Frère Jean-Marie soit devenu un des religieux les plus réguliers du Vicariat.

Jusqu'au Fort Norman, la navigation sur le Mackenzie ne présente aucune difficulté pour un voyage en canot. Mais avant d'arriver à la mission voisine, au Fort Good-Hope, nous aurons à parcourir une distance de 171 milles et à franchir le fameux rapide : « Sans sault ». Ni mon compagnon ni moi ne connaissons la rivière !

« Soyez sans inquiétude, nous dit le Père Ducot. A une soixantaine de milles, après avoir passé une maison d'Indiens, — la seule sur tout le parcours, — sur votre droite, vous n'aurez qu'à traverser de l'autre bord de la rivière et continuer en longeant le rivage le plus possible. De ce côté-là, aucun danger ! »

* * *

Partis de Norman, hier matin, nous avons « drossé » au gré du courant pendant les quelques heures de ce qui correspond à une nuit qui n'existe point aux approches du Cercle Polaire. Nous avons voulu gagner du temps tout en prenant un peu de repos.

Nous avons bien parcouru 60 milles depuis que nous avons remarqué la maison d'Indiens dont nous a parlé le Père Ducot. Jusqu'ici nous avons fidèlement suivi la rive droite, n'était-ce que pour nous tenir à l'abri d'un gros vent du nord. Ne serait-ce pas le moment de passer de l'autre bord ?... Essayons !

La rivière, à cet endroit, a bien un bon mille de large. Arrivés à environ un quart de mille de la rive, impossible d'avancer ! Nous ne nous doutions pas de la violence du vent. Force nous est donc de rebrousser chemin en évitant de nous laisser entraîner par le courant vers ce qui paraît être le rapide redouté, tellement les houles sont hautes !

Nous félicitant de l'avoir échappé belle, nous allons tenter de longer le rivage d'aussi près que possible. Au premier signe de danger, nous sauterons à terre et nous descendrons le canot à la cordelle, ou bien nous ferons portage, ou bien encore nous attendrons une accalmie pour revenir sur nos pas et traverser de l'autre bord.

A notre grande surprise, tout en admirant, au large, les vagues qui sursautent et se culbutent sauvagement, nous réussissons à tourner la pointe sans prendre une goutte d'eau et, de nouveau à l'abri du vent, nous nous retrouvons dans une eau relativement calme.

Si fatigués que nous soyons, nous décidons de continuer notre route. Vite, un morceau de viande sèche et une tasse de thé, et nous repartons.

Nous allons « à la drosse », étendus de notre mieux dans notre canot, parmi les bagages. Le Frère a attaché à l'avant de notre embarcation, un gros chaudron en fonte dont le poids, à son avis, empêchera pendant le sommeil, de dériver avec le vent...

Péniblement, je commence à m'assoupir lorsque je sens le canot s'agiter fortement et j'entends le Frère me crier :

— Le voilà, Monseigneur !...

— Quoi ?...

— Le rapide !...

Fort heureusement, malgré notre chaudron, le vent a réussi à nous pousser assez loin vers la rive opposée pour nous faire éviter, de juste, au milieu de la rivière, une chute qui n'eût pas manqué de nous être fatale.

Emportés par la force du courant, sans doute aussi protégés par nos bons anges, nous arrivons bientôt au pied du rapide. Finies les grandes émotions ! Nous en sommes quittes pour la peur !

Good-Hope n'est plus qu'à 40 milles. Nous y abordons dans la soirée. Personne dans la maison ! Nous allons à l'église faire une visite d'action de grâce au Saint Sacrement, puis nous prenons le parti de nous asseoir dans la salle commune. Nous y trouvons de bons fauteuils en bouleau avec siège en treillis de « babiche » de caribou.

Au bon Père Gabriel Houssais[6] le plaisir de nous raconter sa surprise : « Monseigneur, écrit-il, est arrivé à Good-Hope à l'insu de tout le monde. Personne à la maison. C'était un jeudi soir. J'étais dans la chapelle

6. Le Père Houssais qui célébrait en juin 1945 son jubilé d'or sacerdotal, jouit d'une tranquille retraite, à la mission Saint-Joseph du Fort Résolution.

intérieure, occupé à entendre les confessions en vue du premier vendredi du mois. Le Frère Kearney devait être au jardin, derrière le hangar.

« J'avais bien entendu quelqu'un marcher dans la salle. Le bruit de souliers « français »[7] trahissant la présence d'un étranger. Je restai tout de même au confessionnal pour entendre une nouvelle pénitente. Avouerai-je avoir été quelque peu distrait et intrigué en entendant quelques femmes, dans la salle, chuchoter à haute voix ?

Je sortis enfin de la chapelle pour voir.

« Je me trouve nez à nez avec Monseigneur qui revient de la cuisine. En fait de surprise, c'en est une bonne ! Je me rappelle encore le sourire teinté d'aimable malice du visiteur qui semblait me dire : « Ah ! je vous ai, Père Houssais ![8]

Depuis son arrivée dans le pays, le Père Houssais a été l'élève du Père Séguin jusqu'au départ de ce dernier pour la France.[9] Formé à si bonne école, il parle couramment le Peau-de-Lièvre et s'est vite gagné le cœur de ses ouailles.

Quant au Frère Kearney, doyen de nos « Apôtres inconnus », il en reste le parfait modèle de vie intérieure, de charité et d'inlassable dévouement.

Nous les verrons plus longuement au retour. Encore 214 milles et nous aurons atteint notre dernière mission, celle du Saint-Nom-de-Marie, à la Rivière Rouge Arctique.

---

7. Nom courant donné aux souliers étrangers.

8. Lettre du Père Houssais, 20 octobre 1945.

9. Arrivé dans les missions du Mackenzie dès l'année 1861, le Père Séguin fut vraiment le Père des Peaux-de-Lièvre de Good-Hope. Il fut leur sauveur et le nourricier de leurs âmes. « Il fut un saint, écrit de lui le Père Duchaussois. Il fut saint avec les sauvages, ses enfants ; avec les Oblats du Nord, ses confrères... Il ne s'est pas rencontré dans nos pays de neige, croyons-nous, un ouvrier dont la carrière fut mieux remplie et aussi ignorée que la sienne »... Il mourut en France, le 11 décembre 1902.

Grâce à un temps favorable, nous y débarquerons un jour avant l'arrivée de notre bateau : le « Saint-Alphonse ». Un jour ! c'est assez pour nous permettre de faire plus ample connaissance avec les excellents Loucheux du Père Giroux, et d'administrer le sacrement de confirmation.

Aussi, dès que le « Saint-Alphonse » a déchargé l'approvisionnement annuel, nous y prenons place, le Frère Larue et moi. Nous y embarquons notre canot. Le Père Giroux et son fidèle compagnon, le Frère Louis Beaudet, ont besoin de sortir un peu de leur solitude et ils montent avec nous.

Sur le chemin du retour, le 12 juillet vers minuit, nous avons le plaisir de surprendre à nouveau le Père Houssais et le Frère Kearney, à Good-Hope.

Le 13, toute la journée est employée avec le Père et ses Peaux-de-Lièvre. Le 14, administration du sacrement de confirmation à quelques enfants et à un certain nombre de retardataires de tout âge dont un de 60 à 65 ans ! Une dernière visite sur la tombe du saint Père Grollier et, vers le soir, départ sur le « Saint-Alphonse » toujours accompagné du Père Giroux et du Frère Louis qui se rendront jusqu'à la Providence afin d'y jouir, pendant quelques jours, de la vie de famille au sein d'une communauté nombreuse.

Au Fort Norman, nous sommes heureux de retrouver le bon Père Ducot et le Frère Jean-Marie.[10] Les Peaux-de-Lièvre sont arrivés du lac d'Ours. Le Père Ducot note dans son journal : « Aujourd'hui 17 juillet, nos Indiens ont assisté pour la première fois de leur vie, à une messe pontificale avec diacre et sous-diacre et maître de cérémonies. Après la messe, Sa Grandeur a administré le sacrement de confirmation à une trentaine d'Indiens parmi lesquels se

10. Ce Frère célébrait le 1er novembre 1945, son jubilé de diamant de profession religieuse.

trouvaient 8 ou 9 premiers communiants de 18, 40 et 45 ans ! Il était temps qu'ils fassent leur première communion. Nos chers sauvages sont si longtemps enfants... »[11]

Nous poursuivons notre voyage sans guère nous arrêter que le temps de saluer au passage, le Père Vacher au Fort Wrigley ; le Père Brochu, au Fort Simpson ; et nos deux belles communautés au Fort Providence.

Arrivés sur le Grand Lac des Esclaves, nous nous dirigeons vers le nord. Nous devons nous rendre à la mission Saint-Michel du Fort Rae où se trouve le bon Père Roure. Il y est seul prêtre depuis son arrivée dans le Nord, en 1872.[12] Longtemps, il ne vit de confrère que tous les deux ans. Ses ouailles, au nom curieux de Flancs-de-chien ou Plats-Côtés-de-Chien, sont d'excellents catholiques. Sans défection aucune, ils ont toujours résisté aux avances du ministre protestant et, par leur indifférence à son égard, ils l'ont obligé d'aller chercher fortune ailleurs.

Le Fort Rae, comme le Fond-du-Lac, est un pays de caribous. Le Frère Josso, compagnon dévoué du Père depuis 1896, s'est fait une réputation de chasseur émérite.

Tout en causant avec le Père Roure dont la prévoyance est bien connue, il me vient à l'idée de lui demander s'il ne pourrait pas disposer d'un peu de viande sèche, en faveur des enfants de l'école-pensionnat de Providence.

« Voyez plutôt... » me dit-il avec son fin sourire.

Et, tout de suite, il m'ouvre armoires et caisses. Quelle richesse : plusieurs centaines de livres de viande sèche dont certains morceaux témoignent, par leur couleur, qu'ils ne sont point de l'année !

---

11. Notes personnelles du Père Ducot. Cf. *Archives Vicariales,* Fort Smith. Dossier : *DUCOT.*

12. De 1886 à 1889, il eut toutefois pour compagnon le Père Ladet, mort à St-Albert, en Alberta.

Transport de l'approvisionnement annuel des missions sur la rivière Athabaska. « La grande cascade ».

Messe à bord d'une barge sur le Mackenzie.

Mgr Breynat et frère Bérens sur le Mackenzie le long des Montagnes Rocheuses.

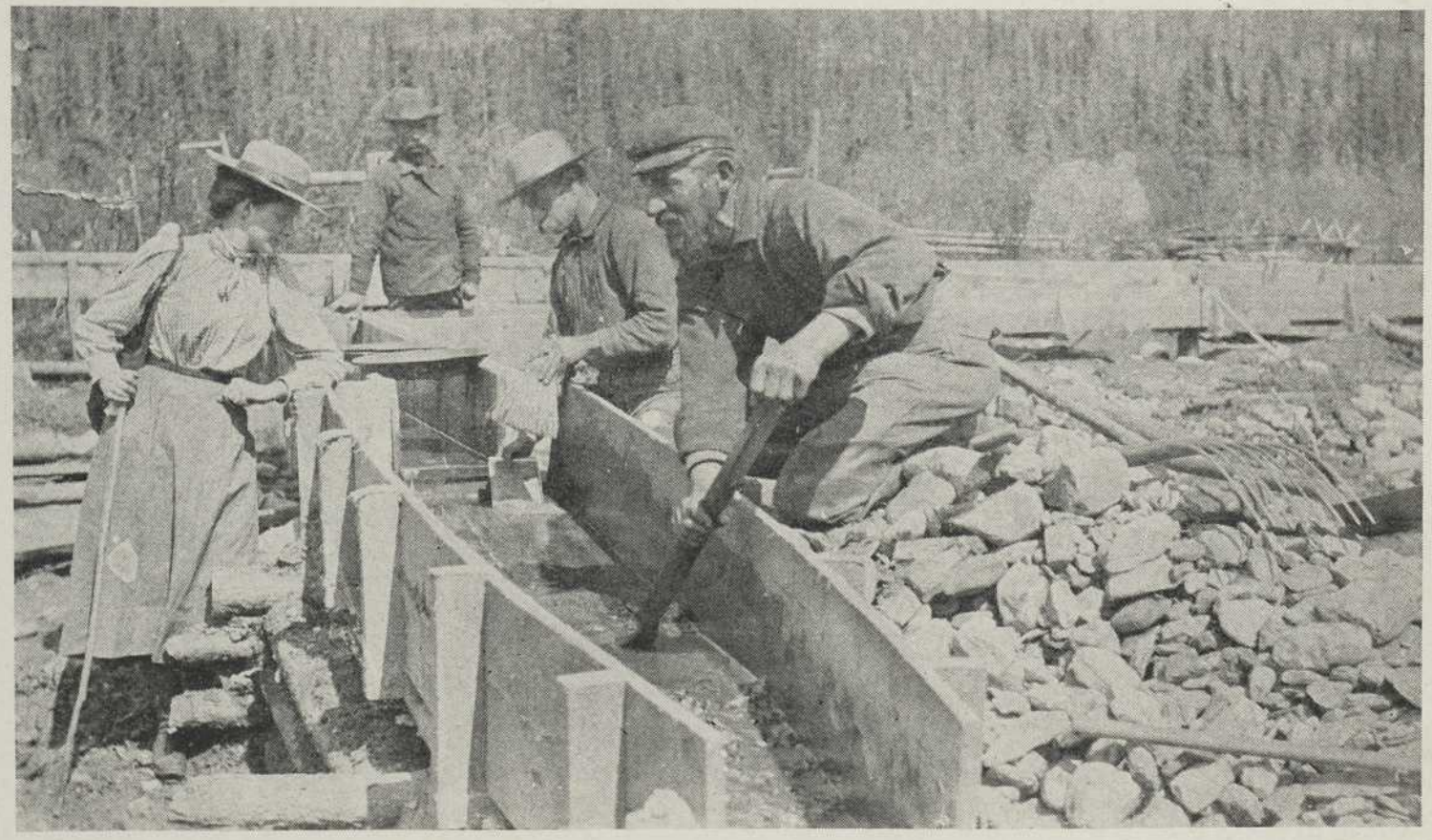

Le « lavage » de l'or dans le Klondike.

« Vous pouvez prendre ce que vous voulez... » me dit le Père.

Pendant que les Frères du bateau ficellent les ballots, je pose au Père quelques questions et tout au cours de la conversation je lui demande :

— Vous êtes-vous jamais couché sans souper ?...

— Oui ! deux fois, me répond-il sans hésiter.

— Comment cela ?...

— La première fois, parce que je n'avais rien à manger...

— Et la seconde ?...

— Parce que... j'avais oublié de souper ! Au lit depuis un certain temps, je me tournais de tous côtés sans réussir à m'endormir. Comme j'en cherchais la raison, il me vint à la pensée que je n'avais peut-être pas soupé ! En vain, essayai-je de me rappeler ce que j'avais bien pu manger... « Mieux vaut aller au plus sûr » me suis-je alors dit. Et sans plus tarder, je me levai pour me préparer une crêpe assez solide. La crêpe absorbée, je me remis au lit et je dormis jusqu'au matin...

* * *

En passant au Fort Résolution, j'avertis le Père Frapsauce qu'il devra se rendre au Fort Smith, au retour du second voyage du « Saint-Alphonse ».

A Smith, je fais part au Père Dupire de ma résolution de bâtir à Résolution où les Indiens sont plus nombreux, l'école projetée par Monseigneur Grouard. Et j'ajoute : « Vous descendrez donc sur le « Saint-Alphonse ». Vous installerez la scierie mécanique au mieux de votre jugement, dans un endroit propice. Dès l'été, il faudra faire « chantier » pour avoir des billots à scier. Dès l'automne, vous commencerez la construction d'une maison pour cinq Sœurs et une vingtaine d'enfants... »

Tout ahuri, le pauvre Père qui n'a jamais dirigé aucun

travail de ce genre, se gratte la tête, se frotte les oreilles, se caresse la barbe...

« C'est bien, Monseigneur ! me dit-il tout ému. Je ferai mon possible... »

Personnellement, je l'avoue en toute simplicité, je n'ai pas plus d'expérience que le cher Père. Mais j'ai donné des ordres... Que puis-je faire de plus ?... Il ne m'est pas venu à l'esprit que les Sœurs Grises pourraient bien ne pas être en état d'accepter cette nouvelle fondation. Je ne leur ai encore rien dit à ce sujet... Le Saint-Esprit a bien raison de nous dire : « *Stulta mundi elegit Deus...* »

* * *

Quoi qu'il en soit, je viens d'achever, comme évêque, la première visite de mes missions.

Cette prise de possession est-elle régulière et en conformité avec toutes les lois canoniques ?... Une chose est certaine, c'est que, par leur cordiale réception, leur docilité, leur esprit d'abnégation et leur dévouement, mes missionnaires m'ont pris le cœur... C'est à la vie, à la mort !

Il en sera de même au Yukon, pays de l'or !

CHAPITRE III

AU PAYS DE L'OR

Le voyage du Fort Smith à Edmonton se fit sans incident. Pas même dans les Grands Rapides que les bateaux en « tête d'esturgeon » remontèrent halés à la cordelle par les bateliers de la compagnie de la Baie d'Hudson. Vingt-cinq jours de voyage !

A Edmonton, j'ai la grande joie de revoir Monseigneur Grouard. Que de choses à lui confier ! Que de conseils à lui demander ! Tout naturellement, je me plains de la grandeur et de la complexité de la tâche qui m'a été imposée, du manque de sujets, du manque de ressources, et surtout, chez moi, du manque d'expérience.

Il m'écoute sans m'interrompre, tout en fumant sa pipe.

Quand j'ai fini de parler :

— Cher Seigneur, me dit-il, vous avez bien tort de vous en faire ainsi. N'est-ce pas pour le Bon Dieu que nous travaillons ?

— Ce n'est certainement pas pour les beaux yeux de nos Indiens...

— Eh bien ! écoutez-moi. Faisons notre possible avec les moyens à notre disposition. Si le Bon Dieu ne veut pas nous aider, *tant pis pour Lui !...*

Sous cette boutade, je le compris sans peine, se cachait une pensée profondément théologique dont le souvenir m'aidera à me maintenir dans de justes limites et calmera mes ambitions de tout entreprendre à la fois, d'obtenir

succès partout et sans délai. Dieu est, en effet, pour le moins, aussi intéressé que nous au succès de notre apostolat ! Au reste, ne nous a-t-il pas averti que dans le plan de sa Providence : « autre est celui qui sème et autre celui qui récolte » ?...

* * *

Une autre surprise, très agréable aussi, m'attendait à Edmonton. J'y trouvai un nouveau sujet pour mes missions : un bon Savoyard, le Révérend Père Alphonse Mansoz, o.m.i. arrivé de France depuis quelques jours.

Comme il se fait tard, il doit se hâter de plier bagage et de se remettre en route vers la mission du Fort Résolution. Il y apprendra la langue montagnaise et donnera un coup de main au Révérend Père Dupire. Jusqu'au Fort Smith, il voyagera sur un petit *scow* chargé d'un supplément de farine ; et, du Fort Smith, le voyage se poursuivra en canot, en compagnie d'un explorateur, M. Alfred Harrison, gentilhomme assez original qui s'en va à la recherche d'un nouveau continent, dans les parages de la mer de Beaufort... avec un beau télescope dont il me fit présent à son retour ![1]

En se présentant à son supérieur, notre aspirant missionnaire le saluera par ces mots : « Je suis heureux, mon Révérend Père, de venir vous offrir mon aide et toute ma bonne volonté. »[2]

Voilà plus de quarante ans que, sans défaillance, le cher Père tient fidèlement sa promesse, dans les divers postes où l'a appelé l'obéissance.

* * *

---

1. Il a raconté la faillite de ses recherches dans son livre : *IN SEARCH OF A POLAR CONTINENT* London, Edit. Arnold, 1908, 292 pp.

2. Note du Révérend Père Dupire, supérieur, dans le codex de la mission.

D'Edmonton à Skagway : —

Sans plus tarder, je me mets en route pour la visite du second district commis à mes soins : le district du Yukon !

C'est dans ce district que se trouve le Klondike, de renommée mondiale pour ses prodigieux gisements d'or découverts récemment. Il y a deux ans, — en 1900, — il en est sorti pour la valeur de vingt-deux millions, quatre cent cinquante-deux mille, huit cent cinquante-sept dollars !... Assez certainement pour rendre fous tous les pauvres affamés des richesses terrestres !

En un jour et demi, une belle et confortable voiture du « Canadien Pacifique » me dépose à Vancouver. Quel voyage féerique à travers les Montagnes Rocheuses, avec leurs pics de toutes formes qui surgissent à droite et à gauche de la voie ferrée, leurs sommets tout couverts de neige ! Spectacle plus grandiose encore que celui des Alpes et du Mont Blanc ! La compagnie du chemin de fer a bien compris quel grand profit elle pourrait retirer de ces paysages merveilleux. Elle a déjà construit, en des endroits stratégiques, de beaux hôtels rustiques pour attirer les touristes en quête de repos, de pêche ou de sport, parmi ces beautés sauvages de la nature.

De Vancouver à Skagway, excellent voyage ! Le voyage se fait le long des côtes montagneuses de la Colombie, puis de l'Alaska, parmi des îles qui, à part la grande ouverture entre l'Ile Vancouver et l'Ile Charlotte, se suivent sans interruption, assurant une navigation tranquille.

A loisir, le voyageur peut, là encore, admirer les monts élevés, parfois couronnés de neige, qui viennent se baigner les pieds dans la mer, relevant graduellement leur tête au loin jusque dans les nuages. Çà et là, quelques installations de pêche. De temps en temps, une école de

baleines blanches qui prennent plaisir à nous montrer leur habileté à projeter l'eau en l'air. Ici une espèce de fiord profond. Plus loin, un énorme glacier dont on se tient à distance de peur d'être surpris par le détachement subit d'un iceberg.

Mirabilia fecit Dominus !... Le Seigneur a vraiment fait des choses merveilleuses !

De Skagway à Dawson : —

Arrivé à Skagway, je suis reçu on ne peut plus cordialement et généreusement par le Révérend Père Tossi, jésuite italien, curé de l'endroit.

Le lendemain, le train de la « White Pass & Yukon Railway » m'emportait vers White-Horse. Véritable chef-d'œuvre de génie civil que cette ligne de chemin de fer taillée dans le roc sur la majeure partie des 110 milles de son parcours, parmi les montagnes de la côte du Pacifique. Les paysages les plus variés se succèdent, offrent sans cesse de nouvelles merveilles au regard du voyageur. L'œil ne se fatigue point de contempler les grandioses beautés d'une nature aussi sauvage. On se demande comment l'intelligence et la ténacité de l'homme, même activées par la soif de l'or, ont pu réussir à vaincre des obstacles apparemment insurmontables, qu'un mauvais génie semble avoir accumulés pour décourager toute entreprise de ce genre.

Quelle n'est pas ma surprise, à la station de Carcross[3], la première à l'entrée du Yukon, de voir un gendarme en grande tenue, et un docteur, venir sans respect humain, s'agenouiller devant moi et demander ma bénédiction !

Quoique au pays du « Grand Silence Blanc »[4], nous ne

3. Nom formé des premières syllabes des mots suivants : *Caribou* et *Crossing*, qui veulent dire : lieu de traverse des caribous.

4. Nom par lequel on désigne souvent les immenses solitudes enneigées de l'extrême nord canadien.

sommes plus isolés du monde ou de la civilisation comme dans le district du Mackenzie. Le télégraphe a annoncé l'arrivée du nouvel évêque : les plus hauts personnages de White-Horse, — l'inspecteur de police, M. Horrigan et le docteur Paré, — ont été délégués pour se porter à ma rencontre et me souhaiter la bienvenue. Ils ont l'air tout fiers du choix qui les a désignés. Tandis que moi, pauvre Mangeur de Caribou, je me trouve tout dépaysé et sans savoir que dire, en me voyant, en présence de nombreux passagers ébahis, l'objet d'une telle démonstration !

J'en suis profondément touché, tout comme je le serai à la réception qui m'attend à White-Horse.

Là, le bon abbé Corbeil voudrait bien me retenir. Me contentant d'une inspection sommaire, je prends le bateau le lendemain et, deux jours plus tard, je débarque à Dawson, à la grande joie du Révérend Père Emile Bunoz, de ses assistants : les Pères Lefebvre et Schultte, et de la presque totalité des catholiques venus me saluer.

* * *

Sans qu'on m'ait laissé le temps de souffler, je dois, les jours qui suivent mon arrivée, faire bonne figure à mes visiteurs, — paroissiens ou non, — redire à chacun combien je suis heureux de faire sa connaissance ; accueillir, avec un beau sourire et un merci du cœur, les compliments et les souhaits prodigués en public ou en particulier ; visiter nos bonnes Sœurs de Sainte-Anne et les féliciter de leur beau travail parmi les nombreux patients de leur hôpital ; visiter les patients eux-mêmes et les encourager ; visiter aussi notre école paroissiale, dire aux enfants ébahis devant ma grande barbe, qu'ils ont bonne mine et sont intelligents, leur raconter quelques histoires de Mangeurs de Caribou et leur distribuer quelques bonbons, etc., etc.

Quand j'ai retrouvé un peu de tranquillité, je me suis fait raconter l'histoire de la fondation de Dawson, au

sujet de laquelle, je dois l'avouer, j'étais dans une ignorance complète. Cette histoire intéressera, je n'en doute pas, le lecteur comme elle m'a intéressé moi-même. La voici :

Dès la découverte de riches placers aurifères sur la rivière Klondike, le terrain situé au nord de l'embouchure de cette rivière fut choisi pour être le centre de ravitaillement pour tout le district. Des quais furent construits, des maisons s'élevèrent. Les premières furent construites à la hâte sur le sol même. Mais, à mesure que les bâtisses prirent des dimensions exigeant un sous-sol pour installation d'un chauffage central, on eut à faire face à un problème sérieux : celui d'installer des fournaises dans la glace même, qui se trouvait à deux ou trois pieds de profondeur, sous une couche d'alluvion, recouverte elle-même de tourbe impénétrable à la chaleur du soleil. Dawson se trouve, de fait, bâti sur un immense glacier ! Il fallut s'ingénier pour réduire au minimum la fonte de la glace au moyen de bran de scie et de tout isolant qu'on pouvait trouver. Mais, avec les fournaises chauffées à rouge tout l'hiver, impossible de réaliser le succès complet espéré. Avec le dégel extérieur, une fois l'été revenu, les maisons perdant plus ou moins l'équilibre sur leur fondement, commençaient, au bout d'un certain temps, à s'incliner d'un côté ou de l'autre, d'une façon alarmante. Un cric ou un levier les remettait d'aplomb. Il suffisait, dans la suite, de recommencer chaque fois que le besoin s'en faisait sentir !

Le Révérend Père Judge, s.j., missionnaire en Alaska, fut le premier à visiter les nouveaux camps miniers. Il ne tarda pas à élever une petite église avec les arbres mêmes de la forêt, amenés par les mineurs.

Bientôt les Sœurs de Sainte-Anne, grâce à la générosité de la population, construisirent un hôpital.

Monseigneur Grouard, de qui relevait le district, avait

donné tout pouvoir au missionnaire au cœur d'or et d'un dévouement à toute épreuve qu'était le Père Judge. Dès le 11 avril 1888,[5] sur l'ordre de Monseigneur Grouard, le Père Camille Lefebvre, o.m.i., quitta ses Loucheux et ses Esquimaux du Mackenzie et se mit en route vers Dawson. Le Frère Louis Baudet, avec ses chiens, transporta les bagages et les provisions du Père jusqu'à Lapierre House. Le Père Lefebvre resta plusieurs semaines à ce poste avec M. Matheson et son fils, d'Edmonton, qui lui aidèrent à construire une petite barge sur laquelle ils partirent ensemble.

A Rampart House, ils sauvèrent la vie à deux mineurs, M. Sutherland et Fred Robertson. Arrivés au Fort Yukon, ils durent attendre dix jours avant d'avoir un bateau à vapeur pour remonter le fleuve Yukon jusqu'à Dawson.

Le 11 juin, à 11 hrs 30 du soir, le Père Lefebvre arrivait à destination et y rencontrait le Père William Judge, s.j., dont l'église avait été brûlée la semaine précédente. Le lendemain matin, tous les deux célébraient leur messe dans une tente, sur l'autel portatif du nouvel arrivé.[6]

Bientôt le Père Gendreau, o.m.i., généreusement prêté par Monseigneur Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface, vint prendre charge du district. Puis arrive le Père Desmarais, de Grouard, amenant avec lui le Frère Augustin Dumas, excellent charpentier, pour aider aux constructions.[7]

Monsieur l'abbé Corbeil fut prêté par Monseigneur Duhamel, archevêque d'Ottawa. Il s'occupa des Cana-

5. Codex de la Rivière Rouge Arctique où se trouvait le Père Lefebvre.

6. Note communiquée par lettre de S. E. Mgr Jean Louis Coudert, o.m.i., Vicaire Apostolique de White-Horse, 16 novembre 1945.

7. Le Père Desmarais et le Frère Dumas furent rappelés pendant les démarches entreprises pour obtenir du Saint-Siège la division du Vicariat d'Athabaska-Mackenzie.

diens français établis sur le Dominion Creek, en attendant d'aller prendre charge de l'église de White-Horse, bâtie par le Révérend Père Lefebvre.

En 1900, Monseigneur Grouard n'hésita pas à franchir lui-même les Montagnes Rocheuses pour faire la visite du district du Yukon. C'est à la suite de cette visite qu'il demanda au Saint-Siège la division de son Vicariat, dont le « Petit Priant neuf » des Mangeurs de Caribou devait être la première victime.

Ici finit l'histoire qui me fut racontée à Dawson par nos premiers missionnaires. Qu'il me soit permis d'ajouter que ce n'est point là toute l'histoire de l'évangélisation du Yukon. Plusieurs essais avaient été faits antérieurement pour apporter les lumières de l'Evangile aux habitants de cette contrée. Il est bon d'en donner connaissance au public, en faisant appel aux archives du Vicariat du Mackenzie. L'histoire vaut d'être racontée.

En ce temps-là, bien peu de Blancs se trouvaient dans le pays. Il ne s'agissait alors pratiquement que de l'évangélisation des Indiens et des Esquimaux.

La plupart des Indiens du Yukon, sinon tous, appartiennent à la grande famille des Dénés : Loucheux, Peaux-de-Lièvre, etc., et parlent des dialectes plus ou moins connexes.

Le premier prêtre catholique à pénétrer dans le Yukon fut incontestablement le Révérend Père Séguin, o.m.i., en 1862. Parti le samedi saint de Good-Hope, il s'arrêta un certain temps chez les Loucheux du Fort MacPherson et arriva le 11 juin, à Lapierre House, premier poste de traite au delà des Rocheuses. Il avait fait le voyage en compagnie du ministre protestant Kirby. A Lapierre House, il posa les fondements d'une mission qu'il confia à saint Barnabé. A ce propos, Monseigneur Taché dans ses *Vingt années de MISSIONS dans le Nord-Ouest de l'Amérique* écrit : « Le compagnon de saint Paul (saint

Barnabé), qui certainement n'avait jamais voyagé avec un ministre de l'Eglise d'Angleterre, fut tout surpris de se trouver, cette fois, face à face avec un de ces messieurs qui accompagnait le Père Séguin ; aussi il lui laissa faire un peu des siennes pour voir comment il allait en besogne. Si le Révérend souffrit de la non-protection des Saints, il est rumeur qu'il ne les imita pas, et qu'à la maison de la Montagne (Lapierre House) il fit des choses toutes différentes de ce que les Actes des Apôtres rapportent des premiers prédicateurs de l'Evangile... »[8]

Le 2 août, le Père Séguin rentrait à Good-Hope.

Le 3 septembre, sur l'ordre reçu par courrier, de Monseigneur Grandin, il se remet en route, cette fois, pour le Fort Yukon. Il y arrive le 23 septembre. « Nous avons mis quatre jours, écrit-il, pour traverser les Montagnes, marchant toute la journée dans l'eau, la glace et la neige jusqu'à mi-jambes... Celui qui portait ma couverte a eu la bonté de me faire coucher à la belle étoile. Heureusement que le Bon Dieu a remplacé ma couverte par une bonne couche de neige. Vous pouvez penser si j'ai passé une bonne nuit !... Nous avons eu une poudrerie épouvantable pendant deux jours... »[9]

Le 30 septembre, il commençait son journal à l'adresse de Monseigneur Taché, le datant de la *mission Saint-Jean-l'Evangéliste* qu'il venait de fonder. Il raconte comment, alors que le ministre protestant logeait chez les bourgeois et mangeait à sa table, il se voyait relégué parmi les engagés indigènes. Il devait manger avec eux, bûcher le bois. Lorsque les hommes partaient à la chasse, force

---

8. *Vingt années de MISSIONS dans le Nord-Ouest de l'Amérique* par Monseigneur Alexandre Taché, évêque de St-Boniface, Montréal, Edit. Sénécal, 1869, p. 170-171.

9. Lettre datée de la mission Saint-Jean, Yukon, le 20 octobre 1862 et adressée vraisemblablement aux deux Pères de la mission de la Nativité. Il y donne un compte rendu de son voyage et du début de son séjour en Alaska. *ARCHIVES VICARIALES,* Fort Smith, N.W.T., Dossier : *SEGUIN.*

lui était de rester avec les femmes et les enfants, exposé à toutes les railleries.[10]

Bref, il fut vraiment traité « à la cosaque » et passa là, en territoire russe, un bien triste hiver. Dans de telles conditions, il lui était évidemment impossible d'exercer aucun ministère. Aussi le 3 juin 1863 quittait-il le Fort Yukon. Il arrivait à Good-Hope le 14 juillet, sur la barge de M. MacFerlane, agent très sympathique de la Compagnie de la Baie d'Hudson.[11]

En 1870, nouvelle et vaine tentative d'évangélisation par le Père Petitot.

En 1872, à la suite d'une invitation pressante adressée à Monseigneur Faraud par un Canadien français, du nom de Mercier, agent de l' « Alaska Commercial Company, » Monseigneur Isidore Clut se rendit au Yukon, avec le Père Lecorre, encore prêtre séculier, comme compagnon.

Voyage extrêmement pénible dans le portage qui traverse les Montagnes Rocheuses. Sur la rivière Porc-Epic, le canot en peau d'orignal qu'ils avaient porté jusque-là, fut mis à l'eau. Mais le vent du nord soufflant sans répit, en quelques jours « le canot fut coulé dans la débandade des glaces ». Heureusement, une bonne famille loucheuse, prenant en pitié les deux missionnaires, leur offrit des provisions, un traîneau et un chien.

Pendant sept jours, Monseigneur Clut, la hache à la main, fraya le passage à l'attelage. Le Père Lecorre suivait péniblement, épuisé par la maladie. Le 11 octobre, ils arrivèrent chez Monsieur *Moïse* Mercier qui, en bon catholique, fier d'avoir des prêtres auprès de lui, leur

---

10. Archives de l'archevêché de Saint-Boniface, No 1388, pour copie originale.

11. Monseigneur TACHE, dans ses *Vingt années...* écrit : « Le Père repassa les montagnes, revit Peel's River, et, le 14 juillet, il avait le bonheur d'embrasser ses frères de Good-Hope, après onze mois d'un isolement d'autant plus cruel que l'échec avait été plus complet... » p. 186-187.

offrit généreusement de passer l'hiver sous son toit.[12]

Au point de vue du ministère parmi les Indiens, faillite complète, tellement ces derniers avaient été fanatisés. Aussi à la débâcle de 1873, nos deux missionnaires décidèrent-ils de faire un voyage d'exploration en quête d'opportunités de fonder quelques missions dans un avenir plus ou moins prochain. Ils rencontrèrent en chemin des Indiens qui avaient vu autrefois des popes russes et qui se montrèrent très sympathiques. Nos missionnaires descendirent le Yukon jusqu'au Fort Saint-Michel sur l'Océan Pacifique. Monseigneur Clut y laissa le Père Lecorre pour s'occuper des Indiens et, le 7 juillet, il partait pour revenir au Fort Yukon et de là traverser les Rocheuses.

De retour à la mission de la Providence puis, de là, à la mission de la Nativité, le courrier lui apporta le même jour, — 11 mars 1874, — deux lettres qui lui firent rappeler le Père Lecorre immédiatement.

La première lettre, de Monseigneur Faraud, datée de Lyon, 13 octobre 1873, l'avertissait que, des doutes ayant surgi au sujet de sa juridiction en Alaska, il en avait écrit à Rome pour savoir à quoi s'en tenir. Il avait bien demandé une réponse immédiate mais, comme la réponse n'arrivait pas, mieux valait abandonner l'Alaska jusqu'à plus ample information.

La deuxième lettre, datée de New-Westminster, le 12 novembre 1873, lui était adressée par Monseigneur D'Herbomez, o.m.i. Elle lui donnait communication d'un document de 1868, signé par le Cardinal Barnabo, préfet

---

12. Ce Monsieur Mercier dont il est ici question avait un de ses frères alors en charge du poste de Nuklukayet. C'est ce dernier, Monsieur François Mercier qui fit venir les missionnaires en Alaska. Monseigneur Clut écrivait, en effet, le 24 juin 1873 à Monseigneur Taché : « Nous arrivâmes à Nuklukayet le 20 de mai. Nous nous attendions à y rencontrer M. François Mercier, *celui qui nous a fait introduire dans le pays...* »

de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Ce dernier, avec l'approbation du Pape, attribuait définitivement l'Alaska à l'évêque de l'Ile Vancouver, Son Excellence Monseigneur Demers.[13]

Chose curieuse autant qu'intéressante, sans consultation préalable, les deux lettres suggéraient que l'évangélisation de l'Alaska soit confiée aux Révérends Pères Jésuites. Ce qui fut fait plus tard.[14]

Monseigneur Clut fut blâmé pour avoir entrepris ce voyage. Dans une lettre datée du 10 juin 1873, Monseigneur Faraud lui-même exprimait son regret à ce sujet.[15] Le cher évêque oubliait qu'il avait lui-même outrepassé ses pouvoirs en ordonnant le voyage[16] au Fort Yukon qui se trouvait en Alaska, tout comme le saint

---

13. L'évêché de l'Ile Vancouver d'alors est l'évêché de *Victoria* d'aujourd'hui. Voici le texte du document en question : « J'ai reçu, en son temps, votre honorable lettre datée de l'Ile et Fort Saint-Michel ; avant d'y répondre, j'ai cru devoir attendre le retour de Mgr Seghers, *nouvel Evêque de l'Ile Vancouver,* qui lui aussi s'était rendu sur le territoire d'Alaska où son prédécesseur Mgr Demers exerçait la juridiction... Je lui ai écrit dès son arrivée. Voici ce que Sa grandeur m'a répondu :

« ...immédiatement après l'achat de l'Alaska par le gouvernement américain, le Cardinal Barnabo écrivit en date du *30 avril 1868,* à feu Mgr Demers : « *...quamvis autem inspectis limitibus Diocæsis tuæ in ipsa illius erectione designatis, manifestum sit jurisdictionem A. T. (?) extendi et ad illam septemtrionalem plagam... a SS. DD. N. plenam facultatem Tibi obtinere curavi ut Eccl. jurisdictionem in omnes Catholicos memorati territorii exercere valeas.* »

14. Dans la même lettre Monseigneur D'Herbomez écrivait : « Je crois que Rome connaissant l'importance de ce territoire, ne tardera pas de l'ériger en Vicariat Apostolique. L'Evêque de l'Ile Vancouver avec ses cinq prêtres ne peut pas même pourvoir à tous les besoins de son pauvre petit diocèse. Les Oblats qui sont déjà chargés d'une grande partie du Nord de l'Amérique anglaise peuvent-ils penser à s'étendre davantage ?... Chacun est libre de former son opinion là-dessus, sans oublier le vieux proverbe : « qui trop embrasse, mal étreint » ... Ne vous semble-t-il pas, cher Seigneur, que les *RR. PP. Jésuites,* vu le nombre disponible de sujets qu'ils ont actuellement, sont plus à même que tout autre de mettre toute chose sur un bon pied dans le vaste territoire d'Alaska et de travailler plus efficacement à la plus grande gloire de Dieu, au salut des âmes... »

15. Lettre de Mgr Faraud à Mgr Clut, le 13 octobre 1873.

16. Lettre datée de N.-D. des Victoires (Lac la Biche), 10 janvier 1872.

Monseigneur Seghers qui trouvait que « les Oblats s'occupaient de choses qui ne les regardaient pas », outrepassera ses pouvoirs, en septembre 1886, quand il laissera les Pères Tossi et Robaut, pour y fonder une mission, à l'embouchure de la Stewart.[17] Ce poste se trouvant en territoire canadien, relevait, en effet, de la juridiction de Monseigneur Faraud !

Il n'est point permis de mettre en doute la sincérité des bonnes intentions des deux évêques. Mais, dans ces temps éloignés, les communications par la poste ou autrement étaient si compliquées et si rares ! Par ailleurs, la géographie de ces pays était loin d'être précise, par suite de l'ambiguïté des termes mêmes du Traité de 1825 entre la Russie et la Grande-Bretagne. Aucun arpentage n'avait encore fixé sur le terrain, la location du 141ème méridien ouest, qui déterminait les limites entre le Yukon et l'Alaska.

* * *

Actuellement, aucun doute n'est permis. Par la volonté du Saint-Siège, le Yukon se trouve confié au zèle des missionnaires oblats, sous la juridiction du Vicaire Apostolique du Mackenzie, oblat comme eux.

Par la même volonté du Saint-Siège, et, malgré mon inexpérience, devenu Vicaire Apostolique du Mackenzie, mon devoir est de prendre connaissance de mon nouveau champ d'apostolat.

Déjà j'ai eu le temps, depuis mon arrivée, de faire connaissance et de m'entretenir dans l'intimité avec chacun de mes missionnaires. Je les ai trouvés, animés d'un véritable esprit apostolique et pleins de bonne volonté ainsi que de dévouement. Sous l'habile et sage direction du Révérend Père Bunoz, mon vicaire général, ils feront

17. *THE APOSTLE OF ALASKA.* Life of the Most Rev. Charles John Seghers. — A translation of Maurice De Baets : *Vie de Monseigneur Seghers* by SISTER MARY MILDRED, New Jer. 1943, p. 234.

face aux besoins de leurs ouailles et feront honneur à l'Eglise !

Ils ont élevé, en bois ou en simple coton épais, les chapelles nécessaires pour l'exercice de leur ministère dans les principaux centres miniers. Grâce à un don princier de vingt-cinq mille dollars ($25,000.00) reçus d'un bon catholique, Alexandre MacDonald, connu sous le nom de « Roi du Klondike »,[18] l'église Sainte-Marie de Dawson a été reconstruite. L'hôpital Sainte-Anne donne pleine satisfaction et nos religieuses y font beaucoup de bien tandis que, sous la direction de Sœur Mary-Edith, l'école paroissiale remporte de grands succès.

Toutes ces constatations sont des plus encourageantes. Il ne me reste qu'à visiter les camps miniers. Ces camps ne sont pas encore très nombreux. Sur la rivière Klondike et ses affluents s'échelonnent les camps suivants : Bonanza, Eldorado, Hunker, Last Chance, Haut Dominion, Bas Dominion, Gold Bottom.

A chaque camp, je consacre un dimanche. Nous y restons deux ou trois jours, nous efforçant de voir tous les gens de l'endroit. Comme ils sont heureux de recevoir leur « Bishop » ! L'Eglise se remplit, le sermon est écouté attentivement, la quête est généreuse, quelques-uns communient. A la sortie, poignées de mains cordiales et conversations prolongées.

Il me faudra évidemment visiter les *claims* (con-

---

18. A son sujet, j'ai trouvé dans les mémoires d'un vieux pionnier connu sous le nom de « Klondike Mike », les détails suivants :

« En 1898, le grand Alex. MacDonald, le Roi du Klondike, arriva en ville, marchant en avant de quinze mules, chacune portant 20,000 dollars sur son bât. »

Cf. *KLONDIKE MIKE* by Merrill Denison, The World Publishing Co. Edit. Cleveland, New York, 1944, p. 201.

« Au printemps de 1899, M. MacDonald descendit de sa mine avec huit mules chargées d'or. La charge moyenne d'une mule était de 200 livres. Ce n'était là que la première livraison de l'année. D'autres devaient suivre... » Lettre de M. John Cormack, — ami et avocat de M. MacDonald, — le 7 nov. 1945, adressée à l'auteur.

cessions). Nous y serons reçus avec la plus simple et la plus franche hospitalité. Il me fait grand plaisir de constater comment partout le missionnaire est populaire parmi ses ouailles. Même s'il possède une résidence, il va le plus souvent prendre son repas, dans une maison ou dans une autre, avec les employés de la mine. Il évite ainsi de faire sa cuisine et c'est une économie ! Mais ce qui le pousse à agir de la sorte, c'est le désir de multiplier les occasions qu'offrent ces agapes familières, où chacun parle librement, de placer un bon mot, de dissiper des préjugés, de faire du bien.

Caractères et manières sont souvent rudes chez ces mineurs. Mais que de cœur chez tous ! Beaucoup sont partis jeunes de la maison paternelle, à l'aventure, travaillant dans les chantiers, dans les mines. Les occasions de voir le prêtre s'espaçant de plus en plus, ils ont perdu l'habitude contractée au foyer familial de pratiquer leur religion. Privés du secours des sacrements, il y a eu un peu, beaucoup même souvent, de laisser-aller, au milieu des mauvais exemples de toutes sortes.

Quand ils ont retrouvé le prêtre, un prêtre vivant au milieu d'eux, la foi qui sommeillait se réveilla bien vite... Un beau jour, la grâce les a touchés au plus intime du cœur. Par un aveu sincère, ils se sont débarrassés des scories accumulées depuis des années. De nouveau, ils se nourrissent du Pain de vie, du Pain des forts. Comme ils sont heureux de chanter, de nouveau, à l'église ! En particulier, ces nombreux Canadiens français groupés sur le Dominion ! Plus d'un a versé des larmes en entendant, après bien des années, les vieux cantiques de « chez nous ».

Tel, le gros Mallet, récemment décédé. Il me raconta sa première visite à l'église de Dawson : « Quand j'entendis chanter : « Minuit, chrétiens ! », je me suis senti tout bouleversé. Sans réfléchir, je me suis levé et, me

tournant vers la tribune où les Sœurs chantaient, je restai ainsi à les contempler !... »

Le brave homme avait des larmes dans les yeux !

* * *

J'ai eu, durant la visite des camps miniers, l'occasion de me faire expliquer comment se récolte l'or au Klondike. Un de mes amis voulut bien m'en laisser le récit par écrit. Ce récit m'a bien intéressé. Il me paraît bon de le mettre sous les yeux du lecteur. Le système employé pour extraire l'or des profondeurs de la terre est si peu connu du public !

« Pour travailler une concession (claim), il faut :

1° — Creuser un puits d'extraction.

2° — Ouvrir des tunnels ou des salles à sa base, en pleine traînée aurifère.

3° — Remonter à la surface, le gravier aurifère qu'on y trouve et le jeter dans l'eau.

4° — Laver l'or qu'il contient, le sécher, le souffler et... le vendre !

1° — *Creuser le puits :* —

Il aura 6 pieds par 9 pieds d'ouverture. Nous le boiserons l'été et nous le laisserons tel que percé, en hiver. Le dessus se compose de tourbe ou d'humus qui s'enlève au pic. Le gel commence en été à deux tiers de pied de profondeur et finit... nous ne savons pas encore où !...

A 3 pieds du sol, parfois à 6 pieds en profondeur, en général on « frappe » le gravier qui ne contient pas encore d'or en quantité appréciable, mais qu'il faut dégeler soit avec un feu de bois ou des pierres chauffées à blanc, ou mieux avec des « pointes » c'est-à-dire des tuyaux-lances de 4½ à 5 pieds, terminés en pointe, par où on injecte toute la vapeur nécessaire pour réveiller ce sol ingrat.

Trois cordes et demie de bois dégèlent environ 12 pieds de gravier que deux hommes peuvent hisser au dehors en dix heures (sans machines).

Nous voilà descendus à 18 pieds de profondeur, sur un ancien lit de roches sous-jacentes ou de sédiments tellement compacts que l'or n'a pu s'y insinuer. Au-dessus, se profile le tourniquet à bras ou à vapeur, par où monteront et descendront les baquets que nous allons remplir de gravier, après que...

2° — *nous aurons ouvert nos tunnels latéraux d'exploitation.* Ici, le gel profond du sol, parmi tant d'inconvénients coûteux, nous offre enfin un avantage : celui de nous dispenser du boisage, qui ruine tant de mines. On peut ainsi excaver des sables souterrains mesurant jusqu'à 450 pieds carrés, sans piliers de support.

D'autre part, en été, la voûte se délite morceau par morceau, se mélange à la couche aurifère qui dépasse rarement 5 à 6 pieds d'épaisseur, et complique tellement l'exploitation que, sur deux baquets tirés au dehors, il n'y en a qu'un qui contienne une quantité normale d'or.

3° — *Tous les baquets sont basculés,* en hiver, sur une pyramide de graviers aurifères qui regèle, en attendant le dégel du printemps et les lavages, en été. Ces lavages se font dans une grande auge de « débourbage » où passe un jet de 2120 litres d'eau à la minute.

Botté de caoutchouc jusqu'aux hanches, un mineur brandit une fourche avec laquelle il triture, tourne et retourne les galets, jette au dehors les plus gros, une fois bien nettoyés du sédiment aurifère qui y adhère, et laisse filer dans les dalles de queue : longues auges ouvertes à chaque bout et inclinées.

Le fond de ces dalles par où se précipite le torrent boueux est armé d'arêtes longitudinales, quelquefois transversales, en bois, au long desquelles et sous lesquelles

l'or (densité) se précipite presque immédiatement pour y attendre...

4° — *le nettoyage final.* Il consiste à arrêter l'eau, enlever et secouer les arêtes ; laisser couler un faible jet qui permet, à l'aide de deux balais et de mille et une manipulations savantes, d'expulser les derniers cailloux, la terre et une partie du sable noir (oxyde de fer) que son poids respectable (densité : 5.10) retient à côté de Sa Majesté...

Et le voilà enfin, lui, le beau Veau d'or ! Voilà le tout petit amas qui reste de la gigantesque pyramide ! Telles nos bonnes œuvres, une fois débarbouillées de leurs scories humaines !

Séchons notre or, soufflons le sable gris, ôtons le sable noir avec l'aimant et... portons-le à la Banque ! Un commis l'examinera d'un œil retors : « Votre or paraît assez pauvre (mêlé d'argent), je vous donne quinze dollars cinquante l'once... etc. »[19]

* * *

Le 14 décembre, j'administrai le sacrement de confirmation à Dawson.

Noël y fut célébré solennellement !

Dès le lendemain, je prends place sur le traîneau qui emporte le premier courrier postal vers le terminus du chemin de fer, à White-Horse. Les quatre chevaux vont d'un bon train sous le fouet du conducteur. Pas d'abri pour les passagers : une bonne robe de buffalo maintiendra la chaleur dans les jambes. Le buste est enveloppé dans un capot de fourrure. De grosses mitaines fourrées protègent les mains. Un bonnet à poils cache les oreilles. Mais la figure ? et le pauvre nez, en avant, suivant l'usage ?... Figure et nez doivent affronter un froid qui varie entre 30 et 40 degrés, froid rendu plus

19. Ce récit est dû à Monsieur Auzias Turenne.

cinglant par le déplacement d'air causé par la vitesse des chevaux, parfois aussi par un petit vent qui change de direction à chaque détour de chemin ! Vraiment c'est à faire regretter la traîne à chiens et les campements au grand air, devant un bon feu, dans la forêt !

Tout au cours du voyage, ordinairement aussitôt après le dîner, je prends les devants, en attendant que le traîneau me rejoigne. Le soir, une heure de marche encore avant le souper au *stopping place*[20] : bon exercice qui dégourdit les jambes et aiguise l'appétit !

Un jour, je rejoins un bon vieux Canadien halant un petit traîneau qui porte ses couvertures, sa hache, un pic et quelques provisions. Originaire de Québec, voilà plus de quarante ans qu'il fait le métier de prospecteur et de mineur ! Il est allé en Californie, en Alaska. Plusieurs fois, il a « frappé » de l'or... Il a été riche... Maintenant... toute sa richesse est sur sa traîne ! Mais il a entendu parler d'une bonne place et... il s'y rend ! Cette fois, il songera à ses vieux jours !

— Quel âge avez-vous ?... lui demandai-je.

— 70 ans, mon Père ! me répond-il, me prenant pour un simple missionnaire.

— Hâtez-vous, mon cher ami, car je crois qu'il est bien temps, de fait, de vous y mettre, si vous voulez ramasser quelque argent pour vos vieux jours !...

Et le bon vieux alors de rire de bon cœur !

Ils sont tous les mêmes, ces vieux mineurs : optimistes jusqu'au bout ! Monsieur Milton Martin qui me souhaita la bienvenue[21] au nom de l'élément français de Dawson, en 1902, actuellement administrateur civil du

---

20. Lieu d'arrêt pour les repas et le coucher.

21. Curieuse coïncidence : Monsieur Martin me lut l'adresse de bienvenue à Dawson alors que celle qui devait devenir son épouse, la fille de Monsieur Beck, juge en chef de l'Alberta, m'avait lu l'adresse de bienvenue au couvent des Fidèles Compagnes de Jésus, à Edmonton.

Yukon, m'écrivait tout dernièrement, au retour d'un récent voyage à Dawson même :

« Oui, toujours les mêmes, ces pionniers du Klondike ! J'ai rencontré de vieux amis... Plusieurs ont vécu des jours dans l'abondance... Aujourd'hui, ils vivent dépourvus... Dawson ressuscitera ! En attendant, ils continuent, depuis 40 ans, de payer leurs taxes sur de vieilles maisons branlantes... Les beaux jours reviendront ! »

Un des plus anciens lui disait : « Si j'avais creusé deux pieds de plus, j'aurais trouvé le *bedrock* et... de l'or ! »

Il regrettait que sa santé ne lui permît pas d'aller reprendre son travail.

CHAPITRE IV

VOYAGE À ROME

Le bateau que j'ai pris à Skagway me dépose à Seattle[1], à 10 heures du soir. Mon intention est de repartir le lendemain matin, par le premier train, vers les huit heures. Je me suis fait conduire au premier hôtel venu, heureux d'y apprendre que l'hôpital des Sœurs de la Providence se trouve à quelques pas seulement.

Dès 5 heures et demie, le lendemain matin, je sonne à la porte de l'hôpital. La Sœur qui m'ouvre, ne peut cacher sa surprise de se voir, à une heure si matinale, en face d'un étranger à longue barbe, avec un pardessus en fourrure et bonnet de poil... alors que, dans le jardin, se trouvent encore des rosiers et des fleurs !...

Quand elle m'entend exprimer le désir de célébrer la sainte messe :

« Attendez un peu, me dit-elle effarée. Je vais chercher ma supérieure ! »

Et elle me laisse là à la porte !

La supérieure arrive, sans trop tarder. Je me présente à titre de missionnaire oblat venant de Dawson et me rendant dans l'est du Canada. Comme je lui demande si elle me permettrait de célébrer ma messe tout de suite, ajoutant que je désire prendre le train de 8 heures pour Vancouver.

« Mais oui ! *mon Père* de reprendre la supérieure. Les Oblats sont chez eux ici. »

---

1. Seattle est un port de mer, sur la côte de l'Océan Pacifique.

Et elle me raconte comment le Père Gendreau leur a récemment envoyé une belle statue de la bonne sainte Anne, en reconnaissance des soins reçus pendant une maladie. Elle m'offre même de célébrer la messe de communauté, mais, dans la crainte de manquer mon train, je préférais célébrer privément.

Comme j'entre dans la sacristie, y entre aussi un prêtre français qui revient de l'autel. Après s'être présenté, il me demande mon nom :

« Breynat... » sans plus est ma réponse !

Tout de suite, avec une grande amabilité, tout en me demandant des nouvelles du Yukon, il s'empresse à me procurer une soutane.

Au moment où je vais quitter la sacristie, voilà que l'aumônier arrive. Mon ami de tout à l'heure m'ayant présenté, l'aumônier insiste pour que je célèbre la messe de communauté.

« J'ai une auto, m'assure-t-il. Je verrai à ce que vous ne manquiez pas votre train. » En entrant au chœur, j'ai pris mon anneau pastoral. L'abbé, en *clergyman,* est venu s'agenouiller sur un prie-Dieu, du côté de l'Evangile. Après le Kyrie, m'entendant dire *Pax vobis* au lieu de *Dominus vobiscum* comme disent les simples prêtres, il se lève comme mû par un ressort, va revêtir soutane et surplis, puis revient au chœur m'assister.

Les Sœurs, toutes dévotes et modestes qu'elles soient, n'ont pas manqué de remarquer le fait. Aussi à la communion, pas une d'elles n'oublie de baiser mon anneau.

Après la messe, à peine sorti du sanctuaire pour entrer à la sacristie : « Farceur ! s'exclame mon compagnon, pourquoi ne me l'avez-vous pas dit que vous êtes évêque ?... »

« Farceur vous-même ! répliquai-je en souriant, pourquoi ne me l'avez-vous pas demandé ?... »

Suivent les excuses de Monsieur l'Aumônier, de la

Révérende Sœur Supérieure toute rouge de confusion !

L'incident me vaut un bon déjeuner avec billet payé jusqu'à Vancouver et fauteuil spécial dans le wagon-parloir !

Riant dans ma barbe, je me surprends à souhaiter que pareil incident se renouvelle souvent !...

* * *

Dans la lettre qui m'annonçait ma nomination comme Vicaire Apostolique du Mackenzie, Monseigneur Langevin ajoutait : « Il y a aussi la question du Yukon qu'il s'agirait d'ériger en simple Préfecture Apostolique... »[2]

« Pourquoi, lui avais-je répondu, cette érection n'a-t-elle pas été faite en même temps que celle du Vicariat du Mackenzie ?... »

En effet, donner mon consentement sans connaître la situation du district, il me semblait que ma conscience ne me permettait pas de prendre une telle responsabilité.

« S'il y a urgence, avais-je ajouté, que l'on fasse cette nouvelle division tout de suite, sans exiger mon consentement et je m'en réjouirai. Sinon qu'on attende que j'aie fait la visite du Yukon : je pourrai alors parler en connaissance de cause... »

Cette visite, je viens de l'achever. Sur place, j'ai étudié à fond la question, sondant le terrain auprès des personnes d'expérience, sages et désintéressées. Ma conviction est qu'une erreur avait été faite en unissant ce district à celui du Mackenzie, séparé qu'il en est par les Montagnes Rocheuses. Le voyage d'un district à l'autre oblige, en effet, à traverser le Vicariat d'Athabaska et trois diocèses, plus 800 milles en bateau sur le Pacifique ! Il y a aussi, il est vrai, le chemin du portage de Mac-Pherson par la rivière au Rat. Monseigneur Grouard l'a

2. Lettre datée de Saint-Boniface, Manitoba, le 31 août 1901.

suivi une fois. Je doute fort qu'il l'eût entrepris une seconde !

Dès que j'eus connaissance du projet de la division de l'Athabaska-Mackenzie et de la réunion des deux districts du Mackenzie et du Yukon, je m'étais permis de faire remarquer à Monseigneur Grouard, qui venait de recommander le projet à Rome, l'inconvénient de cette réunion des deux districts.

« Nos missions du Mackenzie sont si pauvres, me répliqua-t-il. Les mines du Klondike nous fourniront des ressources abondantes. »

Ce cher Seigneur avait visité le Yukon en 1900, année record. Cette année-là, la récolte de l'or avait dépassé vingt millions de dollars, de quoi soulever tous les enthousiasmes ![3]

Malheureusement pour les chercheurs d'or, aucun quartz aurifère n'a encore été découvert au Yukon, découverte qui aurait plus ou moins stabilisé l'industrie minière et assurerait quelque peu l'avenir du district. Malgré une prospection fiévreuse on n'a trouvé encore que de simples dépôts de poudre et de pépites d'or dans le lit de quelques rivières. Ces dépôts seront vite épuisés. Et alors ?...

La récolte de cette année, — 1902, — accuse un fléchissement plus accentué que celui de l'année précédente. On chuchote, il est vrai, qu'un nouveau gisement aurifère a été récemment découvert et les découragés du Klondike tournent déjà les yeux de ce côté-là. Mais la découverte s'est faite à 600 milles plus loin, dans le territoire de l'Alaska, dans un endroit nommé Panorama...

---

3. « C'est je crois, cette année-là, que mérita d'être appelé « le Roi du Klondike », Alexandre MacDonald qui descendit de son *claim* avec trois mules chargées d'or. L'année précédente, il avait refusé un million de dollars pour sa propriété... »

(Lettre du Révérend Père Gottfrey Eichelsbacher, o.m.i., 18 octobre 1945, à l'auteur.)

Les revenus de l'église se ressentent assez fortement de ce fléchissement dans la récolte de l'or. Le Père Bunoz, curé de Dawson, m'a montré son avoir en banque : juste assez pour couvrir les frais de construction d'une petite chapelle ou deux en faveur des pauvres mineurs. Personnellement, j'ai reçu assez largement pour couvrir mes frais de déplacement ainsi que ceux d'un voyage à Rome que j'entreprends incessamment. Mais c'est tout !

Les missions du Mackenzie ne peuvent donc pas trop fonder d'espérance de secours à provenance du Klondike !

Vraiment, l'avenir du Yukon est encore trop incertain pour autoriser son érection en Vicariat distinct, ou même en simple Préfecture Apostolique.

Sur le train qui m'emporte vers l'est du Canada, je puis réfléchir à loisir, sondant devant Dieu le pour et le contre. A mon arrivée à Saint-Boniface, je donne à Monseigneur Langevin tous les renseignements ci-dessus, et nous tombons d'accord sur la décision à prendre : il est plus sage de renvoyer à plus tard l'exécution du projet !

* * *

A Ottawa, arrêt dans le but de voir Sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre du Canada, et attirer son attention sur le fait que la contribution mensuelle d'un dollar pour chacun de nos 40 enfants de la Providence, est loin de suffire à couvrir les frais de nourriture, habillement, logement, etc.

Monseigneur Grouard m'avait dit que, dans une entrevue avec ce ministre, il avait été reçu très aimablement et qu'il en avait emporté de belles promesses.

« Allez le voir ! m'avait-il recommandé. Vous en obtiendrez certainement quelque chose... »

Tout comme Monseigneur Grouard, je suis très bien reçu. Le Premier Ministre m'écoute avec beaucoup d'intérêt, voire même de sympathie manifeste. De ma visite, moi aussi j'emporte... de belles promesses !

C'est ma première expérience avec les politiciens ! Il me faudra attendre le 30 janvier 1907, avant de pouvoir annoncer à nos Sœurs de la Providence, le succès de mes démarches.

Désormais, le Département des Affaires Indiennes nous accordera une subvention de soixante-douze dollars par an, par enfant, mais pour 25 enfants seulement alors qu'à cette date, nous en aurons près de cinquante. Et encore, ce sera une *faveur !* On ne manquera pas de me faire remarquer que « le Mackenzie étant un pays de mission, (a missionary field), c'est à l'Eglise de s'en occuper. »

Nouvel arrêt à Montréal.

* * *

La supérieure générale des Sœurs Grises, la Très Honorée Mère Hamel, interrogée, sur ma demande, par le Révérend Père Husson, o.m.i., au sujet de notre projet de fondation d'une école-pensionnat au Fort Résolution, avait bien voulu m'écrire en date du 17 novembre 1902 : « Je suis heureuse de pouvoir vous informer que nous acceptons votre mission du lac des Esclaves. »

Il s'agit maintenant à préciser les conditions du contrat et de voir à assurer le départ des religieuses dès mon retour de Rome.

Les termes du contrat sont vite arrêtés. Fidèle à la tradition établie par Mère Deschamps, la supérieure générale actuelle me dit : « C'est de tout cœur que je vous donne mes filles. Je vous les donne à la seule condition que vos missionnaires leur procurent les secours spirituels et qu'ils leur facilitent l'accomplissement de leurs saintes Règles. Nous savons bien que les Pères chargés de cette mission ne laisseront pas souffrir nos Sœurs : nous ne demandons que le vêtement et la nourriture... »

A New-York, je prends le premier paquebot en partance pour l'Europe. C'est le « Vaterland » qui me débarquera à Anvers.

En plein Gulf Stream, nous sommes surpris par une espèce de cyclone qui nous ballotte tant et plus, si bien qu'au dîner, je suis seul avec le capitaine. Bien pauvre dîner que celui-là : le cuisinier, en le préparant, devait, certes, avoir lui aussi le mal de mer !

Arrivé à Anvers, le 11 février, je me dirige immédiatement sur Liége. Pères et Frères scolastiques me font une réception enthousiaste, d'autant plus enthousiaste que je suis le premier prêtre et aussi le premier évêque sorti du scolasticat des Oblats en cette ville.

Je me laisse donc fêter et complimenter. En retour, il me faut parler des missions. Et ce sont surtout mes chers Mangeurs de Caribou qui viennent sur le tapis. Je crois bien que, ce jour-là, si la distance l'eut permis, toute cette jeunesse serait partie à la chasse aux caribous... et surtout à la chasse des âmes de là-bas !

A Paris, j'ai le plaisir, non sans un mélange de profonde tristesse, de voir notre bon Père Augier, supérieur général. Toute la Maison Générale est sens dessus dessous, par suite des lois laïques. On tâche de sauver tout ce qui peut être sauvé... en attendant l'expulsion ![4]

Tout naturellement, j'expose les besoins urgents que nous avons de renfort. Le Très Révérend Père m'écoute avec grande sympathie. Il ne me ménage pas ses encouragements. Finalement, il me promet deux sujets.

Puis, je visite quelques parents, amis et bienfaiteurs. Mon frère Joseph, — curé de Serves, — seul survivant de ma famille, a droit à tout le temps dont je puis disposer :

---

4. C'est le 24 mars 1903 que la Chambre des députés votaient le Décret d'expulsion. Ce décret fut mis aussitôt en vigueur. Le 27 mars, nos Pères étaient expulsés du sanctuaire du Sacré-Cœur de Montmartre dont ils avaient été jusque-là les gardiens officiels. Le mercredi, 1er juin, c'était au tour de nos Pères de la Maison Générale.

il me conduit à Saint-Vallier, sur la tombe de notre papa, de notre maman et de notre petite sœur Marie, tous trois appelés à Dieu, un an à peine après mon départ pour les missions du Mackenzie.

A Valence, j'ai le plaisir de rencontrer mon ancien directeur, le bon Chanoine Bouloumoy, devenu curé de la Cathédrale. Qu'il nous est doux de revivre ensemble toute l'histoire de ma vocation.

Il me faut aussi visiter le Grand Séminaire de Romans expulsé à Saint-Paul-Trois-Châteaux ; aussi le Petit Séminaire où j'ai fait mes premières études. Partout, anciens professeurs et anciens condisciples rivalisent d'empressement et de générosité à me recevoir et à me donner l'hospitalité. Partout aussi, il me faut parler, parler de mes Mangeurs de Caribou. Le sujet m'est bien familier : « la bouche parle de l'abondance du cœur ! »

Mais le but premier de mon voyage est Rome. J'éprouve tellement le besoin d'une bénédiction spéciale du Souverain Pontife, aussi de direction du Saint-Siège pour m'éviter de faire trop de sottises dans l'accomplissement de ma charge pastorale.

Léon XIII, vu l'état de sa santé, ne donne plus d'audience. J'insiste auprès du majordome, en lui disant que mes Sauvages ne comprendraient pas que, parti de l'Océan Arctique pour voir le Pape, je n'aie pas pu avoir audience du « Grand Chef de la prière ». Quelques instants me suffiront et je promets de ne pas le fatiguer.

Le majordome se laisse toucher et je puis m'agenouiller aux pieds de Léon XIII, alors que plusieurs cardinaux se préparaient à entrer, apparemment pour quelque délibération importante.

Comme tous ceux qui eurent le privilège d'approcher le Saint-Père, je fus frappé de sa belle figure ascétique, presque transparente. Il m'accueillit avec une grande et toute paternelle bonté. Il me combla de bénédictions

pour mes missionnaires, leurs parents, amis et bienfaiteurs ainsi que pour leurs ouailles, sans oublier mon humble personne. C'est tout ce que je désirais.

Léon XIII mourut quelques mois plus tard, le 20 juillet 1903.

Je ne me doutais guère alors que je vivrais assez longtemps pour voir successivement quatre autres papes : Pie X, Benoît XV, Pie XI et Sa Sainteté le pape Pie XII, glorieusement régnant. Voir cinq papes dans sa vie : pareil privilège est certes assez rare !

Après avoir eu audience de Léon XIII, il me restait à m'entretenir avec le Cardinal Préfet de la Propagande, le supérieur immédiat de tous les missionnaires. C'était le Cardinal Simeoni. Il me reçut avec une extrême bienveillance, m'écouta avec beaucoup d'intérêt, me donna toutes les directives dont j'avais besoin. Il comprit tout de suite que, dans ces contrées si lointaines et d'un accès si difficile, missionnaires et Vicaire Apostolique devaient avoir les pouvoirs les plus étendus.

Je me rappelle lui avoir soumis trois cas de conscience, en matière de droit canonique. Chaque fois, levant les bras, il me répondit : « *Eh ! Eh ! Ad impossibile, nemo tenetur...* » (A l'impossible, personne n'est tenu !)

« Merci, Eminence, lui dis-je alors. Je connais le principe : je l'appliquerai quand l'occasion se présentera ! »

* * *

Le retour de France au Canada s'effectua sur le « Lorraine », avec deux jeunes recrues : les Pères Louis Duport et Nicolas Laperrière, le premier Ardéchois, le second Savoyard ; l'un et l'autre bien munis des qualités caractéristiques de leur terroir respectif.

« Vous avez là deux excellents sujets... » m'avait dit notre Très Révérend Père Général. Jamais ils ne démentiront les espérances mises en eux !

Les expulsions des religieux de France battaient leur plein. Le « Lorraine » quitta le Havre, le 18 avril. A bord se trouvaient une soixantaine de religieux ou religieuses : dominicains, franciscains et autres, se dirigeant vers des rives plus hospitalières.

Leur tenue et leur conduite faisaient un étrange contraste avec la tenue et la conduite de la plupart des membres d'une Commission envoyée par le gouvernement français pour le représenter aux jeux olympiques à Los Angeles ou à la Nouvelle-Orléans. La Commission était sous la présidence d'un Monsieur Michel, si je me souviens bien, lequel s'était distingué dans la liquidation des biens des Chartreux.

La présence de soixante religieux et religieuses s'exilant pour aller faire bénéficier de leur dévouement une contrée étrangère, gênait visiblement ces représentants du gouvernement qui nous chassaient. Nous n'eûmes pas à nous plaindre, cependant, de leur conduite qui resta correcte pendant toute la traversée.

La veille de l'arrivée à New-York, il y eut, comme de coutume, un grand banquet avec champagne. Il devait aussi y avoir grand bal. Dans ce but, les dames avaient revêtu leurs grandes toilettes de circonstance. Religieux et religieuses s'étaient entendus pour quitter la salle à manger avant le champagne : ils n'avaient point le cœur à la joie !

Etant montés tous ensemble sur la galerie qui dominait la salle à manger, ils se réunirent auprès du piano mis à la disposition du public. Puis, de leurs plus belles voix, — 60 voix à l'unisson, — ils entonnèrent le fameux cantique composé par Gounod pour la cérémonie du départ des missionnaires :

Partez, hérauts de la Bonne Nouvelle...

. . . . . .

Partez, amis, adieu pour cette vie ;

Portez au loin le nom de notre Dieu ;
Nous nous retrouverons un jour, dans la patrie,
Adieu, frères, adieu !

C'était la France catholique qui se faisait entendre en un chant de foi et d'adieu !

Un grand silence se fit parmi les convives... Il n'y eut pas de bal, ce soir-là ! Les dames allèrent échanger leurs toilettes pour de plus réservées... Un membre de la Commission vint, plus tard, frapper à la porte de ma cabine. Sans dire un mot, — son visage exprimait une émotion profonde, — il me remit un billet de mille francs.

* * *

Notre arrêt à Montréal fut court. Juste le temps, pour mes compagnons, de voir la ville et d'aller visiter notre noviciat à Lachine.[5]

Pendant ce temps-là, je faisais mes derniers arrangements avec la supérieure générale des Révérendes Sœurs Grises, la bonne Mère Hamel. Les Sœurs destinées à la fondation de l'école-pensionnat projetée au Fort Résolution étaient prêtes. Elles me furent présentées sur-le-champ : Sœur Boisvert, supérieure ; Sœur MacQuillan, maîtresse de classe ; Sœur Généreux, hospitalière ; Sœur Ernestine, cuisinière ; Sœur Honorine, factotum.

Le rendez-vous fut fixé pour le 9 mai à Athabaska-Landing. Notre approvisionnement annuel y sera rendu à cette date et, d'après contrat, bateaux et bateliers seront prêts !

* * *

Le voyage de Montréal à Edmonton se fit sur le « Canadien Pacifique », seule voie qui assurait alors le service.

Rien de bien extraordinaire à signaler sinon la petite aventure suivante qui nous amusa beaucoup :

---

5. Aujourd'hui : Ville Lasalle, devenue un arrondissement de Lachine. Le noviciat a été transféré à Richelieu, P. Qué. et la maison a été aménagée pour y donner des retraites spécialement aux ouvriers.

Nous nous étions ménagé un arrêt à Ottawa afin que je présente mes devoirs à Son Excellence le Délégué Apostolique, Monseigneur Falconio, et permette à mes deux jeunes compagnons de visiter notre scolasticat et autres belles œuvres que dirigent les missionnaires Oblats de Marie Immaculée, dans la capitale du Canada.

Le Révérend Père Jodoin, provincial, voulut non seulement nous conduire au train mais encore nous accompagner jusqu'à la station suivante. Là il débarqua et le train se remit en marche.

Notre bréviaire achevé, je vais faire connaissance avec un prêtre, missionnaire sans doute, à longue et belle barbe, étendu sur un banc tout près de nous.

Je me présente comme missionnaire du Mackenzie...

— Oh ! je connais bien votre évêque, Monseigneur Grandin...

— Pardon, Monseigneur Grandin est mort depuis l'an dernier, le 3 juin...

— C'est vrai ! Je voulais dire Monseigneur Pascal...

— Pardon ! Monseigneur Pascal est évêque de Prince-Albert...

— Oh ! comme je suis sot, je veux dire Monseigneur Grouard !

— Pardon encore ! Monseigneur Grouard a eu son Vicariat divisé en 1901. Il a gardé le Vicariat d'Athabaska mais non celui du Mackenzie...

— ! ! !... Mais quel est donc le nom de votre évêque ?

— Monseigneur Breynat...

— Ah !...

La mention de la division du Vicariat d'Athabaska-Mackenzie lui rappelle le but de la visite qu'il vient de faire à Ottawa. Il y a vu Son Excellence le Délégué Apostolique et l'archevêque d'Ottawa. Il s'agit d'ériger un nouveau diocèse : celui du Sault-Ste-Marie. Un prêtre franco-canadien doit être nommé...

Quand il a fini de me donner les statistiques et les raisons qui militent en faveur de son candidat que la discrétion l'empêche de faire connaître:

— A propos, me dit-il, comme je montais sur ce train, un prêtre en sortait en disant : « Bon voyage, Monseigneur ! » Y aurait-il un évêque parmi vous ?...

— Oui, il y en a un...

— Auriez-vous la bonté de me présenter à lui : j'aimerais bien faire sa connaissance.

— Rien de plus facile. Vous le connaissez déjà ! C'est moi-même !...

— ! ! !...

Jusque-là mon interlocuteur était resté les pieds étendus sur la banquette, pendant que je m'étais assis sur le bras de celle-ci.

« Oh ! excusez-moi... » me dit-il tout confus.

Je l'excusai tout naturellement avec un sourire où devait percer, sans aucun doute, un peu d'aimable malice.

* * *

Nouvel arrêt à Saint-Boniface pour présenter mes hommages à mon métropolitain, Monseigneur Langevin, puis nous arrivons à Edmonton, à temps pour nous rendre à Athabaska-Landing à la date fixée pour le départ de nos bateaux, c'est-à-dire le 9 mai.

Voilà juste un an que je suis en route !

En chiffres approximatifs, voici la distance parcourue :

Edmonton à la Rivière Rouge Arctique.	1,900 milles
Retour par le Fort Ræ	2,000
Edmonton à Vancouver	770
Vancouver à Skagway	800
Skagway à White-Horse	100
White-Horse à Dawson	400
Retour de Dawson à Vancouver par Seattle	1,500

Vancouver à New-York	3,470
New-York à Anvers (Belgique)	3,378
Paris à Edmonton	5,950
TOTAL :	20,268 milles

A ce chiffre, il faudrait ajouter la distance représentant la visite des camps miniers du Klondike et mes déplacements pendant mon séjour en Europe !

Ma conscience est tranquille : j'ai suffisamment, pour cette première année de mon épiscopat, mis en pratique ma devise : *Peregrinari pro Christo... :* Voyager pour le Christ !

Puissent mes courses avoir contribué à Lui gagner quelques nouveaux clients de son Amour trop peu connu !

CHAPITRE V

HISTOIRE DE NOTRE PREMIÈRE FONDATION : ÉCOLE-PENSIONNAT AU FORT RÉSOLUTION

Malgré nos jours de vingt-quatre heures, l'été est court dans le Nord. Je veux dire l'époque propice à la navigation. Sur les rivières, la débâcle n'a guère lieu avant le milieu ou la fin de mai. La glace encombre alors les lacs, parfois jusqu'aux premiers jours de juillet. Fin septembre et octobre, la navigation devient dangereuse à cause des vents du nord qui fréquemment soufflent pendant toute une semaine, parfois même deux, et sans répit. L'eau des lacs est agitée jusque dans ses profondeurs, elle refroidit plus vite que de coutume et se congèle, bloquant bateaux et voyageurs qui s'y sont fait prendre.

Athabaska-Landing se trouvant plus dans le sud, la rivière du même nom, gonflée des eaux provenant de la fonte des neiges dans les montagnes, se débarrasse de sa carapace de glace vers la fin d'avril. Etant donné qu'on peut toujours escompter quelque retard dans les portages, la navigation est ordinairement assez sûre, dès les premiers jours de mai, pour risquer de se mettre en route vers le nord.

Tel que convenu, dès le 9 mai, bateaux et bateliers sont prêts. Nous pouvons donc partir sans retard.

Notre caravane est assez considérable : les deux jeunes Pères venus de France avec moi et six religieuses, Sœurs Grises. Sœur Sainte-Angèle qui vient d'être nommée supérieure du couvent des Saints-Anges, au Fort Chipewyan. Compagne de Sœur Boisvert, supérieure de la nouvelle

école à fonder au Fort Résolution, elle pourra, avec cette dernière, prendre soin des quatre autres Sœurs qui viennent de quitter le noviciat et qui vont être les co-fondatrices de notre école-pensionnat. Ces chères Sœurs sont à bonne école, avec de la bonne volonté plein le cœur. Aussi avec quelle franche gaieté font-elles face aux maints imprévus de leur nouvelle vie, dans le bateau, dans les rapides, dans les portages, dans les campements, au milieu des maringouins toujours si empressés à soulager de quelques gouttes de sang les nouveaux arrivants, dont la peau n'a pas encore été aguerrie par la chaleur et le froid.

Mes deux jeunes missionnaires, les Pères Laperrière et Duport, sont aussi pleins d'entrain, toujours prêts à rendre service sur le bateau, et au campement pour la construction d'abri, le montage des tentes, voire même à la cuisine ! A l'occasion, ils n'hésiteront pas devant une petite espièglerie, — oh, combien aimable ! — pour maintenir, dans la caravane, la gaieté si chère aux vieux voyageurs du nord. A les voir on dirait des anciens !

Par ailleurs, aucune aventure extraordinaire durant ce voyage de sept à huit cents milles. Mais à notre arrivée en face du Fort Résolution, le 16 juin 1903, quelle n'est pas notre surprise en apercevant, du bateau, une charpente nue, sans toit, là où nous croyions devoir trouver un couvent tout prêt à recevoir les fondatrices de l'école ! La surprise n'est pas moins grande, sur le rivage, à la vue des Sœurs.

Avant même les saluts d'usage : « Nous ne les attendions pas du tout... » de s'exclamer le pauvre Père Dupire tout décontenancé, se frottant alternativement les oreilles et la barbe, tournant sur place comme pour trouver sur qui rejeter la responsabilité du malentendu ou de la méprise.

En le quittant, l'été dernier, je l'avais prévenu que, si je parvenais à m'assurer le concours des religieuses pour le

printemps suivant, je lui écrirais de presser la construction. Aussitôt après mon entente définitive avec Mère Hamel, lors de mon passage à Montréal, en janvier, j'avais bien écrit, sans tarder, au Père de se tenir prêt.

« Mais je n'ai pas reçu votre lettre... » de me dire le Père tout ému.

La lettre arriva bien, mais... un mois après nous !

Ainsi en était-il des communications dans notre cher Nord, dans ce temps-là ! Et dire qu'on en éprouve encore parfois la nostalgie !

Heureusement que, malgré plus d'un contretemps et en dépit d'une pénurie de main-d'œuvre et de provisions, le cher Père a réussi à faire installer la scierie mécanique arrivée l'été dernier, et à préparer une petite provision de planches. Mais à quel prix ! Le travail n'avait pu être entrepris qu'au retour du « Saint-Alphonse » de son voyage d'approvisionnement annuel de nos missions jusqu'à la Rivière Rouge Arctique. On approchait alors de la fin d'août. Et les premières glaces apparaissent entre le 15 et le 25 octobre. Or il fallait, pour l'installation de la scierie, aller faire chantier sur la rivière des Esclaves, à une distance de 25 à 30 milles ; amener les billots à pied d'œuvre, en radeau ; les tirer de l'eau à bras, car aucun animal de trait ne se trouvait dans les environs.

On comprend la note plaintive consignée par le Père Dupire dans son journal, comme s'il appréhendait d'être réprimandé de n'avoir pas conduit les travaux assez rondement : « Il n'est pas si facile, écrit-il, de se tenir tout le jour dans l'eau glacée et remplacer les bêtes de somme, pour haler des pièces de bois d'un poids à faire reculer les meilleurs bœufs, comme ont dû le faire ceux qui ont travaillé à la fondation du « moulin ».[1]

---

1. Expression employée pour désigner la scierie mécanique. Cf : *Codex Historicus* de la mission Saint-Joseph, à partir du mois d'août 1902.

Fort heureusement aussi, malgré le désappointement également consigné dans le codex de n'avoir pas reçu par le courrier de mars « des instructions précises de Monseigneur Breynat », le Père Dupire avait fait faire, en hiver, un second chantier de 500 billots. Le Père Gouy, de la mission Sainte-Anne (rivière au Foin) et le Frère O'Connell, de la Providence, étaient venus prêter main-forte.

Mais dès la fin du chantier, aux deux directeurs des travaux, les Frères O'Connell et Beckschæfer, ce dernier mieux connu sous le simple nom de Frère William, incombait le devoir de faire toilette à la coque et aux machines du « Saint-Alphonse », puis de mettre ce dernier à l'eau aussitôt après la débâcle des glaces ; enfin, d'aller au-devant de Monseigneur et de sa troupe au Fort Smith, pour en ramener, en même temps, un premier chargement à destination des missions les plus éloignées.

Le programme fut fidèlement suivi. Voilà comme quoi j'arrivai au Fort Résolution le 15 juin. Et l'on comprend la grande surprise du Père Dupire, de son compagnon le Frère Larue et des Indiens eux-mêmes de me voir avec une brigade inattendue de fondatrices pour l'école projetée. Surprise qui avait pour contre-partie notre propre surprise à nous, — évêque et religieuses, — de nous trouver en face d'une squelette de maison, sans toit, au lieu d'un couvent prêt à recevoir nos Sœurs Grises !

Laissons à l'une d'elles, Sœur A. MacQuillan, future maîtresse de classe, le soin de nous faire part de ses impressions. Elle nous raconte les *imprévus* de la fondation.

« Nous fûmes obligées de chercher refuge chez les Pères, dans le grenier de leur cabane, bâtie en troncs d'arbre. Ce grenier dont la hauteur ne dépassait guère plus de six pieds au centre et quatre pieds sur les côtés, avait, pendant des années, servi de dépôt pour viande sèche, poisson sec, harnais à chiens, etc... C'était surtout

l'heureuse et joyeuse demeure des souris qui parurent enragées de notre arrivée...

« Ce ne fut que vers la mi-juillet, au retour du « Saint-Alphonse » apportant du Fort des Liards, une cargaison de bardeaux[2] pour le toit, que Frères et engagés purent reprendre le travail de construction de notre future maison.

« Toit, planchers, portes et fenêtres étaient à peine posés qu'il nous fallut songer à nous y installer. Nous avions reçu six enfants dont les parents, après avoir touché leur annuité du traité, s'en étaient retournés dans les bois pour y passer l'hiver.

« Les garçons occupèrent le premier étage qui touchait au second par une échelle. Au second furent installées nos fillettes. L'endroit était spacieux : 24 pieds par 30 ! Avec des couvertures, nous fîmes une cloison : ce qui nous dota d'un dortoir et d'une salle de communauté pour les Sœurs.

« Nous nous trouvions dans un véritable atelier. Etabli et outils des Frères avaient leur place dans l'appartement des fillettes. Les tas de copeaux nous fournirent d'amples matériaux pour nous fabriquer d'excellents matelas pour la nuit. Nous n'avions qu'à y étendre nos couvertures, quitte à les replier, le matin, afin de faire place aux filles pour leurs amusements... »

Qu'il me soit permis d'interrompre le récit de Sœur MacQuillan pour mentionner un petit incident dont la couleur locale a son charme.

Le premier et invariable article au programme, dans l'éducation du Nord, c'est le lavage complet des enfants. Ils arrivent déguenillés, crasseux, chassieux, grouillants de vermine, les pauvres petits. Une heure après, vous les prendriez pour des petits Blancs, beaux à croquer. Mais

2. Ces bardeaux avaient été fendus et amenuisés à la main par les deux Pères et le Frère de cette mission.

encore faut-il les blanchir : tâche peu commode, vu leur épouvante devant ce premier bain de leur vie !

Donc, cet après-midi du 24 juillet, Sœur Honorine venait de passer à l'eau l'un des garçons reçus la veille. L'ayant déposé délicatement dans un tas de copeaux, le temps d'aller prendre, derrière la couverture voisine, petite chemise et petit pantalon frais, c'en fut assez ! Elle trouva les copeaux frémissant ! La sauvageon, épris de la forêt, s'était enfui. Par bonheur, un Frère l'avait aperçu au passage : il le ramenait déjà ![3]

« A la fin d'août, poursuit Sœur MacQuillan, nous avions 25 enfants : 13 filles et 12 garçons... La maison manquant de place pour une cuisine, un appentis de 12 pieds par 15 et à une distance de 4 pieds de l'école, fut construit pour cet usage. Une partie de cet appentis séparé par un morceau d'indienne, servit de réfectoire aux Révérends Pères et Frères.

« Au mois de septembre, eut lieu l'ouverture de la classe. Ce fut tout un événement pour nos vingt-cinq figures bronzées qui, pour la première fois, assistaient à pareil événement. Ce n'était pas tâche facile de les tenir en ordre. Bien vite, cependant, chacun et chacune commença à prendre intérêt au travail.

« La salle des garçons servait pour les classes et les récréations. Le soir venu, chacun étendait sa couverture sur le plancher, pour un repos bien mérité. De temps en temps, un vent du nord-ouest accompagné d'une forte pluie, emportait le « bousillage » des pièces de la maison et laissait l'école ouverte au quatre vents du ciel. Le matin, il nous fallait jeter dehors toute cette boue, à la grande joie des enfants qui, maintenant, pouvaient regarder à travers les fentes et se trouvaient ainsi mieux

---

3. Cet épisode a été raconté par le Révérend Père Duchaussois, o.m.i. *Femmes héroïques*, — Les Sœurs Grises canadiennes aux glaces polaires. Edit. Spes, Paris-Lyon, 1933, p. 140-141.

chez eux. Comme, faute de planches, il n'y avait pas de plafond au second étage, les Frères avaient étendu de vieilles tentes sur les poutres afin de conserver la chaleur dans nos appartements... »[4]

* * *

Après une absence de six mois, commandée par l'intérêt général de nos missions, je revenais à notre mission Saint-Joseph du Fort Résolution. Combien j'étais heureux de constater la somme du travail accompli par nos bons Frères !

Avoir, en si peu de temps, malgré la pénurie de personnel et d'outils, réussi à loger nos chères Sœurs Grises et leurs 25 enfants, cela tenait du prodige : prodige d'ingéniosité, de ténacité et de dévouement. Sans doute, la maison n'avait rien de nos palais scolaires modernes. Mais dans ces temps primitifs, — le qualificatif est on ne peut plus juste, — on se contentait de si peu ! Tout le monde rayonnait la joie de faire du bien. Nos petits sauvageons avaient une excellente mine dans leur costume bien propret. Les parents en étaient émerveillés et ne tarissaient pas d'exprimer leur satisfaction.

L'espoir de voir le « Grand Priant » à Noël, avait amené nombreux nos Montagnais et nos Couteaux-Jaunes. La belle grande église, construite quelques années plus tôt par le Frère Ancel, avec des planches fournies par la scierie de Monseigneur Grouard à la mission de la Nativité, se fût trouvée trop petite, n'eut été l'absence des bancs et l'habitude des Indiens de s'agenouiller et de s'asseoir sur le plancher, hommes d'un côté, femmes de l'autre, pouvant supporter d'être serrés ainsi, plus ou moins comme des sardines, pendant deux heures de suite !

Il y eut messe pontificale, autant que le permettaient

4. Notes manuscrites de Sœur Alice MacQuillan, s.g.m., conservées aux *ARCHIVES VICARIALES,* Fort Smith, N. W. T. L'original est en anglais.

les vêtements liturgiques et le personnel. Le « Grand Priant » avait mitre en tête et crosse en main, pendant le sermon en langue montagnaise : c'était le principal. Nos Indiens n'ont pas de peine à reconnaître que ce sont là les insignes de l'autorité.

Un jour, Monseigneur Grouard arrivant dans un camp de Cris, le chef le salua en lui disant : « Tu arrives juste à point. Mon garçon ne veut pas m'écouter. Tu vas lui parler comme tu parles à l'église, quand tu as ton chapeau fendu sur la tête et ton bâton à la main ! »

Les chants furent magnifiquement enlevés. Les enfants y apportaient leur cordiale contribution et la belle voix claire du Père Dupire dominait toutes les autres. Bref ! splendide fête pour le nord ! Tous les cœurs étaient à la joie. Cependant un point noir au tableau et qui était de taille !

Les caribous s'étant tenus au loin, le hangar de la mission était presque vide. La cuisinière, pauvre Sœur Ernestine, était dans les transes. « Nous n'avons plus de lard, me dit-elle. Plus de graisse[5], plus de café, plus de... etc., etc... » De la pêche d'automne, il ne restait plus que 400 poissons à la pente devant le bon appétit de 25 enfants, 5 Sœurs, tout le personnel de la mission et... des chiens ! Toujours ces malheureux chiens !

La responsabilité d'une situation vraiment critique retombait, en majeure partie, sur mon inexpérience. En commandant les provisions nécessaires pour l'année, je

---

5. Un jour, le bon Père Dupire avait apporté à la cuisinière une meule de graisse d'ours et de caribou, — plat réputé délicieux dans les pays du Nord ! Cette riche acquisition était supposée nous fournir un peu d'extra durant les fêtes. La cuisinière ne se doutant pas des vilains tours que jouent parfois nos fameux chiens, mit cette richesse dans une caisse, à côté de la porte, la recouvrant soigneusement avec une planche et une roche. Hélas ! le lendemain matin, la meule de graisse avait disparu ! Vraie calamité pour nous ! Aussi ne restait-il que très peu de graisse de lard ; pas de lait, pas de café, deux morceaux de sucre pour les dimanches et les jours de fête !

m'étais fié à la liste des provisions demandées pour la mission et l'école de la Providence. Ce qui était suffisant là-bas, où il y avait 40 enfants, devait l'être ici où nous n'en avions que 25 ! Je m'étais donc contenté d'ajouter la valeur de quelques dizaines de dollars, en prévision du travail de chantier et de sciage.

Oui ! Mais j'aurais dû prendre en considération que la mission de la Providence possède une grande ferme avec bêtes à cornes, ferme fournissant de l'orge en abondance, pour la soupe et le café, ainsi que des centaines de sacs de patates. Et la pêche assurait une moyenne de 20,000 poissons à l'automne, sans compter une bonne provision de poissons secs en été.

Tandis qu'au Fort Résolution, la mission ne possède qu'un tout petit jardin suffisant à peine pour quatre ou cinq personnes. Pas d'orge, pas de bêtes à cornes, par conséquent pas de lait, pas de beurre... et pêche très aléatoire, du moins près de la mission. Par ailleurs, les travaux de construction n'avaient pas permis de lui consacrer un temps suffisant. En un mot, c'était la famine à brève échéance !

« Je vous le disais bien, me fit remarquer le Père Dupire, se grattant l'oreille suivant son habitude. Résolution n'est pas un endroit favorable pour l'établissement d'un pensionnat... »

* * *

A la messe du jour, je montai en chaire.

A nos ouailles, j'exposai la situation en toute simplicité et franchise. « Vous étiez heureux, ajoutai-je, de voir arriver les Sœurs pour prendre soin de vos enfants et de vos malades. Vous n'allez pas les laisser souffrir de la faim. Que tous les hommes valides partent immédiatement à la chasse et qu'ils abattent tout le gibier, gros et petit, qui se présentera. Pendant ce temps, avec nos enfants, nous allons prier saint Joseph... »

Avant la fin du mois, nous avions onze bons gros orignaux dans notre hangar : c'était l'avenir assuré. Vive saint Joseph ! Vivent aussi nos braves gens !

* * *

Reprenons le journal de Sœur MacQuillan.

« La pêche de l'automne 1904 échoua complètement. Mais ce n'est pas en vain que nous mettions notre confiance dans la Providence. Envoyé du Fort Smith par Monseigneur, le Père Frapsauce fut notre pourvoyeur. Chaque matin, après son déjeuner, prenant dans sa poche un morceau de pain, de viande sèche ou de poisson, il partait le fusil à la main, le havresac sur l'épaule. Il allait à la chasse aux lièvres qui abondaient fort heureusement. Ces lièvres, cuits avec un peu de farine, furent notre nourriture quotidienne pendant la plus grande partie de l'hiver et, chose extraordinaire à noter, tous les enfants jouirent d'une parfaite santé...

« En 1905, notre petite famille atteignit le nombre de 35 : ce qui, faute d'espace, nous mit dans l'embarras pour coucher toutes nos filles. Nous fûmes réduites à étendre les couvertures sur la table, sous l'escalier, et même sur les étagères d'une armoire...

« Monseigneur, à son arrivée, voyant notre situation, commença à songer à la construction d'une nouvelle bâtisse... »

* * *

C'est vrai ! Je songeai à agrandir, mais nous étions tellement débordés de travail !

A peine revenu de Liége où s'était tenu le Chapitre Général régulier des missionnaires Oblats de Marie Immaculée, je devrai, en 1906, m'absenter encore pour un nouveau Chapitre imprévu, convoqué à Rome cette fois, pour des raisons extraordinaires.

De plus, la coque de notre bateau, le « Saint-Alphonse », construite en planches d'épinette ordinaire, était passablement avariée par l'usure : elle demandait à être refaite sans retard. Mais comme ce bateau devenait trop petit pour le travail exigé par le développement de nos missions, j'avais décidé de construire, tout de suite, un steamer de plus grande dimension.

A ajouter qu'un radeau de 500 billots fut pris dans les glaces, en automne 1905, dans une des branches de la rivière des Esclaves, à son embouchure, fort heureusement en face de l'endroit choisi comme nouveau quartier d'hiver pour le « Saint-Alphonse ».

Le premier emplacement de notre scierie n'était point favorable. Le Père Mansoz qui, après avoir surveillé la construction du « Sainte-Marie »,[6] au Fort Smith, était descendu à Résolution prendre la direction de la mission, fit transporter en hiver, tout le matériel de la scierie, là où le « Saint-Alphonse » se trouvait. Il put ainsi, avant la débâcle, arracher de la glace et faire scier les 500 billots bloqués l'automne précédent. Douze billots seulement furent perdus, emportés par les glaçons. Auparavant, afin d'assurer un logement à la famille de M. Hubbord, mécanicien engagé pour construire notre nouveau bateau à vapeur, le Père avait dû aménager un temple protestant abandonné et acheté du Révérend Spendelove. Il restait à couvrir la scierie d'une bâtisse la protégeant contre la pluie, la neige, etc. Tout le personnel de la mission, grossi par l'arrivée du jeune Père Bousso, dut payer de sa personne, y compris le « Grand Priant ».

* * *

Durant l'hiver 1907, mille trois cents billots avaient été coupés dans la forêt. Il s'agissait de fournir le maté-

6. Nom donné au nouveau bateau qui avait 80 pieds de long. Le « Saint-Alphonse » n'en avait que 60.

riel nécessaire à la bâtisse projetée afin d'abriter nos enfants, bâtisse qui devait être construite toute en planches, la première du genre dans le Nord.

Il était urgent de commencer les travaux.

Grâce au renoncement complet à tout confort de la part des fondatrices, la première bâtisse, mesurant seulement 30 pieds par 24, avait pu suffire aux cinq Sœurs et aux 25 enfants, pendant les trois premières années, « mais, écrit le Père Mansoz, le personnel des Révérendes Sœurs augmentant de 5 à 9, et nos pupilles de 25 à 45, cette première habitation n'offrait plus même le confort le plus indispensable. Pendant le jour, c'était chose relativement facile de trouver la place pour tous, car les salles de récréation étaient souvent mises à contribution, mais, le soir venu, la chose devenait scabreuse et, quand les Révérendes Sœurs, se réservant à peine un petit coin bien discret, alignaient tout leur petit monde, les juchant souvent sur les tables et les armoires ou les glissant sous les meubles, les anges gardiens devaient être ravis d'admiration devant ces prodiges d'adresse. Sans nul doute, Dieu se penchait alors bien paternellement vers nos orphelins et leurs dévouées institutrices pour les préserver de tout danger. Cependant, il n'était plus permis de tenter Dieu plus longtemps... »[7]

Il s'agissait alors de choisir un emplacement offrant un terrain suffisant, non seulement pour l'école elle-même, mais encore pour des cours spacieuses où les enfants pourraient prendre leurs ébats à leur aise, et aussi pour l'installation d'une ferme avec bêtes à cornes : on aurait ainsi du lait, du beurre et de la viande de boucherie.

Gros problème qui avait été plusieurs fois l'objet de discussions familières avec le personnel de nos deux communautés. Deux solutions seulement se présentaient

7. *Codex Historicus* de la mission Saint-Joseph, Fort Résolution.

alors : rester sur place, ou bien aller sur l'île de l'ancienne mission.

Rester sur place !... Il est vrai que nous nous trouvions sérieusement coincés sur une pointe entre la propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson et le lac.[8] Peu d'espace en arrière de nous. Mais en se serrant un peu, n'arriverait-on pas à avoir quelque chose de satisfaisant ?... Et puis, il en coûte tellement de s'éloigner de la belle église bâtie par le Frère Ancel, il y a seulement une douzaine d'années...

Aller sur l'île !... Personne n'habitant cette île, nous aurions certainement tout le terrain désiré, mais terrain rocailleux, peu propice à l'établissement d'une ferme qui s'impose pourtant. Et puis, ce serait, en somme, une nouvelle mission à peu de distance de la mission actuelle. Or la mission actuelle a dû précisément quitter l'île pour venir s'établir près des postes de traite fréquentés par les Indiens.

N'osant pas prendre à moi seul la responsabilité d'une décision, un dimanche matin, après la messe, je réunis les deux communautés et, par vote secret, je prends l'avis de nos Pères, de nos Frères et de nos Sœurs.

Une bonne majorité est en faveur de rester sur place. Bien qu'ayant voté dans le sens de la majorité, j'avoue n'être point encore satisfait. Et je m'évertue à trouver une meilleure solution.

Après-midi, l'idée me vint, — inspiration du ciel, à n'en pas douter, — de prendre avec moi le Père Mansoz, supérieur de la mission, et d'aller visiter le fond d'une baie à l'extrémité opposée du terrain de la Compagnie. Nous y trouvons un emplacement assez marécageux mais facile à dessécher et, à une petite distance l'une de l'autre,

---

8. La mission Saint-Joseph du Fort Résolution est située sur le bord du Grand Lac des Esclaves.

deux petites buttes qui pourraient recevoir, tout de suite, l'une l'école, l'autre la résidence des Pères.

Le Père Mansoz et moi ne tardons pas à tomber d'accord : voilà l'emplacement qu'il nous faut ! Et le Père, d'un geste énergique, plante sa hache sur le tronc d'un arbre.

Dès le lendemain, une dizaine d'hommes commençaient le défrichement et ils poursuivirent le travail durant toute une semaine ! Le Père Mansoz n'aime pas qu'on lambine dans l'exécution d'une décision arrêtée : il a dû prendre pour devise : *Dixi, nunc coepi !* Toute sa vie, il y sera fidèle.

* * *

Dans le courant d'octobre, les fondations de la nouvelle école furent installées. Un brave Canadien français, Monsieur E. Gagnon était venu d'Edmonton, sur ma demande, pour prendre la direction des travaux. Une fois les fondations posées, il travailla, en hiver, à la confection des portes, des châssis, etc.

Pendant ce temps, les pêches étant achevées, on dut faire un nouveau chantier de 500 billots. Ces billots dûment sciés fournirent les planches et les madriers pour la construction de la résidence des Pères. Le Père Laity, expert en la matière, se réserva la direction de cette nouvelle construction ainsi qu'une bonne partie du travail.

Dès le mois d'avril 1908, il fallut, malgré un froid de 30 degrés sous zéro, se mettre au sciage des 1,300 billots coupés l'hiver précédent. Avec les bœufs, le Frère Jean-Marie[9] se chargera du transport des planches sur l'emplacement choisi pour l'école et le couvent. Il y aura du travail pour toutes les bonnes volontés disponibles.

---

9. Le Frère Jean-Marie Beaudet, actuellement de résidence à la même mission Saint-Joseph du Fort Résolution, vient de célébrer, le 1 novembre 1945, le jubilé de diamant de sa profession religieuse.

En mai, craignant que le dégel n'interrompe trop tôt le charriage des planches, le supérieur de la mission n'hésitera pas à redoubler d'effort. Les chiens viendront en aide aux bœufs. La nuit, avec sa fraîcheur, était le moment le plus favorable. Le Père Mansoz, se chargeant d'une traîne « vers les trois heures du matin, traversait la baie, — quatre milles de distance, — et s'en revenait avec une charge de planches avant de dire sa messe. Après quoi, Sœurs et enfants allaient aider au déchargement ».[10]

Sans plus tarder, tout le personnel libre se mit à la construction, sous l'habile direction de notre maître-charpentier-menuisier, Monsieur Gagnon. Les travaux furent poussés avec une telle activité, avec tant de cœur de la part de tous que, en juillet, le Père Supérieur, cédant aux désirs exprimés depuis quelque temps, crut pouvoir autoriser Monsieur Gagnon à reprendre le chemin d'Edmonton. Il emmenait avec lui, une de nos bonnes petites Métisses qu'il avait trouvée assez de son goût pour l'épouser.

Or, j'avais compter sur lui pour l'installation des fournaises. Quelle ne fut pas ma surprise de le rencontrer en cours de route, alors que je revenais d'un voyage de l'extérieur ! Il fut quelque peu embarrassé en me voyant. Et moi, passablement dérouté ! Personne, parmi notre personnel, n'avait encore jamais vu de fournaise à air chaud. Seul, je faisais exception, en ayant, quelques années passées, remarqué une dans la maison de nos Pères à Calgary, sans y avoir prêté grande attention. Je me rappelais seulement avoir constaté qu'il y avait des tuyaux pour la prise d'air froid et d'autres pour la distribution d'air chaud. Me fiant à l'expérience de mon ouvrier, je n'avais pas demandé de plan d'installation à notre fournisseur.

Mais à quoi bon troubler notre pauvre homme dans sa

---

10. Compte rendu de Sœur A. MacQuillan, s.g.m., op. cit.

lune de miel ! Malgré contre contrat, ne valait-il pas mieux le laisser aller ?...

Par bonheur, j'avais dans la personne du Frère O'Connell, un excellent ouvrier, et dans une nouvelle recrue, le Frère Léopold Bérens, un ferblantier de première classe. Sur mon invitation, un bon ancien élève de notre école de la Nativité, Isidore Mercredi, qui avait fait son apprentissage en menuiserie, dans l'atelier du Frère Ancel, était venu mettre son expérience et sa bonne volonté à notre service.

Quand le moment sera venu, nous nous mettrons tous à l'ouvrage d'installation, et, Dieu aidant, à la surprise générale, nous réussirons si bien que les ouvriers eux-mêmes en seront les premiers émerveillés ! De fait, plusieurs fois on me l'a dit, — sans doute pour me faire plaisir, — ces fournaises ont toujours donné plus de satisfaction qu'aucune autre, installée dans la suite !

Tant il est vrai que nécessité rend ingénieux !...

* * *

Pêches, chantiers, charroyages, sciages et travaux aux deux nouvelles maisons : couvent-école et résidence des Pères, prirent tout l'hiver et l'été 1908-1909. Gens, chiens et bœufs de la mission n'eurent que le repos strictement nécessaire pour leur permettre de tenir à la tâche.

Le 1er novembre 1909, je me trouve de nouveau à la mission Saint-Joseph. Plus que satisfait du travail accompli par le dévouement de tous, j'entrevois quelque possibilité de prendre possession de nos nouvelles demeures, vers le 8 décembre. Sans doute, scies et marteaux devront encore se faire entendre, tout l'hiver, dans les deux communautés, pour achever planchers et cloisons. Mais nous réaliserons ainsi une grande économie : nous n'aurons plus à chauffer les deux anciennes habitations, ni la grande église, la chapelle du couvent, avec sa tribune,

ayant été construite pour contenir notre petite population, sauf aux jours de fête. Enfin, il n'y aura aussi qu'une cuisine.

Mais il faudra que chacun et chacune y mette du sien, allongeant encore un peu et parfois beaucoup, les journées de travail. Il nous faudra être prêts à faire face à toute surprise éventuelle, si désagréable soit-elle !

Sitôt lancé cet appel à un dévouement collectif, d'un seul cœur, tout le monde répond : « En avant ! Encore un coup de collier ! »

Dès le lendemain, une activité prodigieuse se déployait dans les deux communautés. Elle se prolongera durant tout le mois de novembre. Pères, Frères, Monseigneur aussi, consacrèrent leurs journées aux travaux d'installation les plus nécessaires. Les Sœurs elles-mêmes et leurs élèves se mirent à l'œuvre. Tous les jours, pendant les récréations et tard le soir, on vit défiler une troupe joyeuse d'enfants, ployant sous leur fardeau, heureux d'aller meubler eux-mêmes leur futur palais.

« Le jour de l'invasion fut vraiment un jour de joie et de fête pour tous, car tous avaient été à la peine. Le premier dimanche de décembre, une messe d'actions de grâces fut chantée dans la nouvelle chapelle du couvent. Le 8 décembre, on se réunit pour les agapes. Il n'y eut pas de discours prononcé, pas de toast pour dire la joie de tous : c'était superflu ! Le joyeux gazouillis des enfants et leurs éclats de rire nous arrivaient des salles voisines et exprimaient assez éloquemment ce que chacun éprouvait dans l'intimité. Faire autour de soi des heureux, n'est-ce pas le comble du bonheur pour le cœur de l'apôtre ?... »[11]

Sœur Sainte-Albine se chargea de traduire à la Maison-Mère, la joie des Sœurs missionnaires :

---

11. R. P. DUCHAUSSOIS, O.M.I. *Femmes Héroïques* op. cit. p. 143.

CHAPITRE VI

GRAVE QUESTION AU PAYS DES LOUCHEUX — GRANDE RÉUNION À LA PROVIDENCE — LONG VOYAGE EN CANOT — AVENTURE DE PÊCHE

Dans le chapitre précédent, j'ai cru devoir donner l'histoire complète d'une fondation, — je ne dirai pas : depuis la pose de la première pierre, le seul matériel employé étant du bois, — mais depuis le défrichage du terrain et la prise, dans la forêt, à vingt et trente milles de distance, de tout le matériel de construction, jusqu'à l'entrée en possession, par les heureux destinataires : Sœurs et enfants.

Le lecteur a ainsi une vue d'ensemble qui lui permet de mieux apprécier la somme de travail persévérant accompli, et l'effort soutenu, exigé en cette circonstance. Toute fondation ultérieure exigera semblable travail et pareil effort. Je n'aurai pas alors à entrer dans le détail des opérations.

Pour cette fois, il m'a fallu anticiper sur la chronologie.

Reprenons notre récit au 16 juin 1903, date de mon arrivée, sur le « Saint-Alphonse », au Fort Résolution, avec les cinq Sœurs fondatrices.

Une douzaine de jours ne sont pas de trop pour assurer le service religieux qu'attendent nos Métis et nos Indiens, discuter, avec le personnel de la mission, la situation pénible que nous créent les circonstances impré-

vues ; pour voir aux meilleurs moyens d'y faire face et donner les directives en conséquence.

Le 28 juin, dans le but de compléter la visite de nos missions, je remonte sur notre « Saint-Alphonse ». Y montent avec moi nos cinq fondatrices, non sans quelque regret de quitter leur grenier ! En attendant qu'on puisse achever la maison qui les abritera, elles se rendront à la mission de la Providence où, jusqu'au retour du bateau, elles pourront jouir de la vie de communauté et apprendre de nos anciennes comment agir avec nos petits sauvageons.

Il a été décidé que le jeune Père Duport ira rejoindre le Père Roure, seul depuis plus de 30 ans, dans sa mission Saint-Michel du Fort Rae. Il se mettra tout de suite à l'étude de la langue des Plats-Côtés-de-Chiens et se formera à bonne école, à la vie du Nord et au ministère qu'il aura à exercer.

Son compagnon, le Père Laperrière me suivra à la Providence où il s'exercera au saint ministère parmi la tribu des Esclaves.

A la Providence, l'arrivée de nos fondatrices cause à leurs Sœurs une grande et bien agréable surprise.

Laissant les deux communautés tout à la joie, nous repartons le 9 juillet à 1 heure du matin. Religieuses et enfants ont tenu à veiller jusqu'à cette heure matinale. En vain leur ai-je conseillé d'aller se reposer.

« Nous voulons avoir le plaisir de vous voir partir ! » s'exclame une de nos chères Sœurs, manifestant ainsi, sous une expression qui pourrait paraître équivoque, les sentiments d'affection de toute la communauté.

Que le lecteur veuille bien me dispenser de raconter les incidents du voyage. D'autres occasions se présenteront de voyager ensemble sur notre beau Mackenzie. Pour cette fois, je lui donne, tout de suite, rendez-vous à notre mission la plus éloignée, celle du Saint-Nom-de-Marie

située à l'embouchure de la Rivière Rouge Arctique. Il y fera connaissance avec nos bons Loucheux et assistera au règlement d'une affaire importante.

Avant 1895, ces Loucheux fréquentaient le poste de traite de la Hudson's Bay Co. au Fort MacPherson. Ils y avaient reçu la visite, d'abord du Père Grollier en 1860, puis du Père Séguin.

De 1862 à 1890, chaque année, en canot d'écorce ou à la raquette, le Père Séguin refit la course de 200 lieues, de Good-Hope à MacPherson et retour de MacPherson à Good-Hope. Il eut à lutter contre un ministre anglican qui, en épousant une Loucheuse, s'était gagné les sympathies de toute la tribu, jusqu'à Lapierre House, dont nous avons déjà parlé. Par ailleurs, le fanatisme du bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson s'exerçait fréquemment en refusant de venir en aide aux catholiques dans le besoin.

L'arrivée du Père Giroux au Fort MacPherson, le 28 avril 1890, suivie de la construction d'une maison-chapelle qui lui permit d'y fixer sa demeure, ne manqua pas d'exciter le fanatisme des adversaires.

Or, une des caractéristiques des Loucheux, c'est la ténacité. Et ils s'en vantent ! Que de fois, je les ai entendus dire, en riant de satisfaction : « Nous autres, Loucheux, nous sommes têtus !... » Vraies têtes de Bretons !

La tribu des Loucheux se trouva donc de plus en plus divisée en deux camps bien distincts : les partisans du ministre — et les catholiques. La division alla s'accentuant. Un jour, quelques fanatiques n'allèrent-ils pas jusqu'à essayer de mettre le feu à la maison du Père Giroux ?

Ce dernier, — têtu aussi comme un Breton,[1] — se

1. Voir sa biographie : *CEUX QU'IL AIMA* par le Révérend Père Eugène Nadeau, o.m.i., Sanctuaire Notre-Dame du Cap, Cap-de-la-Madeleine, Qué., 1942, 238 pp. « Saint têtu et qui resta têtu jusqu'à sa mort » (Introduction).

décida de mettre fin à ces luttes qui prenaient une allure dangereuse. Il fallait éloigner ses brebis de leurs ennemis acharnés.

« Suivez-moi à la Rivière Rouge Arctique, leur dit-il, et ne revenez plus ici à MacPherson, pas même pour traiter vos fourrures. Nous construirons là-bas une chapelle, et je me chargerai de vos fourrures dont j'essaierai de tirer le meilleur profit pour vous. Je vous procurerai : vêtements, thé, tabac, filets, fusils, etc. Je prendrai soin de vos vieillards, de vos malades, de vos orphelins. Promettez-moi seulement que jamais vous ne permettrez à aucun traiteur de s'établir au milieu de vous.

La promesse fut faite avec enthousiasme.

La maison-chapelle fut inaugurée à la messe de minuit, le 25 décembre 1896. Le Père Camille Lefebvre était arrivé juste à temps pour donner un coup de main au transfert et à la construction nouvelle.

* * *

Le cher Père Giroux s'était procuré une petite chaloupe. Chaque année, il envoyait le Frère Louis Beaudet, accompagné d'un Loucheux, à l'île Herschell, troquer ses fourrures auprès des baleiniers venus de San Francisco, surtout auprès du brave capitaine C. T. Pedersen que nous retrouverons plus tard, toujours empressé à venir en aide à nos missionnaires. Le Frère revenait avec un chargement de divers articles dont pourraient avoir besoin les Loucheux.

Pendant ce temps, hommes et femmes étaient tenus à la pêche et au séchage du poisson. Les ballots s'entassaient dans le hangar de la mission. L'automne venu, le Père achetait canots, filets et surplus de poissons secs qui ne pouvaient être emportés. En retour, les Loucheux recevaient les avances nécessaires pour la chasse d'hiver : traînes, raquettes, thé, tabac, poudre, etc.

Au retour du printemps, étaient repris, à leur valeur courante, traîneaux, raquettes, etc. : tout ce qui était devenu inutile et encombrant pour l'été. Le tout, en échange de canots, filets, etc. Les fourrures étaient payées un bon prix. Les Loucheux se formaient ainsi à un système d'économie très avantageux pour eux et assez simpliste en soi.

Le Père veillait à venir en aide aux nécessiteux, mais restait sans pitié pour les paresseux. Il n'hésitait pas, au besoin, à prendre chez lui, un vieillard, un orphelin ou un infirme. Aux malades, il donnait tous les soins en son pouvoir, comme une mère à ses enfants. En temps de famine tout spécialement, que de vies il a sauvées ! Et au prix de quelles privations ! Témoin discret, son bon ange en prit certainement note, pour l'inscrire au grand livre du Bon Dieu !

De tous les Indiens du Mackenzie, les Loucheux semblent bien avoir été les plus exposés à la famine. Bon nombre d'entre eux avaient leur terre de chasse dans les Montagnes Rocheuses où abondaient les animaux à fourrure. Généralement, le problème de la vie était résolu par une abondance satisfaisante de caribous, d'orignaux ou au moins de lièvres. Quelques ballots de poissons secs étaient réservés pour les périodes de disette. Mais lorsque les caribous n'avaient pas suivi leur route habituelle et que les orignaux étaient introuvables, si les lièvres, en même temps, venaient à faire défaut[2], la famine alors était à la porte. Depuis des semaines peut-être la nourriture était insuffisante... On espérait toujours un bon coup de fusil... La mission était trop éloignée pour aller demander secours... Un premier chien avait été tué et mangé, puis un second... en attendant le retour du gibier qui ne se montrait pas. Chaque soir, le chasseur, le père

2. Les lièvres disparaissent presque complètement par cycle de 7 à 8 ans.

de famille, revenait plus fatigué... Un jour, il tomba d'épuisement en arrivant au camp !

Le Père Giroux me raconta le fait suivant :

De tout un camp, seules survivaient une pauvre femme et une petite fille de trois ans. Plus de chiens aux alentours... Dans un suprême effort pour sauver sa petite, la mère est partie halant une petite traîne sur laquelle elle avait placé son enfant enveloppée de couvertures. Depuis plusieurs jours, alors qu'elle avait encore un chien, elle s'était rapprochée de la mission. Encore un coup de collier et... ce serait enfin le salut pour elle et son enfant ! Mais, ce dernier coup de collier, elle sent qu'elle n'a plus la force de le donner : le fardeau qu'elle doit traîner est devenu trop lourd. L'amour maternel rend ingénieux plus que tout autre. Avec une raquette, elle creuse un trou profond dans la neige, à l'abri de quelques épinettes, elle y dépose sa petite, lui donne un dernier baiser avant de la recouvrir de son mieux avec de la neige. Puis, ainsi allégée, elle presse le pas et arrive chancelant aux pieds du Père !

Tout émue, elle raconte son aventure... Vite, le Frère Louis attèle les chiens et les lance sur la piste fraîche. Il arrive à temps pour sauver la vie de l'enfant !

Cette enfant vit encore aujourd'hui : elle est devenue l'heureuse maman d'une belle petite famille.

Dans ses notes, le Père Giroux cite un autre cas entre plusieurs : celui d'un bébé, trouvé entre les bras de sa mère qui le pressait sur son sein comme pour lui donner sa dernière goutte de vie. La mère était morte depuis une heure ou deux, le bébé encore en vie !

* * *

Il semblerait que, pressé par les circonstances, le bon Père Giroux avait présumé l'autorisation de son évêque, Monseigneur Grouard, pour se lancer dans son entreprise.

Monseigneur Grouard, n'écoutant que son grand cœur, avait tout approuvé. Le Père lui enverrait, en plus des fourrures qui se feraient prendre dans les pièges du Frère Louis, celles qu'il croirait pouvoir prélever, en raison de son travail, dans le but de venir en aide aux missions les plus pauvres.

Une autorisation de Rome était cependant nécessaire ! Pour continuer cette sorte de commerce, tout inspiré qu'il fût par la charité la plus désintéressée, Monseigneur Grouard hésitait à demander cette autorisation.

Dès le mois d'août 1901, il avait fait part de ses « scrupules » au cher Père : « Parfois, lui écrivait-il, je suis disposé à vous approuver... puis, à vous blâmer, alternativement... »[3]

En me cédant la moitié de son Vicariat, Monseigneur Grouard m'avait dit : « C'est à vous, maintenant, de régler cette affaire. »

Dès ma première visite officielle, l'année dernière, mon intention était bien de la régler dans le sens que semblait indiquer mon prédécesseur. Mais devant les instances et les supplications de nos bons Loucheux, malgré l'avis contraire du Père, je crus devoir prendre encore une année pour réfléchir.

Le moment est maintenant venu de régler cette question.

Un traiteur libre vient justement d'arriver à la rivière Rouge pour s'y établir. Son magasin pourvoira plus amplement que la mission ne pouvait le faire, aux besoins de nos bons Loucheux, d'autant plus qu'avant longtemps, la Compagnie de la Baie d'Hudson, sans aucun doute, viendra y ouvrir aussi un magasin de traite. La concurrence provoquera une baisse du prix des marchandises

---

3. Cité par le Père Giroux dans une lettre du 12 février 1902 à S. E. Mgr Grouard.

et une hausse de celui des fourrures, ce qui sera tout à l'avantage des intéressés.

Le Père continuera, toutefois, à venir en aide aux plus malheureux et à prendre soin des malades. Son ministère, déjà si fructueux, ne pourra qu'y gagner, non seulement parce qu'il sera plus libre de son temps, mais encore parce qu'il ne sera plus exposé aux critiques malveillantes des mécontents et des paresseux incorrigibles.

La décision est donc prise : on met fin au système d'économie établi par le Père Giroux pour le bien-être matériel et spirituel, tout à la fois, de ses Loucheux.

Le cher Père est tout heureux de cette solution et m'en remercie avec effusion. De tout cœur, j'obtempère à sa demande d'aller passer l'hiver à la mission de Good-Hope. Il reviendra voir ses ouailles pour Pâques et restera avec elles pendant l'été, alors qu'elles se trouvent habituellement autour de la mission pour faire leur provision annuelle de poissons secs.

Ajouterai-je que le Père a vivement ressenti le manque de fidélité de ses Indiens à la promesse qu'ils lui avaient faite de ne jamais permettre à aucun traiteur de s'installer à la rivière Rouge ! Il appréhendait tellement de conséquences fâcheuses pour ses ouailles provenant des mauvais exemples possibles !

Le Père Giroux a certainement besoin d'un repos prolongé. Du reste, je m'en rends compte de plus en plus, il est, sans contredit, un des meilleurs missionnaires de mon Vicariat. Je le destine à de plus hautes fonctions. En attendant, il m'accompagnera jusqu'à la Providence.

En cours de route, je prierai tous les Pères disponibles de m'accompagner aussi. En voici la raison : l'année dernière, durant la visite de prise de possession de mon Vicariat, j'ai pu constater encore davantage mon ignorance de la situation et des besoins de nos missions en même temps que je pouvais me rendre compte de l'éten-

due de mon inexpérience pour faire honneur à la confiance que m'a témoignée le Saint-Siège en m'imposant une si grande tâche.

J'éprouve donc le besoin de réunir le plus grand nombre possible de mes missionnaires pour étudier ensemble la situation, discuter les problèmes qui se posent, prendre, d'un commun accord, les décisions les plus propres à assurer le développement de nos œuvres.

Le 22 juillet, à notre arrivée à la Providence, j'ai la grande joie d'avoir autour de moi huit de mes Pères : les Pères Constant Giroux — Georges Ducot — Mathurin Vacher — Joseph Le Guen — Laurent Brochu — Arthur L. Laity — Charles Gourdon — Nicolas Laperrière. En comptant les Frères de la mission et le personnel du bateau, nous sommes en tout, vingt oblats ! « C'est la première fois que nous nous rencontrions si nombreux... » devait noter le Père Ducot. Comme tout ce monde est heureux ! Notre seule peine vient de l'absence des Pères qui n'ont pas pu venir.

Nous eûmes plusieurs réunions intimes. La plus grande liberté était laissée à chacun d'exprimer son opinion, d'exposer ses vues, de suggérer ses plans d'action. Il fut bien entendu, cependant, dès la première réunion, qu'il ne suffisait pas d'avancer qu'il serait mieux de faire comme ceci ou comme cela, il fallait dire le pourquoi des avis énoncés, faire valoir sa manière de voir par des faits et de solides raisons. En cas de doute, c'était à l'évêque, en dépit de son inexpérience, à donner les directions qui s'imposaient ou que lui imposait sa conscience, à la lumière des discussions, et sous l'inspiration du Saint-Esprit invoqué. A l'évêque donc de prendre les décisions, puis à chacun des missionnaires la responsabilité d'observer les directives de leur mieux, selon l'opportunité des circonstances.

Le lecteur ne s'attend pas, sans doute, à ce que com-

Première maison du missionnaire à Fort Norman
(Mission Sainte-Thérèse).

Mission Saint-Isidore du Fort Smith,
maison-chapelle en 1902.

Père Duchesne et Père Dupire, o.m.i.
La vieille mission de Fitzgerald en 1902.

Après une classe de catéchisme.

munication lui soit donnée des minutes de nos réunions. Sans manquer à la discrétion, je puis cependant lui faire part des décisions suivantes prises en commun, qui se préciseront et se compléteront au cours des années suivantes, comme un programme à suivre fidèlement.

1. — Notre mot d'ordre sera le même que celui donné dans ma circulaire de « prise de possession » : *Quantum potes, tantum aude...*

2. — On ne se laissera jamais décourager par les difficultés : elles ne sont permises par la Providence que pour éprouver notre générosité et notre ténacité, générosité et ténacité qui devront toujours être éclairées par la raison et la foi.

3. — En conséquence, quand surgira une difficulté, ne pas en avoir peur mais la regarder en face et chercher le moyen d'en venir à bout, soit en la tournant, soit en passant par-dessus ou par-dessous, soit même en passant à travers, se défiant toujours de sa propre faiblesse pour avoir une confiance sans borne en Celui « en qui nous pouvons tout », et qui nous accordera le succès quand son heure sera venue.

4. — Tous les missionnaires doivent, d'un seul cœur, travailler pour le Vicariat : œuvre de l'Eglise et de notre Congrégation. Ils doivent être prêts à toujours sacrifier un intérêt personnel ou local en vue du bien général.

5. — Seul un esprit de collaboration entière, intime, cordiale, assurera aux petits moyens à notre disposition, le maximum de résultat permis d'espérer.

6. — Toutes les ressources seront mises en commun au profit de toutes les missions, même les moins fortunées.

7. — Les missions devront s'entraider le plus possible, sans tenir compte d'une mission à l'autre, le Vicaire Apostolique restant toujours prêt à combler un déficit éventuel comme à recevoir tout surplus de revenus ou de ressources.

Est-il besoin d'ajouter que furent fortement recommandés : la mortification personnelle, l'étude des langues, les catéchismes, la visite des Indiens dans leurs camps. Toutes ces pratiques s'imposent à tout missionnaire qui a vraiment à cœur son propre salut et le salut des âmes confiées à son ministère.

Avant la clôture de nos réunions, un vote unanime choisit le Révérend Père Laity pour représenter le Vicariat, comme délégué des missionnaires, au Chapitre Général de la Congrégation des Oblats qui doit se tenir à Liége dans le courant de l'été prochain.[4] Le Révérend Père Gouy viendra remplacer le Révérend Père Laity comme supérieur à la Providence et le Révérend Père Brochu ira remplacer le Père Gouy à la mission Sainte-Anne de la rivière au Foin.

Le codex de la mission de la Providence note que, le 27 juillet, il y eut « office pontifical... Les Pères Giroux et Gourdon remplissaient respectivement les fonctions de diacre et de sous-diacre. Confirmation dans l'après-midi. Puis à 7 heures du soir, Monseigneur monte sur le « Wrigley » (bateau de la Hudson's Bay Co.) pour se rendre au Fort Smith où l'appellent certaines affaires à régler. »

Au passage au Fort Résolution, je n'aurai que le temps d'encourager et de bénir tout mon monde.

---

4. A peine arrivé en Europe, le Père Laity fut pris de nostalgie de ses missions. Sans tenir compte qu'il était délégué au Chapitre Général, il sollicita l'autorisation de prendre, sans plus tarder, le chemin du retour. « J'étais à Liége, m'écrivit le T. R. P. Cassien Augier, supérieur général, lorsque est arrivée la dépêche par laquelle vous invitiez le R. P. Laity à rester pour le Chapitre. Je l'ai transmise immédiatement au cher Père. Il restera par obéissance malgré la nostalgie qui le travaille... Il va profiter de son temps pour recueillir quelques ressources et gagner quelques vocations. Je dois dire que peu de Pères ont édifié et intéressé comme le cher Père Laity dans les diverses maisons où il a passé, mais surtout dans les scolasticats... » La nostalgie l'emporta cependant. Sans attendre le Chapitre, le Père Laity reprit le chemin du Mackenzie. Il arriva le 30 août au Fort Résolution.

Le 4 août, le « Saint-Alphonse » qui avait pris les devants pour aller chercher au Fort Smith le complément des provisions destinées à la mission de la Providence me dépose, de nouveau, à cette mission.

Dès le lendemain, je pars en canot vers nos missions de Saint-Raphaël au Fort des Liards, et Saint-Paul au Fort Nelson. Je n'ai jamais encore visité ces missions ; j'ai hâte d'en faire connaissance. Le Frère Marc Leborgne m'accompagne.

Descendre le courant du Mackenzie sur la distance des 156 milles qui séparent la Providence du Fort Simpson, est un voyage des plus agréables quand on n'a pas à lutter à l'aviron, contre un vent du nord, si fréquent malheureusement dans le district. Mais remonter 200 milles de long la rivière des Liards pour atteindre le Fort du même nom, n'est point chose facile ni plaisante !

Au Fort Simpson, nous prenons avec nous les Pères Vacher et Le Guen, de retour de la Providence et qui nous attendaient pour se rendre à la mission Saint-Raphaël. Il s'agira, tout le long du chemin, de haler le canot en marchant sur le rivage, la corde au cou : ce qui s'appelle « aller à la cordelle ». Chacun doit fournir sa « pipe » soit une heure de marche.

Quand la rive est belle, on y trouve un charme relatif. Mais il y a un long rapide à monter, puis un deuxième ! Plus haut, quand on arrive aux terrains plats, terrains d'alluvion, il faut souvent se frayer un chemin à travers les saules, parmi les herbes et les arbres de toutes futaies. Il faut alors aller de l'avant, une hache à la main.

A la débâcle des glaces, puis par la crue des eaux, de formidables éboulis se sont multipliés, emportant toute trace du sentier suivi précédemment. Il s'agira souvent de faire passer le cordeau par-dessus des arbres entiers, restés plantés dans la rivière par suite de l'éboulement. La plupart de ces arbres sont là depuis des années. La

glace a emporté leurs branches : le travail est alors, non pas plus facile, mais moins difficile. Quand les arbres ne sont là que depuis peu de temps, ils ont encore toutes leurs branches et leurs feuilles. Quel travail que celui de faire sauter le cordeau d'un branche à l'autre, sans l'y laisser accroché ! Il faut y avoir passé pour se faire une idée des difficultés à surmonter. « Pas un chrétien n'a jamais passé par ici. » s'écria le bon Frère Rio alors qu'il remontait cette rivière pour la première fois.

On comprend combien il est dangereux de se faire jeter à l'eau par le rebondissement d'une de ces branches ! L'aventure arriva à mon coadjuteur, Monseigneur Pierre Fallaize, au retour d'une visite qu'il venait de faire, sur ma demande et en mon nom, au Fort des Liards. Surpris et frappé par une de ces branches dans un fort courant, il fut renversé en dehors du canot.

Comme je lui demandais quelle avait été sa première pensée, une fois au fond de l'eau, — « Celle de trouver un moyen d'en sortir !... » me répondit-il en éclatant de rire. Tout de suite, il invoqua le secours de sa compatriote, sainte Thérèse de Lisieux. En même temps, du pied, prenant son élan, il leva le bras en l'air. Son compagnon, le Père Joseph Turcotte, qui avait immédiatement fait demi-tour, apercevant le bras à côté de son canot, le saisit et le tira vigoureusement à lui. « Ainsi je fus sauvé... » concluait tout bonnement Monseigneur, non sans quelque relent des émotions d'alors et avec un air qui voulait dire : « Je ne vous souhaite pas de faire pareille expérience ! »

La rivière Nelson, moins large, est encore plus dangereuse. Des éboulements successifs ont jeté des arbres jusque vers le milieu de la rivière. Plusieurs de ces arbres, avec les années et les débâcles, ont perdu leur tête ainsi qu'une bonne partie de leur tronc. Ce qui en reste est retenu sous l'eau par les racines fortement enlisées et

réserve ainsi des surprises, pour le moins désagréables, à toute embarcation, grande ou petite, qui viendrait s'y frotter.

En remontant la rivière, le danger est moindre, il est vrai, mais combien la marche en avant se trouve alors retardée et difficile ! Le soir venu, malheur au voyageur inexpérimenté, s'il n'a pas eu soin de choisir un emplacement assez élevé pour faire son campement, et de mettre en sûreté canot, bagage et provisions. De gros orages, dans les Montagnes Rocheuses toutes proches, ont souvent provoqué, dans l'espace d'une nuit, des crues de quatre à cinq pieds, et même parfois davantage.

Je n'ai jamais vu autant de « bois de grève », — épaves de bois jetées çà et là par la crue des eaux. Il est intéressant de constater comment les alluvions s'amoncelant chaque année sur ces piles de bois, finissent par former de belles et grandes îles. Le foin y poussera le premier, retenant de plus en plus la vase ; puis se montreront les saules ; enfin s'élèveront des trembles, des épinettes géantes.

Ailleurs, s'étale un caprice des eaux. Après la formation d'une île nouvelle, leur courant prendra une direction abandonnée depuis des années et des années. Il s'amusera alors, avec acharnement, à défaire un travail précédent et, par des éboulements successivement provoqués, découvrira des troncs d'arbre ensevelis peut-être depuis des siècles, troncs d'arbre qui, chaque année, seront mis à jour sur une plus grande superficie, jusqu'à ce qu'une forte crue les emporte quelques milles plus loin, pour servir de fondement à une nouvelle île. A moins qu'elle ne les entraîne jusque dans le grand Mackenzie, en route vers l'océan Glacial. Ces troncs d'arbre serviront alors de bois de chauffage aux Esquimaux du delta.

Ordinairement, sur la Liard et la Nelson, le gibier est assez abondant. Le voyageur est heureux d'en varier

son menu quotidien. Mais nous n'eûmes vraiment pas de chance : aucun orignal ne se présenta. En revanche, nous aperçûmes trois ours noirs. Malheureusement, ils nous avaient aperçus les premiers et s'enfuyaient avant que nous ayions pu prendre nos carabines. Seul, un porc-épic eut pitié de nous ! Deux ou trois autres eussent, certes, été les bienvenus mais ils devaient être occupés ailleurs ! La chair en est excellente avec un petit goût toutefois que son nom rappelle.

A la mission Saint-Raphaël, comme à la mission Saint-Paul[5] nous ne trouvâmes presque personne. Pour la plupart, les Indiens, — des Esclaves et des Sékanais, — étaient partis sur leur terre de chasse, pour l'hiver. Quelques-uns avaient leur tente le long de la rivière, occupés à se préparer une provision de poissons. Nous nous arrêtâmes pour les saluer, à l'aller ou au retour, suivant les commodités offertes par les circonstances.

A Saint-Raphaël où nous arrivions le 1er septembre, je fus heureux de constater le bon état des bâtisses de la mission : belle petite église, résidence convenable, hangar, juste à côté, servant de logis à un vieux et une vieille « faisant pitié » que le Père hébergeait par charité. Le Frère Rio était tout fier de nous montrer son jardin, le plus beau, de fait, que j'aie jusqu'alors jamais vu dans le Nord. Il faut dire que la terre de cette région est excellente. La température y est adoucie par de fréquents « chinouk » soufflant du Pacifique, par les passes des Montagnes Rocheuses. Les gelées y sont extrêmement rares. Un jour ou l'autre il est à prévoir que des colons viendront s'établir dans cette région : il y aura de belles fermes, prospères et fertiles. Blé et avoine ont déjà été essayés avec des succès surprenants.

---

5. A Saint-Paul, un excellent Métis du nom de Boniface Lanoix, surnommé Laferté, tenait un magasin pour la traite des fourrures. Avec sa grande famille, il fut heureux de nous recevoir. Et nous, très heureux de bénéficier de sa généreuse et aimable autant que noble hospitalité.

Ainsi en est-il du terrain de Saint-Paul au Fort Nelson. Mais qui aurait pu prévoir que ce poste, d'un accès plus difficile que tout autre dans le Nord, serait doté, un jour, d'un immense aérodrome et deviendrait un centre important de trafic, sur une route pavée (Highway) reliant Edmonton à White-Horse et Fairbank, en Alaska ! Et qui aurait pu dire alors que le missionnaire, au lieu d'une traîne à chiens, d'un canot d'écorce ou d'un radeau improvisé, aurait une bonne auto pour visiter ses dessertes aux alentours ?... La guerre mondiale, qui vient de se terminer, aura été l'occasion d'un tel prodige et les Américains en auront été les ouvriers experts.

Mais nous sommes encore en l'année 1903 !... La maison-chapelle se trouve dans un état pitoyable depuis le jour où le Père Gourdon, en visite à Saint-Raphaël, assista impuissant, les larmes aux yeux, au passage de son tabernacle sur la Liard grossie par une inondation.[6]

* * *

Le 27 septembre, le Frère Marc et moi sommes de retour à la mission de la Providence d'un voyage en canot de près de 1,200 milles, dont la moitié en remontant un courant aux multiples rapides.

Deux jours de repos et je décide d'aller, toujours en canot, visiter nos Frères occupés à faire la pêche au lac Castor, à une trentaine de milles de la mission. Accompagné encore du Frère Marc et d'un indien : « Capot Blanc » ou « Bonnet Rouge », je ne sais trop, nous arrivons juste à temps pour constater un bon résultat : 8,000 poissons d'une moyenne de deux livres chacun.

---

6. « Le Père Gourdon était à prendre le soleil, devant la maison Saint-Raphaël, l'après-midi du 16 juillet, lorsqu'il vit flotter, au large de la rivière des Liards, une petite caisse. Ayant lancé un sauvageon à la poursuite de l'épave, il ne tarda pas à reconnaître le tabernacle de la mission Saint-Paul. Il comprit : l'inondation avait recommencé là-bas avec les pluies... » Cf. *Aux Glaces Polaires* op. cit. p. 334.

Une Sœur Grise, Sœur Marie-Anne et une grande fille de l'école, tout en faisant la cuisine pour les pêcheurs, ont donné un coup de main pour l'embrochage du poisson.

Le chargement achevé, comme nous nous disposons à partir avec notre embarcation, un gros vent s'élève et nous cloue sur place. Le lendemain, c'est la neige ! Le 3 octobre seulement, nous arrivons à bon port. Deux autres *scows* doivent nous apporter de la « Grosse Ile », — autre endroit de pêche, — le supplément pour l'hiver. Ce n'est pas sans impatience que nous les attendons ! Déjà la terre s'est recouverte d'au moins deux bons pouces de neige. Nos pêcheurs ont dû passer une mauvaise nuit, sur la rivière, sans abri !

Enfin, le 19 octobre, après le Salut du Saint Sacrement en l'honneur du Saint Rosaire, le Frère le Mouel nous arrive, mais il a dû abandonner son bateau, calé et brisé, au milieu des glaces, avec 7,000 poissons !

Un second *scow* devait démarrer vingt-quatre heures après le premier, sous la direction du Frère Olivier Carour. Une Sœur Grise, Sœur Claire, et une grande fille se trouvent sur le bateau. En temps ordinaire, l'équipage aurait dû arriver le soir du même jour. Que s'est-il passé ?...

Nous l'apprenons le 21... Pendant notre repas de midi, le Père Gouy nous arrive tout en loques :

« Tout est perdu... » nous dit-il, des larmes dans les yeux.

Ma première pensée est de m'enquérir s'il y a des vies perdues.

— Non, Monseigneur...

— Que Dieu soit béni !

Et le Père de nous raconter comment le Frère Olivier, se voyant dans l'impossibilité de gouverner le bateau au milieu de la glace flottante sur la rivière, avait dû « aller à la drosse »... Il neige toute la nuit. Arrivé sur le lac

Castor, le bateau avait été pris dans la glace qui ne formait plus qu'un bloc immobile.

« Nous n'étions pas loin de terre, ajoute le Père. Dès le petit jour, au moyen de rames fixées à mes bras, je me glissai sur la glace, trop faible encore pour porter un homme debout. Arrivé près de la rive, dans le foin, je dus marcher dans l'eau jusqu'aux genoux. Je pris alors le bois... et me voici ! »

Notre pensée se reporta tout de suite vers le Frère, la Sœur et la grande fille, tous trois restés sur le bateau, exposés au froid, au vent, à la neige, sans abri, sans feu... C'était là une de ces situations tragiques auxquelles on se trouvait trop souvent exposé à cette époque où l'on ne pouvait guère compter que sur le savoir-faire, les bras et la bonne volonté de tous !

Pas de temps à perdre ! Nos pauvres naufragés vont être obligés de passer une seconde nuit, sur le bateau dans les glaces : c'est suffisant même pour les âmes les plus assoiffées de mortifications !

Tout le monde se met à l'ouvrage, chacun y va de sa bonne volonté. Dès avant le jour, huit traînes à chiens, chargées de provisions et de vêtements chauds, se mettent en route. Les deux traînes pourvues des meilleurs coursiers ramèneront immédiatement la pauvre Sœur Claire et sa compagne. On devine la réception qui sera réservée à nos deux rescapées. Quel vibrant *Deo gratias* jaillira de tous les cœurs !

Cependant six autres des huit attelages sont restés sur place pour aider au sauvetage du poisson. Il faut tout d'abord construire un abri pour protéger ce poisson contre la voracité des loups. Pendant ce temps, le froid a durci suffisamment la glace pour permettre le déchargement du bateau. Le travail achevé, les traînes reviennent à la mission, portant chacune deux ou trois cents poissons.

Deux jours plus tard, la température se radoucit avec

un gros vent du sud-ouest, — espèce de « chinouk » qui brise la glace. Le bateau que l'on croyait à tout jamais perdu, est emporté au milieu des glaçons, mais la providence de Dieu le guidait ! Arrivé en face de la mission, le vent le pousse dans un remous. Les Frères le retireront et le mettront en lieu sûr ! Encore un bon *Deo gratias !*

Le bateau du Frère Le Mouel, emporté par la débâcle des glaces, sera retrouvé le printemps prochain, dans une baie, à 75 milles environ de la mission !

Sœur Claire et sa compagne se sont remises à leur travail. De leur aventure elles n'ont pas rapporté le moindre rhume, tant il est vrai que Dieu garde bien ceux et celles qui se sont donnés à Lui ! La pauvre Sœur perdit, il est vrai, toutes ses dents, en moins de trois mois, et ses cheveux devinrent blancs comme neige. Elle n'en continuera pas moins, pendant trente-cinq ans, à se dévouer au service de nos missions, toujours avec la même générosité. Quand ses forces, trahissant sa générosité, ne lui permettront plus de tenir aux tâches pénibles qui furent son lot aimé jusque-là, on l'entendra souvent gémir de se trouver à charge à sa communauté ! Quelle belle âme bretonne !

Sœur Claire se prêtait volontiers à nous raconter son aventure, toujours avec la même simplicité, la même candeur :

« La première nuit fut bien dure, déclarait-elle, mais la seconde fut pire encore. Nous avions déjà passé plus de vingt-quatre heures sur le bateau, sans abri, sans feu, avec un vent glacial du nord... »

Ayant enveloppé sa compagne dans les couvertures disponibles et un prélart, elle put se réjouir de la voir dormir d'un sommeil reposant. Quant à elle ?... Eh bien ! elle resta debout, faisant quelques mouvements pour ne pas geler. « Les dents me claquaient... » ajoutait-elle avec son bon sourire. Trente ans plus tard, ra-

contant l'épisode, frémissant encore, elle dira : « Comme il faisait froid ! »

La nuit fut longue... Quand parut le jour, pas de soleil pour réchauffer les membres transis... Enfin, vers onze heures, on entendit des bruits de grelots... Peu après, apparaissaient les traînes et leurs conducteurs... C'était le salut !

La glace n'était pas encore très solide. Il y avait des mares entre les glaçons. Mais le Frère Le Mouel était un expert : il fut vite rendu auprès des naufragés. Il les trouva dans un état pitoyable. Le Frère Olivier, à demi gelé lui aussi, s'était vu dans l'impuissance de secourir ses compagnes d'infortune. Sans retard, le Frère Le Mouel invite la Sœur et l'enfant à le suivre de près, avec précaution. Au moyen d'une planche apportée dans ce but, il les aide à traverser les flaques d'eau. Enfin elles arrivent sur terre ! Quelle joie et quelle reconnaissance au Seigneur de les avoir ainsi sauvées ! Et comme il fait bon, devant un grand feu, dans le bois... et un bon repas servi sur les branches d'épinette !

« Vous ne pouvez pas vous imaginer, concluait Sœur Claire en souriant, combien nous étions heureuses de voir du monde !... Les chiens eux-mêmes semblaient vouloir nous féliciter de l'avoir échappé belle ! »

* * *

Vers le 15 décembre, je me remets en route pour Résolution. Le Frère Le Mouel me carriole. Le Père Gourdon s'est chargé du bagage et des provisions de route pour nos personnes et nos chiens.

Le 17, nous sommes heureux de retrouver à la mission Sainte-Anne, le Père Brochu. Nous passons trois bonnes journées avec lui pour le dédommager de la solitude dans laquelle il va probablement se trouver durant tout l'hiver.

Le 20, un Indien se présente pour être confirmé. Et

le lendemain, les chiens du Frère Le Mouel m'emportent au Fort Résolution, franchissant, en deux jours, les 75 milles qui séparent les deux postes. Père Gourdon nous suit allégrement !

Comme de coutume, Montagnais et Couteaux-Jaunes sont venus nombreux pour les fêtes de Noël et du premier de l'an. Les offices sont pieusement suivis, les chants bien enlevés par toute la foule qui remplit l'église. Pas un ne manque de faire la sainte communion.

Nos Montagnais ne se fatiguent pas d'écouter la parole de Dieu en leur propre langue, même durant une heure, et deux fois par jour ! Lorsque le « Grand Priant » parle, avec mitre en tête et crosse à la main, on entendrait voler une mouche, si mouche il y avait par ces grands froids, et si les bébés ne criaient pas d'avoir à rester si longtemps tranquilles dans les bras ou sur le dos de leur mère, ou encore étendus sur le plancher ; si enfin, quelques centaines de chiens ne hurlaient pas à la lune, impatients de revoir leurs maîtres !

Depuis mon départ d'Edmonton, au commencement de mai, voilà encore environ 5,500 milles parcourus en steamer, en canot et en traîne à chiens : chiffre respectable à porter à l'agenda de l'humble « Voyageur du Christ ».

CHAPITRE VII

VISITE À DAWSON — CHAPITRE GÉNÉRAL À LIÉGE — FÊTES À ROME

Le premier janvier 1904 me trouve à notre mission Saint-Joseph du Fort Résolution. Les Frères m'ont construit une chambre dans la salle commune qui, au moyen de grandes portes donnant sur une petite chapelle, sert d'église pendant l'hiver. La salle a 20 pieds de long sur autant de large. Un espace de 6 pieds a été prélevé du côté opposé à la porte d'entrée, — donc face au nord, — pour former deux chambres : une sera occupée par l'un de nos Frères, l'autre me servira tout à la fois de chambre à coucher, de bureau de travail et de salle de réception. Six pieds par dix : ce n'est certes pas trop ! Le lit longe la cloison, — cloison faite d'une simple planche, — qui me sépare de la chambre voisine. Une petite table en face de la fenêtre et deux chaises constituent tout l'ameublement. Quand un visiteur frappe à ma porte, force m'est de me lever et de retirer ma chaise pour lui permettre d'entrer.

A la date du 28 janvier, dans le codex de la mission, je trouve la note suivante : « Quoique très fatigué, Monseigneur a tenu à prêcher la retraite annuelle... » Fatigué, plus ou moins malade, je l'ai toujours été depuis l'âge de dix-huit ans ! J'en trouve la constatation fréquente dans les codex de nos différentes missions. Fatigué ou non, ne faut-il pas marcher quand on a le collier au cou, et que

le fouet des responsabilités vous presse de remplir les devoirs de votre charge ?...

Deux jours après la retraite annuelle, je me remets en route. C'est un long voyage que j'entreprends puisqu'il doit me conduire jusqu'à Dawson, au Klondike. J'éprouve en effet le besoin, avant de me rendre au Chapitre Général de la Congrégation des Oblats convoqué à Liége pour le mois d'août prochain, d'aller revoir mes missionnaires du Yukon, pour les encourager dans leur solitude et leurs travaux.

En même temps, j'étudierai sur place le projet d'ériger le district du Yukon en une préfecture apostolique indépendante. De nouveau, à ce sujet, le Délégué Apostolique, Monseigneur Sbaretti, me demande mon avis.

Oui ! c'est un long voyage ! Seulement pour me rendre à Edmonton, environ 400 milles en traîne à chiens ; puis 150 milles, sur un traîneau à chevaux, à partir du lac la Biche.

Les Frères Beckschæfer et Le Mouel me conduisent à la mission de la Nativité. Là, deux traînes fraîches les remplacent pour poursuivre le voyage jusqu'au lac la Biche. D'Edmonton, le « Canadien Pacifique » m'emmènera à Vancouver où je monterai sur un bateau en partance pour Skagway. De Skagway à White-Horse, je prendrai le train ; de White-Horse à Dawson, le traîneau postal.

* * *

Mais arrivé à Calgary, je dois changer de direction et bifurquer vers l'est, en route pour Toronto. En voici la raison :

Notre bateau — le « Saint-Alphonse » — a neuf ans d'existence. Construit en bois d'épinette blanche, bois qui pourrit vite dans l'eau, il nous faudra, dans deux ou trois ans, songer à renouveler sa coque. Par ailleurs, bientôt, il ne sera plus suffisant pour assurer l'approvisionnement

de nos missions, approvisionnement dont le volume grossit et grossira de plus en plus avec le développement de nos œuvres. De plus, il est urgent de fournir à nos différentes missions, les planches dont elles ont un grand besoin pour construire de nouvelles bâtisses ou, tout au moins, réparer les anciennes. N'est-ce pas dans ce but que nous avons installé à la mission Saint-Joseph, notre scierie ?... Les planches sciées, il faudra les transporter à destination.

Dans ces conditions, ne vaut-il pas mieux faire tout de suite les préparatifs nécessaires pour la construction d'un nouveau bateau de plus grande dimension ?... Notre été est si court et les transports sont tellement lents dans le Nord ! Nos missionnaires consultés ont approuvé le projet et sont prêts à s'imposer les sacrifices nécessaires pour aider à sa réalisation. Les machines du « Saint-Alphonse » trouveront facilement à être utilisées.

A Toronto donc, je vois la compagnie Polson qui m'a été recommandée. J'expose le tonnage et l'aménagement dont nous avons besoin. Il est entendu que le bateau devra être en état d'affronter les tempêtes sur le Grand Lac des Esclaves et les machines devront être assez puissantes pour permettre de remonter des courants de 7 à 8 milles à l'heure. Quant au tirant d'eau, il ne devra pas dépasser 5 pieds, avec un chargement complet.

On me conseille un *compound engine* : machine composée. J'avoue mon ignorance complète en la matière. Il m'est alors expliqué que, dans ces machines, la vapeur, au lieu d'être projetée au dehors après avoir activé le piston, est directement renvoyée dans la chaudière : ce qui assure une grosse économie dans le chauffage. Or le seul combustible à notre disposition, c'est le bois. Il en faudra donc beaucoup moins et l'espace ainsi économisé sera disponible pour du fret. La suggestion est acceptée d'emblée.

Nattit, premier converti
de Coppermine.

Petite fille « Peau de lièvre ».

Mission du Sacré-Cœur de Marie.
Fort Wrigley (1902).

Mais cette dette de $1,500 à 25% me préoccupait. Je crus devoir faire part de mes inquiétudes au cher Père Allard.

« Soyez sans inquiétude ! Je m'en charge... » me répliqua-t-il avec un air de dire : vous allez voir ce que vous allez voir !

Déjà dès son arrivée sur les lieux, le 1er novembre 1903, le Père Allard, accompagné d'un vieux Canadien, avait fait la visite de tous les camps miniers de son district. Il avait pris le nom de tous ses chercheurs d'or, catholiques ou non.

Le lendemain de mon départ, il se remit en route avec une feuille de souscription qu'il présenta à tous, sans distinction... Résultat : le soir de la troisième journée, il m'appelle au téléphone : « C'est fait, me dit-il, l'église de Sulphur est payée !... »[1] Dans un ordre mendiant, le cher Père Allard aurait, certes, rempli magistralement les fonctions de maître des novices !

* * *

Mais comme je l'ai déjà noté plus haut, le projet de séparer le Yukon du Vicariat du Mackenzie a été remis sur le tapis par le Délégué Apostolique, Monseigneur Sbaretti. Il me demande si la chose est opportune.

Le Père Bunoz, à qui j'ai fait part de la demande, m'a répondu : « Dawson va durer encore bien des années, mais va diminuer beaucoup. On touche à la fin du *boom.* Bon nombre veulent vendre et s'en aller. Plusieurs vont faire faillite, y compris, malheureusement, quelques-uns de nos gens... »[2]

Comme il avait été question de bâtir une nouvelle église, plus au centre de la ville, il ajoutait, après avoir consulté les paroissiens : « Pratiquement tous ont mani-

1. Extraits de notes du Père Joseph Allard conservées dans les *ARCHIVES VICARIALES.*

2. Lettre du 26 mars 1903.

festé un sentiment contraire à cause de la dureté des temps et de l'incertitude du futur... Au dire des anciens, jamais l'avenir de Dawson n'a paru si incertain ».[3]

Lors de mon passage à Vancouver, je demande l'avis de Monseigneur Dontenwill. Nous tombons d'accord qu'il ne serait pas sage, dans les circonstances actuelles, de faire du Yukon, ou mieux du district du Yukon à lui tout seul, une préfecture apostolique. Mais il serait facile d'y adjoindre la partie septentrionale de la Colombie Britannique, de manière à inclure Prince-Rupert. L'avenir de Prince-Rupert est assuré par la construction d'une ligne de chemin de fer dont le terminus doit être précisément le magnifique port qu'offre Prince-Rupert à la navigation vers le Japon et la Chine. Par ailleurs la distance et le manque de communications rendent très difficile, de Vancouver, la visite des belles missions indiennes existantes dans cette partie septentrionale de la Colombie : la récente visite qu'en a faite Monseigneur Dontenwill lui a pris près de trois mois !

Le Père Bunoz connaît bien ces missions pour les avoir personnellement visitées comme Vicaire Général de Monseigneur Dontenwill. Aussi, dès que je lui demande son avis, se montre-t-il pleinement en faveur du projet élaboré avec son ancien évêque.

Ce projet fut présenté à la réunion des évêques de la province ecclésiastique dont le siège se trouvait à Saint-Boniface. Il en reçut une pleine approbation.

En conséquence, j'envoyai au Délégué un rapport détaillé et conforme au plan approuvé par les évêques. J'y maintenais toutefois mon premier point de vue, à savoir que les circonstances actuelles ne conseillaient pas d'ériger le district du Yukon, à lui tout seul, en préfecture apostolique ou en un vicariat distinct.

Je croyais que le projet, sous sa nouvelle forme, allait

3. Ibid.

être mis à exécution sans retard. Et je me réjouissais d'avance de n'avoir plus à faire la visite de ce district éloigné, visite si fatigante et dispendieuse.

Il n'en fut rien. De nouvelles précisions et explications furent demandées à plusieurs reprises.

Sur le sujet, Monseigneur Grouard eut un long entretien avec le Délégué, en 1905. « Je lui ai fait mes observations par écrit, me confiait-il. Le Klondike ou Yukon augmenté d'une partie de la Colombie Britannique, ferait un champ assez vaste pour avoir un Préfet ou Vicaire Apostolique, lequel devrait être le Père Bunoz... »[4]

En 1906, après une visite à Rome qui me permettra de discuter la question avec le Cardinal Préfet de la Propagande, de Paris j'écrirai à ce dernier : « Pour ce qui regarde le Yukon, tout le monde est d'accord. Il convient, il est même nécessaire qu'il soit séparé du district du Mackenzie, *et cela le plus tôt possible,* à condition toutefois, comme il est marqué dans le précédent rapport et dans la lettre des évêques de la province, qu'on lui adjoigne la partie septentrionale de la Colombie Britannique. Son Excellence le Délégué Apostolique au Canada est aussi de cet avis... »[5]

L'incidente « cela le plus tôt possible » dénotait chez moi une certaine impatience de voir enfin réglée une affaire dont il était déjà question lorsque je fus nommé Vicaire Apostolique du Mackenzie. La raison du délai venait, sans doute, de quelque hésitation de la part de la Sacrée Congrégation de la Consistoriale à rétrocéder à la Propagande un territoire (le nord de la Colombie) qui se trouvait sous sa juridiction.

En tout cas, en attendant la solution de cette affaire, j'étais décidé d'entreprendre une troisième visite des missions du Yukon. Cette visite je l'aurais faite en

4. Lettre du 14 novembre 1905.
5. Lettre du 5 novembre 1906.

1906, si des circonstances imprévues ne m'avaient imposé un nouveau voyage à Rome. Je me proposais, cette fois, par économie de temps, de prendre le chemin suivi par Monseigneur Grouard, en 1899.[6]

A ma demande de conseil à ce sujet, Monseigneur Grouard m'avait répondu : « C'est le plus court chemin, mais il faut vous faire mener en canot sur les dernières glaces, au bout du portage à la Maison de Pierre. Inutile de faire le portage avant le commencement de juillet. Je crains pour vous les « têtes de femmes », les cours d'eau à passer à pied, la boue et l'humidité perpétuelle du chemin. Peut-être serait-ce mieux de vous faire porter dans une espèce de hamac, ou de chaise à porteurs. Il y a aussi à prévoir le temps probable où des steamboats remontent le Yukon. Vous avez, sans doute, des indications assez sûres là-dessus et par conséquent il est plus sage de me taire et de ne pas tant vous donner de conseils. Au moins, voyez dans mes paroles une preuve de l'intérêt que je prends à vos travaux et du désir que j'ai de vous voir ménager vos forces et votre santé... »[7]

Ce ne sera que le 9 mars 1908 que le Yukon et le nord de la Colombie Britannique jusqu'au 53e degré, plus les îles Charlotte sur l'Océan Pacifique, seront érigés en une préfecture apostolique.[8]

Dans l'intervalle, sous la direction du Révérend Père Bunoz, nos missionnaires ne resteront pas inactifs. En 1906, ils recevront un précieux renfort dans la personne du Révérend Père Honorius Rivet, ce qui me permettra

---

6. MGR GROUARD, O.M.I. *Souvenirs de mes SOIXANTE ANS D'APOSTOLAT dans l'Athabaska-Mackenzie.* La Liberté, Winnipeg, p. 385 sq.

7. Lettre du 20 décembre 1905.

8. Cette préfecture sera élévée au rang de Vicariat Apostolique, le 20 novembre 1916. Monseigneur Bunoz échangera son titre de Préfet pour celui de Vicaire Apostolique. Il sera sacré à Vancouver le 18 octobre 1917 par Monseigneur Cosey, archevêque de Vancouver.

de rappeler le Père Lefebvre pour remplir les fonctions de procureur de nos missions.

D'après les rapports reçus alors, le travail dans les camps miniers diminuera graduellement, à mesure que s'épuiseront les gisements d'or. Un missionnaire devra s'occuper des Indiens Peaux-de-Lièvres, attirés du Fort Norman, à la suite de la découverte d'argent à Mayo, dans les Montagnes Rocheuses. Ces Indiens y obtiennent de meilleurs prix pour leurs fourrures. Au milieu des protestants, ils resteront fidèles à leur foi et à la pratique de leur dévotion, continuant à se réunir, le dimanche, pour la récitation en commun du chapelet, le chant des cantiques.

En 1905, le Père Godefroy Eichelsbacher visitera pour la première fois les Indiens Klinkets d'Atlin. Il y en rencontrera une cinquantaine, jadis baptisés par les popes russes et abandonnés depuis. Eux-mêmes demandèrent à entrer dans sa petite église pour y faire leurs dévotions. Très édifié de leur piété, le Père profita de l'occasion pour leur donner, par interprète, un sermon sur l'amour de Dieu et du prochain. Il termina en les invitant à revenir le voir, et à profiter de chaque visite d'un prêtre catholique pour venir à l'église et prier.

En témoignage de leur reconnaissance, ils songèrent à faire une quête parmi eux. « Un jeune homme, écrit le Père, passa alors dans les rangs et fit une belle collecte de billets et de menue monnaie. »[9]

Le Père Allard s'établira plus tard parmi eux et obtiendra les plus beaux résultats.

* * *

Le dix-septième Chapitre Général des Oblats se réunit le 14 août 1904, dans la grande salle de l'ancien casino de

9. Lettre du 15 novembre 1945.

Liége, casino transformé en maison de scolasticat.

Sous la présidence du Très Révérend Père Cassien Augier, supérieur général, nous nous trouvions 54 oblats dont 1 archevêque : Monseigneur Langevin, 8 évêques et 1 préfet apostolique.

Notre vénéré fondateur, Monseigneur de Mazenod, a bien précisé dans les règles et constitutions de sa communauté, le but premier de ces réunions : resserrer les liens de charité parmi les membres de notre Institut. En d'autres termes : maintenir et développer l'esprit de famille qu'il a assigné comme devant être la caractéristique des communautés oblates.

Qu'il fait bon, en effet, venir ainsi, en groupe, se retremper auprès du Père commun des Oblats, dans cet esprit de famille, héritage transmis par notre fondateur, de génération en génération. Qu'il fait bon se retrouver auprès de lui, avec d'anciens compagnons de juniorat, du noviciat ou du scolasticat, quittés, il y a déjà bien des années, sans espoir de se revoir, pour aller travailler, chacun dans la partie du champ d'apostolat assigné par l'obéissance ! Qu'il fait bon faire connaissance avec des vétérans à l'œuvre depuis vingt, trente et quarante ans, et qui, à l'instar du Père Laity, ont éprouvé, dès leur arrivée, la nostalgie de leurs missions et de leurs néophytes ! Qu'il fait bon, et combien il est édifiant d'entendre les rapports des Provinciaux et des Vicaires ou chefs des missions, donnant l'état de leurs œuvres, les progrès accomplis depuis le dernier Chapitre, les espoirs que présente l'avenir ! Sous tous les climats, sur tous les champs d'apostolat, c'est la même flamme qui anime tous les cœurs pour l'extension du règne de Dieu « jusqu'aux extrémités de la terre » ! Quel stimulant pour les plus jeunes, tel l'humble Vicaire Apostolique du Mackenzie !

Dès la première session, le Supérieur Général nous donne la raison pour laquelle le Chapitre se réunit, non

plus à Paris comme les précédents, mais à Liége. C'est que « le 24 mars 1903, la Chambre des Députés, en France, a repoussé en bloc, sans même les examiner, les demandes des Congrégations, dites prédicantes... L'œuvre de démolition, commencée à Paris le vendredi 27 mars, par notre disparition du Sanctuaire du Sacré-Cœur à Montmartre où nous étions remplacés par des prêtres du diocèse, s'est achevée à Paris encore par l'expulsion de la Maison Générale, le mercredi, 1er juin. »[10]

Durant la tenue de ce Chapitre, il y eut vingt-six réunions plénières, en dehors du travail d'étude fait dans les commissions.

* * *

A l'occasion de ce Chapitre, une exposition missionnaire fut organisée par les Vicaires Apostoliques et les délégués des missions étrangères.

L'exposition remporta un succès inespéré. L'entrée était libre. Les expositions de ce genre se sont multipliées depuis, par l'organisation des journées et des semaines missionnaires, mais elles étaient alors très rares.

Le Père Jean-Marie Lejeune avait emmené deux chefs indiens de la Colombie Britannique. Ils furent choyés et fêtés par tous.

La variété et la multiplicité des objets exposés attiraient tout naturellement la curiosité des visiteurs : échantillons de vêtements, d'armes, d'instruments en usage sous les climats les plus opposés : aux Glaces Polaires, sous les Feux de Ceylan ou au centre de l'Afrique. Les costumes surtout ne manquaient pas de présenter des contrastes pour le moins surprenants !

Je me rappelle la question d'une bonne dame à sa compagne : « Mais où est donc, ma chère, le costume qu'annonce cette grande pancarte : COSTUME CA-

10. Extraits du Rapport du T. R. P. Augier, o.m.i., sup. gén. Cf. *CIRCULAIRES ADMINISTRATIVES O.M.I.*, Tome III, p. 62, 64.

FRE ? La bonne dame venait d'admirer, de tâter même, un beau vêtement chaud en peaux de caribou. Avançant d'un pas, elle se trouvait à l'étalage cafre, en face d'un grand chapeau et... d'une ceinture !

* * *

Aussitôt le Chapitre terminé, la reconnaissance et la piété filiale me font un devoir de me rendre au pays natal, chez le comte de la Sizeranne, dans son château de Beausemblant. Il a un charmant petit-fils à faire baptiser.

La joie apportée habituellement dans une famille, en pareille occasion, fut grandement tempérée par l'état de santé de la comtesse. Elle est même privée du plaisir d'assister à la cérémonie. Le fameux docteur Grasset, de la faculté de Montpellier, ami de la famille, est venu la voir en consultation, il y a un mois. Il a déclaré le cas désespéré. « Elle ne vivra guère au delà du 10 octobre... » a-t-il pronostiqué. La comtesse, de fait, mourra le 9 octobre !

Ce me fut une grande consolation de me trouver à son chevet pendant sa maladie. Elle était pour moi une seconde mère.

Vers la fin de septembre, profitant d'une accalmie, le comte s'était rendu à Paris, pour régler quelque affaire urgente. En son absence, son épouse eut une grosse crise. Craignant un dénouement fatal, il me parut de mon devoir de lui dire que le temps était venu de faire son sacrifice et de se préparer à recevoir les derniers sacrements. Elle les reçut avec un grand esprit de foi et me remercia chaleureusement de l'avoir avertie : elle était loin, jusque-là, de se croire en danger.

Le soir venu, j'appelle le comte au téléphone et lui fais part des événements de la journée. « Accepte-t-elle bien son sacrifice ? » est sa toute première question. Sur ma

réponse affirmative : « Dieu soit remercié ! » ajoute-t-il. Et il m'annonce son départ par le premier train.

Quelle belle famille chrétienne ! Quel bel esprit de foi !

A son arrivée, me remerciant de l'initiative que j'ai prise, il me prend par le bras et me conduit à la tribune de la chapelle du château, qui se trouve sur le même étage.

« Que Dieu est bon, me dit-il tout en larmes, d'avoir accordé à ma femme la grâce d'accepter si généreusement son sacrifice !... »

Quelques jours après, la comtesse, très pieusement, s'endormait dans le Seigneur. Cinq ans plus tard, j'arriverai à Paris juste à temps pour assister le comte à son chevet et lui administrer de même les derniers sacrements.

* * *

En fin de novembre, je me trouve à Rome.

Dès mon arrivée à notre maison des Oblats, Pères et Frères scolastiques s'empressent de me raconter l'aventure suivante.

Notre Père Laity, élu délégué au Chapitre, avait eu une des traversées les plus agitées que l'Océan réserve parfois aux voyageurs. Les journaux annoncèrent même le naufrage de son bateau... Quelques jours plus tard, un prêtre se présente à la maison du scolasticat de Rome comme étant le Père Laity, des missions du Mackenzie. Réception enthousiaste, de la part des scolastiques surtout ! Le récit du naufrage attendrit tous les cœurs !

Le soir, arrive le Très Révérend Père Augier, supérieur général, ancien condisciple du Père Laity. Tout heureux d'apprendre que ce dernier est dans la maison, il le fait mander. Le soi-disant naufragé s'amène. A sa vue, le Très Révérend Père Augier a peine à cacher sa surprise : il ne reconnaît plus son ancien condisciple ! Le Père Laity, il s'en souvient très bien, était un bel homme, six

pieds de stature. Or son visiteur est tout petit, tout rabougri !...

Il le reçoit cependant de son mieux, cause avec lui du bon vieux temps, des missions du Mackenzie, missions que son visiteur semble connaître assez bien. Puis il le reconduit à sa chambre, lui promettant de le revoir plus à son aise dès le premier moment libre.

Sans perdre de temps, le Très Révérend Père Augier revient, saute sur le téléphone, appelle un agent de police. Ce dernier arrive, en un tour de main met les menottes au visiteur et repart avec l'escroc, car c'en était un et de la belle espèce !

Quand plus tard, le vrai Père Laity, avec sa belle stature et sa superbe barbe, fut présenté aux scolastiques, il fut accueilli par un formidable éclat de rire et les plus enthousiastes acclamations !

Combien il est regrettable que la nostalgie de nos missions du Nord prive le cher Père Laity du grand plaisir qu'il aurait certainement éprouvé à assister aux belles fêtes que Rome se prépare à solenniser avec tout l'éclat des plus beaux jours. Le cher Père se consolera et se considérera bien dédommagé, en célébrant les fêtes de l'Immaculée Conception et de Noël avec ses bons Indiens Montagnais, Couteaux-Jaunes et Plats-Côtés-de-Chiens.

* * *

Peu de jours après mon arrivée, je suis admis en audience auprès de Sa Sainteté Pie X. Quel bon Père ! Auprès de lui, comme on se sent tout de suite à l'aise ! Pendant une demi-heure, il veut bien me permettre de l'entretenir de nos missions du Nord, de nos difficultés, de nos espoirs. Il m'écoute avec la plus grande bienveillance, me prodigue ses encouragements, ses conseils et ses bénédictions. En le quittant, comme tous ceux qui ont

le privilège de l'approcher, j'emporte l'impression d'avoir vu un saint.

On ne pouvait avoir choisi à Léon XIII un plus digne successeur !

* * *

Nous voici au 8 décembre 1904 !

Les cloches de la basilique de Saint-Pierre et le carillon des 400 églises de Rome ont annoncé la fête du jour : le cinquantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception !

Monseigneur de Mazenod, notre vénéré fondateur, avait assisté, en 1854, à cette proclamation comme en fait foi la liste des évêques présents, liste conservée sur les deux plaques commémoratives dans l'abside de la Basilique de Saint-Pierre. En quittant Marseille pour se rendre à Rome, son secrétaire, le futur Monseigneur Jeancard, avait fait part à la Congrégation des Oblats, des sentiments intimes de leur Père : « Nous nous félicitions d'aller assister au triomphe d'une Mère : c'était pour nous *un triomphe de famille.* »

Sans doute, Marie Immaculée est la Mère de tous les chrétiens et son triomphe, en 1854, fut le triomphe de toute la grande famille qu'est l'Eglise. Il le sera encore à l'occasion des fêtes du cinquantenaire de cette proclamation. Mais il n'en sera pas moins vrai, cette fois aussi, que ce sera un triomphe de famille pour tous les missionnaires oblats, officiellement enrôlés par Léon XII sous la bannière de Marie Immaculée. Ils se feront un devoir tout spécial de piété filiale de prendre part à la jubilation commune.

Ils y prendront part dans une messe qui provoquera chez notre Supérieur Général, ce cri du cœur : « Est-il une Congrégation à avoir eu, aux cérémonies du cinquantenaire une représentation semblable ? Sept évêques missionnaires, tant de Pères si méritants, tant d'oblats réunis

de toutes les parties du monde pour honorer leur Mère Immaculée.

« On compte parmi vous des Français, des Allemands, des Italiens, des Canadiens, des Irlandais, des Belges, des Hollandais, des Polonais, et ce qu'il y a de plus beau, c'est que parmi vous, on ne reconnaît que des Oblats, et un seul cœur ».[11]

Ce serait téméraire pour une plume de Mangeur de Caribou de vouloir décrire la cérémonie qui se déroula à Saint-Pierre. Qu'il me suffise de témoigner que les fêtes furent grandioses, qu'elles dépassèrent, par leur éclat, toutes les plus belles espérances et soulevèrent les acclamations chaleureuses d'une piété filiale en délire devant le triomphe de l'Immaculée, Mère de Dieu et des hommes.

Comme oblat, je consignerai seulement la pensée intime du Très Révérend Père Augier, pensée qu'il nous communique dans une réunion familiale, au sortir de ces manifestations triomphales :

« Laissez-moi vous dire, Messeigneurs, mes Révérends Pères, mes biens chers Frères, la pensée qui me dominait durant ces ravissantes cérémonies. Saint François de Sales dit quelque part qu'aux jours des grandes fêtes, les saints du Paradis, comme pris d'une tendre curiosité, se penchent sur les balustres du ciel pour prendre part aux solennités d'ici-bas. Eh ! à genoux sur le pavé de Saint-Pierre de Rome, il me semblait voir aujourd'hui notre Vénéré Fondateur, penché lui aussi aux balustres du ciel, sur la place qu'il occupait, il y a cinquante ans, dans la Basilique Vaticane, place qu'il avait faite aussi proche que possible du Vicaire de Jésus-Christ, afin de ne pas perdre, suivant son expression, « une seule syllabe de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception ». Il me semblait voir autour de lui tous nos frères

11. Cf. *MISSIONS O.M.I.*, 1905, p. 83.

d'En-Haut, nous contemplant avec amour et jouissant des témoignages d'affection que leurs frères de l'exil donnaient à la Vierge Immaculée, notre commune Mère.

« Avec eux, restons toujours unis dans la plus sainte charité ; restons ce que nous sommes : un seul cœur ! »

Monseigneur Grouard, le doyen des Vicaires Apostoliques réunis, se leva et d'un geste, arrêta les applaudissements qui, vingt fois déjà, étaient venus interrompre la parole du Très Révérend Père Général.

« Décidément, s'exclame-t-il, mes chers amis, il n'y a plus rien à ajouter. Le Très Révérend Père Général a tout dit, exprimant tout haut et admirablement ce que nos cœurs sentaient tout bas. Cependant, quand le cœur est trop plein, il faut qu'il déborde. Je propose donc que nous acclamions tous ensemble : Vive Marie Immaculée !

Et de cent poitrines d'Oblats s'échappe le cri : Vive Marie Immaculée ! — « Vive la Congrégation ! » reprend Monseigneur. — Vive la Congrégation ! — « Vive le Très Révérend Père Général ! » — Vive le Très Révérend Père Général ! — « Vive nous tous ! » — Colossal éclat de rire !

Le 11 décembre, nouvelle fête à Saint-Pierre, grandiose elle aussi : celle de la canonisation des bienheureux Alexandre Sauli, barnabite, et Gérard Majella, rédemptoriste.

Au Consistoire public du 5 décembre, le Souverain Pontife, à la suite d'une allocution sur les deux bienheureux, avait voulu, suivant l'usage, demander l'avis des cardinaux et des évêques présents.

Tous donnèrent leur « placet » avec enthousiasme. Le « placet » de l'humble Vicaire Apostolique du Mackenzie n'avait, sans doute, pas beaucoup de poids. Je le donnai tout de même, de tout cœur. Ne suis-je pas, dès lors, autorisé à compter quelque peu sur leur secours ?... Si, pour l'admission des nouveaux venus qui frappent à la porte du Paradis, le Bon Dieu demande l'avis de sa cour

céleste, saint Sauli et saint Gérard ne me refuseront pas, j'ose espérer, leur « placet ».

Les cérémonies furent splendides, rehaussées qu'elles étaient par la présence du grand nombre de cardinaux, d'évêques et de la multitude des fidèles accourus à Rome, à l'occasion du cinquantenaire de la proclamation de l'Immaculée Conception.

Ma joie fut d'autant plus grande que j'assistais, pour la première fois, à pareille cérémonie.

* * *

Le 12 décembre, Pie X réunit autour de lui les évêques de toutes les parties du monde, pour solenniser le Jubilé de l'Immaculée.

Dans une allocution intime, le Saint-Père nous fit part des appréhensions que causaient à son cœur de Chef de l'Eglise et de Père des âmes, les doctrines dangereuses et révolutionnaires qui s'étalaient de plus en plus au grand jour, dans le monde, avec la prétention de présenter le grand remède aux malheurs du temps.

Non sans émotion profonde et visible, il ajoutait : « Je ne vous fais, Vénérables Frères, qu'une seule recommandation : Veillez sur les séminaires et sur les aspirants au sacerdoce. Vous le savez, il ne souffle que trop sur le monde un vent d'indépendance meurtrier pour les âmes, et cette indépendance s'est introduite même dans le sanctuaire : indépendance non seulement vis-à-vis de l'autorité, mais aussi vis-à-vis de la doctrine.

« Il en résulte que certains de nos jeunes clercs, animés de cet esprit critique sans frein qui domine aujourd'hui, en arrivent à perdre tout respect pour la science dérivée de nos grands maîtres, des Pères et des Docteurs de l'Eglise, interprètes de la doctrine révélée.

« Si jamais vous avez dans vos séminaires un de ces savants nouveau style, délivrez-vous en au plus vite et, à

aucun prix, ne lui imposez les mains. Vous vous repentirez toujours d'en avoir ordonné ne fût-ce qu'un seul, jamais vous ne vous repentirez de l'avoir exclu. »[12]

En entendant cette recommandation pressante, je me suis demandé, et je me demande encore, si l'émotion du Pape n'avait point été provoquée par les échos d'une conférence publique donnée, quelques jours auparavant, par Marc Sangnier, dans la grande salle *del populo*.

Le fondateur du Sillon, était alors dans toute sa gloire. Partout en France, il avait toujours de magnifiques enthousiasmes, chez les jeunes surtout et jusque dans le clergé.

Accosté un jour sur le trottoir d'une gare par un séminariste qui ignorait mon caractère épiscopal, je fus surpris de l'entendre parler de ce mouvement nouveau avec autant de conviction que d'emphase : ce qui n'était pas peu dire ! « Marc Sangnier est appelé à sauver la France... » m'assurait-il. Comme je le priais de préciser les principes fondamentaux et le but du Sillon, il m'avoua, quelque peu embarrassé, que tout n'était pas encore bien au point, mais avec le temps tout se préciserait !

Par curiosité, je m'étais donc rendu à la salle *del populo*. Des évêques occupaient les sièges de la première rangée. La salle était comble. Beaucoup d'ecclésiastiques. Des élèves des universités romaines, reconnaissables à leurs divers costumes, remplissaient les tribunes.

Aux applaudissements frénétiques de l'auditoire, Marc Sangnier fut présenté par le célèbre et très sympathique Léon Harmel.

Ce fut ensuite un roulement de phrases de plus en plus ronflantes, coupées, à chaque instant, d'applaudissements. Marc Sangnier faisait certainement preuve d'une abondante réserve du *pectus* qui fait les orateurs. Con-

---

12. Cf. *MISSIONS O.M.I.* 1905, p. 79-80.

viction évidente, richesse d'expression, d'images choisies et nuancées, diction parfaite, ton de voix, gestes, tout contribuait à entretenir l'enthousiasme du début. Çà et là, trop fréquemment, quelques idées qui me paraissaient manquer de précision, de clarté, et prêter à des interprétations dangereuses. Les expressions : démocratie, démocratie montante, droits du peuple, de la personnalité humaine, — revenaient fréquemment, au milieu de critiques à peine voilées contre l'ancien clergé.

De retour à la Maison Générale, la conversation roula tout naturellement sur la conférence de Marc Sangnier. Tout le monde convint qu'il n'était pas facile de résumer une telle conférence. Et alors, notre célèbre Père Joseph Lemius de faire remarquer : « On ne voit pas assez clairement où Marc Sangnier veut en venir avec sa réforme du monde, son émancipation du peuple. Certaines des idées avancées par lui prêtent précisément à des interprétations dangereuses... et c'est en cela qu'un grand danger se dessine ! »

Sept ans plus tard, en 1911, Pie X condamnait Marc Sangnier et son sillonisme avec son projet « d'émancipation économique, politique et intellectuelle de la personne humaine »[13] et sa prétention que l'autorité était directement déléguée par le peuple à ses représentants.[14]

* * *

De retour en France, je pris quelque repos dans ma famille et chez des amis, puis je visitai les familles de mes missionnaires aux quatre coins cardinaux du pays.

---

13. « Le Sillon... réclame au nom de la dignité humaine, la triple émancipation politique, économique et intellectuelle ; la cité future à laquelle il travaille n'aura plus de maîtres ni de serviteurs... » (Lettre citée dans la *DOCUMENTATION CATHOLIQUE,* 1910, p. 813).

14. « Le Sillon place primordialement l'autorité publique dans le peuple, de qui elle dérive, ensuite aux gouvernements, de telle façon cependant qu'elle continue de résider en lui ». Ibid. p. 813.

Le 15 avril 1905, je m'embarquais au Havre en compagnie du Révérend Père Servule Dozois, assistant général et visiteur des provinces oblates du Canada, ainsi que de deux jeunes Pères destinés à mon Vicariat, les Pères François Moisan et François Bousso.

CHAPITRE VIII

CONSTRUCTION DU VAPEUR SAINTE-MARIE — CHAPITRE GÉNÉRAL 1906

Le lecteur se souvient, sans doute, que l'hiver dernier, lors d'une visite précipitée à Toronto, j'ai fait la commande de machines et de matériel pour la construction d'un nouveau bateau à vapeur. Machines et matériel devaient être rendus à Athabaska-Landing dès les premiers jours de mai.

La livraison fut faite au temps voulu. Un grand *scow,* — chaland à fond plat — ayant été construit tout spécialement en vue du transport à Smith-Landing, tout alla bien jusqu'au fameux Grand Rapide. Là, impossible de songer à portager chaudière et gros matériel en acier. Il fallait risquer le tout et « sauter » le rapide. L'eau était haute, fort heureusement. Déjà pilote et bateliers se réjouissaient de leur succès et poussaient leurs cris de joie habituels en pareille circonstance, lorsque, au dernier tournant, la bateau heurta une roche et fut gravement avarié. Heureusement encore, le rivage était tout près. Par vitesse acquise et grâce à une habile manœuvre, l'embarcation vint s'y échouer. Quelques minutes de plus et bateau et cargaison eussent été perdus !

La nouvelle de l'accident m'était parvenue à Liége, pendant les séances du Chapitre. Le Révérend Père Husson, procureur de Monseigneur Grouard qui surveillait les transports, m'écrivait : « A force de travail et de persévérance, tout le matériel a été sauvé. Mais il a dû être abandonné sur la grève, en attendant le printemps. »

On comprend ma hâte d'arriver sur les lieux. Que s'était-il passé à la débâcle des glaces ?... Quelle surprise pouvait bien m'attendre ?...

Grâce à saint Joseph, chaudière et matériel furent retrouvés intacts. Une partie des menus objets était cependant éparpillée, le long de la rivière, par suite du mouvement de la glace, mais tout s'y trouvait au complet.

Sachant que je pouvais en toute confiance me reposer sur l'expérience de notre fidèle pilote, Julien Cardinal, — un excellent Métis du lac la Biche, — je pris un canot et, du Grand Rapide, je continuai mon voyage avec le Frère Josso qui avait dû se rendre à Edmonton pour raison de santé.

A mon départ d'Edmonton, je m'étais muni de quelques pommes, dans l'intention de les distribuer en cours de route. En arrivant à la Nativité, la surprise du bon Père Le Doussal fut grande lorsque je lui en offris une, la plus belle ! Le visage tout rayonnant de joie : « Voilà quarante ans que je n'en ai point vu... » s'exclama-t-il.

Jamais, même un jour de fête, nous n'avions réussi à lui faire prendre la moindre friandise entre les repas. Cette fois, la tentation était vraiment trop forte : une pomme qui lui rappelait sa lointaine Bretagne !

« Oui ! dit-il en riant comme un enfant, je vais la manger. »

Et il se mit à la croquer à belles dents, la contemplant avec une admiration de plus en plus expansive, à mesure qu'il approchait de la dernière bouchée. Nos bons Frères, Bretons pour la plupart, en firent autant, avec la même joie.

Un court séjour au Fort Smith, et je poursuis mon voyage en canot, toujours avec le Frère Josso, jusqu'au Fort Résolution.

Quelle n'est pas ma surprise, à une soixantaine de milles avant d'arriver à la mission, de rencontrer le Père

Dupire sur le bateau de son ami, M. Nagle. Le cher Père avait obtenu du Supérieur Général l'autorisation d'aller revoir sa Bretagne et sa famille qu'il avait quittées depuis vingt-huit ans ! Il s'était laissé tenter par l'offre d'un passage gratuit jusqu'au Fort Smith, où il espérait me voir et faire les arrangements pour son voyage. Ce départ imprévu dérange beaucoup mes plans : je n'ai pas de peine à le faire comprendre au Père. Sans plus d'insistances, généreusement il accepte de rebrousser chemin, en attendant des circonstances plus favorables.

« Nous avions justement besoin d'un bon rameur pour nous aider à lutter contre le vent... » lui dis-je en plaisantant.

Descendu de bonne humeur dans le canot, il prend son aviron et, le soir, nous étions rendus à la mission Saint-Joseph du Fort Résolution.

Le « Saint-Alphonse » m'y rejoignit quelques jours plus tard. Le 20 juillet, il me déposait à notre mission de la Providence. Comme son personnel était attendu au Fort Smith pour la construction du nouveau bateau, je le renvoyai, aussitôt sa cargaison déchargée. Le ravitaillement des missions plus éloignées, — ravitaillement encore bien minime à cette époque, — serait confié à une compagnie de transport.

Quant à moi, je restai à la Providence jusqu'à l'arrivée du Père Giroux, sur le « Wrigley » le 29 juillet. Dès le lendemain, installation du nouveau venu comme supérieur, en remplacement du Père Gouy nommé directeur de la mission Saint Raphaël, au Fort des Liards. Il aura pour assistant le Père Le Guen qui sera spécialement chargé de la visite de la mission Saint-Paul, au Fort Nelson. Le jeune Père François Moisan complétera le personnel de la mission et apprendra l'esclave, à l'école du Père Gouy.

A mon retour au Fort Smith, vers la mi-août, ma joie

est grande d'y trouver en bon état tout le matériel du bateau à construire et aussi les ouvriers supplémentaires mandés de l'extérieur, pour donner un coup de main et hâter le travail : M. Hubbard, mécanicien, et deux charpentiers : MM. Gagnon et Gouin.

Le mécanicien insista pour être mis en charge de la construction. Le Frère O'Connell qui avait pourtant plus d'expérience, accéda volontiers à son désir, se réservant bien toutefois de garder l'œil ouvert. Quand vint le moment de construire le fondement sur lequel allait être posée la quille du bateau, le Frère crut devoir faire remarquer que l'échafaudage n'était pas assez élevé pour faciliter le calfatage quand le moment serait venu. M. Hubbard répliqua qu'il se chargerait lui-même de ce travail.

Je l'en chargeai, en effet, sur son insistante remarque que ce travail délicat ne pouvait pas être confié à n'importe qui. Ajouterai-je que le cher homme dut bien vite regretter de n'avoir pas suivi le conseil du Frère ?... Pendant deux ou trois jours, il dut faire le calfatage du fond du bateau, couché sur le dos, pendant que sa femme entretenait la « boucane » à ses côtés, afin de chasser l'armée de maringouins qui s'acharnaient à le sucer !

* * *

Avant de quitter le Père Giroux, au mois d'août dernier, je lui ai promis d'aller célébrer Noël avec lui et ses Indiens. Dès l'automne, laissant au Révérend Père Mansoz le soin de surveiller la construction du bateau, je suis revenu au Fort Résolution. Il ne reste donc plus que 153 milles à couvrir, en traîne à chiens, pour me rendre à la Providence. J'y arrive le 20 décembre.

Attirés par la nouvelle de la visite du « Grand Priant, » presque tous les Indiens de la tribu des Esclaves viennent à la mission. La messe pontificale est aussi so-

lennelle que le permettent l'exiguïté et la pauvreté de l'église. Grâce à nos bonnes religieuses, les enfants de l'école se surpassent dans l'exécution des chants et les communions sont nombreuses.

A l'occasion du jour de l'an, il y eut grand festin. Le jour des Rois, confirmation des enfants et de nombreux retardataires de tout âge.

Un Indien, — un veuf, — vint alors me demander la permission d'aller voir une bonne femme, d'un âge respectable, qui travaillait chez les Sœurs.

« Je ne la connais pas, me dit-il, mais j'en ai entendu parler. Il paraît qu'elle est forte et vaillante. »

Je priai le Père Giroux de l'accompagner.

Une demi-heure après, le bonhomme revenait, le visage épanoui. Il avait trouvé la femme de son goût, et réciproquement !... Le lendemain, je bénissais le mariage !... Et, tout joyeux, le couple partit au loin dans les bois... Toujours ils firent bon ménage !

Je prolongeai mon séjour à la Providence. Monseigneur Grouard m'avait conseillé d'y fixer ma résidence, comme étant la seule maison dans tout mon Vicariat pouvant m'offrir une chambre convenable. J'eus le temps de discuter avec le Père Giroux des intérêts de la mission : agrandissement de l'école, amélioration des bâtisses actuelles, développement de la ferme... Tout fut réglé en détail, le travail s'échelonnerait sur plusieurs années.

* * *

Le 29 janvier 1906, en traîne à chiens, je reprends le chemin du Fort Résolution avec le bon et infatigable Frère Marc. Le courrier d'hiver m'y apporte une circulaire officielle : un Chapitre extraordinaire est convoqué à Rome pour le 20 septembre prochain ! Sans trop tarder, il me faut alors remonter au Fort Smith où m'attendent d'importantes décisions à prendre avant mon départ.

Le Grand Lac des Esclaves est et restera encore pour longtemps couvert d'une couche de glace solide ; mais, à neuf milles de la mission, se trouve la petite rivière au Bœuf qui est généralement ouverte à la navigation dès les premiers jours de mai. Les chiens me conduiront, avec un canot sur le traîneau, jusqu'à l'embouchure de la rivière. Il s'agira ensuite, pendant quatre ou cinq jours, d'avironner contre un courant parfois assez rapide, puis de transporter sur les épaules canot et bagage, à travers prairie et forêt, sur une distance de trois à quatre milles.

Arrivés au Grand Détour, au bout du portage, nous trouvons la rivière des Esclaves charriant, à pleins bords, les glaçons brisés par la débâcle un ou deux jours auparavant. Encore vingt-quatre heures d'aviron, et nous sommes au Fort Smith !

Tout de suite, commence l'inspection des travaux et je suis heureux de constater combien l'ouvrage est avancé. Le Frère Beckschæfer, un expert et solide ouvrier, est venu en janvier, de Résolution, donner un bon coup de main. Toutefois, malgré la bonne volonté de tous, impossible de songer à se servir du nouveau bateau dès cet été. Il devra être descendu à notre chantier du Fort Résolution pour l'installation des cabines. Des planches ont été sciées à cet effet. Faute de personnel, j'ai même dû mettre la main à la scie.

Le « Saint-Alphonse » sera donc, cette année encore, chargé du ravitaillement de nos missions. En automne, on le démolira : sa chaudière remplacera avantageusement celle de notre scierie.

Le Père Mansoz qui a achevé sa tâche de surveiller la construction du bateau, descendra au Fort Résolution pour diriger le transfert et la nouvelle installation de la scierie. Le Père Frapsauce viendra le remplacer au Fort Smith.

Toutes choses réglées au mieux des circonstances, je

me mets en route pour Rome. Sur le « Roma » j'ai le plaisir de voyager en compagnie de Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface, de Monseigneur Pascal, évêque de Prince-Albert, de Monseigneur Legal, évêque de Saint-Albert et de plusieurs Pères oblats : tous en route pour le Chapitre !

* * *

De toutes les questions traitées dans le cours du Chapitre de 1906, je crois pouvoir en signaler deux qui firent jadis quelque bruit dans un certain public.

La première fut la nomination d'un nouveau supérieur général en remplacement du Très Révérend Père Cassien Augier. Ce dernier avait été déposé par le Saint-Siège, à la suite de transactions financières en dehors des règles du droit canon.

Son successeur, nommé dès le début du Chapitre, le Très Révérend Père Auguste Lavillardière, lui rendit le témoignage suivant : « Personne n'a jamais suspecté ses intentions ; il voulait, au milieu de ses lamentables erreurs, le bien de la Congrégation... » Trop confiant dans l'économe général qui l'entraîna dans des spéculations irrégulières, il n'eut jamais d'autre but que celui de remédier aux ruines accumulées par les expulsions des religieux de France. Il fut victime d'un zèle en dehors de la voie.

Lors de son élection, en 1898, le Très Révérend Père Augier n'avait-il pas eu quelque pressentiment de l'avenir : « Le dévouement va devenir ma loi, écrivait-il alors aux membres de la Congrégation... La supériorité n'est pas un piédestal pour l'orgueil, mais *un autel pour l'immolation... Bon gré, mal gré, je serai victime.* Il me semble que Dieu m'en accorde la grâce. »[1] Ne prophétisait-il pas dès lors ce qui devait lui arriver ?...

---

1. *Circulaires Administratives O.M.I.*, Tome II, No 66, p. 326, 1 juin 1898.

Après plusieurs années d'une vie de régularité, d'étude, de prière et de dévouement dans un couvent des Sœurs de l'Espérance, réhabilité par le Saint-Siège en reconnaissance de ses vertus, le Père Augier mourut, le 2 novembre 1927, supérieur de notre maison de Naples, laissant la réputation d'un saint.

* * *

La seconde question proposée au Chapitre fut celle de l'Université d'Ottawa : elle causait alors une assez grande agitation dans la capitale du Canada.

A l'origine, cet établissement ne fut qu'un simple collège classique. Fondé en septembre 1848, à la demande de Monseigneur Eugène Guigues, o.m.i., évêque de Bytown[2], par le Révérend Père Joseph Tabaret, o.m.i., un de mes compatriotes, qui en fut l'animateur pendant toute sa vie, le collège d'Ottawa obtint du gouvernement civil, le 15 août 1866, une charte avec tous les droits et privilèges d'université.

En 1885, ses constitutions furent amendées de telle sorte que l'Université jouit dès lors du privilège de s'affilier d'autres institutions.

En février 1889, sur la demande de Monseigneur Duhamel, archevêque d'Ottawa, Léon XIII l'éleva à la dignité d'Université Catholique, au même titre que les autres universités de la chrétienté.

L'œuvre prospéra jusqu'à la mort de son fondateur. Puis, peu à peu, elle dut passer par une de ces épreuves que provoque l'ennemi de tout bien, mais épreuves qui ne sont permises par Dieu que pour asseoir plus solidement sur leur fondement, les œuvres appelées à devenir un jour prospères.

L'Université d'Ottawa était et se trouve encore aujourd'hui la seule université vraiment bilingue du Canada.

---

2. La ville de Bytown prendra le nom d'Ottawa, en devenant la capitale du Canada.

Dans la pensée de Monseigneur Guigues et du Père Tabaret, elle était destinée, comme toute université d'ailleurs, à former une élite. Elle devait, en même temps, par l'enseignement du français, de l'anglais et de leur littérature respective, contribuer à une meilleure entente et à une cordiale coopération entre les catholiques des deux langues.

Au lieu d'une entente cordiale, ce fut malheureusement la rivalité, la zizanie. Apparemment, le diable allait triompher.

En 1906, le Révérend Père William Murphy, o.m.i., en était le recteur magnifique. Son rapport au Chapitre fut des plus pessimistes. « Le grand nombre de collèges catholiques et d'écoles gouvernementales, nous dit-il, fait que notre collège ne compte que peu d'élèves, et on ne peut guère escompter en avoir jamais un grand nombre... »

Au point de vue financier, le déficit allait toujours en s'accentuant. La question fut sérieusement mise à l'étude, devant l'assemblée capitulaire. De part et d'autre, les intentions étaient hors de toute critique, mais les avis étaient bien partagés. Plusieurs conseillaient la cession pure et simple de l'Université à quelque congrégation ou ordre religieux plus riche en personnel, prétendant que l'enseignement dans les collèges n'entrait pas dans le cadre de la vocation oblate.

Ils oubliaient que notre Vénéré Fondateur lui-même, Monseigneur de Mazenod, avait, en 1858, en bonne et due forme, signé la convention par laquelle Monseigneur Guigues, évêque de Bytown confiait *à perpétuité* aux Oblats de Marie Immaculée, la direction de son séminaire et de son collège.[3]

---

3. Cf. *ETUDES OBLATES*, Tome 3, No 4, Oct-Déc. 1944 — « *La Province du Canada à ses origines* par le Révérend Père Eugène Marcotte, o.m.i.

La survivance même de nos juniorats était mise en jeu, bien que le tout premier établissement de ce genre, dans notre Congrégation, eût été fondé par notre Fondateur en personne, à Notre-Dame de Lumières, près le village de Goult, en Vaucluse.

La question fut donc discutée à fond et sous tous ses aspects. Finalement, fut mise au vote une motion demandant au Chapitre de décider, en tenant compte des traditions remontant au Fondateur, s'il reconnaissait ou non l'enseignement dans les collèges comme faisant partie des œuvres de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Le scrutin donna 43 voix sur 47 pour l'affirmative.

Dès lors, c'était le devoir de la Congrégation de maintenir et de développer une œuvre fondée par ses premiers missionnaires au Canada. D'autant plus qu'à la lumière des discussions, cette œuvre tournerait au plus grand bien des âmes, à l'honneur de la Congrégation et à celui de l'Eglise. A la Congrégation donc de préparer des professeurs aptes à enseigner dans les différentes branches, et à faire généreusement tous les sacrifices nécessaires.

C'est bien ce qui a été fait depuis, non sans quelques tâtonnements trop souvent pénibles, au milieu de difficultés sans cesse renaissantes. Confiants en l'assistance divine, les Oblats ont tenu bon. Ils ont fait, en argent et en personnel, les sacrifices qui s'imposaient. Des professeurs ont été formés jusque dans les universités d'Europe. Un grand collège sous le patronage de saint Patrice a été fondé par les Oblats de langue anglaise au Canada, pour offrir plus de commodités aux étudiants de même langue. Ce collège aussi a dû végéter pendant quelque temps, et engloutir de gros capitaux. Actuellement, il est en pleine prospérité, comme l'ensemble de l'Université à laquelle il est affilié. On songe même à l'agrandir.

En outre, à la suite de la reprise du séminaire diocé-

sain par Monseigneur Emard, un séminaire vraiment universitaire fut fondé. Ce Séminaire Universitaire a même été le premier, en Amérique, à voir ses constitutions formellement approuvées par le Saint-Siège comme étant pleinement conformes à la nouvelle discipline imposée par Rome.

Depuis plusieurs années, l'Université publie une revue trimestrielle, — *LA REVUE DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA* — de plus en plus appréciée au Canada et à Rome.

Le Bon Dieu a visiblement béni la bonne volonté, le dévouement et les sacrifices de tous. Qu'on en juge plutôt.

L'Université comptait, pour l'année scolaire 1944-45, le joli chiffre de 3,669 élèves dont 299 suivaient les cours de théologie au Séminaire Universitaire. Ces séminaristes, se préparant à l'obtention des grades académiques, viennent des divers diocèses du Canada, de Terre-Neuve et des Etats-Unis. En l'année 1944, plus de quarante diocèses étaient représentés !

Je dois ajouter, pour être complet, qu'à date, — 1945 — une faculté de médecine dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps, vient d'être ouverte à l'entrée des cours, en septembre. Cette initiative de la part de l'Université a suscité beaucoup de sympathie.

* * *

Le 24 décembre 1906, je me trouve au Fort Chipewyan, après cinq jours en traîne à chevaux et dix jours en traîne à chiens. La traîne à chevaux nous a servi pour parcourir le trajet d'Edmonton au lac la Biche, soit 150 milles.

Les maisons des fermiers s'espaçaient de plus en plus à mesure que nous nous approchions du lac. En fin de décembre, les jours sont courts, aussi mon guide — un bon

Métis de Saint-Albert — devait-il marcher, même après le coucher du soleil. Un jour, à la nuit tombante, il se rend compte qu'il a perdu son chemin. Vers les 7 heures du soir, enfin, nous apercevons une lumière dans le lointain. Tout heureux, nous nous y rendons. C'est la maison d'un pauvre Ukrainien, récemment arrivé sur place. Il n'a eu que le temps de se construire une petite hutte avec des branchages et de la terre glaise. Deux pièces : la première sert de poulailler, abrite à l'occasion un porc ou deux.

A notre arrivée, le maître de la maison, qui s'est empressé pour nous donner un coup de main, a fait sortir volaille et compagnie et a nettoyé l'avenue. Nous sommes alors introduits dans la seconde pièce — 12 pieds par 15, au plus — qui sert de tout : cuisine, salon, salle à manger, salle à coucher. Pas de plancher. Une cheminée est le seul foyer.

Après notre repas, que nos hôtes d'ailleurs sont heureux de partager avec nous, le maître de céans va chercher deux ou trois brassées de paille et les étend sur la terre nue, d'un bout à l'autre de l'appartement.

La maman fait alors signe à ses huit enfants. Ceux-ci se mettent à genoux en ligne, face aux nombreuses icones qui ornent la muraille. Mains jointes et yeux baissés, ils récitent leur prière du soir avec une piété qui nous touche profondément.

La prière achevée, chacun prend sa couverture et s'étend sur la paille. A leur suite, mon guide et moi en faisons autant, non sans avoir nous aussi fait notre prière. Personnellement, je demande à Dieu de bénir et de conserver ces braves gens dans leur simplicité.

Je ne les ai jamais revus depuis. Mais je ne crains pas me tromper en assurant que nos hôtes et leurs enfants, pour peu qu'ils aient persévéré, après des années de travaux, de privations et d'économies, jouissent actuellement

d'une belle aisance, d'une grande ferme prospère, avec bâtisses et instruments modernes et nombreux troupeaux.

Nous arrivions donc à la mission de la Nativité, le 24 décembre.

Le lendemain de Noël, je me remettais en route pour le Fort Smith où je passai la fête du jour de l'an avec le bon Père Gouy.

Le 5 janvier 1907, je surprenais le personnel de la mission Saint-Joseph. Le codex nous dit que « Sa Grandeur sut, en peu de mots, encourager tout son monde, daigna se montrer satisfaite des ouvrages exécutés, — (et comment ne l'aurais-je pas été en constatant les merveilleux résultats du dévouement de tous ?...) — enfin, elle donna une nouvelle direction pour les travaux qui devaient s'entreprendre durant l'hiver. »

Le 25 janvier, je reprenais la traîne à chiens avec le Père Frapsauce comme conducteur. Le lendemain, après avoir traversé le Grand Lac des Esclaves sur une longueur de 72 milles nous frappons à la mission Sainte-Anne de la rivière au Foin. Nous y surprenons avec plaisir le bon Père Dupire, dans sa solitude. Il est d'autant plus étonné de nous voir que « pendant ces deux derniers jours, il y eut très mauvais temps » ainsi qu'il le note dans son journal. Dans le Nord plus qu'ailleurs, il faut prendre le temps comme la bonne Providence nous l'envoie et savoir en faire le meilleur usage possible.

A ce poste, les Indiens sont assez nombreux. Nous avons le lendemain messe aussi solennelle que le permet la maison-chapelle. Je prêche en montagnais. Compris de tous, j'encourage à la persévérance un bon groupe d'anciens apostats, récemment revenus au giron de notre mère la sainte Eglise.

A ces braves gens, nous consacrons encore la journée du 27. Le 28, avec le Frère Marc qui est venu au-devant de moi, nous partons pour la mission de la Providence.

Nous y arrivons le 30 « au son des cloches et d'une fusillade bien nourrie ». Poursuivons la lecture du codex de la mission :

31 janvier. — Les enfants donnent une séance pour fêter Monseigneur. Celui-ci leur en exprime sa joie en leur annonçant qu'ils auront désormais 4 sacs de farine par mois (400 livres pour 40 enfants) : ce que le secours accordé par le gouvernement de soixante-dix dollars par tête pour 25 enfants par année, nous permet de leur donner désormais, sans compter d'autres choses.

1er février. — Monseigneur inaugure la solennité du 1er vendredi du mois, en exposant le Saint Sacrement.

3 février. — A la grand'messe, Monseigneur parle sur la dévotion au Sacré-Cœur et invite les gens à s'approcher des sacrements le premier vendredi de chaque mois, suivant le désir manifesté par Notre-Seigneur lui-même.

7 février. — Comme nous n'avons plus de viande, Monseigneur nous encourage à tuer un bœuf.

12 février. — Monseigneur visite la première classe des enfants et laisse entrevoir aux anciens qu'ils ne s'appliquent pas autant qu'ils le pourraient.

15 février. — Les grandes filles de l'ouvroir donnant pleine satisfaction, Monseigneur leur donne 300 livres de farine, dont elles disposeront à volonté.

16 février. —Monseigneur nous prêche la retraite du mois sur l'esprit de foi qui doit nous animer.

17 février. — Rénovation des vœux pour les Pères et Frères.

18 février. — Départ de Monseigneur pour le Fort Résolution. Le Père Vacher l'accompagne ainsi que le Frère Marc avec ses chiens, afin d'aider au chantier. Ils reviendront à la fin de mars. Le Frère Louis va aussi au Fort Résolution. Il y prolongera son séjour afin de se perfectionner dans le métier d'ingénieur qu'il a jusqu'ici appris de lui-même. »

Le 15 juin, notre nouveau bateau était prêt. Solennellement baptisé sous le nom de « Sainte-Marie », il fut heureusement lancé à l'eau. J'avais fixé au lendemain, — un vendredi, — la date de son départ pour le Fort Smith. Quand notre mécanicien en chef, M. Hubbard en fut averti, il vint me trouver tout excité :

— Ne savez-vous pas que jamais un bateau neuf ne s'est mis en route un vendredi ?

— Eh bien ! nous ferons l'expérience. Nous partirons demain, vendredi, afin de pouvoir arriver au Fort Smith, pour y passer le dimanche.

Comme il insistait, je me contentai de lui dire : « Si vous avez quelque scrupule ou appréhension, vous pourrez rester ici et prendre un peu de repos avec votre petite famille. Je sais que notre Frère Beckschæfer est capable de faire marcher les machines et de les tenir en bon ordre. J'ai pleine confiance en lui. Nous vous reprendrons au retour. »

Nous partîmes à la date fixée, vendredi 16 juin, M. Hubbard avec nous ! En dépit de ses appréhensions, nous fîmes le plus heureux des voyages, en vingt-quatre heures, malgré la force du courant à remonter, et les 200 milles à parcourir !

Et le voyage du Fort Smith à la rivière Rouge se fit, cette année-là, dans les meilleures conditions possible, à la grande joie des missionnaires, des Indiens, de la mienne et de tout l'équipage. Comme je n'avais pas, l'année dernière, visité nos missions, je prolongeai mon séjour plus que de coutume, dans chaque poste.

De tout ce voyage, notons seulement les détails et faits suivants.

En passant au Fort Résolution, je pris le Père Laity comme chapelain de l'équipage. A la Providence, j'invitai le Père Giroux à monter avec nous sur le bateau pour aller revoir ses chers Loucheux.

Au Fort Simpson, nous apprîmes que durant l'hiver, au mois de décembre, le jeune Père Moisan s'était gelé les deux pieds. Laissons-le nous raconter son histoire :

« Je revenais seul d'un voyage de douze lieues environ. Tout près de la mission, en traversant un lac, j'ai, par mégarde, marché dans l'eau dissimulée sous la neige. Arrivé à la maison, j'ai contasté que mes pieds étaient pris dans deux étaux de glace, quelques orteils étaient gelés.

« Durant plus d'un mois, je n'ai pu dire la sainte messe. J'ai bien souffert : au long des nuits, je regardais le ciel étoilé et les aurores boréales, me demandant toujours : « Combien faudra-t-il couper d'orteils ? »

« Quand la plaie a été mûre, le Révérend Père Supérieur (le Père Gouy), sur ma demande et malgré sa répugnance, a aiguisé son couteau de poche, puis délicatement il a pris le pied droit et y a coupé deux doigts : le gros et le petit.

« Maintenant je vais bien, je marche, je puis même courir. J'espère que l'hiver prochain, avec les trois doigts qui me restent, je pourrai aller encore à la raquette. »

Le Père Moisan, comme il l'espérait, a pu de nouveau « aller à la raquette ». Jusqu'en ces dernières années, il n'a jamais hésité à entreprendre un voyage pour répondre à un appel aux malades, ou pour visiter un camp indien.

Mentionnerai-je un petit épisode plus gai ?...

Dans ce temps-là n'existait pas encore de règlement de chasse. Heureux temps ! Un jour, nous apercevons un orignal traversant la rivière. Vite, les carabines sont chargées. Notre pilote, Alphonse Mandeville, plus vif, tire le premier coup et, chasseur émérite, il frappe à mort la pauvre bête. L'ingénieur alors de mettre les machines à toute vitesse et nous arrivons à notre victime juste à temps... pour la voir couler au fond de l'eau !

Quelques milles plus loin, nous voyons un canot quitter, en toute hâte, un camp situé sur le bord de la rivière. Les machines sont mises au ralenti. Bientôt, comme il arrivait souvent alors, un Indien, accompagné de son fils, accoste et nous demande du thé, du tabac, en échange d'un beau quartier de viande d'orignal. Le bateau est arrêté. Pendant que le capitaine est allé chercher du thé, tabac, un peu de farine et un pot de sucre, M. Hubbard a admiré le beau morceau d'orignal et le visage épanoui, il est retourné à ses machines. Il n'a pas eu le temps de voir une belle cuisse d'ours qui a été prestement déposée à la cuisine. Le jour même il avait affirmé que jamais personne ne lui ferait manger de l'ours. Or nous avions comme cuisinier — et excellent cuisinier — Henry Jones, un vieux loup de mer. En machouillant sa chique, il vient me demander la permission de servir de l'ours au prochain repas. « Et M. Hubbard en mangera... » m'assure-t-il.

De fait, à midi, paraît sur la table un beau plat de viande, préparé aux oignons. L'odeur en est vraiment alléchante. Notre mécanicien a bon appétit : il se sert une première portion, puis revient à la charge. « Délicieuse cette viande d'orignal » note-t-il, le cœur à la joie.

Deux heures après, Henry Jones s'amène, toujours sa chique en bouche et un sourire narquois sur les lèvres : « Dites donc, l'ami, comment avez-vous trouvé la viande d'ours, à midi ?... » Et M. Hubbard de protester qu'il s'agissait d'orignal et non pas d'ours.

Notre cuisinier alors va lui chercher le morceau d'orignal intact et les os de la cuisse d'ours !... C'en fut assez : notre homme en eut une bonne indigestion.

Souvent, dans le Nord, nous avions autrefois ainsi l'occasion de nous amuser avec les nouveaux venus. On en riait... sans malice évidemment, et les journées passaient gaîment.

A notre passage au Fort Norman, nous laissons le jeune Père Rouvière, récemment arrivé de France. En septembre, il descendra en canot à Good-Hope, — 171 milles plus loin où il passera l'hiver pour y apprendre le Peau-de-Lièvre, sous la direction du Révérend Père Gabriel Houssais.

Nous voici à Good-Hope, le 19 juillet.

Le lendemain, nous célébrons les noces d'or de profession religieuse du cher Frère Kearney. Le personnel du « Sainte-Marie » est heureux d'y prendre part, et tous nos Indiens assistent avec empressement à la cérémonie.

Le 31, grande fête encore. J'ai la joie de confirmer soixante-neuf Peaux-de-Lièvre, grands et petits, jeunes et vieux. Jusqu'ici la visite de l'évêque a été si rare à Good-Hope !

A minuit précis — en plein jour — je célèbre une dernière messe devant la presque totalité de la population dont un grand nombre s'approche de la sainte table. Et nous nous remettons en route, vers la Rivière Rouge, avec le même personnel auquel, sur mon invitation, s'est joint le Père Ducot. En son absence, le Père Andurand assurera le service auprès des Indiens.

Sur le bateau, le Père Ducot me fait ses confidences. Il lui en a coûté extrêmement, en 1903, de quitter sa belle mission Sainte-Thérèse du Fort Norman, après s'y être dévoué sans compter pendant vingt-sept ans. Homme d'une foi très vive et d'un cœur tout débordant de charité, il avait su prendre ses Peaux-de-Lièvre par le cœur, et en avait fait de très bons chrétiens, fidèles à s'approcher des sacrements.

A son arrivée à Good-Hope, il avait constaté, avec peine, les funestes effets de la mentalité janséniste de son prédécesseur, qui n'admettait ordinairement les jeunes gens à la communion qu'après leur mariage. Moi-même, j'avais constaté le fait, lors de mon premier voyage en

1901. Aussi avais-je, dans une de mes prières circulaires, condamné cet abus partout où il pouvait exister, et invité mes missionnaires à instruire les enfants dès leur première jeunesse, puis à les admettre à la communion, sans tenir compte de leur âge, aussitôt qu'ils auraient une connaissance suffisante du grand mystère de l'Eucharistie.

Le zèle du Père Ducot à suivre ces directives avait été couronné de succès. Le chiffre des communiants était, depuis 1903, monté de 130 à 212.[4] Le but que je m'étais proposé, en appelant le cher Père à Good-Hope, se trouvait réalisé. Je décidai donc de le rendre à ses Peaux-de-Lièvre du Fort Norman, qui le demandaient avec instance. Je l'y laissai à notre retour ; le Père Houssais viendra, au mois d'août le remplacer à Good-Hope. Il aura le Père Rouvière pour élève et assistant.

Arrivé à la rivière Rouge, le 23 juillet, de bonne heure le matin, je chantai la messe à 8 heures et demie, puis j'administrai le sacrement de confirmation. Tard dans la soirée, nous levions l'ancre pour le retour.

* * *

Sitôt arrivé au Fort Smith, sans pouvoir prendre de repos, je dois continuer mon voyage sur le bateau en partance de la Hudson's Bay Co. Sur un chaland, je remonte les Grands Rapides, puis d'Edmonton, je me rends à Ottawa et à Montréal.

A Ottawa, je vois les agents du gouvernement chargés de nos Indiens. Je leur expose la situation de ces pauvres gens et je fais tout en mon pouvoir pour tenter d'assurer, surtout à nos vieillards et à nos infirmes, une plus généreuse assistance et une plus grande protection.

Il y a aussi la question des écoles. Le gouvernement

4. Une lettre du Père Ducot au R. P. Tatin, o.m.i., avait déjà annoncé ces beaux résultats dès 1906. Cf. *MISSIONS, O.M.I.*, 1906, pp. 293-295.

commence à leur porter un intérêt plus pratique, mais ce n'est pas assez. La subvention n'est point suffisante pour assurer un minimum de confort aux élèves et à leurs maîtresses. D'autant plus que, outre le logement et la nourriture, nous avons à fournir les vêtements et à entretenir les bâtisses à nos frais. Et puis, le nombre des enfants subventionnés est vraiment trop limité.

Du ministre des Postes, j'ai la satisfaction d'obtenir un courrier supplémentaire en hiver. Nous en aurons désormais trois jusqu'au Fort Résolution, et deux jusqu'à l'embouchure du Mackenzie.

Dans une entrevue avec l'Honorable Oliver, ministre de l'Intérieur, je réussis à le convaincre que les loups, et non les Indiens, détruisaient les buffalos des bois[5] et à obtenir que la prime pour la destruction des loups soit élevée à vingt dollars par tête.

A Montréal, je dois introduire, auprès de nos fournisseurs, le Père Camille Lefebvre que j'ai appelé du Yukon pour remplir les fonctions de procureur de nos missions du Mackenzie.

Ma tâche est heureusement achevée. Je m'empresse de reprendre le chemin du Nord. J'ai promis à mes Mangeurs de Caribou du Fond-du-Lac, d'aller les voir à l'occasion de Noël. D'Edmonton, comme l'an dernier, cinq jours de traîne à chevaux, puis dix jours en traîne à chiens et j'arrive, le 21 décembre, à la mission de la Nativité. Le même jour, je repars avec deux engagés : Fred Fraser et Isidore Villebrun. Nos chiens franchissent allégrement les 200 milles qui nous séparaient du Fond-du-Lac. Après trois nuits à la belle étoile, dans la neige, je me retrouve donc tout heureux dans mon ancienne et première mission.

---

5. Contrairement à une accusation portée dans les journaux par un voyageur américain dont j'ai oublié le nom. En hiver, les pistes des loups sur la neige portent témoignage à la véracité de ce que j'affirmais.

Mes bons Mangeurs de Caribou sont là presque au complet, tout rayonnants de santé dans leurs vêtements neufs en peaux de caribou. Combien ils sont heureux de revoir leur « Petit Priant neuf » de jadis, devenu leur « Grand Priant ». Il faut les voir, un gros et franc sourire sur les lèvres, me serrer cordialement la main, après avoir reçu, à genoux dans la neige, ma bénédiction de « Grand Priant ».

Les Pères Biehler et Laffont ne savent comment me témoigner leur joie et leur gratitude pour ma visite. Le Frère Courteille a préparé des langues et un bon morceau de caribou pour fêter mon arrivée. Mes compagnons et moi y faisons honneur.

Après avoir refait nos forces et un peu de toilette, je n'hésite pas à donner un coup de main pour les confessions. Ma clientèle est surabondante : ces pauvres gens sont si avides de raconter leurs misères, grosses et petites, à leur ancien missionnaire dont ils se sentent encore très aimés.

Tous assisteront pieusement aux trois messes que je célébrerai à partir de minuit. Durant la première messe, ils chanteront avec entrain tout le commun de la messe. Puis, pendant les deux messes basses, de nombreux cantiques montagnais se succéderont sans interruption. Tous s'approcheront de la sainte table. Après un bon réveillon et un court sommeil, ils reviendront à la grand'messe du jour, chantée par le Père Laffont. J'y prêcherai en montagnais, comme je l'ai fait à minuit, et plutôt longuement. Dans l'après-midi, confirmation avec autre sermon approprié.

Le lendemain, messe avec assistance générale et de nombreuses communions. Puis, toute la journée est consacrée à des entretiens familiers avec les chefs et les autres qui vont et reviennent. La salle commune ne désemplit pas. Que de nouvelles à raconter ! Je leur parle du

Pape et de mes voyages. Eux m'entretiennent des événements heureux ou malheureux arrivés dans leur famille respective, des caribous qui ont continué à apporter l'abondance et le bonheur dans les camps. Plusieurs me font présent de quelques langues, de viande sèche ou pilée, de pemmican, pour mon retour.

Je quitte le Fond-du-Lac, le 27 à 2 heures du matin. Le codex de la mission de la Nativité porte, à la date du 29 décembre, la note suivante : « Monseigneur Breynat revient si mal équipé que, de sa carriole, il a pris le chemin de son lit qu'il garde toute la semaine. »

CHAPITRE IX

NOUVEAU CHAPITRE GÉNÉRAL — PROJET DE RÉUNION DU VICARIAT DU MACKENZIE À CELUI D'ATHABASKA — CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LONDRES — HISTOIRE D'UN DRAPEAU

Le 20 janvier 1908, départ de la mission de la Nativité.

Deux jours en traîne à chiens, par 40 degrés de froid, et je suis rendu au Fort Smith. Des affaires urgentes m'appelant à la Providence, je m'y rends presque directement, ne donnant à mes compagnons, — deux engagés, faute de Frères disponibles, — et à leurs chiens, que le temps de se reposer un peu au Fort Résolution et à la rivière au Foin.

Partout Pères, Frères, Sœurs et Indiens sont évidemment heureux de revoir leur évêque, mais désappointés de ne pas le posséder plus longtemps.

Le 8 février, nous arrivons à la Providence. « Il est visible, peut-on lire dans le codex, que Monseigneur n'est pas bien... » Quoi d'étonnant après 450 milles en traîne à chiens immédiatement après un voyage de Paris au Fond-du-Lac et retour à la Nativité, voyage en plein cœur

de l'hiver, par 30 et 40 degrés de froid, avec campements dans la neige et à la belle étoile !

Grand congé à l'occasion de ma visite. Solennelle séance récréative donnée par les enfants de l'école, avec chants et compliments ; puis banquet au menu nordique. Bien vite se calment les émotions du revoir après une absence prolongée. J'en profite pour discuter en détail, avec le Père Giroux, supérieur, et son assistant, le Père Laperrière, les plans d'agrandissement projeté de notre pensionnat.

Il est convenu que deux *scows,* remorqués par le « Sainte-Marie », apporteront les planches nécessaires. Ces scows serviront ensuite à la pêche, à la Grosse Ile et au lac Castor, avec l'aide d'un petit remorqueur à vapeur, — le « Providence », — acheté l'an dernier à cet effet. Le transport du poisson, à la fin des pêches d'automne, à la rame seulement, est vraiment trop pénible pour nos Frères, trop lent aussi, souvent trop dangereux, comme on l'a vu dans un chapitre précédent.

Toutes les questions étant réglées, je prêche la retraite préparatoire à la rénovation des vœux des Pères et Frères, le 17 février. Le 21, après avoir célébré par une messe d'action de grâce le seizième anniversaire de ma prêtrise, je quitte la Providence et me rends directement au Fort Résolution.

* * *

Sur les dernières glaces, nous est parvenue la nouvelle de la mort de notre supérieur général, le Très Révérend Père A. Lavillardière, nouvelle qui nous afflige autant qu'elle nous surprend. Il y a à peine dix-huit mois que le cher Père a été élu !

Un nouveau Chapitre est convoqué à Rome pour le 17 septembre prochain. Aurai-je le temps de faire une rapide visite de nos missions et de prendre, en cours de route, les votes pour le choix d'un délégué ? Déjà, au

dernier Chapitre, il n'y avait aucun représentant des missionnaires au côté du Vicaire Apostolique : absence regrettable qui ne devrait pas se renouveler.

Pourquoi ne pas essayer ?... Tout le personnel de la mission Saint-Joseph est bien décidé à faire l'impossible pour presser le sciage qui permettra de mettre en train, dès le début de juin, les travaux d'agrandissement projeté à notre école de la Providence. Il faudra aussi faire la toilette annuelle du « Sainte-Marie » et hâter son départ vers le Fort Smith. Personnellement, dès le 18 mai, accompagné du Père Frapsauce, je monterai en canot, comme l'année dernière, par la petite rivière au Bœuf.

Peu de jours après mon arrivée au Fort Smith, nos *scows* chargés de l'approvisionnement annuel, abordent au Smith-Landing. Notre procureur, le Père Lefebvre est là, fort heureusement, pour voir au déchargement et assurer le transport dans le portage. Ce transport s'effectue encore sur de rustiques charrettes à bœufs. Notre personnel n'étant pas nombreux, tout le monde doit mettre la main au travail, y compris le jeune Père Joseph Brohan, nouvelle et solide recrue que nous venons de recevoir de Bretagne.

Malheureusement, ce cher Père, par suite d'une incompréhensible imprudence, nous sera bien tôt enlevé. Le 14 juin, après le travail de la journée, invité à mon insu par le Père Brémond, — un passionné de l'aviron, — il est monté avec ce dernier dans un petit canot, pour aller voir les rapides de plus près. Rendu au large, dans le grand courant, le canot fut happé par un gros tourniquet. Il plongea et disparut, les pauvres Pères avec lui... Un moment... quelques secondes seulement... les témoins impuissants aperçoivent une main dresser un aviron au-dessus de l'eau et... c'est fini ! Ni le corps des victimes, ni le canot ne furent jamais retrouvés !...

Etre venu de si loin pour disparaître si tristement !

Quelle épreuve ! Quel deuil pour le Vicariat et pour les familles de nos Pères !

* * *

Dès la fin de juin, le « Sainte-Marie », tout fier de sa coque blanche avec liseré bleu et son pavillon au monogramme de sa céleste patronne, se met en route, bien décidé à faire de la vitesse. Malheureusement, une grosse tempête le retient trois jours à la rivière au Foin. Mais à partir de là plus rien ne retardera sa marche.

A la Providence, nous déposons deux Sœurs Grises venues de Montréal avec le Père Lefebvre, les Sœurs Sainte-Eugénie et Evariste. A leur place, nous prenons Sœur Bourcier et Sœur Marie Ko'on, première Sœur indigène du Mackenzie, de la tribu des Loucheux. Nous l'emmènerons avec sa compagne, visiter sa famille à Good-Hope.

Jusqu'ici, aucune religieuse n'est descendue plus loin que la Providence. Cette visite des deux religieuses est donc tout un événement, dans chacun des postes où nous faisons escale. Anciens et anciennes élèves sont heureux de revoir leurs maîtresses. Mais c'est surtout quand nous abordons chez les Peaux-de-Lièvre, si expansifs, du Fort Norman, dont plusieurs ont connu Sœur Marie Ko'on, jeune fille, que cette dernière est entourée. La joie sera encore plus grande à Good-Hope où sa famille demeure depuis quelques années. Voir une des leurs revêtue du costume des Sœurs Grises ! Ils ne peuvent en croire leurs yeux ! Plusieurs, dans leur émotion, après avoir reçu la bénédiction du « Grand Priant, » se mettent à genoux devant elle et lui demandent de les bénir !

Nos deux religieuses reçoivent l'hospitalité la plus empressée auprès de Monsieur Gaudet, gros bourgeois de la Hudson's Bay Co. Sa femme, excellente catholique comme lui, avait, en quelque sorte, adopté Sœur Marie,

dès sa jeunesse. C'est elle qui l'avait élevée et formée à la vie chrétienne. Comme elle est fière maintenant et combien heureuse !...

Les deux religieuses édifient la population par leur piété et leur fidélité à leurs exercices de règle. Quand Sœur Marie est invitée à visiter ses amis dans une loge, elle croit devoir venir m'en demander la permission et me rendre fidèlement compte de sa visite.

Bien vite, parents et amis voulurent lui offrirent quelques présents. « Je leur ai dit, vint-elle me confier, qu'ayant fait vœu de pauvreté, je n'ai besoin de rien. » Les pauvres gens n'en revenaient pas : une Loucheuse refuser un présent !... Cela ne s'était jamais vu, foi de Peau-de-Lièvre autant que de Loucheux !... Je la félicitai de sa réponse, lui conseillant cependant d'accepter ce qu'on lui offrait. Ses parents et ses amis en seraient contents, et les Sœurs trouveraient toujours à utiliser le tout pour les enfants de l'école.

En remontant sur le bateau, elle avait tout un gros sac plein : peaux d'orignal, mocassins, châles aux couleurs voyantes, morceaux d'indienne et de coton, viande sèche, etc. La pauvre enfant, rouge d'émotion, souriait à la pensée de la joie de ses fillettes de la Providence, à la vue de toutes ces richesses !

* * *

A notre retour à la Providence, a lieu le dépouillement des votes en faveur du délégué au Chapitre. Le Père Giroux, supérieur de la mission, est l'élu. Nous sommes arrivés le 16 juillet à 4 heures du soir. Le délégué-élu prend la journée du 17 pour mettre ordre à ses affaires, donner les directives nécessaires, puis, dès le lendemain, nous levons l'ancre.

Ne pouvant pas attendre les barges de la Hudson's Bay pour remonter les 80 milles de rapides en amont de

McMurray et nous rendre à Athabaska-Landing, il nous faudra alors, mes compagnons et moi, payer de notre personne et haler notre esquif à la cordelle, ce qui veut dire : marcher souvent dans l'eau jusqu'aux genoux, souvent aussi dans la boue jusqu'aux chevilles et plus, parfois sur des déclivités de terrain glissant ou rocailleux, agrippant alors un rocher, une plante, tout ce qui peut nous tomber sous la main.

A McMurray, un Métis a été engagé pour nous aider jusqu'à la tête du dernier rapide. En bien des endroits, en effet, un homme seul, à la cordelle, n'aurait pu suffire. La plupart du temps, j'étais moi-même au gouvernail, et, dans les rapides aux eaux bouillonnantes parmi les roches, j'avais besoin, à l'avant de l'esquif, de quelqu'un armé d'une perche, pour aider à la manœuvre et éviter les tourbillons dangereux.

La description suivante que j'ai trouvée dans une de nos revues oblates est une des plus fidèles que j'aie jamais vues et dépeint très bien les difficultés rencontrées au Grand Rapide en particulier. L'auteur, la comtesse de Saint-Pierre, a sauté le fameux rapide sur une grande barge de la Hudson's Bay Co. Elle décrit ses impressions. Le lecteur pourra se représenter les sentiments du voyageur qui doit le remonter à la cordelle.

« L'eau, écrit-elle, forcée de se presser dans deux lits trop étroits, forme deux rapides aussi beaux qu'effrayants ... A droite et à gauche, le torrent écume sur un semis de roches à fleur d'eau, avec un grand fracas. Les berges sont coupées à pic ; çà et là cependant, sur les rochers en saillies, poussent des épinettes semblant suspendues comme par artifice...

« Puis c'est le pays sauvage en plein. De tous côtés, l'île est d'un accès difficile, dans un endroit, le chenal n'est que d'un demi-pied plus large que les bateaux, et tout autour, ce ne sont que des rochers et des troncs

d'arbres, que les grandes eaux du printemps ont laissés là dans le plus bizarre enchevêtrement...

« J'ai obtenu la permission de descendre le rapide... A peine saisie par le courant, la barge est emportée comme une plume... Je me cramponne et je résiste victorieusement au désir de fermer les yeux. Tout autour de nous, l'eau écume et gronde, et l'air siffle à nos oreilles...

« A l'arrière, Bird, — le Métis guide-chef, — est cramponné à la longue rame qui lui sert de gouvernail : les sourcils arqués, les yeux fixés en avant, les narines dilatées, il est magnifique de force et d'énergie. Nous arrivons à un vrai semis de récifs : sans lâcher son gouvernail, il saute trois ou quatre fois par-dessus, volant pour ainsi dire d'un bord à l'autre de la barge. Tout à coup, l'équipage pousse un hurrah ! La passe est traversée, et nous accostons à un promontoire en face de la pointe nord de l'île. Nous avons parcouru un mille en cinq minutes. »

Nous autres, nous nous estimons heureux d'en venir à bout dans une journée ! Quelle journée !

* * *

Abrégeons ! Nous rejoignons à Montréal Monseigneur Grouard et l'aimable délégué du Vicariat de l'Athabaska : le Révérend Père Joseph Le Treste. Pouvions-nous espérer meilleure compagnie pour traverser l'Atlantique ?

A Montréal, m'attendait la lettre suivante de Monseigneur Langevin, datée du 27 août 1908. J'avoue avoir éprouvé quelque émotion à sa lecture.

« Je n'ai qu'une petite feuille de papier pour vous prier d'accepter la succession de Monseigneur Grouard, et de réunir les deux Vicariats d'Athabaska et de Mackenzie sous votre houlette pastorale. Il faudra rédiger un mémoire pour la *réunion* et une *terna* pour votre nomination

comme Vicaire Apostolique des deux vicariats, et je vous autorise volontiers, en conséquence, à mettre mon nom au bas de la supplique et de la terna, en disant :

L'Archevêque de Saint-Boniface,
S. G. Mgr Legal,
Soussignés...

et vous signerez pour moi. Ce qui est agréé par Mgr Grouard et par vous m'est parfaitement acceptable.

Adélard, o.m.i.
Archevêque de Saint-Boniface.

Que s'est-il donc passé ?... Je croyais ce projet tombé à l'eau depuis longtemps. En voici l'historique. Je n'ai retrouvé que deux documents : ils suffiront à expliquer ce qui s'est passé.

Le premier document est le brouillon de mon rapport au Cardinal Gotti, alors Préfet de la Propagande. Daté du 5 novembre 1906, il avait été rédigé à l'occasion du projet d'érection du Yukon en préfecture indépendante. En voici quelques extraits :

« II. — Quant au projet de réunion du Mackenzie à l'Athabaska, voici ma pensée :

1° — Que la réunion se fasse immédiatement ou soit différée, elle n'affecte en rien la question du Yukon, dont les intérêts sont trop distincts et qui doit être tranchée au plus tôt.

2° — Si j'ai proposé la réunion, c'est dans l'intention de profiter de ce remaniement de division occasionné par le Yukon, pour régler une question sur laquelle, à mon humble avis, la sacrée Congrégation aura à revenir avant longtemps.

3° — Actuellement le Vicariat du Mackenzie, avec ses petits revenus et l'allocation de la Propagation de la Foi, peut soutenir ses œuvres. Si les secours de la Propagation de la Foi viennent à diminuer ou à manquer, comme le font craindre les événements en France, il

faudra chercher du secours quelque part, car du pays on ne peut rien tirer, si ce n'est du poisson et la viande des animaux des bois.

Si l'union était faite, l'avenir serait plus assuré parce que l'Athabaska, sans augmentation sensible de frais, pourrait, tout en faisant ses propres transports, assurer ceux du Mackenzie jusqu'au Smith-Landing, et trouver dans ses fermes déjà nombreuses et florissantes dans le district de la rivière la Paix, de quoi approvisionner, au moins en partie, les missions du Mackenzie.

4° — Inutile de revenir sur les autres raisons[1] que j'ai apportées pour demander la réunion, j'accepte d'avance la décision du Saint-Siège. Si le Mackenzie reste seul, je demande humblement à en rester chargé, parce que je suis habitué à ses Sauvages et que je parle leur langue. Si le Mackenzie est rattaché à l'Athabaska, je demande encore, et avec instance, d'être laissé à Monseigneur Grouard comme auxiliaire, pour les mêmes raisons et parce que Monseigneur, vu son âge, ne pourrait s'occuper de tout le Vicariat. C'est, du reste, mon avis que, alors même que l'étendue du pays évangélisé demanderait deux évêques, il serait préférable que l'administration générale et la responsabilité des missions du Nord restent à celui qui serait plus spécialement chargé de celles du sud.

5° — Il ne faut pas songer à mettre Monseigneur Grouard à la retraite, afin de me donner la charge des deux vicariats réunis. L'impression serait très mauvaise sur les populations et les missionnaires, et mon ministère en serait rendu plus difficile. Si Monseigneur Grouard prenait la direction générale, au moins pour deux ou trois

---

1. Parmi les autres raisons en faveur du projet et auxquelles il est fait allusion ci-dessus, il y avait celle de ma santé de plus en plus défaillante. Le lecteur aura l'occasion de s'en rendre compte avant la fin du présent chapitre.

ans, peut-être alors, pourrait-on, si ma santé le permettait, me charger de tout. Mais j'avoue que j'aurai toujours beaucoup de répugnance à m'occuper de pays nouveaux, et que je préférerais de beaucoup, le cas échéant, rester simple auxiliaire du successeur de Monseigneur Grouard... »

Quelques mots d'explication aideront le lecteur à mieux comprendre encore. Monseigneur Grouard a toujours regretté que l'on ne m'eût pas laissé à lui comme bâton de vieillesse. De mon côté, peut-être encore plus vivement, avais-je toujours regretté d'avoir été soustrait à sa houlette.

Aussi, dès que fut proposée, avec bonne chance de succès, l'érection du Yukon en préfecture distincte, en y adjoignant le nord de la Colombie, nous commençâmes, Monseigneur Grouard et moi, à songer à nous réunir afin de travailler ensemble. Je crois bien que je fus le premier à émettre la suggestion, pour les raisons données au Cardinal Gotti. Monseigneur accepta tout de suite, à condition que l'on me mît en charge des deux districts réunis : ce que je refusai catégoriquement. A plusieurs reprises, le sujet revint sur le tapis, chacun de nous gardant ses positions. Mais, de plus en plus, Monseigneur Grouard insistait : « Votre place, me disait-il, est sur la Rivière la Paix. Moi, je suis trop vieux... J'ai bien droit à ma retraite ! »

Il se sentait, en effet, débordé par l'arrivée de nombreux colons de toute nationalité. Comme je le voyais songer sérieusement à donner sa démission, craignant que le fardeau ne me retombât sur les épaules, fardeau que l'état de ma santé ne me permettait pas d'accepter, j'écrivis alors à notre métropolitain, Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface et lui suggérai l'idée d'un coadjuteur, avec future succession, à Monseigneur Grouard.

Voici l'accueil fait à la suggestion par l'intéressé :

« Monseigneur Langevin m'a communiqué votre lettre où vous lui conseillez de me donner un coadjuteur *pris dans ce vicariat,* puisque je ne veux pas de vous comme tel ! Je vous remercie de votre bienveillant intérêt pour moi, mais vous n'allez pas assez loin. C'est bel et bien un successeur qu'il me faudrait, et, *quoi que vous disiez,* personne ne trouverait étrange qu'on permît à un pauvre vieux de prendre congé des affaires et de se préparer au voyage de l'éternité. Il arrivera maintenant ce que pourra. Mais quant à réunir le Mackenzie à l'Athabaska, il me semble que c'est une mesure que l'on ne devrait pas désirer. Si le Yukon n'était pas venu aggraver la position, je n'aurais pas demandé la division, parce que je ne pensais pas qu'on me l'accordât. Cependant on y avait jonglé et on en parlait depuis longtemps. Maintenant que la division est opérée, je ne consentirais pas, pour ma part, à une nouvelle réunion dont j'aurais la responsabilité. Que si on me permettait de me mettre à la retraite, évidemment je n'aurais plus d'objection à n'importe quelle mesure qu'on voudrait prendre, surtout si vous vouliez vous charger de tout... »[2]

Le projet avait été abandonné définitivement, du moins je le croyais. On devine ma surprise en prenant connaissance, à mon arrivée à Montréal, de la lettre de Monseigneur Langevin. J'attendis cependant d'être sur le bateau pour en parler à Monseigneur Grouard et lui demander quelques explications.

« Oui, c'est moi, me répondit-il, qui ai poussé l'affaire. La décision en est prise. La réunion du Mackenzie et de l'Athabaska va se faire. Vous en serez chargé et moi, je prends ma retraite... »

Comme je lui objectais que je ne pourrais pas accepter. « On vous y contraindra » me répliqua-t-il.

2. Lettre du 1er mai 1907.

En cours de route, le cher Monseigneur eut l'occasion de constater le triste état de ma santé... Vers la fin du voyage, il me prend à part et me confie alors qu'il a changé d'idée, qu'il a pris la décision de demander un coadjuteur...

Pie X le lui accorda sans difficulté. L'élu fut celui qui devint, peu après, Monseigneur Célestin Joussard, o.m.i.

* * *

Nous arrivâmes à Londres juste à temps pour assister au congrès eucharistique international. Le succès dépassa toutes les espérances de Monseigneur Bourne, archevêque de Westminster, son organisateur.

Les réunions générales eurent lieu dans Albert Hall, la plus vaste salle de Londres. Les évêques et leur suite étaient introduits par l'entrée royale.

Parmi les diverses cérémonies qui se déroulèrent dans la nouvelle cathédrale de Westminster presque achevée « une des plus intéressantes par sa nouveauté, note le Révérend Père Le Treste, fut la messe célébrée dans le rite grec, avec toute la pompe orientale : nombreux ministres et acolytes accompagnant le célébrant, tous vêtus des plus somptueux ornements. Les chants furent magnifiquement enlevés pendant que de multiples encensoirs répandaient leurs agréables parfums dans la nef immense.

« Mais ce qui devait être, comme on dit, le clou du congrès, ce fut la grande procession dans les rues de Londres. Imaginez-vous une gigantesque procession et le Saint Sacrement porté triomphalement dans les rues de la capitale du protestantisme, tout près de cette fameuse Tour de Londres où furent décapités tant d'illustres martyrs avec leurs entrailles arrachées et rôties en public, comme un autodafé d'agréable odeur pour réjouir le dieu d'Henri VIII et de sa digne fille Elisabeth, la « Maiden Queen »...

« La veille au soir du grand jour, au grand mécontentement de la foule assemblée à Albert Hall, changement au programme. L'archevêque de Westminster annonce que le Premier Ministre M. Asquith, redoutant de fâcheuses réactions de la part d'une population peu sympathique, lui avait demandé de renoncer à suivre le grand parcours tout d'abord concédé, et de limiter la procession aux rues avoisinantes de la cathédrale. La décision du Premier Ministre était sage. On put s'en rendre compte, le lendemain. »

C'était un dimanche. Dans l'après-midi « par un temps ensoleillé, tel qu'on en voit rarement dans Londres, le Saint Sacrement, renfermé dans un magnifique ostensoir, sortit, porté par l'archevêque ou le légat (je ne m'en souviens plus au juste), encadré de chaque côté par cardinaux, archevêques, évêques et une foule de prêtres et de religieux, tandis que, par derrière, suivaient multiples élèves conduits par leurs maîtres et maîtresses et des milliers de fidèles.

« A tous les étages des hautes et splendides demeures, les fenêtres étaient bondées de monde tandis que, sur le parcours, des deux côtés des rues, était massée une foule compacte. Cette foule, agitée sur certains points du parcours, comme les vagues de l'océan, ne pouvait, par moment, être contenue qu'à grand-peine, malgré un grand déploiement de force et de policiers. Sur tout le parcours, des gardes à cheval, sur de puissants et superbes coursiers, très habilement dressés pour pareilles circonstances et rassemblements, piétinaient sans cesse dans l'espace restreint assigné à chacun. D'autres gardes nombreux et armés de carabines, composés surtout de la jeunesse irlandaise, étaient postés tout le long de la route.

« Toutes ces mesures et précautions n'étaient point un luxe inutile. Dans cette immense multitude qui formait une haie compacte et serrée, il n'y avait pas que des gens

sympathiques ou indifférents. On y sentait aussi une atmosphère de haine non déguisée. Il y eut, un certain moment, quelques poussées dangereuses qui faillirent couper la procession là où était rendu l'ostensoir. On pouvait s'attendre au pire. On entendait pousser des cris hostiles et force : hou ! hou !, à se croire dans une grande forêt peuplée de hiboux et de chats-huants ! Je me tenais tout près de mon évêque qui, avec sa barbe blanche et ondulante, attirait l'attention et les regards. Je tâchais de lui servir de bouclier, au besoin, souhaitant que si quelques balles partaient, je les reçusse moi-même.

« Mais non ! la Providence et l'Hostie de l'ostensoir veillaient, voulant sans doute, par ces splendeurs, ranimer ou ressusciter la foi longtemps endormie au pays saxon. La procession put rentrer à la cathédrale sans accidents ou autres sérieux incidents ».[3]

Le lendemain, les évêques et leur suite furent gracieusement invités à un thé au château de Norfolk. Un accueil des plus aimables et des plus généreux les y attendait de la part du Duc et de la Duchesse, accueil dont ils gardèrent, sans doute, comme moi-même, un ineffaçable souvenir.

* * *

Notre 19e Chapitre Général s'ouvrit à Rome, le 19 septembre. Son premier et principal but était d'élire le successeur du Très Révérend Père Lavillardière, de très regrettée mémoire. L'avis presque unanime fut qu'il serait bon, dans les circonstances, d'avoir un évêque à la tête de notre Congrégation.

Monseigneur Augustin Dontenwill, évêque de New-Westminster au Canada, fut élu au premier scrutin. Mais une grosse surprise nous attendait à la Sacrée Congréga-

3. Extraits de *MES SOUVENIRS* par le R. P. Joseph Vincent Le Treste, o.m.i., manuscrit polycopié de 250 pages. Cf. *Archives Vicariales*, Fort Smith, N. W. T.

tion de la Consistoriale, quand une délégation alla solliciter la confirmation de l'élection. On nous apprit, en effet, la nouvelle, non encore publiée, que Monseigneur Dontenwill venait d'être transféré de New-Westminster à Vancouver, avec le titre et les privilèges d'archevêque pour toute la Colombie Britannique.

Il fallut avoir recours au Pape. En confirmant l'élection, Pie X voulut bien honorer le nouveau Supérieur Général du titre d'archevêque titulaire de Ptolémaïs. Monseigneur McNeil le remplaça sur le siège de Vancouver.

Pendant le Chapitre, nous eûmes le bonheur d'assister à quelques cérémonies du jubilé sacerdotal du Saint-Père. Les capitulants furent favorisés par Pie X d'une audience particulière durant laquelle il leur prodigua ses paternels encouragements et ses bénédictions. Et moi-même j'eus la grande consolation de m'entretenir longuement avec lui, dans une audience privée, et d'en recevoir une généreuse bénédiction pour mes missionnaires, leurs familles, leurs bienfaiteurs et leurs ouailles.

* * *

Rentré en France, après les visites d'usage, je dus me mettre au repos. Par suite d'angines phlegmoneuses répétées, ma gorge me faisait continuellement souffrir au point que la prédication me devenait de plus en plus pénible.

Un excellent spécialiste de Lyon, le docteur Cholet, je crois, me fit suivre, pendant quelques semaines, un traitement assez désagréable, sans aucun soulagement. Dans mon impatience à reprendre le chemin de mes missions, je lui demandai, un jour, combien de temps je devais continuer le traitement avant d'éprouver quelque amélioration. Il me répondit : « Votre gorge est dans un état pitoyable : je ne vous promets aucune amélioration avant six mois ! »

Je n'avais pas six mois à lui consacrer.

A mon arrivée à Paris, le comte de la Sizeranne qui voulait bien me recevoir comme un enfant de la famille, me trouve une telle mine que, dès le lendemain, son médecin, averti par téléphone, venait me voir.

Après deux jours d'examen minutieux, son diagnostic fut le suivant : votre gorge est dans un état lamentable (même jugement que le spécialiste de Lyon) ; vous avez l'estomac tout détraqué, le cœur menacé de lésion, le foie engorgé ; aucun organe ne fonctionne normalement.

— Heureusement, ajouta-t-il sans rire, que vous avez une excellente constitution ! Peu de personnes auraient pu résister à ce que vous avez. Tous vos organes sont parfaitement sains mais, encore une fois, aucun ne fonctionne normalement.

— Quelle en serait la cause, docteur ?

— Votre système nerveux. Réduit à l'état d'une batterie épuisée, il ne peut transmettre aux organes l'influx vital nécessaire pour les maintenir en activité. Voilà la raison pour laquelle vous avez toujours quelqu'un de ces derniers en défaut. Actuellement aucun n'est en activité régulière. Mais rien d'organique.

— Le remède ?...

— Simplement. Soignez vos nerfs par des massages généraux quotidiens, à l'eau de Cologne avec un gant de crin, et huit à dix mois de repos complet, avec un bon régime.

— Avec cela, allez-vous guérir ma gorge ?...

— Oui ! ce n'est point votre gorge qui est malade. C'est votre système nerveux qui est complètement à terre.

Au bout de 4 à 5 jours de traitement, je commençai à sentir comme une vie nouvelle me pénétrant par tous les pores. Après six semaines de massage, je me trouvais si bien que je décidai, — sans l'avis du médecin, évidemment ! — de repartir pour mes missions. Personne ne

réussit à me retenir. Au point de vue de santé, je l'avoue, c'est le plus gros péché de ma vie. Si j'avais pris alors le repos commandé, je me serais remis définitivement et j'étais bon pour au moins jusqu'à cent ans !... tandis que maintenant... l'avenir le dira !

* * *

J'arrivai à Athabaska-Landing à temps pour prendre place sur un de nos *scows* transportant notre ravitaillement habituel jusqu'au Smith-Landing. Etaient avec nous : la Révérende Mère Carroll, Vicaire des Sœurs Grises qui allait faire la visite de ses communautés du Fort Chipewyan, Fort Résolution et Providence ; le Révérend Père Almire Bézannier que j'avais eu le privilège d'ordonner à Liége le 8 décembre dernier ; le Révérend Frère François-X. Girard et deux postulants bretons, Frères Vallières et Dallé.

Comme de coutume, les mois d'été furent consacrés à la visite de nos missions le long du Mackenzie. J'étais heureux de constater le progrès de nos constructions, au Fort Providence ; heureux de retrouver partout notre personnel en bonne santé, se dévouant de tout cœur, quoique sans bruit, chacun et chacune à sa tâche respective ; heureux enfin de voir nos Indiens, fidèles dans la pratique de leurs devoirs et empressés à recevoir leur évêque et à écouter ses conseils.

Qu'il me suffise de noter ici un incident fâcheux et bien regrettable qui se produisit à notre mission du Sacré-Cœur du Fort Simpson, incident qui fit du bruit en son temps et qui montre que, même dans le Nord, nous eûmes à souffrir, quoique rarement, des activités de certains fanatiques.

Ceux dont il s'agit ici ne pouvaient pas supporter la vue du drapeau français que certains de nos missionnaires,

en souvenir de leur pays d'origine, aimaient à hisser en certains jours de fêtes. Leurs critiques malveillantes autant qu'injustes m'étaient bien connues.

Sous quel jour représentèrent-ils, cette fois-là, la conduite de nos missionnaires, auprès de l'inspecteur Jennings, de la Gendarmerie Royale du Canada, qui faisait une visite de ses postes, à bord du « Mackenzie River » ? Je n'en sais rien. Mais le fait reste que, à son arrivée au Fort Simpson, il ordonna à un agent qui l'accompagnait, d'aller sommer les Pères de descendre leur drapeau. Les Pères refusèrent d'abord. Puis devant les menaces qui leur étaient faites, ils crurent bon de prévenir un scandale. Le drapeau fut descendu et disparut. Or, ce jour-là, il s'agissait d'un simple drapeau de la Croix-Rouge !

Quelques jours plus tard, j'arrivais à la mission. Au récit de l'incident, j'en saisis toute la gravité et les conséquences. Je résolus de venger nos droits en même temps que l'insulte faite à un emblème de la croix.

J'écrivis à un ami d'Edmonton, le juge Camillien Noël, lui donnant tous les détails, lui faisant connaître mon intention de me plaindre en hauts lieux, et de poursuivre si je n'obtenais pas satisfaction. En même temps, je lui demandais conseil.

Par le courrier de Noël, mon ami me répondit qu'il avait vu le colonel Saunders, surintendant de la police, un ami commun. « Le colonel, me disait-il, est très peiné de l'incident et vous prie de ne faire aucune démarche avant de l'avoir vu ». Il me donnait l'assurance que j'obtiendrais satisfaction.

Le même courrier m'apportait du cher colonel une lettre datée du 20 novembre 1909 dans laquelle il me disait : « Le juge Noël d'Edmonton m'a lu une partie d'une lettre par vous écrite dans laquelle vous vous plaignez du fait qu'un inspecteur de police et un autre membre de la Force ordonnèrent à vos missionnaires de ne pas

hisser le drapeau français[4] et un autre de caractère religieux[5].

« Je regrette vivement qu'un tel désagrément soit arrivé et j'écris pour demander à notre inspecteur, au Fort MacPherson, des explications... Il n'y a aucune loi, à ma connaissance, qui empêche un individu de hisser le drapeau qui lui plaît sur une propriété qui lui appartient. »

Le 3 janvier suivant, je répondais au surintendant que je renonçais à porter l'affaire devant le contrôleur général, puisqu'il était disposé à me donner satisfaction.

En attendant de le voir personnellement, je crus cependant devoir attirer son attention sur les points suivants qui faisaient ressortir la gravité de l'incident.

1. — Au Fort Simpson, le drapeau en question était un drapeau religieux, en fait : le drapeau même de la Croix-Rouge : croix rouge sur fond blanc.

2. — Le drapeau flottait sur une église dans une propriété privée et clôturée.

3. — Les missionnaires refusèrent d'abord et ne cédèrent que devant la menace d'amende ou d'arrêt.

4. — La population du Fort se trouvait réunie à l'occasion de l'arrivée du bateau de la Hudson's Bay Co. Il y avait aussi les passagers et le personnel du bateau. Le scandale n'en était que plus grand et se répandit bien vite dans tout le district.

En septembre, ayant eu l'occasion de rencontrer le surintendant, nous eûmes un entretien amical sur le sujet. En conclusion, je me contentai de demander une lettre d'excuse de la part de l'inspecteur et le déplacement de son agent. Sans doute, ce dernier n'avait fait qu'obéir aux

---

4. Il s'agit du drapeau français qui flottait au mât de la mission de Good-Hope, à l'arrivée du « Mackenzie River » et où la même scène s'était présentée.

5. Drapeau de la Croix-Rouge au Fort Simpson.

ordres de son supérieur, et il ne méritait aucun blâme pour cela. Mais devant nos Métis, il s'était permis quelques commentaires malheureux sur l'incident. Son déplacement ne nous empêcha pas de rester toujours bons amis.

Du reste, je suis heureux d'ajouter que, durant mes cinquante années de séjour dans le Nord, cette affaire a été l'unique incident vraiment grave que nos missions aient eu à déplorer, dans leurs relations avec la Gendarmerie Royale, qui mérite les plus grands éloges pour ses services signalés, dans le Mackenzie comme dans le Yukon.

Avec un grand nombre de ses agents, du plus humble au plus haut gradé, je m'honore d'avoir eu des relations de véritable et intime amitié, dont je garde un fidèle et bien doux souvenir.

CHAPITRE X

VISITE DE L'HONORABLE FRANK OLIVER EN 1910

Questions traitées à cette occasion

Le 15 juin 1910, l'honorable Frank Oliver, ministre de l'intérieur, vint me rendre visite au Fort Smith et me dire son désappointement en même temps que son grand embarras.

Parti d'Ottawa, il avait fait des arrangements avec la Compagnie de la Baie d'Hudson pour visiter tous les postes échelonnés le long du Mackenzie, jusqu'à la Rivière Rouge Arctique, et, de là, se rendre à Dawson, dans le Yukon. Sur les affirmations formelles des hauts employés de la Compagnie à Winnipeg, il devait se trouver au terme de son voyage sur le fleuve Mackenzie, vers la fin de juin. En conséquence, il avait donné rendez-vous à la rivière Rouge, à la Gendarmerie Royale Canadienne de Dawson, pour le 30 juin.

Malheureusement pour lui, une baisse extraordinaire des eaux, due au froid persistant dans les montagnes, handicapait sérieusement la navigation et multipliait les difficultés dans les rapides. Au Grand Rapide, en particulier, entre Athabaska-Landing et McMurray, le portage se trouvait compliqué et retardait désespérément la marche en avant.

Le ministre avait jugé bon de prendre les devants en canot... A son arrivée au Fort Smith, nouvelle surprise et combien déplaisante ! Le steamer « Wrigley », qui devait le transporter à la rivière Rouge, se trouvait encore perché, hors de l'eau, en ses quartiers d'hiver.

Pauvre Monsieur ! Son désappointement était d'autant plus grand qu'approchait le jour fixé du rendez-vous. Tout son itinéraire se trouvait dès lors bouleversé : il n'arriverait pas à Dawson au temps prévu et son retour à Ottawa serait retardé d'autant ! Aucun poste télégraphique pour signaler sa situation aux intéressés et donner des contre-ordres. Vraiment si honorable qu'il fût, en sa qualité de ministre du Dominion du Canada, il avait une mine plus que déconcertée et qui faisait pitié à voir !

Tout en l'écoutant avec vive sympathie, il me vint à l'esprit que nous pourrions peut-être lui rendre service et le tirer d'embarras.

— « Cher Monsieur, lui dis-je, je comprends vos ennuis. Je sympathise vivement à vos déboires. Si vous ne dédaignez pas d'entreprendre le voyage avec nous sur notre bateau, le « Sainte-Marie », et que nous soyons favorisés par un beau temps dans la traversée du Grand Lac des Esclaves, j'entrevois quelque possibilité de vous faciliter la visite projetée dans les différents postes et de vous déposer à la rivière Rouge, le 30 juin ou peu après. Et je suis prêt à écourter mon séjour dans chacune de nos missions pour vous rendre ce service... »

Inutile de dire que notre honorable visiteur accepta avec joie et empressement !

« Dans ce cas, lui conseillai-je, prenez un canot et rendez-vous immédiatement au Fort Résolution. Nous allons presser le chargement de notre bateau, et nous vous prendrons au passage, à Résolution, où vous aurez eu le temps de faire votre visite. »

Ainsi fut-il fait ! Favorisés d'un temps idéal, nous traversons le Grand Lac des Esclaves et, le 24 juin, nous abordons à la rivière au Foin. Nous avions pris notre dîner avant de faire escale.

« Prenez votre temps... » dis-je à mon hôte distingué, une fois qu'il eut, à ma suite, sauté sur le rivage, au milieu

des curieux accourus pour nous « toucher la main ». « Vous avez à voir ici la mission anglicane et l'unique école-pensionnat qu'elle dirige dans ce territoire. Il s'y fait du bon travail. Je suis persuadé que l'inspection de cette école vous intéressera au plus haut point. Encore une fois, prenez tout le temps nécessaire. Je vais m'occuper de mes Indiens et du missionnaire qui est avec eux. Nous partirons quand vous serez prêt. »

Au bout d'une heure à peine, l'honorable ministre nous revient. D'un air désappointé, il nous raconte qu'au moment où il entrait à la mission anglicane, le Révérend Vale et sa femme étaient à prendre leur dîner : circonstance peu favorable, quand on est pressé, pour faire la visite de l'école-pensionnat ! Ayant pris le temps de terminer son repas, le Révérend crut le moment propice de présenter à l'honorable Oliver une liste de souscription récemment ouverte pour la construction d'un nouveau temple !

Le ministre ne me dit pas le montant de l'offrande remise, mais il ne me cacha pas son mécontentement. Aussi s'était-il contenté d'une visite des plus sommaires !

Question des écoles

Sur le bateau, tout en poursuivant notre voyage, les conversations devenaient de plus en plus intimes. L'honorable ministre m'avoua qu'il avait toujours été plus ou moins opposé au système des écoles-pensionnats pour les Indiens.[1]

---

1. L'honorable Oliver n'était point seul à ne point encourager les écoles-pensionnats en faveur des Indiens. Dans sa plaquette sur *Saint-Michel de Duck Lake* 1894-1944, le Révérend Père Jules Le Chevalier, o.m.i., mentionne les activités, en 1910, d'un agent plus ou moins fanatique, suggérant aux Indiens de demander des écoles du jour, sur leurs réserves. Il donne la réponse venant d'Ottawa aux plaintes du Père Ovide Charlebois, à ce sujet, et explique comment l'affaire fut finalement réglée dans le sens des décisions qui seront prises le 8 novembre 1910, au retour de l'honorable Oliver à Ottawa. (Pp. 34-35)

« Mon opinion fut fortement ébranlée, me confia-t-il, à la suite de la visite de l'école industrielle à Dunbow (Sud-Alberta),[2] sous la direction d'un de vos Pères, le Révérend Père Naessens. Cette visite m'a été comme une révélation des heureux résultats à espérer de pareils établissements... »

« J'ai eu aussi, ajoutait-il, un long entretien, sur le même sujet, avec Monseigneur Legal. Il m'ouvrit les yeux encore davantage. Votre école à vous que j'ai visitée au Fort Résolution, n'a fait que confirmer la bonne impression que j'apportai de la visite de Dunbow et de mon entretien avec l'évêque de Saint-Albert. »

« J'espère, lui dis-je alors, que la visite que j'aurai le plaisir de vous faire faire de notre école de Providence, la plus ancienne du Nord, puisqu'elle fut fondée l'année même de la Confédération, en 1867, achèvera de dissiper toute hésitation, s'il vous en reste, à encourager la fondation, le développement et l'entretien de ces écoles-pensionnats, par des subsides plus proportionnés à leurs besoins. »

Nous arrivâmes bientôt au quai de la mission de Providence. De loin, les yeux perçants des Indiens avaient signalé notre approche. D'où branle-bas général pour recevoir dignement l'évêque attendu. Les enfants de l'école, en costumes des grandes fêtes, bien propres, tout enthousiastes, étaient là saluant de la voix et du geste, au milieu de leurs maîtresses : les bonnes Sœurs Grises, des Pères et Frères qui s'empressaient à faciliter l'amarrage et le débarquement.

On se rendit à la résidence des Pères. Après un excellent dîner préparé pour la circonstance, on décida de faire, sans plus tarder, l'inspection de l'école. Sous l'ha-

---

2. Cette école a été depuis transférée à Carlston.

bile direction de Sœur Sainte-Rose, commença alors et se prolongea à loisir la visite des classes et des écoliers.

Comme l'honorable visiteur s'apprêtait à exprimer toute sa satisfaction et dire sa reconnaissance aux missionnaires ainsi qu'aux religieuses en charge de l'école, je crus devoir faire remarquer que l'examen des élèves n'était pas achevé ; que les plus grands — anciens et anciennes, — étaient prêts à subir un nouvel examen, en français cette fois.

Avec un aimable sourire, l'honorable Oliver me dit : « Je regrette d'avoir à avouer que, pour cet examen, je ne puis me poser en juge. Vos Indiens en savent plus long que moi ! Je suis plus que satisfait de constater les connaissances acquises en anglais. Je vous en félicite et vous félicite tous... »

Il nous restait encore 850 milles à parcourir avant d'atteindre la Rivière Rouge Arctique. Il fallait nous presser. Dans chacun des autres postes, l'Honorable ministre prit cependant tout le temps nécessaire pour voir les agents de police, les représentants de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les traiteurs et les quelques Blancs qui s'y trouvaient.

En cours de route, l'honorable Oliver me dit un jour :

« Je suis désormais bien décidé de favoriser de mon mieux et d'aider financièrement les écoles-pensionnats, en faveur des Indiens. Seulement, le système actuel est loin de donner satisfaction. De tous les côtés, c'est une véritable course auprès du gouvernement en vue d'obtenir des subsides aussi élevés que possible. Ce sont les plus habiles, les plus osés et les plus tenaces qui emportent toujours les meilleurs morceaux... »

Il me parla alors du plan qui lui était venu à l'esprit et qu'il allait mûrir à loisir, plan qu'il mettrait à exécution aussitôt que possible, après son retour à Ottawa.

* * *

Mgr Breynat en compagnie du chef Vital,
Fort Résolution, 1912.

Aurore boréale.

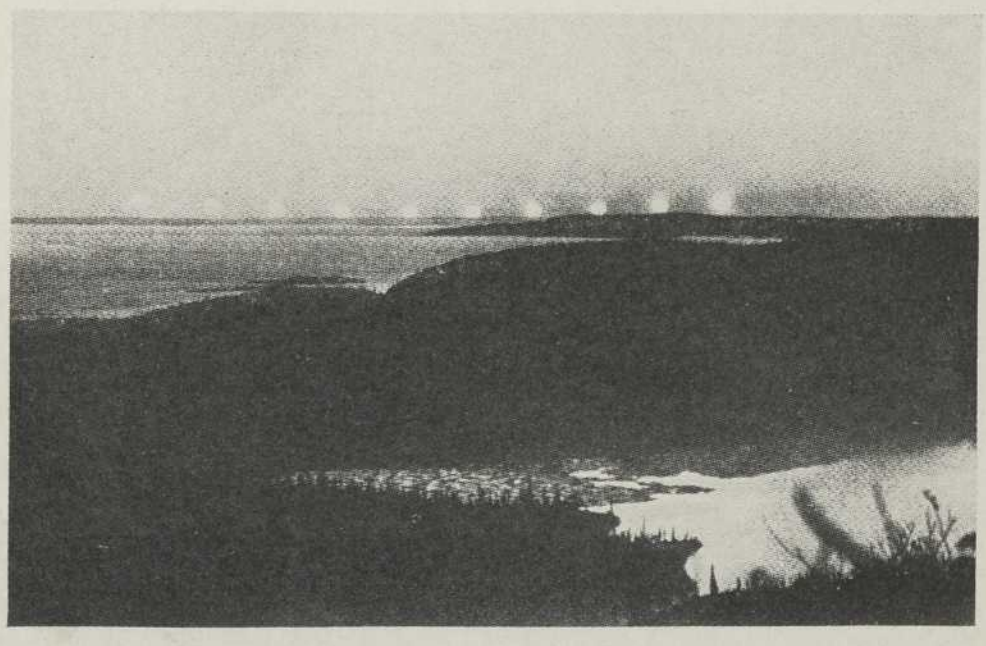

Le soleil de minuit.

De fait, dès l'automne suivant, tous les chefs des différentes Eglises ayant des écoles indiennes sous leur juridiction furent convoqués à Ottawa pour le 8 novembre.[3]

L'honorable Frank Oliver, à titre de surintendant des Affaires Indiennes, tint à présider personnellement la réunion. Il était assisté par M. Duncan Scott, surintendant de l'éducation des Indiens.

Dans le compte rendu officiel, nous trouvons la note suivante qui précise le principe admis, à l'unanimité : « Réalisant l'importance du travail fait, au point de vue d'éducation, par les écoles-pensionnats et le sérieux fardeau que le soutien de ces écoles impose aux diverses Eglises qui s'y intéressent, le gouvernement est arrivé à la conclusion, avec l'assentiment unanime des membres présents, qu'il serait sage d'augmenter la subvention *per capita* accordée aux écoles sous les auspices des Eglises. »

Tout le monde convint aussi qu'il était nécessaire d'en arriver à une entente pratique, « comme entre gens d'affaires », pour faire disparaître les abus mettant à la charge du gouvernement les réparations et améliorations aux édifices, ainsi que les déficits dans l'administration.

---

3. Voici la liste de ceux qui participèrent à la susdite réunion :

Représentants de l'Eglise anglicane : Très Révérend S. P. MATHESON, archevêque de la Terre de Rupert et primat de tout le Canada ; — Rt. Rév. G. THORNELOE, évêque d'Algoma ; Rt. Rév. J. G. ANDERSON CHAPLEAU, évêque de Moosonee ; — L'archidiacre TIMS de Calgary, représentant l'évêque de Calgary : — L'archidiacre MCKAY, de Prince-Albert, représentant l'évêque de Saskatchewan.

Représentants de l'Eglise catholique romaine : S. Ex. Mgr G. BREYNAT, évêque du Mackenzie ; — S. Ex. Mgr O. CHARLEBOIS, Keewatin, représentant Monseigneur Legal de Saint-Albert ; — S. Ex. Mgr D. J. SCHOLLARD, North Bay, évêque du Sault Sainte-Marie ; — Rév. Père POITRAS, Winnipeg ; — Rév. Père MAGNAN, Winnipeg ; — Rév. Père GAUVREAU, Procureur Général, Ottawa ; — Rév. Père GABILLON, représentant Mgr Pascal de Prince-Albert ; — Rév. Père Chs BELANGER, Wikwemikong.

Représentants de l'Eglise méthodiste : — Rev. T. E. E. SHORE, surintendant des missions, Rev. T. FERRIER, Manitoba, Brandon.

Représentants de l'Eglise presbytérienne : — Hamilton CASSELS, Toronto ; Rev. J. H. TURNBULL, Ottawa.

Conséquemment fut présenté un projet de contrat entre le gouvernement et les diverses Eglises, pour l'organisation, le maintien et la conduite des écoles indiennes. La discussion fut très amicale et se poursuivit dans une atmosphère de sincère coopération. Des engagements furent pris par les partis intéressés. Les programmes furent fixés. Le gouvernement s'engageait à pourvoir à l'entretien des enfants par une allocation de 80, 100 et 120 dollars[4], selon que les bâtiments d'école seraient la propriété du gouvernement ou d'une Eglise, et rempliraient plus ou moins les conditions de construction et d'hygiène spécifiées.

Dès le 6 mars 1911, m'était adressé le contrat à signer pour nos écoles du Fort Résolution et du Fort Providence. Grâce à la visite que venait d'en faire l'honorable Oliver, je n'eus pas de difficulté à faire ranger ces écoles dans la classe la plus favorisée, — classe A — qui assurait une plus forte subvention, soit annuellement $125.00 par enfant.

Ce fut là le début de l'organisation officielle de nos écoles-pensionnats, avec les subventions telles que nous les avons actuellement.

* * *

A la suite de cette convention tenue à Ottawa, il est bon de le signaler, le Département des Affaires Indiennes porta un intérêt de plus en plus intelligent et généreux à l'éducation des Indiens. Il multiplia les pensionnats et, chaque année, il en bâtit à ses frais, avec tout le confort moderne, — pensionnats qui font vraiment honneur au gouvernement.

Une mention spéciale doit être accordée à l'Honorable Charles Stewart, pour la forte impulsion donnée à l'édu-

4. Par suite de l'augmentation du prix de la vie, le montant de la subvention annuelle a été élevé progressivement jusqu'à 185 et même 200 dollars, pour les écoles les plus éloignées et possédées par une Eglise.

cation des Indiens, pendant son stage au ministère. Aussi à son délégué surintendant, M. Duncan Scott, qui s'appliqua, sans en abuser jamais, à faire bon usage de la pleine confiance que lui témoignait son supérieur et à mettre à profit la grande initiative laissée à son expérience et à son dévouement.

Les résultats obtenus sont tout à l'honneur de l'instigateur du mouvement : l'honorable Frank Oliver.

Résultats obtenus

1. — *Au point de vue sanitaire.* — Grâce aux soins donnés aux enfants dans les pensionnats, par des personnes expérimentées ; grâce à une saine et abondante nourriture, à la régularité des repas, aux exercices physiques modérés, aux principes d'hygiène enseignés, aux visites fréquentes des docteurs, aux premiers soins donnés aux maladies dès leur origine ; grâce aux mesures préventives en cas d'épidémie, aux régimes et toniques imposés à temps, le nombre des mortalités parmi les enfants a considérablement baissé et, contre toute prévision, la population indienne, qui semblait destinée à disparaître par extinction, augmente de plus en plus chaque année, au point de poser de sérieux problèmes au gouvernement.

2. — *Au point de vue instruction et éducation.* — Les progrès ne sont pas moins évidents. De nombreux Indiens, surtout dans le sud des provinces de l'ouest canadien, ont suivi un cours complet d'études primaires et font honneur à leur tribu respective. Le moment semble approcher, s'il n'est déjà arrivé, où une élite devrait être encouragée à se préparer aux professions libérales, au profit de leurs compatriotes.

Autour de l'école-pensionnat se trouve généralement une grande ferme. Les enfants y apprennent la culture, l'élevage et le soin des animaux. L'amour du travail, générateur d'une heureuse aisance, fait graduellement

place à l'indolence et à la paresse. Aussi, sur bon nombre de réserves, peut-on voir de belles fermes, munies d'instruments aratoires et de moteurs les plus modernes, fermes qui peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec plus d'une, tenue par des Blancs.

Ajoutons que garçons et filles élevés au pensionnat se marient souvent entre eux et fondent des foyers remarquables par la propreté et l'observance des règles de l'hygiène. Des colonies d'anciens élèves, comme c'est le cas auprès de Lebret, en Saskatchewan, s'organisent de plus en plus, et sont très prospères. Quelques essais de coopératives ont même été faits, avec les résultats les plus encourageants : telle la coopérative de Grouard, fondée par le Révérend Père Gérard Forcade, o.m.i., avec les encouragements du gouvernement d'Ottawa, de M. R. A. Hoey, en particulier, spécialement chargé du bien-être des Indiens.

Malheureusement, un mouvement semble s'organiser, de nouveau, pour revenir au système des écoles du jour dont l'insuffisance a pourtant été constatée bien des fois.

Sans doute, en certains endroits, ces écoles peuvent être les seules pratiques. Les jeunes Indiens y apprendront à lire et à écrire. Mais en dehors des heures de classe, l'éducation proprement dite, la formation du caractère seront laissées à des parents le plus souvent insouciants et incapables.

Au point de vue sanitaire, les familles indiennes en état de fournir habituellement une nourriture saine, abondante et régulière sont encore rares, du moins dans le Nord. Plus rares encore celles qui seront capables d'assurer l'observance des règles de l'hygiène, de discipliner les volontés, de prévenir et de soigner les maladies.

Bref, après une expérience de 50 ans chez les Indiens, n'ayant en vue que la survivance, le bien-être et l'éducation progressive de la race, mon humble avis est que dix

écoles du jour ne donneront jamais d'aussi bons résultats qu'une seule école-pensionnat.

Arpentage des postes dans le Mackenzie

Dans le cours du même voyage, j'attirai l'attention du ministre sur la nécessité urgente de faire faire l'arpentage des différents petits villages autour des postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et de subdiviser le terrain en lots assez grands pour permettre à chacun d'avoir un lopin de terre pour y cultiver quelque jardinage.

Jusqu'alors, le terrain était aux premiers occupants, et dans la mesure où ce terrain était clôturé. Personne ne possédait de titre légal. Comme, en général, Indiens et Métis ne se souciaient guère, selon leur principe du moindre effort, de construire une clôture autour de leur hutte, sauf quand ils avaient un petit lopin de terre cultivée, — graduellement, les maisons, en se multipliant, s'appuyaient les unes sur les autres tant qu'il y avait quelque portion de terrain déboisé. Personne ne tenait à déboiser plus que pour ses besoins immédiats.

Autour des maisons, au milieu du village, s'accumulaient des immondices. Ce que, en pays civilisé, l'on appelle « tout-à-l'égoût » se limitait au terrain vacant le plus rapproché. Les lois d'hygiène étaient ignorées, et, en temps d'épidémie, tout le monde, — grands et petits, — y passaient. « Ils n'en mouraient pas tous, mais tous en étaient atteints... »

L'honorable Oliver put se rendre compte, sur place, de la légitimité et de l'opportunité de ma suggestion. Aussi, sans tarder, donna-t-il des ordres en conséquence.[5]

5. Le premier arpentage du Smith-Landing, actuellement Fort Fitzgerald, fut commencé cette année même, le 7 juillet 1910 par C. Enyler et achevé le 7 août 1912.

Celui du Fort Smith, commencé le 30 juillet 1910 par C. Eugler, fut achevé par E. A. Neville, le 30 juillet 1912. L'arpentage des autres Forts fut complété les années suivantes.

En même temps, j'attirais son attention sur la nécessité où nous nous trouvions, pour le développement de nos œuvres et le développement de l'agriculture, d'avoir pour nous des terrains assez vastes. Tout autour des postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, des terrains à perte de vue se trouvaient vacants.

Les directions et conseils de l'honorable Oliver nous encouragèrent à nous assurer de spacieux terrains propres à la culture. N'ayant plus à craindre, près de nous, des constructions indiscrètes, nous pûmes à notre aise et au fur et à mesure des fondations de nos écoles et hôpitaux, développer et transformer graduellement nos petits jardins d'alors en fermes prospères.

Il n'était que temps. La découverte du pétrole à Norman ne tarda pas à attirer une foule de Blancs : prospecteurs, mineurs, trappeurs... En même temps, le gouvernement d'Ottawa envoya au Fort Smith, une équipe d'hommes qualifiés pour y fonder une agence et organiser l'administration graduelle du district.

Or, parmi les nouveaux venus, plusieurs, frappés du développement de nos œuvres et de l'influence dont nous jouissions dans tous les postes, semblaient craindre que le jeune *Bishop* ne fût en train d'accaparer tout le Mackenzie ! On chuchotait que le gouvernement, mis en éveil, se préparait à réduire les concessions que nous avions sollicitées, en conformité avec les directions de l'honorable Frank Oliver lui-même. Ce dernier m'avait dit que nous avions droit à un *homestead* de 164 arpents dans chaque poste, et que nous pourrions en acheter un ou deux de plus, là où nous avions une école ou autre établissement important.

Par le même bateau qui amenait au Fort Smith le personnel de la nouvelle agence, je recevais justement les titres des terrains dont j'avais demandé la concession. Dès son arrivée au Fort Smith, le directeur de l'agence, major

D. L. McKeand, accompagné de son assistant, le major L. C. Burwash, eut l'obligeance de venir me rendre visite. A mes souhaits de bienvenue, je me fis un devoir d'ajouter mes félicitations. Puis je lui annonçai, à sa très grande surprise, que je venais de recevoir directement d'Ottawa les titres officiels de nos terrains !

* * *

Afin de n'avoir pas à revenir sur cette question d'arpentage, qu'il me soit permis, par anticipation, de raconter un fait qui fit quelque bruit, en son temps, et qui permet de juger la mentalité de certains nouveaux arrivés au pays. Le fait se passa au Fort Simpson, en 1930.

En vue de l'établissement d'une ferme pour soutenir notre hôpital, nous nous étions assuré un bon lopin de terre, le long de la rivière Mackenzie. Quand le terrain fut déboisé par nos Pères et Frères, les Blancs de toute nationalité, désirant s'établir au Fort Simpson, — point stratégique — me sollicitèrent de leur vendre, dans la meilleure partie, une certaine part de notre terrain, pour s'y construire une résidence et avoir un petit jardin.

Je consentis, et à bon escient seulement, à leur louer le terrain, pour un certain temps déterminé. Ils protestèrent alors auprès du gouvernement à Ottawa, y envoyant, en même temps, une pétition pour demander le lotissement de notre meilleur terrain employé à la culture.

J'eus connaissance des démarches de ces messieurs par une lettre de M. O. S. Finnie,[6] directeur des Territoires du Nord-Ouest. Il me donnait communication de la pétition « signée, écrivait-il, par les résidents du Fort Simpson dont les noms sont mentionnés ci-dessous et transmise par

6. Lettre du 29 octobre 1930.

M. E. A. Wittington, par lettre du 27 juin dernier ». Il ajoutait qu'il serait heureux d'avoir mon « opinion sur la situation ».

Voici, en résumé, ma réponse datée du 10 décembre 1930 :

1. — Il y a abondance de terrain autour de la mission et en face, de l'autre côté de la rivière, terrain non défriché, il est vrai, mais très apte au déboisement.

2. — Nous avons besoin de tout notre terrain, pour le développement de notre ferme destinée au support de notre hôpital qui est au service de toute la population.

3. — L'aliénation de parcelles de terrain, avant un lotissement général, ne ferait que compliquer, plus tard, le tracé des rues.

J'ajoutai cependant que je ne ferais aucune objection à ce que le gouvernement fasse arpenter et diviser le terrain en lots résidentiels, à condition que la même mesure soit appliquée aux grandes étendues de terrain vacant possédées, mais non encore défrichées, — par la Compagnie de la Baie d'Hudson, les divers commerçants, la police, l'Eglise anglicane et l'agence des Indiens.

Jamais on n'entendit plus parler de cette affaire !

* * *

Introduction des rennes dans le Mackenzie

Tout au cours du voyage sur le « Sainte-Marie, » l'honorable Oliver me fit part aussi du projet qu'il avait conçu de faire transporter au Fort Smith, un petit troupeau de rennes du Labrador. Le docteur Grenfell avait très bien réussi dans son expérience à Terre-Neuve. Pourquoi ne pas tenter la même expérience dans le Mackenzie ?... Indiens, Métis et même les Blancs en tireraient de grands avantages pour la nourriture et le vêtement.

Le cher ministre me proposa de prendre moi-même la direction de l'entreprise, aux frais du gouvernement. Je m'empressai de décliner l'invitation, avouant mon incompétence et le manque de personnel. D'ailleurs le Fort Smith ne me semblait guère propice à l'expérience : pays trop boisé et pas suffisamment pourvu de la mousse dont se nourrissent les rennes. Avec les chaleurs de l'été, ces derniers ne pourraient pas résister aux mouches et aux maringouins qui envahissent le pays par millions. Puis, quand approcheraient les caribous des steppes, il était à craindre que leurs cousins ne les suivent pour aller leur tenir compagnie et gambader avec eux.

Mais l'honorable Oliver avait la réputation d'être tenace dans ses idées. Aussi, dès l'année suivante, — 1911 — cinquante rennes, achetés du docteur Grenfell pour la belle somme de $51.30 par tête, étaient en route vers le Fort Smith, sous la direction et la garde de deux Métis esquimaux : Willy McNeil et John Broomfield.

Arrivés péniblement par chemin de fer, à Athabaska-Landing, au nombre de 41, ils durent passer l'hiver entre le Fort Chipewyan et le Fort Smith. Le 20 mai 1912, le troupeau, réduit à 31 têtes, fut conduit au lac Poisson Blanc, vingt-cinq milles à l'est du Fort Smith.

Tourmentés par la chaleur et les mouches, en été, les pauvres rennes se débandèrent à plusieurs reprises. Quelques-uns se noyèrent dans les rivières. La maladie vint faire d'autres victimes. Bref, tout ce qui restait du troupeau, trois seulement — 3 biches — furent conduites au Fort Smith, pour y passer l'hiver 1913. En mai, nouveau décès ! Les deux survivantes furent alors transportées sur une grande île, près du Fort Rae, avec leurs deux gardiens. Une des deux bêtes mourut en arrivant. Les gardiens prirent grand soin, jusqu'à l'été 1915, de la dernière du troupeau. Ils la gardèrent *en vue de la repro-*

duction, disaient les malins ! Amenée au Fort Résolution, elle fut abattue par la police, puis donnée aux enfants de l'école qui en firent grand festin ![7]

Conclusion du voyage

Revenons au voyage de l'honorable Oliver. Favorisés par une belle température et par le dévouement de notre personnel, nous réussîmes à atteindre le but du voyage un jour avant la date fixée pour le rendez-vous avec les agents de police de Dawson. Ces derniers étaient arrivés la veille.

Le ministre partit le jour même pour se rendre à la rivière aux Rats et poursuivre son voyage sur la rivière Bell. Il arriva à Dawson, non seulement à la date prévue, mais encore à temps pour prendre les mesures nécessaires et déjouer les agissements de ses adversaires politiques : ils avaient profité de sa longue absence pour tenter de lui faire faire une culbute ministérielle.

Je suis heureux d'ajouter que l'honorable Frank Oliver n'oublia jamais le service que nous lui avions rendu. Il resta pour moi un ami aussi dévoué qu'éclairé. Je pus constater la sincérité de ses sentiments, chaque fois que l'occasion se présenta de plaider la cause de nos Indiens auprès du gouvernement.

---

7. Une seconde expérience sera tentée en 1929, cette fois avec plein succès. Le problème aura été préalablement étudié sous tous ses aspects par les frères Forsil, experts en la matière. Un immense terrain, riche en mousse, à l'est du delta du Mackenzie fut choisi et délimité. En 1929, 3,000 rennes furent achetés en Alaska. De ce nombre, 2,370 arrivèrent à destination en 1935. Actuellement, — 1946 — le troupeau compte au delà de 10,000 têtes.

CHAPITRE XI

CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL — SOUS TRAITEMENTS EN FRANCE — APOSTOLAT CHEZ LES ESQUIMAUX

Jusqu'ici, j'ai oublié de mentionner un fait qui a pourtant son importance pour nos missions. Le voici : le 13 janvier 1910, à la mission de la Providence, j'eus la grande consolation de donner l'habit religieux des Sœurs Grises à trois jeunes filles de notre école : une Métisse, Cécile Lecou ; deux Indiennes loucheuses : Cécilia et Noëllia. Il y eut grandissime fête au couvent. Jubilation générale dans la plus enthousiaste reconnaissance !

Deux de ces trois postulantes ont persévéré. Quant à Cécilia, au bout de quelques mois, à contre-cœur et uniquement pour raison de santé, elle dut quitter le noviciat. Il lui fallait la vie au grand air, dans les bois. Si je ne me trompe, c'est justement l'enfant qui fut, en temps de famine, ensevelie dans la neige par sa mère qui ne pouvait plus la porter, et sauvée, le jour même, par le Frère Louis Beaudet accouru à sa recherche. Restée fervente chrétienne, elle a élevé une bonne petite famille.

* * *

Nous voici au 6 septembre 1910, au Congrès Eucharistique International de Montréal.

Que je le proclame tout de suite, ce fut une des grandes consolations de ma vie de pouvoir y assister. On

s'est demandé si Notre-Seigneur, dans la Sainte-Eucharistie, avait jamais reçu un témoignage de foi et d'amour aussi triomphal, à l'occasion d'aucun des congrès précédents.

Ce congrès fut vraiment international par le nombre et la nationalité des hauts dignitaires de l'Eglise groupés autour du représentant de Sa Sainteté Pie X, l'Eminentissime Cardinal Vincent Vanutelli.

Deux autres cardinaux : le Cardinal Gibbon de Baltimore et le Cardinal Logue, archevêque d'Armah et primat d'Irlande, avaient tenu à venir relever par leur présence l'éclat des cérémonies.

Presque tous les archevêques et évêques du Canada étaient présents. On comptait 55 archevêques et évêques des Etats-Unis. L'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, l'Autriche, la France, la Belgique, le Luxembourg, le Portugal et l'Afrique du Sud étaient représentés par de nombreuses délégations sous la conduite de leurs évêques. Par sa taille et ses riches ornements, se faisait remarquer Monseigneur le Comte Szeptychi, archevêque ruthène de Lemberg.

Parmi les orateurs qui se signalèrent par leur éloquence, citons Monseigneur Bourne, archevêque de Westminster — Monseigneur Heylen, évêque de Namur — Monseigneur Rumeau, évêque d'Angers — le futur Cardinal Touchet, alors évêque d'Orléans — Monseigneur Ireland, archevêque de Saint-Paul.

Plusieurs laïques éminents, invités à parler dans les séances générales à Notre-Dame, le firent avec grand succès. Mentionnons : Sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre du Canada — Sir Lomer Gouin — l'Honorable Doherty — le sénateur Thomas Chapais — Monsieur Henri Bourassa — Monsieur Gerlier, le futur cardinal-archevêque de Lyon, alors président des Jeunesses catholiques de France.

L'archevêque de Montréal, Monseigneur Bruchési, organisateur et animateur du Congrès, fut simplement admirable de délicatesse et d'à-propos, variant, chaque fois, le thème de ses discours, dans les multiples occasions qu'il eut de parler. « Voilà vraiment un orateur ! » s'était exclamé un des meilleurs avocats belges, à la suite d'un de ses discours prononcés à Londres en 1909.[1] Ce fut la même opinion qu'en emportèrent tous les congressistes de Montréal.

Le 11 septembre, jour de la clôture du Congrès, fut le digne couronnement de ces fêtes, par un triomphe inouï du Dieu de l'Eucharistie.

« Les gares, le matin, ont compté 115 trains déversant des foules, et plus de 400,000 personnes sont entrées dans la ville, sans compter celles arrivées les jours précédents...

« Toutes les maisons, de la base au faîte, sont littéralement tapissées de draperies et de banderoles. La foule très recueillie des spectateurs se masse de chaque côté des rues, sur des estrades élevées partout, parfois à trente ou quarante degrés superposés : on la voit dans les fenêtres, sur les balcons, sur les toits, dans les arbres et sur les trottoirs à dix rangs de profondeur... »[2]

Au signal donné par le bourdon, la procession partit vers une heure de l'église Notre-Dame, pour aller se grouper, au fur et à mesure de son arrivée, autour d'un immense reposoir, élevé au pied du Mont Royal, sur les vastes terrains du parc Mance.

Laissons la plume à Monseigneur Touchet :

« Nous marchons depuis trois heures : nous approchons du reposoir dernier. Le jour baisse, le soleil descend sans un nuage qui le voile, dans un ciel d'or. Les étoiles s'allument l'une après l'autre. La lune accourt

1. R. P. LE TRESTE, O.M.I. op. cit. p. 195.

2. *XXIe Congrès Eucharistique International, Montréal* Edit. Beauchemin, Montréal, 1911, p. 95.

au rendez-vous. Des phares électriques jettent de longs rayons. Toutes les cloches s'ébranlent. Les canons tonnent... Des clairons se renvoient des appels. Des maisons s'embrasent de mille feux. Les *Magnificat* et les *Te Deum* s'envolent. Cent, cent cinquante mille, deux cent mille hommes se pressent autour du trône où le Légat vient de déposer l'ostensoir. Un *Tantum ergo* formidable retentit. Monseigneur l'archevêque reprend : Vive le Canada. Vive l'Angleterre ! La multitude reprend : Vive le Canada, Vive l'Angleterre ! — Vive la France ! la multitude reprend : Vive la France ! — Vive l'Amérique ! la multitude reprend : Vive l'Amérique ! — Vive la Belgique ! la multitude reprend : Vive la Belgique ! et le reste.

« Le Cardinal-Légat se lève. Le voilà seul debout, l'immense multitude est à genoux ; à genoux à perte de vue, à genoux dans le parc Mance, à genoux dans les rues, à genoux aux balcons, à genoux aux fenêtres. Il lève lentement l'Hostie et bénit, aux quatre coins de l'espace, les mondes nouveaux et les mondes anciens. »[3]

Il est six heures et demie du soir.

« La grande nouveauté du Congrès de Montréal ne fut ni la magnificence grandiose des cérémonies, ni le caractère véritablement œcuménique de l'assistance, — ces deux notes, moins accentuées toutefois, s'étaient rencontrées ailleurs, — mais l'union intime, absolue des pouvoirs civils et religieux, le respect des membres du gouvernement pour l'Eglise catholique, leur participation effective au Congrès. »[4]

Qu'il me soit permis d'ajouter une note personnelle. La veille ou l'avant-veille de l'ouverture du Congrès, à la suite des quatorze ou quinze mille milles parcourus en

3. Ibid. p. 1088.

4. Semaine Religieuse de Nantes. Cité dans *XXIe Congrès...* op. cit. p. 1086.

bateau, en chemin de fer, en voiture, à cheval, en canot ou en traîne à chiens, et cela après que le docteur, à Paris, m'eût prescrit huit ou dix mois de repos complet, je fus presque subitement repris de troubles nerveux qui ne me permirent pas d'assister à toutes les cérémonies.

Le jour de la clôture, cependant, malgré les instantes remontrances de l'excellente famille W. Harris qui m'hébergeait généreusement, je tins à me joindre au défilé des évêques et à suivre la procession. En cas de défaillance en cours de route, je n'aurais qu'à prier un des nombreux cyclistes qui circulaient dans les rangs, de héler un taxi pour me ramener à la maison.

A deux ou trois reprises, il m'arriva d'hésiter à continuer. Mais grâce à un bon tonique emporté en poche, j'eus la grande satisfaction de me rendre, clopin-clopant, jusqu'au reposoir. J'en remerciai de tout cœur Jésus-Hostie au moment où je participais à la bénédiction donnée par le Légat.

* * *

Le lendemain, le Révérend Père Jean-Baptiste Lemius, o.m.i.,[5] un excellent ami vint me voir.

— « Vous ne pouvez pas, dans cet état, — me dit-il, — songer à retourner dans vos missions, en traîne à chiens. L'hiver est trop dur par là. Venez avec moi vous faire soigner en France. Je payerai votre voyage. »

J'hésitai bien un peu mais je finis par accepter une si généreuse invitation. Nous partîmes donc le 17 novembre. Les huit jours de la traversée me firent un grand bien. Dès mon arrivée à Paris, je vis mon docteur. Tout naturellement, il me reprocha d'être reparti, l'hiver précédent, sans avoir pris les huit mois de repos recommandés.

---

5. Ancien supérieur des Oblats chapelains, fondateurs et gardiens du Sanctuaire du Sacré-Cœur à Montmartre.

Et il me prescrivit le même traitement...

Une bonne religieuse de l'Espérance voulut bien m'inviter à aller me reposer à Reims, à la clinique Roussel dont elle était la supérieure. Volontiers j'acceptai. « Nous vous soignerons au champagne, avait ajouté en souriant la chère Sœur. C'est le meilleur des toniques ! »

Mais quel malheur ! Mon estomac prit tout de suite en grippe cet excellent et pourtant délicieux tonique. Et je dus forcément m'en priver !

L'avant-veille de Noël, un télégramme m'appelait d'urgence au chevet du comte de la Sizeranne, gravement malade. J'arrivai assez tôt pour avoir avec lui un entretien intime. Il ne se faisait pas illusion. Je le trouvai bien résigné. Il fut convenu qu'il recevrait le saint viatique dans l'après-midi. A peine étais-je à table pour déjeuner avec ses enfants, que la Sœur Infirmière accourut me chercher : j'eus tout juste le temps de faire au mourant les dernières onctions.

Nous étions au 24 décembre. J'allai célébrer la messe de minuit chez les Sœurs de l'Espérance. Pendant la messe de l'aurore, un mal de gorge, pris dans le train se développa en une nouvelle angine phlegmoneuse. Dès sa première visite, le docteur manifesta quelques inquiétudes et pria l'infirmière de ne pas s'éloigner longtemps.

Comme je lui faisais remarquer que j'avais eu le même mal, en voyage, dans le Nord, par 40 degrés de froid, obligé de coucher dans la neige : « Vous aviez alors des grâces d'état... » se contenta-t-il de me répliquer. Et il redoubla de soin et d'assiduité : grâce à quoi je fus soulagé la troisième ou quatrième journée.

« Ce n'est pas votre gorge qui est malade, me fit-il remarquer. Sans doute, il a fallu s'en occuper pendant la crise. Mais vos nerfs sont la vraie cause du mal. Soignez-les bien... »

Je repris donc mon traitement dans la mesure où me

Le Père Rouvière, o.m.i., photographié devant sa maison.

Les Pères Rouvière et Le Roux, o.m.i., massacrés tous les deux par les esquimaux Sinnisiak et Uluksak, dans le Barren Land.

Belle collection de renards argentés et croisés.

Les deux meurtriers des Pères Rouvière et Le Roux,
à gauche Sinnisiak, à droite Uluksak.

le permettaient quelques visites aux familles de mes missionnaires et à des bienfaiteurs. Après Pâques, me trouvant assez bien, je me remis en route pour le Mackenzie.

Le 23 mai 1911, arrivée à Smith-Landing, avec trois *scows*. Le Père Gouy est venu du Fort Smith nous donner un coup de main pour le déchargement. Les bateaux sont tirés de l'eau puis défaits : les planches serviront à nos constructions projetées. Après avoir consacré trois jours aux Indiens de l'endroit, j'affronte moi-même les seize milles de portage qui me conduiront au Fort Smith. Là, il a été décidé de changer la mission de place[6], et de l'installer sur un terrain libre, assez vaste pour permettre quelque culture sur une plus grande échelle. Je choisis, d'accord avec le Père Gouy, le nouvel emplacement. On y construira résidence, église et dépendances. Des arrangements sont pris avec un bon Métis, Isidore Mercredi qui se charge de préparer le bois pour les fondations.

En canot, je descends au Fort Résolution où je tiens à passer une dizaine de jours au milieu de nos deux communautés et de nos chers Indiens. Le Père Alphonse Mansoz y a cumulé jusqu'ici, avec beaucoup de savoir-faire et de dévouement, les fonctions de supérieur et d'économe. Volontiers, il cède le supériorat au Père A. Duport, venu du Fort Rae, et il gardera l'économat ainsi que la direction des gros travaux en marche.

Mon travail s'achève juste à temps pour me permettre de remonter au Fort Smith sur notre « Sainte-Marie »[7]

Nous y arrivons le 16 juin pour en repartir le 22 avec un chargement complet. Sur le bateau ont pris place : notre procureur, le Révérend Père Camille Lefebvre ; le jeune

---

6. Le Père Gouy écrivait en 1910 : « Là où nous sommes, il y a de la place pour deux et nous sommes habituellement quatre. En été, les passagers couchent sous la tente, en attendant le départ du bateau. » Cf : *MISSIONS O.M.I.* 1911, p. 60-61.

7. Le Sainte-Marie avait ses quartiers d'hiver près de notre scierie, à l'embouchure de la rivière des Esclaves, à 4 milles de la mission.

Père Guillaume Le Roux ; quatre novices convers et le Frère Henri Bérens que son jeune frère Léopold remplacera au Fort Smith.

* * *

La grande décision arrêtée en cours de route est la reprise de notre apostolat chez les Esquimaux, apostolat abandonné depuis 1898.

Historique

Le premier prêtre catholique à visiter les Esquimaux fut, sans contredit possible, le Père Grollier. Il les rencontra au Fort McPherson. Il en baptisa quatre le 14 septembre 1860. Voici ce qu'il écrivait lui-même, s'adressant au Père Léonard, un de ses confrères en religion :

« Le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, ayant réuni les Loucheux et les Esquimaux autour de ce signe de réconciliation, je fis approcher les deux chefs, et, leur ayant fait croiser les mains au bas de la Croix, je la leur fis baiser comme signe d'alliance et de paix entre eux, avec Dieu. Mes mains pressant les leurs sur le pied du Crucifix, je leur fis promettre de s'entr'aimer à l'avenir. Ainsi la Croix était le trait d'union entre moi, enfant des bords de la Méditerrannée, et l'habitant des plages glacées de la mer polaire. La Croix, ayant franchi toute distance, dominait *a mari usque ad mare.* De plus, je donnai au chef des Esquimaux une image du Sauveur en croix au bas de laquelle j'écrivis ces paroles de la prophétie qui s'accomplissait : *Viderunt omnes termini terræ salutare Dei nostri* (Toutes les extrémités de la terre ont vu le salut de notre Dieu) ; et je fis présent au chef des Loucheux d'une image représentant la Mère de notre Sauveur, avec cette autre prophétie si vraie : *Beatam me dicent omnes generationes* (Toutes les générations m'appelleront

bienheureuse). C'est en ce beau jour de l'Exaltation de la Sainte Croix que la grande nation des Esquimaux offrit ses prémices à l'Eglise, et que plusieurs d'entre eux devinrent enfants de Dieu, en recevant le baptême. »[8]

En 1865, le Père Petitot, en compagnie de Monsieur Gaudet, chef facteur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, se rendit à l'embouchure de la rivière Anderson. Il y rencontra quelques familles esquimaudes.

Au printemps 1868, nouvelle tentative du même Père, cette fois vers l'ouest. Mais il commençait déjà à souffrir de la pénible maladie qui le forcera, plus tard, à quitter le Nord. Ne pouvant surmonter la crainte qui l'obsédait d'être tué par les Esquimaux il abandonna canot, guide et bagage et, marchant sur la rive, il revint à la petite rivière Rouge où se trouvait le Père Séguin.

De Good-Hope, en 1891, le Père Camille Lefebvre vint visiter les Esquimaux du Fort McPherson. Il y fut reçu avec grande sympathie mais ne put rester au milieu d'eux plus qu'une semaine. En 1892, il s'établit, pour de bon, au Fort McPherson. « De là, deux fois, il alla chez les Esquimaux de l'île Richard, à l'embouchure orientale du Mackenzie, et trois fois chez ceux de l'île Herschell. C'est comme un miracle qu'il revint du premier de ses voyages à l'île Richard. »[9]

Le résultat de ces visites fut à peu près nul, par suite du fanatisme d'un interprète. En 1898, Monseigneur Grouard, à court de prêtres pour faire face aux besoins spirituels de nombreux catholiques qui se trouvaient parmi les chercheurs d'or attirés par les riches découvertes du

---

8. Lettre citée dans *VINGT ANNEES DE MISSIONS DANS LE NORD-OUEST DE L'AMERIQUE* par Mgr Alex. TACHE, o.m.i., archevêque de Saint-Boniface, Montréal, E. Sénécal édit. 1869, p. 21. — Au fait, d'après les Registres de la mission du Saint Nom de Marie (Artic Red River) le Père Grollier baptisa, en ce jour, 4 esquimaux et 61 Loucheux ; il bénit 2 mariages.

9. Voir le récit dans *Aux Glaces Polaires* op. cit. p. 412.

Klondike, se vit obligé d'enlever le Père Lefebvre à ses Esquimaux et l'envoya dans le Yukon.

* * *

En 1902, dès ma première visite comme Vicaire Apostolique, je m'informai auprès du Père Giroux, des possibilités de reprendre notre apostolat chez ces pauvres gens. Sur ce sujet, le cher Père, tout saint qu'il fût, avait une opinion tout à fait défavorable, opinion qui frisait l'idée fixe. Il me découragea absolument.[10]

Sa conviction qu'il n'y avait aucun espoir de les convertir se basait sur le fait de leur corruption par les baleiniers de San Francisco et d'ailleurs qui hivernaient parmi eux à l'île Herschell et sur la côte arctique. De fait, il ne s'était jamais appliqué à apprendre leur langue. Entassés avec leurs chiens dans leurs baleinières, les Esquimaux venaient pourtant, chaque printemps, passer quelques semaines à la Rivière Rouge Arctique afin de faire provision de poisson sec.

Chaque année, lors de ma visite de cette mission du Saint Nom de Marie, je constatai que les Esquimaux nous étaient de plus en plus sympathiques. Ils venaient volontiers à la mission, cherchaient visiblement à comprendre le catéchisme en images qui décorait la salle. Mais personne pour le leur expliquer !

Lors du premier voyage de notre « Sainte-Marie », j'invitai le chef Paukiak, à venir faire quelques milles avec nous. Il accepta avec plaisir, prit son kayak et monta sur le bateau. Au moment de s'en retourner, il ne savait comment me témoigner sa reconnaissance, tant il était fier et heureux d'avoir voyagé sur le bateau du *Bishop.*

---

10. Un an avant sa mort, comme je racontais au Père Giroux, les succès obtenus dans nos missions esquimaudes et les espérances qu'elles nous donnaient, je lui demandai, en souriant, s'il avait changé d'opinion. — « Non » me répondit-il d'un petit ton sec qui lui était familier et qui ne permettait pas d'insister !

L'année suivante, aucune baleinière esquimaude ne parut à la rivière Rouge. Le Révérend Ministre de McPherson, ému des relations amicales qui se nouaient avec nous, avait défendu à ses Esquimaux d'y venir.

N'était-ce pas de bon augure ?... Aussi, dès lors, je me tins à l'affût d'une bonne occasion pour reprendre notre apostolat parmi les « Mangeurs-de-Cru ». Mais je songeais à atteindre plutôt ceux qui vivaient au nord-est du Grand Lac d'Ours. « Personne n'en connaît le nombre ni le caractère, avais-je noté dès 1904 dans mon rapport au Chapitre Général des Oblats. Notre désir serait d'en envoyer quelques échantillons en Paradis ! » Mais je devais alors ajouter tristement : « Manque d'hommes... manque de ressources ».

* * *

Lors de notre passage à la mission Sainte-Thérèse du Fort Norman, le Père Ducot me remit la lettre suivante qui me parut une invitation du ciel !

Décembre, 28, 1910.

Au Révérend Père Ducot, R. C. Mission, Fort Norman.

Nous avons rencontré une partie des Esquimaux qui viennent chaque année. Cet été, il y avait huit hommes, six femmes et des enfants. Monsieur Steffanson qui était venu ici avec trois Esquimaux de l'île Herschell, m'a dit qu'il y avait aussi une autre bande tout près. Les Esquimaux viennent à la fin d'août et partent à la tombée des premières neiges. Ils semblent très intelligents...

Les Esquimaux et les Indiens ont peur réciproquement les uns des autres et il serait dangereux pour les Indiens d'essayer de rencontrer les Esquimaux sans avoir un Blanc avec eux, parce que les Esquimaux croient que les Indiens sont mauvais. Si vous avez l'intention d'envoyer

quelqu'un rencontrer les Esquimaux, il nous ferait plaisir de vous assister de tout notre pouvoir.

Signé : J. HORNBY.

La lettre venait du Grand Lac d'Ours où ce monsieur trappait, tout en explorant le pays

le 4 juillet, vers une heure de l'après-midi, nous arrivons à la mission de Good-Hope. Tout de suite, je prends le jeune Père Rouvière à part. Je lui fais lire la lettre ci-dessus et lui demande s'il se sentirait assez de courage pour aller seul sonder le terrain. « Je ferai l'impossible, ajoutai-je, pour vous donner un compagnon dès l'an prochain.»

Les yeux réjouis et la figure épanouie, le cher Père me répond comme le jeune Samuel : *Ecce ego mitte me.* Je l'embrasse, le bénis et lui dis : « Allez préparer votre bagage. »

A minuit, je chante la messe devant nos bons Peaux-de-Lièvre et nous partons le 5 juillet, à 2 heures du matin. Le Père Rouvière s'embarque avec nous. Il se rendra jusqu'à la mission de Norman pour, de là, se diriger sur le Grand Lac d'Ours.

Son supérieur, le Révérend Père Gabriel Houssais, directeur de la mission de Good-Hope, a consigné dans son codex, en date du 13 juillet, cet éloge du nouvel apôtre des Esquimaux :

« *Ad rei memoriam.* — Le Révérend Père Rouvière nous a quittés pour aller porter son zèle et son dévouement parmi les Esquimaux du fond du lac d'Ours qui n'ont jamais encore entendu parler de religion. Je tiens à consigner ici que, pendant les quatre années que le cher Père a passées parmi nous, tous n'ont eu qu'à se féliciter de son aimable compagnie, de son esprit de charité et de son dévouement inaltérable. Il a passé ici en faisant le bien et il laisse après lui bien des regrets. J'aime à croire que ses qualités précieuses et surtout son grand

esprit de foi le feront réussir dans la mission difficile que l'obéissance lui assigne. »

Au Fort Norman, devant le Père Ducot et nos Frères composant le personnel du « Sainte-Marie », tous profondément émus, je bénis et j'embrasse une dernière fois le cher Père Rouvière. « Allez, lui dis-je. Que le bon Dieu vous garde et féconde votre zèle. Vous avez tous mes pouvoirs... » Et je lui laisse en souvenir ma chapelle de voyage.

J'ai de la peine de le quitter mais il m'est toutefois consolant de penser que ce cher missionnaire ne sera pas complètement seul au fond du lac d'Ours. D'abord il aura pour compagnon de route, ce bon Monsieur Hornby dont il a déjà été question. En outre, il trouvera là-bas, dans le voisinage, les membres d'une expédition composée de George et Lionel Douglas, assistés d'un géologue suédois : August Sandbery, — expédition qui se propose d'explorer les dépôts de cuivre entre les lacs Dismall et le golfe du Couronnement.

« Bien des détails révélateurs sur le premier hiver du Père Rouvière en pays esquimau nous sont fournis par le livre si captivant de George Douglas : *LANDS FOLORN,* un des ouvrages les plus instructifs et les mieux écrits sur le Grand Nord. L'auteur prend un soin jaloux, semble-t-il, de ne pas omettre ses marques d'estime et d'admiration à l'endroit de notre missionnaire qui, dit-il, était « bien qualifié pour cette entreprise ardue qu'est la tentative d'évangélisation des Esquimaux du Cuivre. »[11]

* * *

En passant au Fort Simpson, nous avons le plaisir de

---

11. Notes sur le Père Jean-Baptiste Rouvière, o.m.i. par le Révérend Père Louis LE MER, O.M.I., 45 pp. dact.

revoir les Pères Le Guen et Moisan, venus du Fort des Liards afin de me rencontrer et chercher leur approvisionnement annuel. Depuis ma première visite en 1903, quatre voyages successifs en Europe m'ont privé du plaisir d'aller les visiter dans leur mission trop isolée.

Le Père Moisan devant rester au Fort Simpson, le jeune Père Almire Bézannier ira le remplacer auprès du Père Le Guen.

Ce dernier me demande la permission de préparer le bois nécessaire pour la construction d'une nouvelle résidence. Je ne puis que l'encourager dans son dessein, et je lui donne le Frère Félix Halter pour remplacer le pauvre Frère Joseph Rio qui s'est noyé, en septembre 1907, en descendant du Fort Nelson, seul dans un canot construit à la hâte avec des écorces d'épinette, faute de mieux...

Nous consacrons vingt-quatre heures à la mission Sainte-Anne, à l'embouchure de la rivière au Foin. Le Père Gourdon est tout heureux de nous montrer sa nouvelle chapelle. « Cent trente beaux arbres y ont passé, nous fait-il remarquer. Ce sont mes quatre gros chiens qui les ont sortis de la forêt et amenés ici. » On voit qu'il est fier de ses quatre gros chiens. Ils accourent à son appel recevoir une caresse.

Ma joie est grande de revoir et de bénir le chef des Indiens du poste, récemment revenu au bercail. Le Père Bousso a écrit l'histoire de cette conversion pour l'édification des lecteurs de nos *Petites Annales.* Je me permets d'en donner quelques extraits :

« Soleil Levant » (tel est son nom de guerre) avait dû, dans la fleur de l'âge, être des premiers. Grand, solidement bâti, « Soleil Levant » à cinquante et quelques années, est encore le type du chasseur de l'ancien temps. Et lorsque, aux grands jours, il apparaît revêtu de son bel uniforme de chef, aux gros galons dorés de sergent-

fourrier, malgré moi, comme instinctivement, je suis tenté de rectifier la position et de saluer militairement, comme autrefois dans la cour du quartier...

« Soleil Levant » venait souvent à la mission et, tout le premier, il aimait à parler de religion. Mais jamais il ne se montra plus assidu que l'automne dernier. Son plaisir était de passer de longues heures à contempler notre grand catéchisme en images. Mais c'était tout.

« Pourtant les vieilles nous annonçaient du nouveau : « Tiens bon, Père, il branle... Il veut venir prier ici... Tiens bon ! »

Seul le terrible qu'en-dira-t-on le retenait encore.

— « Ce qu'en-dira-t-on ?... Ecoute chef. Ceux qui t'ont connu se frapperont la poitrine et reconnaîtront leurs fautes. « Lui au moins, diront-ils, a eu le courage de faire ce que nous n'osons pas. »

« Une dernière neuvaine à Sainte-Anne... et le neuvième jour, il nous arrive radieux : « Père, cette fois, c'est fini ! Dès dimanche, tu me verras ici. »

« Mais maître Satan n'a pas oublié que jadis, au paradis terrestre, il remporta une victoire, et cette fois encore, ce fut à la fille d'Eve qu'il s'en prit. Le chef avait décidé sa femme à suivre son exemple. C'était convenu... quand, tout à coup, révolution complète. La « chefesse » se révoltait et refusait soumission ! Le vieux, qui voulait nous revenir armes et bagages, laissa passer l'orage et retarda d'une huitaine.

« Le dimanche suivant, au grand ébahissement de tout le village, le chef se rendait à la mission, suivie de sa femme, de son garçon et de sa brue... Les vieilles en pleuraient, et les patenôtres se succédaient aux patenôtres.

« C'était la victoire définitive. A l'issue du chapelet, en présence de bon nombre de ses administrés, « Soleil Levant » assura fermement que c'était fini et chose bien décidée : « Je suis catholique, dit-il, et je resterai catho-

lique, dût-on m'offrir un bateau chargé de présents pour me faire abjurer. »[12]

De fait « Soleil Levant » donna toujours, par la suite, le bon exemple et, jusqu'à sa mort, resta catholique et fervent.

* * *

Changeons de sujet ! Il s'agit d'une grosse entreprise. Nos transports dans le portage du Fort Smith augmentent d'année en année. Sans abandonner le service des bœufs qui se tirent encore le mieux d'affaire dans les bourbiers nombreux et parfois profonds à franchir, nous nous sommes procurés des chevaux. Il nous en faudrait davantage mais les nourrir durant nos longs hivers est un gros problème.

Dans la direction de la rivière au Sel, se trouvent, dit-on, de grandes prairies naturelles. Pourquoi ne pas essayer d'y établir une ferme qui, chaque printemps, pourrait fournir viande et beurre à nos diverses missions ?...

Le Père Alarie Giroux revint du Chapitre de 1908 par la rivière la Paix. Son frère cadet, le Père Henri, y était missionnaire parmi les Cris. Ils ne s'étaient point revus depuis de nombreuses années. Sur ma demande, il profita de l'occasion pour acheter quelques bêtes à cornes et un attelage de chevaux. Il amena le tout, avec une provision d'avoine, sur un grand *scow*. Dès l'hiver suivant, les difficultés de les loger et de les nourrir au Fort Smith même, nous décidèrent à nous établir à une dizaine de milles de la mission, sur le chemin conduisant à la rivière au Sel.

Un beau terrain plat, avec des prairies tout alentour, fut choisi. Une étable pour les animaux et une hutte pour

---

12. *PETITES ANNALES O.M.I.*, 1911, p. 129. — Ce Père Bousso fut fusillé par les Allemands en 1944 alors qu'il se trouvait curé d'une paroisse, en France.

un Frère furent construites, un puits fut creusé, etc. ; malheureusement, en plein hiver, l'eau vint à manquer. En février, malgré les gros froids, il fallut conduire les animaux sur une île de la rivière des Esclaves où les Frères avaient, en réserve, une assez grande quantité de foin. Ce ne fut pas une petite besogne ! Parti le matin, le troupeau arrive sur l'île à 11 heures du soir. Le Frère Yves Le Gall, sans plus tarder, sans même prendre le temps de souper, rebroussa chemin pour se porter à la recherche d'un cheval laissé à l'arrière et qui s'était blessé une patte dans une crevasse de la rivière.

A la hâte, on construisit une étable pour les animaux et une cabane pour leur gardien. Dieu seul sait ce que ce transfert, suivi d'une installation improvisée, en a coûté aux Frères Le Gall, Dallé et Barbier. Ce dernier resta seul pour prendre soin du troupeau.

Au printemps, nos Frères eurent la surprise de leur vie quand, retournant au premier emplacement pour y faire les labours, ils trouvèrent deux pieds d'eau dans l'étable et toute la plaine inondée ! De toute évidence, il fallait choisir un terrain plus élevé.

C'est ce que nous fîmes l'automne suivant.

La visite de nos missions achevée, j'arrivai au Fort Smith le 7 septembre 1911. Le lendemain, je présidais la profession perpétuelle du Frère Léopold Bérens. Le 13, nous étions prêts pour la fondation. Le chroniqueur nous fournit les détails typiques suivants : « Sur deux wagons, partent du Fort Smith, Monseigneur Breynat, les Pères Gouy, Dupire et Roure... et deux veaux ! sous la conduite des Frères O'Connell et Dallé. Arrivés vers deux heures, nous faisons l'inspection des lieux, choisissons définitivement l'emplacement de la maison. Le patron de la ferme sera le patron même du chapelain fondateur, le Père *Bruno* Roure. Campement dans une étable qui n'a ni toit ni porte si ce n'est l'ouverture. »

Le lendemain, nous retournons au Fort Smith, à l'exception du chapelain, le Père Roure. Les Frères Le Gall et Barbier, qui travaillent à la fenaison depuis quelques jours, resteront avec lui. Il y a urgence à construire une résidence provisoire. Mais auparavant, il faut couvrir l'étable pour y héberger vaches et veaux. Les chevaux et les bœufs hiverneront dehors.

* * *

Au Fort Smith, la construction de notre nouvelle résidence est poussée activement. Avant de reprendre le chemin du Fort Résolution, laissant le Frère O'Connell à la construction avec Isidore Mercredi pour l'aider, je vais faire une nouvelle visite à la ferme Saint-Bruno pour y encourager notre monde. J'en profiterai pour aller inspecter les salines[13] et faire notre provision de sel à distribuer dans nos missions, le printemps prochain. Les salines sont à deux heures de marche de la ferme. Le Père Roure et nos deux Frères sont rayonnants de santé et de fort belle humeur. Le travail d'installation a bien progressé : la fenaison aussi. C'est le Frère Dallé qui, avec son « démocrate »[14] nous conduit aux salines. Les Frères Le Gall et Barbier montent avec nous. « Mais il faut traverser la rivière au Sel : ce qui n'est pas facile en voiture, note le Père Roure dans son codex. On laisse alors le véhicule et Sa Grandeur traverse le cours d'eau sur quelques pièces de bois attachées ensemble. Le Frère

13. A une vingtaine de milles de l'embouchure de la rivière au Sel, le sel se trouve en grande quantité, déposé par plusieurs sources dont l'eau est saturée à pleine capacité. Près d'une de ces sources, nous avons creusé un petit réservoir où l'eau s'évapore. Le sel alors reste sur place et se ramasse à la pelle. Actuellement nous en prenons, chaque année, six à sept tonnes dont la majeure partie est employée à l'entretien d'une glacière au Fort Résolution. — Chose curieuse, à quelques pas de notre source salée, s'en trouve une autre d'eau douce.

14. Voiture très légère, alors en usage courant parmi le commun des fermiers.

Dallé se met à l'eau, conduisant par la bride un cheval qui a bien de la peine à traverser, s'enfonçant dans la vase jusqu'au ventre. Frères Le Gall et Barbier ont traversé comme Sa Grandeur. Une fois traversé, Monseigneur a enfourché le cheval sur la selle d'un mort — le vieux Jérôme — selle qu'on a trouvée par là ; les étriers étaient en branches de saule pliées... On a rempli 49 sacs de sel. »

La fondation de notre ferme Saint-Bruno a été extrêmement pénible. Seul l'amour de Dieu et des âmes animait notre personnel. Tous remplirent leur devoir avec une générosité admirable et une ténacité presque héroïque.

Poursuivons en citant quelques extraits du journal du Père Roure. Non sans humour, le cher Père laisse deviner bien des actes de patience, de renoncement et de privation qui durent souvent coûter beaucoup :

6 octobre (1911). — Nos veaux se portent bien, ils mangent bien ; ils ruminent une partie de la nuit et ne font pas trop de bruit. Ils sont bien sages.

7 octobre. — Frère Barbier est parti avant-midi avec les juments pour le Fort Smith et, à partir de ce jour, nous aurons pour « co-chambristes » les poulains à la place des veaux. Nous voulons, en effet, sevrer ces poulains.

9 octobre. — Nos « co-chambristes » font bien du tapage durant la nuit comme pendant le jour : ils font hi ! hi ! hi !... au moindre bruit qu'ils entendent à l'extérieur ; ils soufflent fort du nez avec un enchifrènement capable de faire vibrer les vitres, si vitres nous avions ; puis quand ils se secouent (et je ne sais pas pourquoi ils se secouent si souvent) on dirait que la toiture s'effondre... Non ce ne sont pas de bons co-chambristes... encore, vivent les veaux !

15 octobre. — L'assistance aux offices n'est pas nombreuse : deux Frères et deux poulains.

27 octobre. — Nous déménageons et laissons dans l'étable rien que les deux poulains.

28 octobre. — Après-midi, les Frères ont fait une crèche et le soir on a logé les veaux et leurs mères dans l'étable... Maintenant chacun chez soi !

31 octobre. — Notre maison est excessivement froide.

20 novembre. — Nos bêtes à cornes nous donnent beaucoup de trouble : elles cassent toutes les clôtures des meulons de foin. Le taureau est le plus coupable : quand il ne peut renverser les perches ou les casser, il se met par dessous et soulève tout en se levant. Ce taureau a un autre grand défaut : sans honte aucune, il tette les vaches !... »

* * *

Mais il est temps de retourner avec le Frère O'Connell au Fort Résolution, si nous ne voulons pas risquer de nous faire prendre par les glaces. Nous partons donc le 3 octobre, et grâce à un vent favorable, nous franchissons en canot nos 200 milles en deux jours.

Nous arrivons juste à temps pour constater le piètre résultat de la pêche d'automne — résultat cependant bien supérieur à celui de l'année dernière. L'année 1910 fut, en effet, sous ce rapport, une des pires que la mission ait jamais eue. Je suis heureux d'en entendre raconter les péripéties par nos bons Frères eux-mêmes. Quelques détails intéresseront le lecteur. Qu'on ne perde pas de vue que c'est uniquement pour assurer la vie de pauvres orphelins que ces généreux collaborateurs des missionnaires justement appelés *Apôtres Inconnus*[15], se livrent à tous ces travaux, ne reculant devant aucune fatigue et bravant tous les dangers.

---

15. Titre d'un beau livre du Révérend Père Duchaussois, o.m.i., consacré à faire connaître l'apostolat missionnaire des Frères convers oblats de Marie Immaculée, dans le Vicariat du Mackenzie. Paris, Edit Spes, 1924, 250 pp.

La pêche n'avait donné que 4,000 poissons alors qu'il en eût fallu une bonne quinzaine de mille. L'embarcation, portant poissons et pêcheurs, avait pris le large quand éclata un ouragan, « le plus terrible que le Nord ait porté dans ses flancs. » Résister était s'exposer à tout perdre. On se laissa donc aller au gré de la tempête. Bateau et bateliers furent poussés sur un énorme banc de sable. C'était le salut ! Mais il fallait débarquer le poisson et le suspendre à l'air, pour l'empêcher de pourrir. Au bout de trois heures d'efforts persévérants, Père, Frères et engagés, à l'eau jusqu'à la ceinture, réussirent à pousser le bateau par-dessus le banc de sable et à le conduire dans une large baie, à l'abri du vent. Un échafaud provisoire, — hélas ! trop provisoire, — fut vite construit et, en quelques heures de pénible travail, les 4,000 poissons, dûment embrochés, y furent suspendus. Il ne restait plus que quelques broches, éparses de tout côté, quand un fracas épouvantable se produisit et... tout l'échafaud croule ! Ce fut un sauve-qui-peut ! La première émotion passée, on se compte : le Frère Beckschaffer manquait à l'appel ! Soudain on le voit sortir de dessous ce pêle-mêle de 4,000 poissons et de perches brisées. De l'aventure, il ne gardait qu'une simple égratignure à l'épaule ! Protection évidente de son bon ange ou de quelque saint protecteur !

Nouvel incident sur la glace. Dès le 9 novembre, toujours sur le même Grand Lac des Esclaves, une vingtaine de rets de 60 brasses chacun, avaient été mis à l'eau, alors que la glace trop mince tremblait encore sous les pas. A peine le travail était-il achevé que survint une tempête, menaçant de tout emporter. On courut au plus vite, le Père Duport en tête, sauver ce que l'on pourrait. En détachant les rets les plus au large, voilà que la glace se rompt tout à coup et le Père Duport part sur un énorme glaçon, pour une expédition au pôle nord !... Le Frère Beckschaffer accourut à son secours et ce ne fut qu'à la

troisième reprise qu'il réussit à lui jeter un cordeau avec une hache attachée à l'extrémité. Le glaçon fut ramené à son point de départ et le cher Père revint, sain et sauf, de son expédition.[16]

Pendant mon séjour à la mission Saint-Joseph, le travail de tout genre, spirituel et matériel, ne manqua point. Volontiers j'aurais passé tout l'hiver en cette chère mission. Mon pauvre système nerveux ne s'en serait porté que mieux. Mais j'avais promis au Père Laperrière, successeur du Père Roure à la mission Saint-Michel du Fort Rae, que j'irais passer quelques jours avec lui et ses Plats-Côtés-de-Chien, aux environs de Noël. Il fallait bien tenir ma promesse. Je me mis donc en route, le 18 décembre, avec le bon Frère Jean-Marie et ses chiens.

---

16. Le Père A. Mansoz, o.m.i. a raconté cette aventure dans les *PETITES ANNALES DE MARIE IMMACULEE,* Paris, 1911, p. 223 sq.

CHAPITRE XII

PREMIÈRE PRISE DE CONTACT AVEC LES ESQUIMAUX DU CUIVRE — AGRANDISSEMENT DU « SAINTE-MARIE » — VISITE DE MÈRE PICHÉ, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DES SOEURS GRISES DE MONTRÉAL — PROJET D'HÔPITAL AU FORT SIMPSON

Le 25 décembre 1911, il y eut grande fête à la mission Saint-Michel du Fort Rae. Nos bons Plats-Côtés-de-Chien étaient venus nombreux à l'occasion de la visite de leur « Grand Priant », annoncée dès l'automne. A la messe de minuit, les chants furent enlevés avec entrain, sous la direction du Père Bousso, pendant que le Père Laperrière m'assistait à l'autel. Il y eut 180 communions et dans l'après-midi, 60 confirmations. Le premier missionnaire à visiter le Fort Rae fut le Père Henri Grollier, en 1859. Les Indiens de l'endroit lui firent un accueil très sympathique et ils ne tardèrent pas à embrasser notre sainte religion. Sans aucune défaillance, ils restèrent toujours insensibles aux avances du ministre protestant qui tenta de s'installer parmi eux.

Trente-neuf ans de suite, le Père Roure a été leur missionnaire. Il leur a donné une solide formation chré-

tienne. Son remplaçant, le Père Nicolas Laperrière continue sur ses traces et déjà avec un succès qui présage bien de l'avenir.

De cette visite, j'emporte les plus douces consolations.

* * *

Le 7 janvier 1912, je suis heureux de sauter de la traîne qui, sous la conduite du Père Bousso, m'a amené du Fort Rae, à travers bois et lacs, monticules, marécages et plaines, à la mission de la Providence. Une traîne a suivi, chargée de viande sèche et de non moins précieuse graisse de caribou.

Remis des fatigues du voyage, je prêche la retraite annuelle qui se clôture en grande cérémonie, avec le concours de nos bonnes Sœurs Grises et de leurs enfants, par la profession perpétuelle des Frères Girard et Kérautret. Ce dernier est venu tout exprès du Fort Simpson, — distance de 156 milles.

Son supérieur, le Père Andurand, l'a accompagné. Ce dernier me fait part d'un entretien qu'il a eu avec M. G. Card, agent des Indiens. Cet agent désirerait nous voir fonder un hôpital au Fort Simpson. Avant de soumettre son projet au surintendant des Affaires Indiennes, il désire connaître quel accueil je suis prêt à faire à sa proposition. Je lui fais savoir que nous étudierons le projet, à l'occasion de ma prochaine visite au Fort Simpson, après l'ouverture de la navigation.

* * *

Le 22 février, départ de la mission de Providence avec le Frère Marc et ses chiens. En cours de route, premier symptôme d'une nouvelle angine. Ce sera, je crois, la pire que j'aurai jamais eue.

Arrivé à la rivière au Foin, impossible de me réchauffer dans la vieille maison qui sert de résidence au Père Vacher. Dès la seconde journée, mon ami, le Révé-

rend Lucas[1], ministre protestant de l'endroit, vient me voir et m'offre un peu de médecine qu'il m'assure devoir me soulager. Très sensible à sa charitable attention, je fais honneur à son offre, mais le mal doit suivre son cours.

La quatrième journée, me sentant extrêmement faible, je prie le Père Vacher de me donner la sainte communion à minuit, pour me permettre d'absorber au plus tôt quelques gouttes de thé. Ma décision était prise : si aucune amélioration ne se manifestait, je demanderais les derniers sacrements dans la soirée. Je ne voulais pas risquer une nouvelle nuit dans les mêmes conditions.

Dans l'après-midi, pendant que j'essaie de griffonner quelques lignes à notre métropolitain, Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface, pour lui annoncer mon aventure et lui faire connaître le nom de celui de mes missionnaires que je suggérais pour être mon successeur, j'entends, dans la chambre voisine, séparée de la mienne par une simple rangée de planches mal jointes, le bon Père Vacher dire au Frère Marc : « Monseigneur est beaucoup plus mal... S'il vient à mourir, qu'allons-nous en faire ?... »

Je ne pus m'empêcher de sourire en entendant la piété filiale exprimer si simplement son embarras... Embarras bien compréhensible, assurément ! Comment, en effet, le cas échéant, m'assurer des funérailles convenables ?... Pas même une planche pour le cercueil ! Pas un Indien aux

---

1. Le Révérend Lucas est arrivé dans le Nord la même année que moi. Chrétien convaincu, il exerça son ministère, sans y mettre aucun fanatisme. Un jour, il s'en vint me trouver à la Providence au sujet d'un jeune homme et d'une jeune fille qui vivaient ensemble. La fille refusait de se présenter devant le ministre, et le jeune homme, son ancien élève, refusait de se présenter devant un prêtre catholique pour être marié. « Je ne peux pas supporter de les voir ainsi vivre dans le péché, me dit-il. Je préférerais de beaucoup qu'ils viennent à vous. — J'étais tellement convaincu de sa sincérité que, après examen minutieux, j'acceptais comme valide, le baptême administré par lui à deux enfants dont les parents se convertissaient au catholicisme. Il vint lui-même m'en remercier.

alentours, tous étant partis à la chasse ! La meilleure solution ne serait-elle pas d'emporter ma dépouille à la Providence ou au Fort Résolution, pour m'y ensevelir avec le concours des deux communautés que nous avons à l'un et l'autre de ces postes ?...

Fort heureusement, à la grande joie du Père et du Frère, à la mienne aussi, on le pense bien, le dernier abcès aboutit et, tout de suite, j'éprouvai un gros soulagement ; si bien que je pus immédiatement envisager les risques d'un départ pour le lendemain !

Le 3 mars, après deux nuits à la belle étoile sur les bords du Grand Lac des Esclaves, mes compagnons me déposaient sain et sauf au seuil de la mission Saint-Joseph du Fort Résolution.

* * *

Le courrier du bas Mackenzie m'a enfin apporté des nouvelles du cher Père Rouvière. Quelle joie ! Le Père m'écrivait, de sa hutte de Dease River, le 18 août 1911 :

Monseigneur,

Vous voudrez bien excuser mon griffonnage. Ignorant si je pourrai avoir une autre occasion de vous donner de mes nouvelles d'ici le printemps prochain, je saisis la première chance qui m'est donnée.

Monseigneur, vous m'avez envoyé pour voir et rencontrer les Esquimaux. La rencontre a eu lieu le 15 août vers 6 ou 7 heures du soir. La Vierge a béni mes pas et m'a gardé jusqu'ici. Je pense qu'elle va me garder encore et rendre ma mission prospère.

Depuis deux jours, en compagnie de M. Hornby, je parcourais les steppes, espérant pouvoir rencontrer les Esquimaux, non loin de la rivière Dease. Par un Indien nous connaissions qu'ils étaient dans les environs de la

rivière, mais cette journée du 14 étant pluvieuse et brumeuse, nous ne pouvions voir de loin et il était difficile de nous orienter. Il y avait bien la boussole de M. Hornby, mais ce jour-là il l'avait laissée au campement. Arrivés à la place où les Esquimaux étaient campés l'an dernier, sans les voir, nous sommes retournés à notre tente fixée sur les bords de la rivière. Le lendemain, 15 août, nous repartions d'assez bonne heure, avec l'idée bien arrêtée de ne pas revenir sans les avoir vus... Nous avons marché toute la journée sans rien voir. Vers 5 heures du soir, arrivés non loin du campement des Indiens du Fort Rae, nous rencontrons deux de ces derniers qui nous disent que les Esquimaux sont probablement dans telle direction. Nous partons. Nous marchons environ une heure et demie : rien ! rien ! La montagne vers laquelle nous nous dirigeons, au lieu de se rapprocher, semble s'éloigner ! Plus nous avançons, plus nous nous éloignons de notre campement. Pour y revenir, nous devrons marcher une partie de la nuit car il se fait tard. Soudain l'idée me vient de retourner sur mes pas. M. Hornby ne partage pas mon avis : il se décide à aller plus loin. Quant à moi, je reviens en arrière. Au bout de trois quarts d'heure environ de marche, j'aperçois trois êtres vivants, sur le sommet d'une colline. Sont-ce des caribous ?... Sont-ce des hommes ?... Je ne puis distinguer. Pour m'en assurer, je hâte le pas dans leur direction. Au bout de dix minutes, j'aperçois une foule de gens dans le versant du monticule. Il n'y a plus à douter : ce sont les Esquimaux. — Merci, ô Marie ! le premier objectif de ma mission est sur le point de se réaliser. O ma Mère, daignez bénir mes pas et rendre cette rencontre fructueuse !

De si loin qu'ils peuvent m'apercevoir, ils se dirigent vers moi. Arrivés à une certaine distance, l'un d'eux prend les devants et s'approche levant les bras vers le ciel et inclinant la tête à droite, puis inclinant tout le corps

vers la terre. Il fait cela à plusieurs reprises. D'abord, je ne fais aucun mouvement, mais voyant qu'il renouvelle sans cesse les mêmes signes, je lui réponds en levant seulement le bras vers le ciel. Alors je remarque que son pas s'accélère et que tout le monde se précipite à sa suite. C'était leur signe de salut.

Quand le premier Esquimau fut assez près pour me reconnaître, il s'arrêta un instant, puis, se retournant vers ses compagnons, il leur cria d'une voix assez forte : *Krabluna :* c'est un Blanc !

Il accélère alors le pas et arrive à moi tout souriant, en me tendant la main ; je lui donne la mienne. Aussitôt il me prend par le bras pour me présenter à tout le monde. J'avais ma soutane et portais ma croix d'oblat. Cette dernière les frappe en premier lieu : ils la regardent. J'essaie, par signes, de leur faire comprendre que Celui qui est sur la croix, s'y est immolé pour nous. Puis je leur donne quelques médailles que je leur passe au cou : ils sont tout radieux. Je me dirige alors vers leur campement et je donne la main aux autres personnes. Aussitôt tout le monde m'entoure, m'accable de questions ou de demandes. J'essaie de leur faire comprendre que je viens pour rester parmi eux. Tous alors veulent venir avec moi pour amener mes effets.

L'un deux m'accompagne jusqu'à ma tente. Nous y arrivons vers deux heures du matin. Le lendemain, pluie toute la journée. Le surlendemain, je repars pour faire une seconde visite. J'ai été reçu avec le même enthousiasme que la première fois. Mais, comme beaucoup de Sauvages du lac d'Ours m'accompagnaient, il n'a pas été facile de leur parler même par signes : ils étaient trop occupés, car les sauvages ont traité beaucoup de choses avec eux. Ils étaient tous trop excités par la joie. Ces Esquimaux sont vraiment hospitaliers : durant tout le temps que les Indiens sont restés avec eux, leur seule préoccu-

pation fut de leur donner à manger et de leur montrer tout ce qu'ils possédaient. Aussi c'était un va-et-vient continuel. La première impression qu'ils m'ont laissée est très bonne et je pense que, s'il est possible de les rencontrer souvent, on pourra faire beaucoup de bien. D'ailleurs il est temps, car ils commencent à aller aux bateaux qui viennent chasser les baleines, et il est à craindre qu'ils ne soient gâtés comme les Esquimaux du delta du Mackenzie. Déjà l'un deux, ici, possède une carabine qu'il a payée huit renards blancs.

Afin de les rencontrer plus souvent, on va hiverner aux environs du lac Dismall. Dans quelques jours, nous nous y rendrons pour nous y fixer un abri pour l'hiver. Je pense qu'il sera aisé d'avoir avec nous une famille esquimaude. C'est mon intention et je vais faire mon possible pour la mettre à exécution. Leur langue ne semble pas très difficile, et le dictionnaire du Père Petitot va me rendre de grands services : les mots sont très souvent les mêmes ou offrent d'énormes ressemblances... »

Cette lettre se passe de commentaires. Cette prise de contact avec les Esquimaux du Cuivre, le soir du beau jour de l'Assomption, n'est-elle pas des plus encourageantes pour l'avenir ?... Remercions-en notre Immaculée Mère. Qu'elle daigne continuer de protéger son oblat dévoué ; qu'elle dirige ses pas et féconde ses efforts pour faire connaître et aimer son divin Fils de ces pauvres déshérités dans les steppes du Grand Nord !

* * *

A la mission Saint-Joseph, ma santé se remit assez bien pour me permettre d'officier pendant la semaine sainte, de chanter la messe le jour de Pâques et de donner le sermon d'usage. Il y eut 280 communions : belle fête très consolante !

Une importante décision a été prise récemment concernant nos transports. Notre steamer « Sainte-Marie » a fait ses preuves : très économique au point de vue du combustible, il a battu tous les records de vitesse et, sur les lacs, il peut affronter une bonne tempête. Les services qu'il nous rend pour le ravitaillement de nos missions, les déplacements de nos missionnaires, le transport des enfants fréquentant nos écoles et celui du bois de construction, dépassent toutes nos espérances.

Malheureusement, par suite de circonstances incontrôlables, nous ne pouvons plus nous occuper uniquement de nos propres transports. Les traiteurs indépendants Hislop & Nagle ont dû mettre au rebut leur vieux bateau : l'« Eva » et ils n'ont pas les moyens de s'en procurer un nouveau. Ils ont demandé notre aide pour ravitailler leurs postes de traite. Fréquemment des passagers, surtout des employés du gouvernement sollicitent l'autorisation de voyager avec nous. Plusieurs fois déjà le Département des Indiens d'Ottawa nous a confié quelques transports urgents, le steamer de la Hudson's Bay Co. ne suffisant plus à faire face aux besoins du district. Bref ! malgré notre répugnance, nous sommes de plus en plus entraînés dans un vrai commerce. Sans doute, nous en retirons un bénéfice appréciable, et, du point de vue légal, nous sommes en règle puisque notre Frère O'Connell a ses papiers de capitaine pour un steamer du tonnage du « Sainte-Marie ». Au point de vue canonique, nous le sommes moins. Et puis notre personnel, le meilleur de notre personnel, se trouve ainsi engagé pendant tout l'été, au grand détriment de nos constructions et du développement de nos fermes. Aussi avons-nous décidé de vendre notre beau bateau, à la première bonne occasion, du moment que nos transports seront assurés à un tarif raisonnable.

Mais les dimensions du « Sainte-Marie » ne seraient

pas suffisantes pour encourager un acheteur éventuel. Nous l'allongerons de douze pieds, ce qui lui donnera une longueur de quatre-vingt-douze pieds. Sa capacité marchande en sera augmentée dans une mesure très appréciable.

La compagnie Polson de Toronto, consultée, encourage notre projet et nous fournira tout le matériel nécessaire à un prix avantageux. Elle nous dépêchera aussi un mécanicien capable de faire le travail, même sans avoir tous les outils considérés comme presque indispensables.

Ce mécanicien devait être M. Louis Conibear : homme de cœur, très compétent, toujours prêt à rendre service. Il fixa lui-même ses conditions : salaire de cent dollars par mois ; il garderait la charge de se nourrir, lui et sa famille ; la mission lui fournirait logement gratis et provisions au prix de revient. On se chargerait également de l'éducation de ses enfants. Comme il appartenait à l'une des multiples branches de l'Eglise protestante, je lui offris d'envoyer, à mes frais, les trois plus grands, au pensionnat tenu par le ministre à la rivière au Foin. — « Non ! me dit-il. Je sais que mes enfants n'apprendront rien de mal auprès de vos religieuses : cela me suffit ! »

J'avoue qu'une des raisons qui me faisaient hésiter à prendre ces enfants à notre école, c'était la crainte que l'aînée, au moins, Doris, ayant étudié dans les écoles publiques de l'Ontario, ne soit trop avancée pour nous. Quelle ne fut pas notre surprise, à la première composition, de constater qu'une de nos petites Indiennes, Madeleine Fat, se classait avant elle, au premier rang ! Qu'en pensent ceux qui sont toujours enclins à médire de nos institutions scolaires dans le Nord ?... Tous les enfants de la famille Conibear, y compris et surtout le plus jeune, Kennett, ont fait honneur à la première éducation qu'ils ont reçue dans nos écoles du Fort Résolution et du Fort Smith.

Avec l'aide de notre mécanicien, il s'agissait, dès lors, de faire les préparatifs qui nous permettraient de nous consacrer, dès l'automne suivant, avec tout le bois nécessaire, à la réalisation de l'entreprise. Sachant que je puis compter sur le savoir-faire et le dévouement du Père Mansoz, notre économe, et de nos bons Frères, je monterai donc au Fort Smith, par le premier voyage du « Sainte-Marie », pour aller souhaiter la bienvenue à la Très Honorée Mère Piché, première supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal, à visiter nos chères Sœurs missionnaires.

* * *

Mère Piché a fait un excellent voyage. Le sourire sur les lèvres, elle nous dit que le seul incident vraiment désagréable s'est produit au départ d'Athabaska-Landing. « Plusieurs de nos hommes, nous raconte-t-elle, avaient un peu trop fêté Bacchus ou le dieu du « whisky ». L'un d'eux essaya même de se jeter dans la rivière. Mais une fois en route, ils n'eurent plus à boire, comme nous d'ailleurs, que l'eau boueuse de l'Athabaska. Un bon somme, pendant que nous allions à la drosse, suffit à les remettre en état normal. Et tout le long du voyage, ils se sont montrés gentils à notre égard, toujours empressés à nous rendre service. »

Elle nous relata encore leur aventure à l'embouchure de la rivière Athabaska. Sa compagne, Sœur Lavoie en a consigné le récit par écrit :

« Le 23 mai, nous étions à l'entrée du fameux lac Athabaska où nous passâmes la journée à attendre : le guide s'étant arrêté pour chercher du secours pour la traversée du lac ! Il revint vers quatre heures avec l'aide désirée et s'empressa de nous dire : « Dans trois heures, « vous serez chez vos Sœurs ».

« Mais nous voilà tout à coup entourés de glace :

impossible d'avancer ni de reculer. Ce fut un moment d'angoisse... Notre capitaine nous propose alors d'embarquer dans un frêle canot, confiant de pouvoir ainsi nous rendre au couvent. Notre Mère accepte et nous voilà, respirant à peine, au fond de notre petite embarcation. Le pauvre canot va et vient, tandis que nos deux hommes brisent la glace et nous frayent un chemin... Hélas ! voilà qu'une autre difficulté se présente : l'eau est trop basse, impossible de ramer. Gaiement nos vaillants hommes se mettent à l'eau et tirent la chaloupe jusqu'au bord du rivage... Enfin! nous débarquons, rendant de vives actions de grâces à Dieu ».

* * *

Le 1er juillet, nous accostons à la Providence avec Mère Générale, Sœurs Sainte-Angèle, MacQuillan et McGurk. Les deux communautés sont en fête, et quelle fête ! D'abord en l'honneur de l'illustre visitatrice. Puis on célèbre le cinquantenaire de la fondation de la mission et les noces d'argent du supérieur, le Père Alarie Giroux qui « reçut la journée même, la nouvelle de la mort de son père » note tristement le chroniqueur de la fête.

Au Fort Simpson, long entretien avec M. G. Card, l'agent des Indiens. Je ne puis que le féliciter de son heureuse initiative, en songeant à établir un hôpital, car les Indiens du Nord sont vraiment trop délaissés. Il est bien temps que le gouvernement prenne conscience de ses responsabilités et fasse quelque chose pour enrayer les ravages de la maladie. Depuis longtemps, nos bonnes Sœurs Grises ont ouvert à la Providence, un petit hospice : elles y recueillent et soignent avec un admirable dévouement, les vieillards et les infirmes, et nous en supportons tous les frais. Impossible pour nous de faire davantage.

Que le gouvernement nous aide financièrement pour l'entretien des malades et nous sommes prêts à construire un hôpital !

Il est donc convenu que l'agent écrira, sans retard, au surintendant des Affaires Indiennes. Et si le projet est pris en considération, j'irai à Ottawa en discuter les détails et conclure une entente définitive.

Puis nous continuons notre voyage. Le 5 juillet, nous abordons au Fort Norman. Quelle surprise et quelle joie de trouver le Père Rouvière, sur le rivage, avec les Pères Ducot et Frapsauce ! Mais notre arrêt doit être de courte durée et tout mon temps est pris par le service religieux à donner aux Indiens et par les affaires concernant la marche de la mission. Pour avoir le plaisir de causer plus à mon aise avec le Père Rouvière, je le fais monter sur notre bateau : il se rendra jusqu'à la mission voisine, à Good-Hope.

Avec un enthousiasme ravissant, le cher Père me raconte tous les détails de sa vie, l'hiver dernier, dans le Barren Land. Je regrette de ne pouvoir en donner qu'un très court résumé.

Vu les bonnes, même excellentes dispositions des Esquimaux rencontrés le 15 août et les jours suivants, notre missionnaire se préoccupa tout de suite de se construire un abri sur le chemin suivi par ses nouveaux amis. Il choisit le lac Imaernerk[2] à une distance d'environ 80 milles de la baie Dease, parmi les derniers misérables sapins secs qu'il a trouvés comme dans un oasis en plein Barren Land. Charpentier plus ou moins improvisé, il eut vite fait d'abattre et d'ajuster les troncs d'arbres rabougris qui composeraient sa demeure. Le 17 septembre, quoiqu'il n'y eût ni porte ni cheminée, il eut le bonheur d'y

---

2. Ce lac porte aujourd'hui le nom de « lac Rouvière », à la demande des explorateurs Douglas, amis et admirateurs du missionnaire.

célébrer le saint sacrifice, pour la première fois. Jusqu'à la fin d'octobre, de 150 à 200 Esquimaux, retournant à la mer, par ce chemin, sont venus le visiter, famille par famille, se montrant de plus en plus sympathiques. Le Père a pleine confiance pour l'avenir. Marie semblait les attirer surtout à l'occasion des fêtes. « Notre bonne Mère du Ciel, ajoute le Père, veut manifestement être la protectrice de cette nouvelle mission. Qu'elle daigne me rendre digne du choix qu'elle a voulu faire de moi pour en être le premier apôtre. »

Après le départ des derniers Esquimaux, le Père Rouvière a passé l'hiver dans la solitude, la prière, l'étude de la langue dans le vocabulaire du Père Petitot, et le travail manuel pour se chauffer et se nourrir, lui et ses chiens. Au retour des beaux jours du printemps, il attelait ses coursiers et se mettait en route pour le Fort Norman afin d'y jouir un peu « d'une chaude atmosphère de fraternité » auprès du bon Père Ducot.

A Good-Hope, je retrouve le jeune Père Le Roux, arrivé l'an dernier. C'est avec enthousiasme qu'il accepte d'aller aider le Père Rouvière à défricher notre nouveau champ d'apostolat. « Le Père Le Roux, m'a dit son supérieur, le Père Houssais, a toutes les aptitudes nécessaires pour être un bon missionnaire. Il a, en particulier, une grande facilité pour apprendre les langues. Moins de trois semaines après son arrivée, il récitait déjà couramment les prières en Peau-de-Lièvre. »

C'était un certificat de bon augure !

Le Père Le Roux a donc pris place avec nous sur le « Sainte-Marie ». Pendant que nous remontons le Mackenzie, j'éprouve un grand plaisir à écouter mes deux jeunes missionnaires dresser leurs plans d'apostolat. Quand nous approchons du Fort Norman, ils viennent me dire avec une émotion qui cherche avec peine à se dissimuler : « Il faudra que nous pressions notre départ afin

de rejoindre les Esquimaux pendant qu'ils se trouvent encore dans le Barren Land. »

Notre arrêt à Norman est de quelques heures seulement. En quittant ces chers enfants, je les bénis et les embrasse. Que j'étais loin de me douter que je ne les verrais plus !

Nos chers oblats, — oblats destinés à un proche martyre, — pressèrent leur départ comme ils m'en avaient manifesté le désir. Nous les avions laissés le 12 juillet. Le 15, ils quittaient les Pères Ducot et Frapsauce. Par le retour des Indiens qui les avaient accompagnés jusqu'à la baie Dease, ils m'écrivaient que leur voyage, par suite de vents contraires, leur avait pris « six bonnes semaines ».

« Le meilleur de notre temps, me disait le Père Rouvière, a passé à voyager sur le lac d'Ours, alors que les Esquimaux nous attendaient impatiemment au lac Dease, à 80 milles au nord-est. Voyant que nous n'arrivions pas, ils se sont dispersés. »

Les Pères rencontrèrent cependant quelques Esquimaux. « Ils se montrent toujours très bons envers nous et très bien disposés, poursuivait le Père Rouvière. L'année dernière, j'avais montré à quelques-uns à faire le signe de la croix. J'ai été bien content de constater, cette année, qu'ils ne l'avaient pas oublié et même que plusieurs autres à qui je n'avais pu l'apprendre, le connaissent déjà...

« Le voyage du printemps au Fort Norman nous fait perdre un temps précieux. Au commencement de juin, les Douglas ont rencontré les Esquimaux au lac Dismall et, selon toute apparence, ces derniers vont revenir encore le printemps prochain. Aussi suis-je à me demander s'il ne serait pas mieux, pour l'un de nous, de rester et d'aller à leur rencontre afin de passer tout l'été avec eux, et non seulement un mois ou deux. Si vous pouviez me donner une réponse par l'express, je ne redoute pas d'entre-

prendre moi-même le voyage et d'aller même jusqu'à Bloody Falls — les Chutes du Sang[3] — où les Esquimaux passent le printemps. »[4]

A une lettre si imprégnée d'esprit surnaturel et en même temps si encourageante, que pouvais-je répondre sinon en laissant toute liberté d'action à mes missionnaires ? D'autant plus que par le même courrier je recevais une lettre du Père Le Roux, dans le même sens, avec les mêmes instances et témoignant de la même confiance.[5]

Sur place, n'étaient-ils pas tous les deux plus à même que moi de juger des circonstances ? La prudence du Père Rouvière m'était bien connue. La voie vers les Esquimaux ne nous était-elle pas ouverte par la Providence elle-même ? Dans ce cas, comment refuser de laisser mes deux jeunes missionnaires s'y engager généreusement, sous l'égide de leur bonne Mère du Ciel ? N'était-il pas évident que cette bonne Mère envers qui ils témoignaient une telle confiance, avait jusqu'ici dirigé leurs pas ?... et refuser, n'était-ce pas m'exposer à entraver l'œuvre de la grâce ?...

J'écrivis donc au cher Père Rouvière. L'assurant de ma plus entière confiance, je lui disais que toute décision prise d'accord avec son compagnon, était d'avance approuvée. Mon unique recommandation était de ne pas se séparer. « Vous avez tous mes pouvoirs, ajoutai-je. Que Dieu bénisse votre zèle et que Marie Immaculée guide vos pas et vous protège ! »

Ma lettre ne devait jamais les rejoindre...

Le 1er septembre, après un été assez mouvementé, je suis de retour au Fort Smith. Le Père Gouy et les Frères

* * *

3. Près de l'embouchure de la rivière Coppermine. Ainsi nommé à la suite du massacre complet d'un camp esquimau par les Indiens qui accompagnèrent Samuel Hearne en 1771.

4. Lettre du 13 septembre 1912.

5. Lettre du 8 septembre 1912.

sont fiers et heureux de me faire constater combien a progressé la construction de leur nouvelle résidence. Encore un bon coup de collier et la communauté pourra s'y installer.

Entre temps, je vais passer quelques jours à notre ferme Saint-Bruno. Le Père Roure ainsi que les Frères Le Gall et Dallé sont vraiment admirables de bonne humeur et d'esprit surnaturel dans leur dévouement et dénuement. Ils rivalisent d'ardeur du matin au soir. Aussi les travaux de construction, de fenaison et autres sont-ils bien avancés ! Que ne puis-je prolonger mon repos au milieu d'une communauté si admirable qui rappelle la pauvreté de Bethléem et son intimité !

A mon retour au Fort Smith, le 22 septembre, bénédiction de la maison neuve, avec messe chantée, à l'étage supérieur qui doit provisoirement servir d'église.

Le 24, en présence de 8 oblats, y compris le personnel de la ferme Saint-Bruno, installation de la communauté dans la nouvelle résidence.

Le 27, départ, en canot, avec le frère Joseph Lecou et un Sauvage.

* * *

Quelque temps après mon retour au Fort Résolution, je reçus de l'agent des Indiens du Fort Simpson, les lignes suivantes :

« Ne vous ayant pas vu quand vous avez remonté la rivière, je vous envoie ci-joint copie d'une lettre au Département des Indiens au sujet de notre récente conversation. J'ai ajouté la dernière partie de la lettre à dessein, à cause des objections que m'a présentées dernièrement le Bishop anglican... »

La lettre adressée au député-secrétaire du Département des Affaires Indiennes à Ottawa, se lisait comme suit :

Monsieur,

Je désire attirer l'attention du Département sur la nécessité constatée à ce poste pendant l'année, d'un petit hôpital. Il y a beaucoup de maladies : au Fort et dans le district qui en est tributaire, nous avons enregistré, pour cette année, onze décès. Afin d'alléger bien des souffrances et sauver des vies, il nous faut un endroit où nous pourrions recevoir les malades qui devraient être éloignés de leur loge ou de leur hutte et soignés jusqu'à guérison complète ou jusqu'au décès.

A l'hôpital, on pourrait adjoindre une petite maison pour les vieillards et les infirmes. C'est une des caractéristiques de l'Indien ici que, alors qu'il est très attaché à ses enfants, il n'a aucun égard pour les vieillards et ne fera rien pour les supporter quand l'âge les empêche de chasser ou de se rendre utiles.

J'ai exposé le cas devant le Bishop Breynat et, moyennant quelque assistance financière, il accepterait d'installer une communauté de Sœurs Grises, ici, pour s'occuper de l'œuvre. Comme le Bishop préférerait probablement que la bâtisse soit sa propriété, l'assistance du gouvernement pourrait se traduire sous la forme d'une subvention, disons de cinq cents dollars, pour poêles et fournitures.

Du fait que les Sœurs Grises feraient le travail volontairement et sans salaire, elles peuvent conduire l'œuvre plus économiquement qu'aucune autre institution.

Par ailleurs, il s'agit de faire face à un besoin qui existe depuis un demi-siècle. Aucune autre organisation n'a pris l'affaire en considération ou n'est en position de le faire.

Au nom des vieillards et de ceux qui souffrent et afin de sauver des vies, je recommanderais instamment au Département de traiter le sujet avec le Bishop Breynat, le plus tôt possible.

Votre serviteur obéissant,

Gérard CARD.

Le Père Andurand, supérieur de notre mission de Simpson, m'écrivait par le même courrier que, par suite d'une indiscrétion de Madame Card, le projet concernant l'érection d'un hôpital était venu à la connaissance du public. En conséquence, Bishop Stringer[6] avait fortement protesté auprès de l'agent.

Mon ami, le Révérend Lucas, transféré de la rivière au Foin au Fort Simpson, s'empressa dès son arrivée de protester à son tour. « Je tiens à vous avertir, déclara-t-il à M. Card, que j'ai écrit au gouvernement pour faire opposition à l'hôpital : il n'est point du tout nécessaire d'en avoir un ici ; il y a vingt ans que je suis dans le pays, je n'ai jamais constaté la nécessité d'un hôpital. Il est donc inutile de faire la dépense d'en entretenir un. D'ailleurs mon Bishop a écrit aussi pour s'opposer à tout hôpital catholique. »

M. Card avait chargé le Père Andurand de me faire part des objections soulevées par le ministre à la suite de son Bishop, afin que je fusse prêt, si j'allais à Ottawa, à répondre aux difficultés que pouvait créer cette protestation de l'évêque et du ministre anglicans.[7]

Dois-je noter que Monsieur Card était lui-même un ministre anglican passé au service du gouvernement et que, à l'occasion, il en remplissait encore volontiers les fonctions ?

Le courrier de Noël m'apportait aussi une lettre de M. McLean, assistant-député et secrétaire des Affaires Indiennes, me disant : « Je serais heureux d'apprendre de Votre Seigneurie si c'est votre intention d'établir un hôpital au Fort Simpson. Il a été rapporté au gouvernement que cette question de l'établissement d'un hôpital,

---

6. Il est mort archevêque de Winnipeg et primat de la Terre de Prince-Rupert.

7. Lettre du 12 décembre 1913.

sous les auspices de votre église à ce poste, a été discutée avec notre agent. »[8]

N'était-ce pas le temps d'appliquer le proverbe : « Mieux vaut battre le fer pendant qu'il est chaud » ?

Je décidai donc d'aller à Ottawa m'entretenir de notre projet avec le surintendant des Affaires Indiennes et en régler l'exécution.

---

8. Lettre du 3 novembre 1913.

CHAPITRE XIII

PROJET DE ME TRANSFÉRER À PRINCE-ALBERT — NOS PREMIERS HÔPITAUX DU NORD — VENTE DU « SAINTE-MARIE »

Le codex de la mission Saint-Joseph du Fort Résolution signale mon départ de cette mission, le 3 janvier 1913, pour Winnipeg.

Je venais de prendre quatre mois d'un repos très relatif. L'état de ma santé restait encore passablement délabré. Il a donc fallu de pressantes et bien importantes raisons pour me décider à affronter un voyage de 800 milles en traîne à chiens, en plein cœur de l'hiver, avec ses jours très courts et ses froids rigoureux.

Il y avait, sans doute, le projet d'hôpital au Fort Simpson qu'il était urgent de régler et que ne pouvait être réglé que de vive voix, à Ottawa même. Mais ce n'était là qu'un des buts de mon voyage.

Une autre question me touchait plus personnellement et, pour ce, avait pour moi une importance encore plus grande. Depuis quelque temps, Monseigneur Albert Pascal, o.m.i., évêque de Prince-Albert, songeait à donner sa démission. Or, par pitié pour l'état de ma santé et dans le but de me transférer sous un climat plus doux et dans un district aux communications plus faciles, par charité en un mot, quelques amis influents — dont l'archevêque même de Saint-Boniface, — m'avaient proposé comme successeur éventuel sur le siège de Prince-Albert.

Je tenais, sans plus tarder, à voir Monseigneur Langevin, pour l'amener à me laisser tranquille dans le Mackenzie. J'avoue que, pendant certaines crises plus aiguës, j'avais moi-même songé à donner ma démission de Vicaire Apostolique du Mackenzie, et à prier quelque évêque à m'accepter comme auxiliaire bénévole.

Des indiscrétions furent commises à ce sujet. Puisque l'occasion s'en présente, il me semble opportun de publier quelques extraits de correspondance qui mettront toute l'affaire dans son vrai jour.

Mis au courant de ce projet, j'en avais, de vive voix, parlé à Monseigneur Grouard. Ne sachant trop que penser il attendit et me répondit par lettre du 8 juin 1911 dont je me contente de donner la conclusion :

« Je n'ai pu, écrit-il, m'empêcher de jongler un peu sur ce que vous m'avez dit au sujet de Prince-Albert, et si vous le permettez, je vous ferai part des conclusions auxquelles je suis arrivé :

1. — La situation est évidemment critique, délicate...

2. — .....

3. — Il n'y a pas en douter, humainement parlant, vous serez dans un pays et dans des conditions plus favorables à votre santé.

Donc, Monseigneur, si on me demande mon avis, vous voyez ce que je pense, et je vous conseillerai à vous-même d'accepter si on vous propose le changement. »

Le 27 novembre 1911, j'écrivais à Monseigneur Langevin :

« Par votre lettre, je vois qu'il n'est plus question pour Monseigneur Pascal de donner sa démission mais de prendre un coadjuteur. Je ne suis pas assez au courant de la situation pour donner mon avis sur ce sujet.

« Quant à la proposition que vous m'avez faite, je vous ai dit, de vive voix et par écrit, ce que j'en pense. Ma connaissance de l'anglais laisse trop à désirer pour que

je puisse convenablement, — sans parler des autres objections, — occuper ce poste. Si les forces ne me reviennent pas et que je ne me sente plus capable de remplir ici les obligations de ma charge, je demanderai l'hospitalité à quelque évêque de l'Ouest et, en retour, je me ferai un plaisir de lui servir d'auxiliaire dans la mesure où ma tête et mes nerfs le permettront. Heureux si je puis rendre encore quelques services ! Demander plus de moi, c'est exiger plus que je ne puis donner... »[1]

Le 26 septembre 1912, nouvelle lettre à notre métropolitain :

« Alors même que Monseigneur Pascal donnerait sa démission, c'est inutile de songer à la proposition dont vous m'avez parlé. Sans compter que je ne suis point du tout préparé pour pareille tâche, mes forces ne me permettent point de la remplir convenablement.

Non ! Je resterai ici tant que je le pourrai. Si je me vois incapable de faire face à mes principales obligations, je donnerai ma démission et j'irai m'offrir à quelque évêque indulgent, comme auxiliaire volontaire et impotent. Pour le moment, je vais essayer de tenir bon là où je suis... »[2]

Quelle ne fut pas ma surprise de recevoir, par le courrier d'hiver, la lettre suivante en réponse à la mienne :

Archevêché de Saint-Boniface,
17 novembre 1912.

Mon cher Monseigneur,

A notre réunion épiscopale tenue à Saint-Boniface (13-14-15 courant), j'ai lu, de votre lettre si touchante, le *passage* qui se rapportait à votre projet de résigner et de demander à un évêque de vous accepter comme auxiliaire, — ne dites jamais le mot : *impotent.*

1. Archives de l'archevêché Saint-Boniface : cahier *Evêques Athabaska-Mackenzie.*
2. Archives Saint-Boniface. Ibid.

Aussitôt, Monseigneur Pascal, à ma grande joie, a dit : « Qu'il vienne chez moi comme auxiliaire. Je le nommerai curé de ma cathédrale. Je le traiterai bien. »

« Nous avons *tous été unanimes* à approuver le brave prélat et nous lui avons demandé d'en écrire au Délégué, ce qu'il a fait !

Vous êtes évêque, vous avez ce qu'il faut pour gouverner un diocèse établi ; vous avez l'expérience, vous êtes aussi canadien que nous ; le diocèse et l'épiscopat pourront donc compter sur vous. Si vous hésitez à accepter pour des raisons personnelles, ayez la charité d'accepter pour le bien des âmes, *rogo te ardenter.* Il faudrait donc envoyer votre résignation au Cardinal Gotti, par Son Excellence le Délégué Apostolique.

Signé : Adélard, o.m.i.,

Archevêque de Saint-Boniface.[3]

A la suite de la décision prise lors de la réunion des évêques à Saint-Boniface, Monseigneur Langevin écrivait lui-même à Son Excellence Monseigneur Stagni, Délégué Apostolique de résidence à Ottawa :

« Sa Grandeur Monseigneur Grouard, o.m.i., évêque et vicaire apostolique d'Athabaska est chargé par mes vénérables suffrageants et moi-même de dire à Votre Excellence combien nous approuvons la lettre de Sa Grandeur Monseigneur Pascal à Votre Excellence, exposant qu'il recevrait volontiers Monseigneur Breynat comme auxiliaire.

« Je me permets d'envoyer à Votre Excellence quelques phrases de la lettre de Monseigneur Breynat parlant de sa santé et de sa résignation probable. Il en a parlé, au reste, déjà à Mgr Grouard et à votre serviteur. Nul

---

3. *Archives Vicariales,* Fort Smith, N. W. T. Dossier : *LANGEVIN.*

mieux que Mgr Grouard ne peut plaider en faveur de cette solution si désirable... »[4]

Je m'arrêtai donc à Winnipeg et me rendis immédiatement à Saint-Boniface, à la résidence de Monseigneur Langevin, plus décidé que jamais à refuser d'être transféré à Prince-Albert.

A peine avais-je annoncé la question que Monseigneur, m'interrompant, m'annonça que Monseigneur Pascal était revenu sur sa décision et n'avait pas écrit au Délégué, en dépit de la promesse qu'il en avait faite. Il ajouta que personnellement il était très peiné de ce changement subit d'opinion.

— « Moi, je ne le suis pas du tout, lui répliquai-je. Bien au contraire ! la nouvelle me comble d'une joie d'autant plus grande qu'elle était moins espérée. Je vous confierai que je me trouve grandement soulagé ! »

* * *

A Ottawa, j'eus un long entretien avec M. Frank Pedley, surintendant général des Affaires Indiennes. Ce Monsieur témoigna un grand intérêt à la fondation de l'hôpital projeté au Fort Simpson et se montra très bien disposé. Il ne fit aucune mention des objections du Bishop Stringer et du Révérend Lucas.

Le projet discuté à fond, nous arrivâmes à une entente parfaite : nous bâtirions l'hôpital à nos frais ; le Département des Affaires Indiennes promettait une subvention de quinze cents dollars pour frais de mobilier[5], et s'engageait à fournir les médecines. Une fois l'hôpital en opération, nous recevrions un dollar par jour pour chaque patient jusqu'au total de 1,000 jours, et soixante-quinze sous au delà. D'après une lettre, ultérieurement reçue du Doc-

4. Archives de l'archevêché de Saint-Boniface : Casier *Lettres de Mgr Langevin.*

5. Confirmé par lettre du 12 juin 1913.

teur Scott, successeur de M. Pedley, cette contribution d'un dollar puis de 75 sous par jour, était alors le tarif ordinaire — *usual grant* — pour le traitement des Indiens dans les hôpitaux.[6]

Ce tarif n'était certes pas trop élevé ! C'était même une contribution manifestement insuffisante et qui l'était surtout dans le Nord où le coût de la vie est si élevé, d'autant plus que nos Indiens nous arrivaient alors de leurs forêts, plus ou moins en guenilles. Il fallait les habiller, et chaudement. J'acceptai cependant ce tarif, me réservant de le faire augmenter graduellement : ce qui se fera, dans la suite. Aujourd'hui, — 1946 — grâce surtout à l'intervention au Conseil des Territoires du Nord-Ouest, de M. R. A. Gibson, commissaire, et de son assistant, M. A. Cummings, nous recevons deux dollars et demi par jour pour chaque patient indien.

* * *

Cette question de l'hôpital du Fort Simpson étant réglée, je sollicitai l'autorisation d'en fonder un second au Fort Smith, aux mêmes conditions. Mon bon ami, M. Pedley, ne put s'empêcher de manifester sa surprise.

— « Mais oui ! lui dis-je. Cet hôpital, il est encore plus urgent de le construire sans tarder que celui du Fort Simpson... »

1. — A cause des 18 milles de rapides qui interrompent la navigation vers le Grand Nord, le Fort Smith se trouve être le centre de toutes les organisations de transport. Tous les bateaux venant d'Athabaska-Landing ou de la rivière la Paix, doivent décharger leur cargaison à 16 milles au sud, pour être charroyée, dans le portage, au moyen de chevaux gardés au Fort Smith même. Tandis que tous les bateaux qui font le service jusqu'à l'em-

6. Lettre du 24 novembre 1913.

bouchure du Mackenzie, partent du Fort Smith, avec toutes les marchandises transportées dans le portage. Tout cela occasionne, en été, un considérable va-et-vient d'un personnel nombreux, exposé à bien des accidents, sans aucun endroit pour être soigné.

2. — Le Fort Smith est admirablement situé au centre de deux districts très populeux d'Indiens et de Métis : celui d'Athabaska et celui du Grand Lac des Esclaves. Tout comme le Fort Simpson l'est pour les districts du Mackenzie et de la rivière des Liards.

3. — Dernière considération : au Fort Smith, nous avons la bonne fortune de posséder le seul docteur qui soit dans le nord, entre Athabaska-Landing et le pôle[7]. Il est chargé de prendre soin du personnel de l'agence des Indiens, des officiers de la Gendarmerie Royale. Dans le courant de l'été, il accompagne l'inspecteur Conroy, dans la visite des postes, pour le paiement de l'annuité aux Indiens. Il n'a aucun endroit à sa disposition pour les cas d'opération qui se présentent parmi les Blancs et les Indiens.

Mon plaidoyer obtient le résultat désiré. Au lieu d'un hôpital, nous en aurons deux. Et nous commencerons par celui du Fort Smith, dès l'été prochain. A côté de chaque hôpital, nous bâtirons une école du jour.

---

7. Le docteur A. MacDonald. Né à Glengarry, en Ontario, le 3 juillet 1858. Diplômé de l'université McGill ; nommé médecin surintendant du Mackenzie avec résidence au Fort Smith en avril 1910. Pendant 20 ans, il se dévoua généreusement au service des Indiens et des quelques Blancs dispersés dans son immense district, voyageant des milliers de milles, souvent en simple canot en été, et en traîne à chiens en hiver. Excellent chirurgien, il en donna fréquemment la preuve dans le cours de ses voyages alors qu'il manquait d'instruments et des commodités les plus ordinaires. Je l'ai vu au Fort Résolution, opérer un de nos Frères, dans un cas passablement délicat, avec son couteau de poche, le patient étendu sur la table de la communauté, une religieuse administrant le chloroforme. L'opération réussit parfaitement. Il fut vivement regretté de tous, Blancs et Indiens, lorsqu'à l'automne 1930, il quitta définitivement le Nord. Il est mort, en juillet 1945, sur le *homestead* de ses parents, là même où il était né. Cf. *Edmonton Journal,* 1 août 1945.

Où prendrons-nous les ressources ?... Je ne me le suis même pas encore demandé ! Il me suffit de savoir que je puis compter sur l'assistance de saint Joseph et le dévouement à toute épreuve de notre personnel : Pères, Frères et religieuses Sœurs Grises !

* * *

Arrivé au Fort Smith le 9 juin, avec le Père Gourdon, de retour d'une visite dans sa famille outre-mer, je ne prends que le temps, d'accord avec le Père Gouy, de choisir l'emplacement du futur hôpital. Et je m'apprête à descendre au Fort Résolution. Notre mécanicien, M. Conibear, est monté avec Isidore Tsaine, par la petite rivière au Bœuf, afin d'installer au Fort Smith les machineries dans le « Saint-Gabriel », — petit bateau dans le genre du « Providence », — acheté pour le service des pêches au Fort Résolution. Tout est prêt ! Nous n'avons qu'à attacher un *scow,* transporté par nos Frères dans le portage, durant l'hiver, en même temps que le « Saint-Gabriel ». Et nous partons ! Avec nous prennent place notre pilote : Baptiste Fortier, et Isidore Mercredi.

Le 12 juin, nous sommes au Fort Résolution, enchantés de notre nouveau petit bateau. Sans attendre notre machiniste, nos Frères ont mis à l'eau le « Sainte-Marie » qui semble tout fier de se voir allongé de douze pieds. Pendant les dix jours que je passe à cette mission, le travail ne me manque pas avec deux hôpitaux et deux écoles à construire dont il faut préparer les plans et dresser la liste du matériel requis. L'hôpital et l'école du Fort Simpson seront bâtis en bois équarri dans la forêt. Pères et Frères de la mission s'en chargeront. Il suffira de leur procurer le nécessaire pour planchers, cloisons et toits. Mais l'hôpital et l'école du Fort Smith seront construits avec des madriers et des planches. Notre scierie devra pourvoir à tout. Quel surcroît de travail pour notre per-

sonnel malheureusement trop restreint et déjà surchargé !

Le lendemain de mon retour au Fort Smith sur le « Sainte-Marie », un secours inespéré se présente à nous. La Compagnie de la Baie d'Hudson vient d'installer une scierie sur une île, à cinq milles du Fort. Le capitaine Mills, qui en a la direction, vient me rendre visite. Il est d'une humeur extraordinaire. Il me parle avec complaisance de son installation et me dit combien il est enchanté des résultats déjà obtenus. Il me vante les magnifiques arbres élancés qu'il trouve sur l'île même, ses machines qui fonctionnent à merveille, son personnel de tout premier ordre. Bref ! il se sent en état de défier toute concurrence. Mes félicitations chaleureuses touchent, à l'évidence, une corde sensible. Ayant abondé dans son sens au sujet des grosses économies à réaliser grâce au bois de si belle futaie qu'il avait à portée de la main, je lui demande tout bonnement :

— « A quel prix pourriez-vous céder planches et madriers ?...

— A vingt dollars les mille pieds.

— Livrés au quai du Fort Smith ?...

— Parfaitement.

— Pourriez-vous m'en fournir dès l'automne prochain ?

— Certainement. Combien vous en faut-il ?...

La liste en est vite rédigée. Elle est d'importance. Elle ne comprend, cependant, que le gros matériel : fondations, charpentes, soliveaux, chevrons et planches brutes. Je préfère me fier à notre propre scierie pour le bois embouveté et varlopé.

Sur-le-champ, j'invite le capitaine à poser sa signature au bas du contrat. Et nous nous quittons bons amis. Quelle aubaine ! Quel soulagement pour notre personnel ! Ces grosses et longues pièces de bois sont précisément les plus difficiles à trouver ! Le chef du district,

Monsieur Brabant, grommellera bien quelque peu quand il verra la facture ; il voudra, au moins, nous faire payer les frais de transport. Nous nous en tiendrons aux termes du contrat !

* * *

Au départ du Fort Smith, notre bateau remorque deux scows chargés de notre propre ravitaillement et celui de la compagnie Hislop & Nagle. Les deux directeurs de cette compagnie, Messieurs Slater et Sawle, sont avec nous.

Le voyage commence et se poursuit dans d'excellentes conditions. Notre « Sainte-Marie » semble aller encore mieux que les années précédentes. Calme parfait sur le Grand Lac des Esclaves. Nous avons marché à une belle allure et, sans coup férir, nous traversons le passage dangereux de l'île la Truite. Bientôt nous voilà à l'extrémité du lac Castor. Encore quelques arpents et, au détour de la pointe d'Auray, à notre gauche, nous apercevons la mission de la Providence. Le temps est magnifique. Tout le monde est à la joie et les conversations vont bon train quand tout à coup, nous sentons que la quille de notre bateau heurte quelque rocher... Et, en un rien de temps, tellement le courant est fort, nous voilà solidement immobilisés sur un banc de gravier !...

L'année précédente, au même endroit, nous avions eu le même accident. Vainement, durant deux jours, avions-nous essayé tous les moyens à notre disposition pour nous renflouer. Fort heureusement, le « Mackenzie », — steamer de la Hudson's Bay Co., — revenait de son voyage au Fort MacPherson. Sur un signal, il s'était dirigé vers nous, sans hésiter. Etant donné son faible tirant d'eau, réduit au minimum du fait qu'il était allégé de son chargement, il put s'approcher de nous sans danger. Un gros câble nous ayant été lancé et, grâce à la puissance de ses machines, un quart d'heure plus tard, nous étions

en plein chenal. Coût de la manœuvre : deux cents dollars que nous avions été heureux de verser au capitaine Mills.

Mais cette année, le nouvel accident me fait réfléchir ! Ne dois-je pas y voir un avertissement du ciel ?... Le moment ne serait-il pas venu de nous débarrasser de notre bateau, comme nous avions prévu devoir le faire dans un avenir prochain ?... Les deux directeurs de la compagnie Hislop & Nagle sont là : pourquoi ne pas sonder le terrain et leur faire une proposition ?...

Tout heureux que nous soyons de leur rendre service, nous ne pouvons leur promettre de continuer indéfiniment. Nous ne sommes point une compagnie de transports publics. Ils trouveraient grand avantage à avoir un bateau à eux pour le ravitaillement de leurs postes de traite, et ils devront s'en procurer un avant longtemps. Notre « Sainte-Marie » est justement le bateau qui leur conviendrait. Il a fait ses preuves : il est rapide et très économique au point de vue équipage et combustible...

Ma proposition les tente fort mais ils sont à court de capitaux. Qu'à cela ne tienne ! Un petit versement minime pour sceller le contrat, et le reste sera payé par le transport, durant cinq années consécutives, de l'approvisionnement pour nos missions, au tarif de 50 sous les 100 livres entre chaque poste, au lieu d'un dollar généralement chargé jusque-là. Ils sont ainsi assurés d'un bénéfice raisonnable : les frais généraux étant couverts par le fret de leur propre ravitaillement. Autre avantage : ils pourront se lancer dans une concurrence légitime avec la Hudson's Bay Co. Dans ces conditions, le bateau se paiera bien vite par son propre travail.

Les deux directeurs demandent à se retirer pour discuter ma proposition qui semble bien devoir être aussi avantageuse pour eux que pour nous.

Le lendemain, le contrat est signé aux conditions ci-

dessus mentionnées. *Deo gratias !* Nous voilà soulagés du gros souci de nos transports au delà du Fort Smith ! Il nous reste les transports sur la rivière Athabaska : c'est plus que suffisant ! Désormais, nos Frères qui composaient le personnel du « Sainte-Marie », seront très avantageusement employés aux constructions en cours et aux autres projetées. Les économies que nous faisions jusqu'ici avec notre bateau, — l'expérience en témoignera, — se trouveront largement compensées.

* * *

Mais il nous faut continuer la visite de nos missions et leur délivrer, en passant, leur ravitaillement. Messieurs Slater et Sawle se chargeront, avec le personnel du bateau, de renflouer ce dernier. Engageant deux Métis pour m'aider dans la manœuvre, ils me confient deux chalands chargés, l'un des marchandises de leur compagnie et l'autre de l'approvisionnement de nos missions. Nous descendrons au fil de l'eau jusqu'à la rivière Rouge : une bagatelle de 850 milles environ !

La nouvelle de la vente du « Sainte-Marie » nous a précédés au Fort Simpson, avec commentaires plutôt malveillants et dont il était facile de deviner la provenance. « C'en est fini de la mission catholique, disait-on. Les missionnaires vont tout liquider et quitter le Mackenzie. La preuve : Monseigneur Breynat vient de vendre son bateau !... » Et les langues d'aller leur train !

A la mission, nous avons le plaisir de trouver les Pères Le Guen et Vacher descendus du Fort des Liards. Le Père Bézannier est là aussi : il est venu de 200 milles plus loin, du Fort Nelson pour chercher son approvisionnement.

Tous sont heureux d'apprendre que la construction de l'hôpital est approuvée par Ottawa. Les plans en sont vite arrêtés : dès l'hiver prochain, le Père Andurand fera

« chantier » pour abattre et équarrir les arbres nécessaires. Malheureusement, son bras droit, le Frère Kérautret, en travaillant à la construction de la nouvelle résidence destinée aux Pères, est tombé d'un échafaud. Il s'est cassé un poignet et foulé l'autre. Loin de tout docteur, il a passé un hiver misérable. Il va mieux tout de même, mais comme il n'est pas encore capable de s'occuper de gros travaux, je le prendrai avec moi ainsi que le Père Le Guen. Ce dernier, après dix-huit ans d'isolement sur la rivière des Liards, est transféré à la mission de la Providence. On l'y installera à notre retour du bas Mackenzie. A notre caravane se joignent les Pères Vacher et Bézannier jusqu'au Fort Wrigley où ils vont prêcher une mission avant de remonter au Fort des Liards. Nos deux Métis ont été envoyés en avant avec le chaland de la compagnie. Nous serons ainsi plus libres de consacrer à chaque mission tout le temps exigé par les circonstances.

Le Frère Kérautret a mis par écrit le récit de ce voyage unique dans nos annales. Je lui ferai de larges emprunts :

Voilà deux nuits que nous campons au Fort Simpson. Il est temps de prendre le courant avec notre embarcation. Celle-ci n'est autre qu'un de ces bateaux plats *scows* en usage dans les rapides et transportés, en hiver, au Fort Smith. « A l'arrière, servant de gouvernail, est posée sur un pivot en fer, une moyenne épinette, dans toute sa longueur, dont l'une des extrémités, — la plus grosse, — amincie à la hache, trempe dans l'eau. On manœuvre par l'autre extrémité surplombant le bateau. Chacun de nous prend « le quart », à tour de rôle, s'efforçant de se maintenir dans le grand courant. Vitesse moyenne de trois à quatre milles à l'heure. Rien de plus monotone... »

Nous avons, cependant, dès la première nuit, une diversion assez cocasse mais plutôt désagréable. Malgré mes objections basées sur des expériences personnelles, la ténacité du Père Vacher a réussi à nous convaincre que si

nous attachions, à l'arrière du bateau, une grosse épinette branchue avec les racines, elle nous tiendrait dans le courant. On n'aurait qu'à tirer alors le gouvernail et à le laisser reposer dans le bateau. Et tous, à notre aise, nous pourrions prier, causer, chanter, sans aucune préoccupation, voire même, — détail non à dédaigner, — nous livrer consciencieusement au sommeil !

Non sans peine, une grosse épinette a donc été arrachée à la forêt et installée sous la direction du Père Vacher. Et nous voilà tous libres de nos mouvements ! Le Père Vacher est triomphant et, d'une loquacité exceptionnelle, il nous raconte ses expériences sur la Liard...

Bien que le soleil soit encore haut au-dessus de l'horizon, le moment est venu de nous reposer, de goûter un sommeil réparateur. Prières achevées, chacun s'est donc couché tout habillé dans sa couverture, au milieu des caisses et ballots. Déjà nous dormons d'un profond sommeil, quelques-uns bénissant l'épinette qui nous tient dans le courant, lorsque, vers les deux heures du matin, un frottement du bateau sur des roches nous réveille en sursaut. Vite chacun sort de son lit... Mais déjà il est trop tard ! Notre pauvre *scow* est solidement échoué à la pointe d'une île que vient frapper un courant très fort, se divisant ensuite et descendant de chaque côté. La fameuse épinette, prise en travers, nous pousse de plus en plus sur le banc de roches. La première chose à faire est donc de détacher l'épinette. Au moyen de perches, nous essayons alors de nous renflouer. Le Père Vacher, sans mot dire, y met toutes ses forces. Mais nenni ! Il nous faut tous, en dépit de la fraîcheur de la nuit, sauter à l'eau et décharger sur l'île une partie des marchandises. La bateau ainsi allégé, il nous reste à jouer des épaules et à le pousser dans le courant. Au bout de deux grosses heures de travail, enfin, notre embarcation est mise à flot et on l'attache solidement au rivage.

Un grand feu est vite allumé afin de sécher nos vêtements. C'est bien le moment certes de sortir un petit cordial que je porte ordinairement avec moi en voyage, en prévision de pareilles aventures. Le cordial est si bien apprécié que, non sans quelque malice dans le coin des yeux, mes compagnons invitent le Père Vacher à recommencer l'expérience de l'épinette afin d'avoir à trinquer une seconde fois ! Tout le monde rit de bon cœur !

En cours de route et à deux reprises, nous apercevons un ours traversant la rivière. Mais chaque fois, la bête va plus vite que nous. Un bon morceau de viande fraîche aurait pourtant apporté un si agréable changement dans notre pauvre menu, toujours le même ! Quel dommage !

Au Fort Wrigley, nous laissons les Pères Vacher et Bézannier. Désormais, nous ne serons plus que trois. Mais sans accident nous couvrons les 150 milles qui nous séparaient du Fort Norman.

Là, le Père Ducot nous reçoit avec son grand cœur et tout ce qu'il a de meilleur. Il nous apprend que le Père Le Roux, venu en avril, est parti la veille, désespérant de nous voir arriver. Le Père Rouvière, lui, était venu, avec Monsieur Hornby, au début de janvier. Il était reparti après un séjour de trois à quatre semaines. Nous nous consolons de ne pas avoir nos deux chers missionnaires en apprenant du Père Ducot qu'ils sont en bonne santé, pleins de confiance et très satisfaits des dispositions de leurs Esquimaux.

Comme tous les Indiens se trouvent encore campés autour de la mission, nous y restons deux jours afin de donner à tous le ministère qu'ils attendent de leur « Grand Priant ».

De Fort Norman, il nous reste 171 milles de belle rivière pour nous rendre à Good-Hope. Quand nous approchons du dangereux rapide Sans-Sault, mes compagnons ne sont pas sans appréhensions. Nous n'avons, en effet,

que notre rudimentaire gouvernail pour nous diriger et empêcher d'être emportés par la force du courant sur une roche ou dans la petite chute, au centre du rapide. Mais depuis longtemps, nous avons prévu le danger et pris les dispositions nécessaires afin de nous maintenir non loin de la rive gauche. Nous passons sans difficulté.

Nouvelles appréhensions aux approches des fameux Remparts. L'eau étant basse, le danger est plus grand. Etant le seul à avoir quelque expérience de l'endroit, je prends le gouvernail, confiant en la divine Providence. « Il s'agit, raconte le Frère Kérautret, de passer au bon endroit, c'est-à-dire auprès d'une immense roche plate, dressée comme une table au milieu du fleuve, attirant l'eau à elle avec une telle force que cela présente l'aspect d'un gouffre. Or il faut frôler le rocher sans se laisser frapper. A son approche, les cheveux me dressent sur la tête !... Mais l'anxiété n'est pas de longue durée : le courant nous emporte avec une telle vitesse et notre pilote manœuvre de telle manière que, en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, nous voyons la roche loin derrière nous. »

A Good-Hope, réception des plus aimables de la part du Père Houssais « homme au grand cœur » et de la part du Frère Kearney, le saint silencieux du Nord. Les Indiens y sont peu nombreux. Comme l'approvisionnement de la mission de la rivière Rouge se réduit à quelques centaines de livres, nous allons abandonner notre *scow* et nous contenter d'un grand canot. Nous sommes bien décidés d'aller à l'aviron, nuit et jour. Mais, fort heureusement, bientôt un vent favorable s'élève et nous pouvons hisser la voile. En 36 heures, nous franchissons nos 200 et quelques milles et nous débarquons à la rivière Rouge.

Nous y trouvons le jeune Père Lecuyer, au milieu de ses bons Loucheux réunis pour suivre les exercices d'une mission. Un assez grand nombre d'Esquimaux païens

sont là également. Loucheux et missionnaire ne savent comment nous témoigner leur joie. Quatre jours encore et la mission est clôturée solennellement. Ces pauvres gens vont maintenant se disperser vers leurs camps de pêche afin d'y préparer du poisson sec pour l'hiver.

Le Père Lecuyer nous accompagnera jusqu'à Good-Hope avec deux Indiens pour haler son canot à la ligne. Nous aurons ainsi chacun notre embarcation. Un ancien élève de l'école de Providence, du nom de Bernard, viendra pour nous donner un coup de main. Il s'agit désormais, en effet, de remonter le courant. Or « les grèves ne sont pas des routes macadamisées, mais présentent tantôt de la boue, tantôt des roches concassées, tantôt des galets de toutes dimensions avec des espaces sablonneux ».

Autre désagrément du voyage : les maringouins, — fléau de nos pays nordiques. « Tant qu'on est sur la rivière, on est à peu près à l'abri de leurs attaques : la fraîcheur de l'eau, les rayons du soleil, le souffle du vent les tiennent à distance ; mais malheur à vous si vous êtes obligé de chercher un abri sur la terre ferme. Du moment que vous y posez le pied, les maringouins sont là, sur la grève, pour vous recevoir. Et ils sont légion ! Et si vous les laissez opérer à leur aise, en un instant, surtout si le temps est humide, vous vous croyez la tête dans une ruche d'abeilles.

« Aux maringouins, ajoutez les brûlots : engeance créée pour l'expiation de nos péchés, bestioles à peine visibles qui pénètrent partout, semblent même passer à travers les couvertures et les habits et dont la piqûre brûle comme un tison ardent. D'où vient ce petit monde ?... je ne le sais guère, car s'ils attendaient qu'on aille les chercher !... Mais ça surgit comme par enchantement, du feuillage, du recoin d'un rocher, et, en un clin d'œil, ils se rangent en bataillons serrés et s'apprêtent à vous dévorer. »

Malgré tout, chaque homme, halant le canot, fera une « pipe » d'une heure. Au bout de quatre heures de marche, arrêt pour un repos bien mérité. Et chaque jour, nous marcherons trois fois quatre heures, parfois plus. Le Père Le Guen et moi, nous alternerons au gouvernail. Grâce à ce programme et à un « petit bout de vent », nous ferons le trajet — 225 milles, — en quatre jours et demi. Un vrai record !

Citons un seul épisode qui égaya notre voyage. Le Frère Kérautret, en marchant sur des broussailles, fit lever toute une nichée de jeunes outardes aux plumes encore trop courtes pour leur permettre de voler. Vite, le Frère saisit un bâton et se lance à leur poursuite sur la grève, puis à travers bois. Et tous nos hommes d'en faire autant ! Le Frère revient avec deux victimes. Tout fier de sa chasse, il leur tord le cou, et les dépose à terre, sur le rivage, pour rattacher un cordon de ses mocassins. Une des deux outardes reprend subitement ses esprits et se jette à l'eau... Le Frère tout ébahi a juste le temps de saisir son fusil pour arrêter la fuyarde au moment où elle atteignait le grand courant. Résultat de cette chasse au bâton : huit belles outardes ! Excellente viande pour plusieurs jours.

Un jour et deux nuits de repos à Good-Hope et nous reprenons notre canot. Nous ne sommes plus que trois. Bernard reste pour redescendre avec le Père Lecuyer. Le Père Le Guen et le Frère Kérautret prendront, à tour de rôle, la cordelle et moi, je me tiendrai au gouvernail, du matin au soir.

Remonter les rapides des Remparts et le Sans-Sault ne sera pas petite besogne ! Mais un bon coup de collier est nécessaire, — c'est le cas d'employer l'expression, — si nous voulons rejoindre le steamer « Mackenzie », attendu au Fort Norman. Nous voudrions en profiter pour poursuivre notre route jusqu'au Fort Smith. Autrement, force nous serait de continuer avec notre canot. Le coup de

collier sera donc donné généreusement. Il trouvera sa récompense quand, à notre arrivée au Fort Norman, le 8 août, nous y verrons le steamer aborder en même temps que nous. Quatre jours nous ont suffi pour ce voyage de 171 milles, malgré un ralentissement forcé aux deux rapides et un courant très fort en de multiples endroits. C'est bien un nouveau record !

Le surlendemain, dimanche, messe solennelle, puis départ le 11.

Retenu pour diverses affaires à la Providence et au Fort Résolution, puis par le vent à la rivière au Foin, ce ne sera que le 14 septembre que nous atteindrons, le Frère et moi, le Fort Smith.

A peine arrivé, je vais rendre visite au bon vieux Père Dupire au Smith-Landing, puis au personnel de notre ferme Saint-Bruno. Une semaine d'agréable repos n'est certes pas de trop. Le 1er octobre, nous assistons à la pose, non de la première pierre, mais des premières pièces de bois devant servir de fondation à notre hôpital du Fort Smith.

Le 13, départ à cheval pour la rivière au Sel en passant par la ferme. Le surlendemain, le Frère Kérautret viendra m'y prendre en canot, et, à deux, nous continuerons jusqu'au Fort Résolution.

Voyage extrêmement pénible. La saison avancée et le froid, avant-coureur de l'hiver, nous obligent à nous presser. Autrement nous risquerions de nous faire prendre par les glaces sur la rivière. Aussi l'aviron marche-t-il toute la journée et tard dans la soirée. Rester assis de douze à quinze heures, sur la planchette étroite qui sert de banc, est plutôt fatigant. Mon aimable compagnon avoue qu'il préférerait encore marcher sur la rive, la cordelle au cou.

Le soir du troisième jour, nous nous arrêtons au camp de François Dos-Noir, à la Grande Ile. Il vient justement

de tuer un orignal, à deux heures de marche du camp et il nous en offre la majeure partie. Mais il faut aller le chercher à dos, et je ne crois pas pouvoir encourager le Frère à se prêter à la besogne. Cependant, après une bonne nuit de sommeil, il se sent aseez vaillant pour accepter l'offre. Son cœur est ému à la pensée que, depuis longtemps peut-être, nos communautés du Fort Résolution et leurs orphelins n'ont pas goûté de bonne viande fraîche ! Il part donc avec François suivi de sa femme avec bébé sur le dos et de ses chiens.

L'orignal est vite dépecé et les parts sont faites. Le Frère prend une patte de derrière et une épaule, soit au delà de 100 livres. François a pris sa charge, chacun des chiens la sienne et la femme en fait autant, avec son bébé par-dessus.

Il a neigé pendant la nuit. Aussi le retour est-il pénible. Le Frère a pris les devants. Quand la fatigue est trop forte, il s'assied au pied d'un arbre et s'adosse au tronc, avec sa charge sur le dos, de peur de ne pas pouvoir la reprendre. Au bout de deux longues heures, il rentre au camp, harassé de fatigue, suivi de près par la petite caravane. Malgré son épuisement, il est d'avis de reprendre notre canot sans plus tarder. Après un bon dîner, nous partons donc, sans nous laisser arrêter par la neige qui nous cingle le visage.

Le soir, au campement, j'avertis le Frère de ne rien préparer pour mon souper. « Moi non plus, je n'ai pas faim... » me dit-il. C'est la fatigue qui le faisait parler ainsi. Je l'aide à faire un grand feu et je l'encourage à se préparer une tasse de thé. Ce qui est vite fait. Je l'invite alors à s'asseoir et lui présente une boîte de sardines. Il hésite tout d'abord, puis la prend nonchalamment. La boîte vidée, il en prend une seconde. Dans son récit, il affirme en avoir absorbé une troisième ! Tant il est vrai que la faim vient en mangeant !...

La nuit est bonne, reposante. Le lendemain, en arrivant à l'embouchure de la rivière, nous trouvons la baie prise en glace assez forte pour nous porter. Nous n'avons qu'à traverser la baie à pieds et à entreprendre le portage à travers bois. Enfin, heureux autant qu'épuisés, nous arrivons sains et saufs à la mission Saint-Joseph. Surprise générale !... On ne nous attendait plus qu'en traîne à chiens !

Nous sommes, en effet, au 24 octobre !

CHAPITRE XIV

FONDATION DE L'HÔPITAL DU FORT SMITH — DÉCLARATION DE GUERRE — VOYAGE À ROME — DISPARITION DES PÈRES ROUVIÈRE ET LE ROUX

Vrai présent du ciel à l'occasion de la nouvelle année, — et quel beau présent ! — le jeune Père Pierre Fallaize nous est arrivé de Normandie, le 31 décembre 1913. Retenu en automne par les glaces, à notre mission de la Nativité, il a dû attendre le premier courrier d'hiver pour nous arriver au Fort Résolution. Le voyage s'est fait, pour une bonne partie, à la raquette, derrière les chiens : 250 milles ! C'est un beau coup d'essai ! Le jeune Père va se mettre tout de suite à l'étude de la langue montagnaise. Avec les Pères Mansoz et Duport, il est à bonne école.

Au risque de fatiguer mes lecteurs par mes déplacements continuels, — bien que je lui fasse grâce de beaucoup, — je dois dire que le 8 janvier, je partais pour le Fort Simpson, — voyage de plus de 600 milles aller-retour, — carriolé par les chiens du Frère Jean-Marie ; ceux de Joseph Lecou suivaient avec bagages et provisions.

L'épaisseur de la neige nous força à revenir sur nos pas, un jour après avoir quitté la Providence, afin d'y prendre une traîne supplémentaire, avec Victor Laferté pour la conduire.

Au Fort Simpson, il s'agissait de régler les derniers détails concernant la fondation de l'hôpital. Et d'abord,

il fallait en fixer l'emplacement. Nous étions en pourparlers avec la Hudson's Bay Co., dans le but d'en obtenir un morceau de terrain. Comme nous n'en avions reçu aucune réponse définitive, et que nous ne pouvions plus attendre, il fut décidé que la mission se transporterait, avec sa résidence neuve, à environ un demi mille plus loin, sur un grand espace libre non encore défriché. Nous y serions plus à l'aise pour nos jardins. On pourrait même y organiser une ferme avec élevage d'animaux.

* * *

De retour au Fort Résolution, le 13 mars, j'en repars le 31, avec le Père Mansoz, nommé supérieur de la mission du Fort Smith, en remplacement du Père Gouy qui va embrasser ses vieux parents en France. Le nouveau supérieur surveillera la construction de l'hôpital dont les fondations ont été posées l'automne dernier.

Peu après notre arrivée, nous allons, le Père et moi, sous la conduite du Frère Le Gall, faire une visite à notre chère ferme Saint-Bruno, emportant avec nous « un charmant petit veau, blanc comme neige ». Et le bon Père Roure est tout fier de nous recevoir avec cette nouvelle recrue.

Enfin le 28 avril, quatre charpentiers se mettent pour de bon à la construction de l'hôpital...

Laissons-les à leur travail et donnons des nouvelles de nos chers missionnaires partis chez les Esquimaux. Le courrier d'hiver m'a apporté, en effet, une lettre du Père Le Roux qui me raconte combien il a été heureux, le printemps dernier, en attendant de pouvoir remonter au lac d'Ours, d'avoir eu l'occasion d'aller passer trois semaines à la rivière Rouge. Il y a donné tout son temps aux Esquimaux de l'embouchure du Mackenzie, venus traiter leurs fourrures.

« J'en ai plus profité là, m'écrit-il, pour la connaissance de la langue que je l'ai fait ici, en trois mois... »

Mon ami, le chef Pauliak, lui a même demandé « d'aller parmi les siens et de rester avec eux pour les rendre *meilleurs* ».

« Que j'aurais voulu vous voir, l'été dernier, continue-t-il. J'aurais eu tant de conseils à demander. En particulier, j'aurais voulu savoir ce que vous pensiez du projet que je caressais déjà, de passer l'hiver avec les Esquimaux.

« Laissés à nous-mêmes, nous espérons que la divine Providence se chargera de nous inspirer les décisions à prendre, et de nous infuser le courage surnaturel nécessaire pour accomplir ce qu'elle nous aura fait décider.

« Priez bien pour nous, Monseigneur et bien-aimé Père. Bénissez-nous pour que Dieu nous conduise par la main ; pour que le Sacré-Cœur de Jésus nous anime de son esprit et nous infuse son inaltérable charité ; pour que notre douce Mère du Ciel nous prenne sous sa puissante sauvegarde et que l'œuvre de Dieu progresse, que la vraie foi illumine et réchauffe ceux qui sont menacés de devenir la proie de la froide hérésie protestante. »[1]

Par le même courrier, le Père Ducot de Fort Norman, me communiquait une lettre du Père Rouvière, rédigée dans le même sens. En post-scriptum, ce dernier a ajouté : « J'ai reçu une lettre que je vous envoie ci-jointe. Veuillez en prendre connaissance. Je pense qu'il serait bon que Monseigneur la voie. Elle me décide presque de suivre les Esquimaux, cet hiver, jusqu'à la mer. Ne soyez pas surpris si personne ne va vous rendre visite. »[2]

Cette lettre dont il est fait mention, venait d'un Canadien français, le capitaine Joseph Bernard, arrivé depuis deux ans, dans le golfe du Couronnement, sur son petit

1. Lettre datée du lac d'Ours, baie Dease, 25 août 1913.

2. Lettre du 26 août 1913, datée du Fort Confidence et adressée au Père Ducot à Norman.

schooner, le « Teddy Bear ». Depuis lors, il traitait dans les environs de Coppermine. Il invitait les Pères à s'y rendre, se disant prêt à les aider, croyant le moment favorable pour fonder une mission parmi les Esquimaux. « Ce sont des gens, ajoutait-il, avec lesquels il est facile de s'arranger. »[3]

Dans de telles conditions, m'est-il possible d'hésiter et d'être moins généreux que nos deux apôtres ? Que n'ai-je des ailes pour voler vers eux, pour aller les encourager, les bénir, partager leurs labeurs, leurs privations et qui sait ?... peut-être leur martyre !

C'était déjà trop tard... Je n'aurais pas pu les rejoindre, pas plus que ne les a rejoints ma lettre les confirmant dans leur pensée que c'était bien la voix de Dieu qui les appelait, et les encourageant à répondre à cette voix avec toute la générosité de leur cœur d'Oblats.

Mais n'anticipons pas !

* * *

Comme on l'a déjà dit, dans la Congrégation des missionnaires Oblats de Marie Immaculée, un Chapitre Général doit se tenir tous les six ans. Or, voilà six ans qu'a eu lieu le dernier. Il me faut donc songer à me rendre à Rome pour le mois de septembre. Impossible, dès lors, de faire la visite complète de nos missions. Je me contenterai d'aller jusqu'à la Providence. De là, le Père Giroux continuera la visite à ma place.

Avant de quitter le Fort Smith, nouvelle visite à notre ferme Saint-Bruno, non seulement pour y encourager notre personnel et lui faire mes adieux, mais encore afin de voir, avec le Frère Le Gall, s'il n'y aurait pas moyen, parmi les marais, de trouver un terrain pour un chemin meilleur que celui dont nous nous servons entre la ferme et le Fort Smith. La route actuelle est vraiment trop

3. Lettre datée du 25 avril 1913.

mauvaise, surtout pendant la saison des pluies. Un succès tout relatif couronne notre entreprise.

Le 6 juin, me voilà donc en route sur un chaland chargé de farine, pour notre école du Fort Résolution. Les secours réguliers que nous recevons du gouvernement, depuis la visite de l'Honorable Frank Oliver, nous ont permis d'améliorer le menu quotidien de nos enfants et du personnel en charge. Le chaland, à son retour, apportera un chargement de planches pour l'hôpital et l'école en construction au Fort Smith.

De Fort Résolution, je poursuis mon voyage en canot, avec un Métis : George Sanderson, et un météorologiste, un nommé Patterson, qui m'a prié de le prendre avec nous. La glace circule encore sur le Grand Lac des Esclaves et nous retarde un peu. Quand nous traversons le petit lac Castor, notre météorologiste s'extasie devant de gros nuages qui s'amoncellent au-dessus de nos têtes et semblent se concerter pour nous préparer un bel orage local pendant qu'un brillant soleil éclaire leur manœuvre. Il nous assure qu'il n'a jamais eu l'occasion de rien voir de semblable. Encore un peu, il nous demanderait de nous arrêter pour contempler le spectacle. Nous préférons presser notre marche en jouant de l'aviron. Quand nous débarquerons à la Providence, déjà nous aurons reçu les premières ondées du « bel orage ».

Une semaine m'est nécessaire pour exercer mon ministère parmi les Indiens et traiter toutes les affaires spirituelles et matérielles dont, en mon absence, en qualité de pro-vicaire, devra s'occuper le Père Giroux.

Le petit bateau, le « Providence », nous ramène alors au Fort Résolution. Dès notre arrivée, les Frères de la mission en profitent pour aller à la recherche de leur propre bateau, le « Saint-Gabriel », pris dans la glace, l'automne précédent, tout au fond d'une grande baie.

Avec les Indiens, avec nos enfants de l'école et leurs

maîtresses, sans compter les multiples questions à régler, j'ai largement de quoi m'occuper pendant une dizaine de jours au sein de notre chère communauté Saint-Joseph.

Enfin, le 9 juillet, le « Providence » me dépose au Fort Smith, sous les regards justement satisfaits des Frères Bérens et Kraut qui ont respectivement et consciencieusement rempli les fonctions de pilote et de mécanicien.

* * *

A la mission, ma joie est grande de pouvoir saluer les fondatrices du premier hôpital qui va s'ouvrir dans les immenses Territoires du Nord-Ouest. Encore des Sœurs Grises ! La Très Honorée Mère Piché, supérieure générale de l'Institut, s'est empressée, toujours avec la même générosité et le même désintéressement, de répondre à ma demande, et nous les a envoyées au jour fixé.

Voici leurs noms : Mère Léveillé, supérieure ; Sœur Fortin, infirmière ; Sœur Jobin, cuisinière ; Sœur Gadbois, maîtresse d'école.

D'autres viendront au fur et à mesure de nos besoins. Avec quel enthousiasme elles me racontent leur voyage depuis Athabaska-Landing qu'elles ont quitté le 21 mai, car il ne s'est pas effectué sans incidents.

D'abord, une heure après le départ, une fois les émotions calmées, elles s'aperçurent d'un gros oubli : elles n'avaient pas soupé ! Grâce à un petit poêle installé sur leur bateau, avec l'eau boueuse de la rivière et quelques biscuits, elles eurent vite fait de réparer leur distraction !

Le niveau de la rivière étant extrêmement bas, la navigation fut très lente. Au Grand Rapide, elles durent rester sous la tente, une bonne huitaine de jours, en raison des averses presque continuelles. Des bandes de maringouins assoiffés de sang nouveau ne cessaient de les harceler. Par suite des pluies, la rivière se gonfla subitement et démesurément : d'où plus grand danger, dans certains

rapides. Grâce à l'habileté de leur guide, grâce aussi, sans doute, à leurs prières, elles en furent quittes pour quelques émotions dont elles rient maintenant de bon cœur. D'autres furent moins heureux. Un jour, elles aperçurent un chaland de la Hudson's Bay Co., qui sans gouvernail, descendait le grand courant en vitesse et alla se jeter dans les gros bouillons de la cascade. Elles crurent bien que tout était perdu : hommes et marchandises ! Mais non ! le bateau, un instant disparu au milieu des vagues en courroux, se montra de nouveau, la pointe tournée vers un remous qui, heureusement, la ramena au rivage. En même temps arrivait un canot portant bateliers et passagers que l'on avait crus perdus. Ces derniers expliquèrent que le gouvernail s'était brisé par la force des vagues, en sautant le rapide de Pierre, l'un des plus dangereux à l'eau haute. Ils avaient eu tout juste le temps de sauter dans le canot, M. Conroy, agent du gouvernement, emportant la cassette qui contenait l'argent pour le paiement des annuités aux Indiens.

Le tour des bateaux de la mission étant arrivé de sauter la cascade, le capitaine les divise en deux groupes : ce qui permet de doubler le nombre des rameurs sur chaque embarcation, et de mettre deux hommes pour manœuvrer la longue épinette qui sert de gouvernail. Jamais, au dire de l'équipage, la cascade n'avait paru aussi dangereuse. « Son aspect avait quelque chose de sinistre et de terrifiant »... On devine les appréhensions de nos pauvres Sœurs. Une prière instante pour se recommander à la Sainte Vierge et... les voilà « au milieu des vagues qui s'élèvent à six ou sept pieds, de chaque côté, au-dessus du bateau... » Les Sœurs se voient déjà submergées et le bateau semble reposer au fond de la rivière mais, en un instant, il se relève et, d'un bond, escalade les énormes vagues en avant de lui. On est quitte pour quelques plaques d'eau qui ont copieusement

arrosé : caisses, ballots, bateliers et passagères... De formidables : hourras ! saluent le succès de l'opération.

Autre et dernière aventure un peu plus loin, au rapide de la Montagne. Dans le soubresaut des vagues affolées, le guide a perdu le contrôle de son gouvernail qui s'est arraché de la tige de fer le fixant au bateau. Ce dernier, de tourner aussitôt tête sur queue, pour se retrouver bientôt dans l'eau calme !... Le pilote rajuste son gouvernail et l'on continue...

A entendre nos chères Sœurs revivre les péripéties encore récentes d'un tel voyage, on dirait qu'elles s'attendent à des félicitations pour leur bravoure, au milieu des dangers rencontrés. Partageant leur joie, je les félicite, de fait, et chaleureusement, sans oublier de remercier la bonne Providence des missionnaires.[4]

Elles ajoutent que, grâce à la présence du Père Lefebvre, notre procureur, elles ont eu le privilège d'avoir la messe, sous la tente, en cours de route, privilège grandement apprécié.

Elles arrivèrent au Fort Smith, le 23 juin, veille de la Saint Jean-Baptiste. La construction de l'hôpital était loin d'être achevée. Nos fondatrices n'eurent qu'une sorte d'appentis pour se loger. « Le premier patient dut occuper la chambre de Monseigneur, au presbytère... » notent-elles dans leur chronique.

Le 24 août — après mon départ pour le Chapitre — elles quitteront enfin et joyeusement leur pauvre appentis pour prendre possession des appartements du rez-de-chaussée, plus ou moins achevé et qui comprenait : cuisine, réfectoire, parloir, salle de malades et chapelle provisoire. En attendant mieux, elles durent se coucher sur le plancher. Enfin, le 7 septembre aura lieu la bénédiction so-

---

4. Les épisodes de ce voyage sont relatés dans la *Chronique de l'hôpital Sainte-Anne.*

Danse chez les Esquimaux. Coronation Gulf.

La traite chez les Esquimaux de Peels River.

Photo Ernest Brown

Inondation au Fort McMurray, à la débâcle.

La débâcle à Fort Providence.

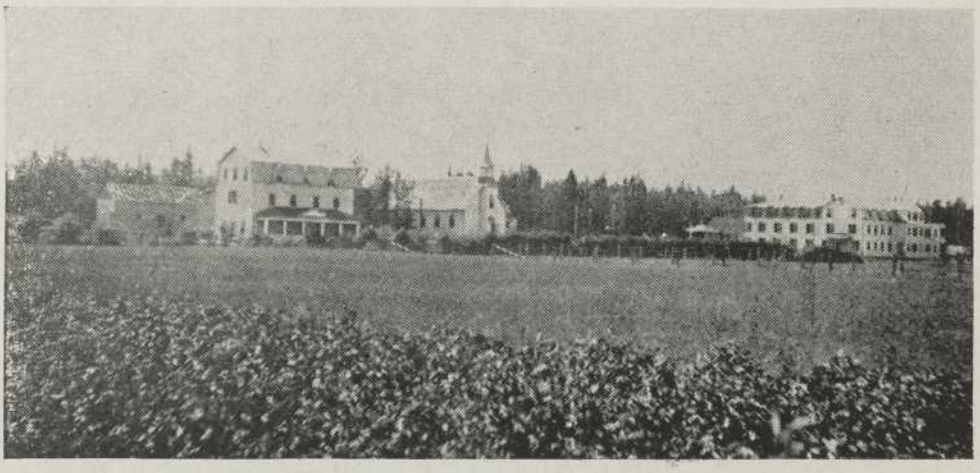

Mission Saint-Isidore du Fort Smith, état actuel. Résidence, église et hôpital (premier hôpital ouvert dans le nord).

lennelle du nouvel hôpital, par le Révérend Père Mansoz. Puis messe d'actions de grâces chantée le lendemain.[5]

* * *

Mais le temps presse. Faute de mieux, j'ai recours au canot. Le Père Lefebvre qui m'accompagne comme délégué du Vicariat au Chapitre Général, est un bon canotier. Nous emmenons avec nous un jeune Métis qui, depuis un certain temps, manifeste le désir de devenir prêtre. Il est bien bâti : il nous donnera un bon coup de main à l'aviron. Grâce à de l'aide inespéré trouvé en cours de route, nous arrivons dès les premiers jours du mois d'août à Athabaska-Landing. Mais quelle grosse et terrible surprise nous y attendait : déclaration de la guerre par l'Allemagne !

La première émotion passée, je songe à mes missionnaires : la presque totalité sont d'origine française. Les plus jeunes devraient répondre immédiatement à l'appel de la mobilisation. Or la nouvelle ne leur parviendra que par le courrier d'hiver. D'ici là, ils auront été déclarés déserteurs ! A tout prix, il faut empêcher un tel déshonneur de causer des ennuis à leurs familles.

---

5. Tout d'abord, l'hôpital n'eut pas grande vogue parmi les Indiens. Ils n'y amenaient leurs malades que lorsque tout espoir de guérison avait déjà disparu. Petit à petit, par suite des résultats obtenus, ils en apprécièrent les bienfaits. Des agrandissements s'imposèrent. — Actuellement, nous y avons 40 lits pour y recevoir les patients. Une belle salle d'opération y a été aménagée avec rayons X. Voici les statistiques du total des *trois* dernières années, se terminant à l'époque de ma démission :

Patients traités :	1102
Pansements :	18,148
Opérations majeures :	97
Opérations mineures : ...	127

Le gros problème pour cet hôpital est celui du chauffage. On y consume au delà de 200 cordes de bois, par année. Fort heureusement, la forêt tout proche nous fournit ce combustible nécessaire et nos bons Frères coadjuteurs se chargent d'apporter la dernière solution au problème en se faisant bûcherons pendant plusieurs semaines, sinon plusieurs mois, de l'année. Il y a bien aussi le problème de l'eau, mais on a réussi jusqu'à date à se tirer encore assez bien d'affaire.

Ma seule chance est de me rendre immédiatement auprès du consul général de France, à Montréal, Monsieur Bonin. Ce Monsieur n'a certes pas bonne presse dans les milieux ecclésiastiques : on le dit fanatiquement anticlérical ! Pourquoi, cependant, ne pas essayer ?... Si anticlérical qu'il soit, il doit avoir quelque dose d'intelligence et de cœur. Il doit comprendre que, sans faire de nationalisme, les missionnaires, par leur vie même de dévouement et d'abnégation, font connaître et aimer la France. Par ailleurs, n'est-il pas vrai que « à l'impossible, personne n'est tenu ! » ?...

Sans tarder, je prends donc le train pour Montréal et, dès mon arrivée, je vais me présenter au bureau du consulat. Monsieur Bonin me reçoit très correctement. Aussitôt lui ai-je décliné mon titre d'évêque missionnaire dans les régions arctiques, qu'il m'invite à prendre un siège et se met à me poser des questions sur le pays, le climat, les Indiens, les Esquimaux, leur genre de vie, etc. A mesure que je lui donne les détails désirés, je constate, chez lui, une sympathie croissante.

J'aborde alors la question de mes missionnaires. La plupart n'apprendront la nouvelle de la guerre qu'en décembre, janvier ou mars, suivant leur district respectif. Nos missionnaires chez les Esquimaux n'en connaîtront probablement rien avant l'été prochain. Il y a donc impossibilité absolue pour eux de répondre immédiatement à l'appel de la mobilisation.

Le consul m'interrompt : « Mais je vais leur obtenir un sursis renouvelable de six mois. » Pouvais-je souhaiter meilleure solution ? Dans ma poignée de main de prise de congé, Monsieur Bonin dut saisir l'écho sincère de ma profonde gratitude pour sa grande bienveillance. Aucun de mes missionnaires ne fut jamais inquiété.

Grâce à cette solution, combien je serai heureux d'être en état de dissiper les appréhensions du chef des Monta-

gnais qui, dès mon retour au Fort Résolution, viendra me poser la touchante question suivante qui témoigne du profond attachement de nos Indiens à leurs missionnaires :

« On dit que nos priants vont partir à la guerre. Qu'allons-nous devenir ?... Nous ne pouvons plus nous passer d'eux. Nous leur devons d'être devenus un peu bons ; s'ils partent, nous n'aurons plus le cœur si fort, et bien vite nous redeviendrons aussi mauvais qu'avant.

« Penses-tu que nous, les grands chefs montagnais, si nous écrivions une lettre au grand chef des hommes qui se battent, pour lui dire que nous ne pouvons pas nous passer de nos priants, penses-tu que notre parole serait forte auprès de lui ?... Dis, crois-tu que nous pouvons écrire ?... »

* * *

Après avoir donné quelques conférences en vue de notre recrutement, je me décide à faire une rapide visite à Rome. Il me semble, en effet, que notre Administration Générale ne se rend pas pleinement compte de la situation de nos missions. Si je pouvais obtenir qu'un de ses membres vienne visiter notre immense champ d'apostolat, nos besoins seraient mieux compris ; le secours viendrait plus vite et plus généreux !

Dès les premiers jours de février 1915, je pars donc de New-York, sur le « Patria », de la ligne Fabre, directement pour Naples. Le voyage nous prend quinze bonnes journées. Un seul incident à noter : aux approches de Gibraltar, un sous-marin britannique s'empresse vers nous. Dès qu'il a pu identifier notre bateau, il rebrousse chemin avec la même vitesse.

A Rome, je ne restai que quinze jours. Tout naturellement, j'allai présenter mes hommages au Pape Benoît XV. Il me reçut paternellement, témoigna un très vif inté-

rêt au récit de nos récentes tentatives d'apostolat chez les Esquimaux, m'encouragea à continuer sans nous laisser arrêter par les difficultés, me combla de bénédictions et voulut bien me faire présent d'un bâton pastoral et d'une belle chapelle portative.

A la maison Générale, mes démarches n'obtinrent pas tout de suite le résultat désiré. On se trouvait en pleine guerre ; il s'agissait d'un voyage long et dangereux ; on m'objecta le petit nombre de notre personnel missionnaire, le petit nombre des Indiens...

« Raisons de plus, fis-je alors remarquer, pour porter à nos missionnaires un témoignage de sympathie de la part du chef de notre famille religieuse. Ce témoignage sera d'autant plus apprécié qu'il leur sera apporté dans leur affreux isolement, au milieu des immensités de neige et de glace. La Congrégation des Oblats va-t-elle abandonner nos pauvres déshérités maintenant qu'ils ont reçu le saint baptême et donnent tant de consolations à leurs missionnaires ?... Est-il possible que nos Esquimaux, vu leur petit nombre et leur éparpillement dans ce qu'on a appelé « les terres d'épouvante », soient exclus de l'ordre donné par Notre-Seigneur aux apôtres : « Allez ! enseignez *toutes* les nations » ?... Les ministres protestants dont nous devons respecter la sincérité, n'hésitent pas à y affronter les sacrifices nécessaires pour prêcher ce qu'ils croient être la vérité. Hésiterions-nous à rivaliser de zèle avec eux, nous qui avons reçu mission du Vicaire même du Christ d'aller annoncer le salut *usque ad extremum terræ ?...*

Dernier argument : ce sont nos missions de l'extrême-nord qui ont attiré, et attirent encore, le plus grand nombre des vocations chez les Oblats : n'est-il pas juste que nous ayons notre part de ces vocations ?...

Ma cause est gagnée : le Révérend Père Isidore Belle, ancien missionnaire au Ceylan, actuellement Assistant-Gé-

néral, s'offre à m'accompagner. Monseigneur Dontenwill, notre supérieur général, donne volontiers son approbation.

Et nous partons le 5 mars, pour aller rejoindre, à Naples, le « Roma » en partance pour le Canada. Nous avons le plaisir de voyager avec Monsieur André de Laboulaye, accompagné de sa femme et de ses quatre enfants. Il va rejoindre son poste d'attaché d'ambassade auprès de Monsieur Jusseraud, à Washington. Famille charmante que je serai heureux de retrouver plus tard à Paris. Monsieur de Laboulaye, devenu ministre plénipotentiaire, y sera chargé des affaires d'Amérique. Il se montrera toujours empressé à me rendre service, dans mes relations avec le ministère des Affaires étrangères.

* * *

Bien triste nouvelle, à mon arrivée à Montréal : un télégramme venu d'Edmonton et signé des Pères Lefebvre et Duchaussois, me fait part de bruits inquiétants au sujet de nos Pères Rouvière et Le Roux. Voici le texte du télégramme en question :

« Un Esquimau a annoncé par geste la mort de deux Blancs. Cet Esquimau n'a pas eu de communication avec la bande qui accompagna les Pères. Leur maison a été pillée par des Esquimaux différents de ceux qui allèrent avec eux. »

Que faire ?... Seule, la police peut ordonner et conduire des recherches, avec chance de succès. Or le contrôleur de la police ou mieux de la Gendarmerie Royale du Canada veut bien m'honorer de son amitié. Pourquoi ne pas aller le voir et discuter avec lui quelle action prendre ?... Je me rends donc à son bureau, à Ottawa, mais malheureusement, il est absent et je dois me contenter d'un entretien avec son secrétaire, Monsieur Plessis. Sur le conseil de ce dernier, je laissai au contrôleur la lettre suivante :

« Je prends la liberté de vous donner, sous ce pli, copie du télégramme laissant entendre que deux de nos missionnaires ont disparu.

« Je dois ajouter que, suivant mes directions, ils devaient passer un hiver avec les Esquimaux et, quand ils m'écrivirent à la veille de partir avec eux, ils me disaient qu'ils allaient suivre mes directions. Je ne puis pas m'imaginer qu'ils n'aient pas pu trouver moyen de m'envoyer quelques lignes, depuis lors. Cependant, d'après le télégramme, il semble bien rester quelque espoir, si faible soit-il.

« Puis-je suggérer que cet espoir ne devrait pas faire différer l'envoi de quelques agents de police pour faire les recherches à ce sujet : 1. — Ils éclairciraient la question à savoir si les missionnaires sont encore en vie, ou non, et ils agiraient en conséquence immédiatement. 2. — S'il est prouvé que les Pères n'ont pas été massacrés, le fait reste que leur maison a été pillée. Et il serait sage, de la part du gouvernement, vu le nombre croissant de Blancs qui vont par là, de profiter de l'occasion pour essayer de trouver les Esquimaux responsables du pillage, et de leur donner un avertissement général qu'ils doivent respecter les personnes et les biens des Blancs et des Indiens, sinon, ils seraient sévèrement punis, pour chaque délit. 3. — Il serait important d'envoyer un homme familier avec les conditions du Nord et habitué à traiter avec les Indiens. Puis-je suggérer le nom de l'inspecteur La Nauze ? 4. — L'expédition, quittant le Fort Norman, entre le 15 et le 20 juillet, devrait rencontrer les Esquimaux sur la rivière Coppermine, vers le 15 août... »[6]

A cette lettre, je reçus, de retour à Edmonton, la réponse suivante :

---

6. Lettre écrite à Ottawa, 28 avril 1915.

Cher Bishop Breynat,

Je regrette vivement de ne pas m'être trouvé à Ottawa lors de votre dernière visite, au sujet du meurtre supposé de vos deux Pères. J'ai toutefois reçu votre lettre du 28 dernier, et j'ai fait les arrangements nécessaires avec le commissaire pour que les recherches soient faites à fond, et je lui ai demandé de vous tenir au courant de ce qui aura été fait.

Pour votre information personnelle, je vous envoie confidentiellement une copie des directions données à l'inspecteur La Nauze[7] qui a été choisi pour prendre charge de la patrouille à laquelle est confiée l'enquête, et je suis sûr que vous approuverez ce choix.

Confiant qu'il trouvera les prêtres en vie et en bonne santé et que la rumeur de leur massacre est sans fondement, je demeure

Sincèrement vôtre : Laurence FORTESCUE.[8]

A Edmonton, je trouvai aussi une lettre qui ne permettait plus guère de conserver aucun doute sur la mort de nos deux missionnaires. Etaient-ils morts victimes de la faim ou d'un meurtre ?... Mystère qui restait encore à éclaircir.

Voici un extrait de cette lettre du Père Ducot au Père Houssais et que ce dernier me faisait parvenir :

« Hélas ! il paraît bien certain que nos deux chers Pères Rouvière et Le Roux sont morts. Tous les Esquimaux l'ont dit aux Sauvages du fond du lac d'Ours. Monsieur Arden et Monsieur Heb, qui s'étaient rendus à la rivière Dease, en sont revenus, et nous ont annoncé cette

7. Descendant d'une famille huguenote émigrée lors de l'édit de Nantes.

8. Lettre du 19 mai 1915. — Il est à noter que les Douglas dont nous avons déjà parlé, bons amis de nos missionnaires m'écrivirent pour offrir leurs services et aller à la recherche des disparus.

triste nouvelle. Ces Messieurs se proposaient de passer l'hiver dans ces parages, mais l'attitude des Esquimaux les a effrayés, et ils s'en sont revenus ainsi que les Sauvages...

« MM. Arden et Heb, — Arden surtout, — m'ont dit que les Esquimaux avaient dévalisé la ou les maisons des Pères et s'étaient affublés de leurs soutanes, culottes, surplis, ornements pour la messe, etc. Leur chapelle en vermeil a disparu. Les Esquimaux venus à la rivière Dease paraissent n'être pas les mêmes que ceux que les Pères avaient fréquentés les années précédentes. Ou plutôt, il y aurait un mélange d'étrangers avec les anciens, et les nouveaux venus sont d'un type différent. Les Esquimaux ont dit que les chiens des Pères sont morts aussi. Mais l'ignorance de la langue esquimaude n'a pas permis de recueillir aucun détail. Les Dénés du lac d'Ours ont dit que les Pères étaient partis en traîne, peu après les Esquimaux, pour aller les rejoindre... Un Esquimau, le seul qui portait une soutane, interrogé par M. Arden, pour savoir qui lui avait donné cet habit, a répondu que c'était un Blanc, un baleinier. C'était donc un mensonge... »[9]

En même temps, je recevais du Père Laperrière, de la mission Saint-Michel du Fort Rae, à la lisière du Barren Land, les détails suivants :

« Peut-être êtes-vous déjà mieux renseigné que nous au sujet des Pères Rouvière et Le Roux. Cependant, au cas où vous n'auriez rien reçu, voici l'histoire qui nous a été rapportée, il y a une quinzaine de jours, par les Sauvages du lac d'Ours. D'après eux, les deux Pères, partis avec les Esquimaux, n'ont pas reparu. Quelques Indiens étant allés, sur la dernière glace, le printemps dernier, à la maison des Pères, ont trouvé la porte enfoncée, la cheminée démolie, des fils à rets et autres objets répandus sur

9. Lettre du Père Ducot, de la mission de Fort Norman, adressée au Père Houssais, de la mission de Good-Hope et datée du 16 octobre 1914.

la glace. A l'intérieur de la maison, sur le plancher, paraissaient encore les traces des souliers mouillés. Les Esquimaux devaient être en train de dévaliser lorsqu'ils ont vu les Indiens arriver, et ils se sont enfuis précipitamment. Cet hiver, des Sauvages d'ici ont rencontré un Esquimau et son fils, au bout des bois, et lui ont demandé où étaient les Pères. A cette question, le garçon de l'Esquimau, comme effrayé, s'est enfui, mais le père n'a fait semblant de rien et est resté quatre jours avec eux... »[10]

Enfin ! qu'il me soit permis de compléter les renseignements ci-dessus par le témoignage de M. Arden lui-même qui traitait jusqu'en territoire esquimau pour la compagnie Northern Trading.

Parlant de l'Esquimau qu'il trouva affublé d'une soutane, il écrit : « Comme je lui demandai où il l'avait eue, il me répondit qu'il l'avait reçue d'un Blanc venu sur la côte arctique. Je savais que c'était un mensonge. Il était très excité. Les autres Esquimaux me dirent de lui qu'il était très mauvais ainsi que sa femme. Les Esquimaux de Coppermine semblent avoir peur de ceux de la baie de Bathurst. Ils me dirent que ces derniers étaient des mauvaises gens. Je trouvai dans la suite que c'était la vérité. Les Pères avaient été avertis de bien se tenir sur leur garde quand ils seraient avec eux... »

Monsieur Arden conclut : « Je fus convaincu que les prêtres étaient morts quand je vis ce que les Esquimaux mangent, car je sais que les prêtres ne pouvaient vivre avec un tel régime... »[11]

Malgré tous ces détails, le bon cœur du Père Ducot aura repris espoir, en pensant que les deux Pères pourraient bien être encore vivants. Il dira à l'inspecteur La

10. Lettre du Père Laperrière, mission Saint-Michel, Fort Rae, 22 octobre 1914.

11. Lettre datée du Fort Norman, janvier 1915, adressée à M. J. K. Cornwall, président de la « Northern Trading Co. Ltd. », Edmonton. Ce M. Cornwall, un de mes bons amis, m'en transmit une copie.

Nauze : « Les Pères avaient du linge de rechange et, comme des Esquimaux étrangers, dit-on, seraient venus de l'est, je considère comme vraisemblable qu'ils ont pu voler quelques vêtements laissés par les Pères derrière eux... »[12]

Quand l'inspecteur La Nauze vint me voir et me remercier du témoignage de confiance que je lui avais donné en suggérant que la patrouille lui soit confiée, il ne put cacher un mouvement de surprise en constatant que j'étais au courant de toutes les instructions confidentielles qu'il avait reçues pour la conduite de la recherche.

Dans ces instructions, il lui était suggéré de se faire accompagner par le Père Ducot. Celui-ci étant trop âgé, il sera remplacé par le Père Frapsauce « un bon voyageur et un aimable compagnon » dira de lui l'inspecteur.

Il ne nous restait plus qu'à prier et attendre le résultat de l'enquête.

12. Déposition du Père Ducot, le 15 juillet 1915, faite à l'inspecteur La Nauze. Cf : *Report of the Royal Northwest Mounted Police*, 1916, Ottawa, 1917.

CHAPITRE XV

VISITE DU RÉVÉREND PÈRE ISIDORE BELLE, O. M. I., ASSISTANT GÉNÉRAL — PROJET DE RATTACHER LE DISTRICT D'ATHABASKA AU VICARIAT DU MACKENZIE — L'ÉVÊQUE DU VENT

A Edmonton, nous nous adjoignons un très aimable compagnon en la personne du Révérend Père Pierre Duchaussois, o.m.i., à qui j'ai demandé d'écrire l'histoire de nos missions. Il restera un an ou plus avec nous. L'occasion lui sera donnée de se préparer à décrire notre vie, en la vivant avec nous, été et hiver. Il aura le loisir de questionner nos anciens, encore nombreux, et aussi de fouiller nos archives.

Quand j'en fis la demande à son provincial, le bon Père Henri Grandin, o.m.i., il m'accorda tout de suite et gracieusement l'autorisation, non sans ajouter avec un brin de malice : « Veillez à ce qu'il ne passe pas tout son temps à tuer les canards... » Le cher Père avait, en effet, la réputation d'être grand amateur de chasse. Fidèle à sa réputation, il ne manquera aucune chance de tuer un canard, un caribou, un orignal ou un ours et n'importe quel gibier s'aventurant à portée de son fusil ou de sa carabine, mais cela ne l'empêchera pas de doter nos bibliothèques de trois beaux volumes : *Aux Glaces Polaires, — Apô-*

tres Inconnus, — Femmes Héroïques, — les deux premiers couronnés par l'Académie française.

Acheté en prévision de la venue d'un Visiteur, un petit yacht de 22 pieds nous a précédés à Athabaska-Landing. « Jamais il ne pourra descendre dans les rapides, me dit notre capitaine, en me voyant. Son tirant d'eau est trop fort... »

Il nous faudra donc le mettre dans un de nos chalands. Et le Frère Pelletier, généreusement prêté par le Provincial des Oblats, à Montréal, pour faire marcher le moteur et en apprendre la manœuvre à nos frères machinistes qui n'en ont jamais vus, n'aura alors qu'à se croiser les bras et à jouir du paysage, jusqu'au Fort Smith.

En plus du Visiteur, du Père Lefebvre qui dirige l'expédition, et du Révérend Père Duchaussois, nous avons cinq Frères et trois Sœurs Grises. La gaieté ne fait pas défaut et nous faisons un excellent voyage.

A la grande Cascade, gros accident qui rappelle celui de l'été dernier, mais avec une note spéciale, comme c'est le cas pour chacun des multiples accidents qui mettaient jadis de la variété dans nos pérégrinations et dont les anciens aiment toujours à raconter et à revivre les émotions.

Donc, le bateau d'un traiteur libre, un certain Monsieur Swiggar, en avant de nous à une distance de trois ou quatre cents mètres, était sur le point de faire le plongeon dans la fameuse cascade. Tout à coup, craquement formidable ! L'avant du bateau s'est trouvé violemment soulevé par la vague de fond pendant que l'arrière était encore sur la crête. Les parois, — simples planches d'un pouce, — ont éclaté sous la pression et se sont brisées de haut en bas, de chaque côté. Le fond, heureusement, a résisté au choc !

Quant à nous, malgré la menace du danger, la force du courant ne nous permet plus d'aller à terre. Le guide

n'a pas bronché. Je me tiens auprès de lui afin de l'aider au gouvernail. Et nous plongeons à notre tour. Sur notre droite, la proue de notre bateau a été, elle aussi, brusquement soulevée. La paroi, ployée sous la poussée, n'a pu résister et elle s'est brisée avec éclat, de haut en bas. L'autre paroi n'a pas souffert. Tout de suite, et sans rien dire, le pilote m'a abandonné le gouvernail. Vivement, il arrache d'une main, un gros foulard de soie au cou d'un jeune homme, blanc de frayeur assis devant lui, de l'autre, il saisit un sac de lard vide et, en trois enjambées, arrive à l'ouverture produite par l'éclatement et la bouche en vitesse avec le foulard et le sac ! Juste un peu d'eau a pénétré dans l'embarcation, mais rien n'a été mouillé.

Le chaland qui nous précédait est arrivé lui aussi au rivage, mais avec de l'eau atteignant presque les bords de l'embarcation. Le sang-froid, le coup d'œil et l'agilité de notre pilote, Baptiste Lépiné, nous a évité le même désastre !

Et nous continuons ! Nous arrivons au Fort Smith, le 7 juin, après les arrêts nécessaires pour saluer les missions du Fort McMurray et du Fort Chipewyan, encore l'une et l'autre sous la juridiction de Monseigneur Grouard.

Le Père Mansoz, supérieur de la mission du Fort Smith, exprime bien dans son journal les sentiments que fait naître dans le cœur de tous les oblats du Mackenzie, la visite du Révérend Père Belle. « Sa Grandeur, écrit-il, dans son voyage à Rome, auprès de notre Révérendissime Père Général a si bien plaidé notre cause qu'elle nous a obtenu l'inappréciable honneur de la visite d'un de ses Assistants. La Providence a voulu nous mettre en présence d'un vétéran de nos missions de Ceylan, dans la personne du Révérend Père Isidore Belle, assistant général. C'est un privilège que nous saurons apprécier en

réalisant en nous-mêmes le modèle accompli d'un véritable oblat et missionnaire qu'il nous sera donné de contempler, d'admirer, d'écouter et d'aimer. Cette visite va nous mettre en contact avec le cœur de notre Révérendissime Père Général, car, dès la première entrevue avec le Révérend Père Belle, on se sent attiré si paternellement qu'on ne peut que se jeter dans ses bras qu'il vous tend largement ouverts. »

Une semaine se passe au Fort Smith : visite de la maison et entretiens particuliers avec chacun des membres du personnel ; visite de l'hôpital ; visite à la ferme Saint-Bruno ; correspondance accumulée, etc. Les jours heureux s'écoulent trop vite !

Une visite canonique implique des choses si intimes que la discrétion ne permet pas d'en dévoiler les secrets. Le voyage jusqu'à la rivière Rouge se fera en partie sur le « Saint-Ernest », — notre nouveau yacht, — en partie sur l'ancien « Saint-Marie » qui a pris le nom de « Northland Trader ».

La seule aventure qui nous soit arrivée, en dehors des péripéties familières, en pareil voyage, s'est produite sur le Grand Lac des Esclaves, peu après notre départ du Fort Résolution. Nous venions d'y passer deux jours dans le recueillement, la prière et la joie d'enfants réunis auprès d'un Père vénéré et aimé, digne représentant du chef de notre famille religieuse.

Dans le codex de la mission Saint-Joseph du Fort Résolution, j'ai eu la bonne fortune de trouver, sous la plume alerte du regretté Père Duchaussois, notre brillant historien le récit inédit de cette aventure. Je me reprocherais de ne pas profiter de l'occasion pour en servir la primeur à mes lecteurs :

« Le vent avait été sage, tout le jour, et laissait compter sur une belle nuit. Vers 10 heures donc, Pères, Frères, religieuses, enfants de l'école et sauvages étaient venus

sur la grève, avec les démonstrations affectueuses des premiers-nés de l'Eglise d'Ephèse embrassant saint Paul et le conduisant au navire. Sa Grandeur partait en compagnie des Révérends Pères Belle, Duchaussois, et des Frères Jean-Marie : pilote, et Pelletier : mécanicien, pour le grand voyage des missions lointaines.

« Les passagers prennent place dans le « Saint-Ernest » et le bagage encombre un canot remorqué. On lève l'ancre et quelques tours d'hélices nous jettent vers l'immensité. C'était le temps pour le grappin de commencer des siennes. Le vent de terre se leva donc aussitôt et, en quelques minutes, lança sur nos flancs ses premières vagues. Le Frère Jean-Marie est depuis trop longtemps averti des colères du Grand Lac des Esclaves pour piquer vers l'étendue, en de telles circonstances. Il se range au seul parti de la prudence, et quitte à doubler ou tripler la distance, il rase les bords, d'assez loin cependant, à cause des nombreuses battures que ne franchirait pas notre minuscule gazoline avec la quille démesurée que lui fabriqua je ne sais quel amateur de Winnipeg.

« Cependant le lac agité se moque de la précaution, balaye à coups répétés la proue, la cage de 5 pieds de haut qui abrite machines et machiniste et dépose aimablement, par delà tous ces remparts, sur nos bras et nos genoux, les franges de ses vagues.

« De temps en temps, on surveille le canot qui danse au bout de son câble, à 25 pieds derrière nous. Il *danse,* c'est le mot ! et comme affolé, il tire sur le yacht, à droite à gauche, se tordant à nous faire peur. Il nous semble qu'il boit quelque peu de cette vague. Pourtant, comme il n'est point chargé à son maximum et qu'il paraît toujours flotter également, l'on ne s'alarme pas. Même nous admirions, devant nous, le coucher de ce soleil arctique qui semble ne disparaître qu'à regret, comme pour la forme, et qui retient mêlées, de minuit à une heure, toute

la pourpre de son déclin et les blancheurs de son aurore, lorsque, sur les minuit et demi, le Frère Pelletier, qui tenait depuis quelque temps le bon œil sur son cylindre et l'autre sur le canot, poussa l'exclamation redoutée : « Le canot cale !... »

« En effet, l'arrière était déjà dans l'eau. J'ai oublié de dire qu'il était pourvu, cet arrière fatal, d'un joli « engin » gazoline, tout neuf, destiné à secourir son frère en cas de panne et qu'en attendant, la cargaison s'alourdissait, en un point dangereux de ses 30 kilos. Nous nous précipitons sur la corde d'attache afin de haler contre nous le malheureux et de lui arracher tout le possible avant l'engloutissement total. Mais trop tard ! La furie des flots l'a vidé lorsqu'il nous parvient : batterie de cuisine, « literie », canistres de gazoline, provisions de bouche, tout flotte et s'entrechoque en plongeant et replongeant sous nos yeux impuissants. Le canot lui-même se dresse debout, perpendiculairement, la gueule vers nous et s'enfonce droit de par le poids de sa machine, sans doute.

— « Il paraît que le diable n'est pas content du Père Visiteur, ni de personne de nous » dit Monseigneur, avec une tranquillité qui me déconcerte, je l'avoue, moi novice dans l'art des naufrages, mais pas longtemps, car apercevant presque aussitôt l'une des épaves : « Oh, mon Dieu ! ma chapelle ! ma chapelle !... » clama-t-il. A tout prix, sauvons-la ! « La voix avait un accent de larmes. C'était la première fois que je remarquais une émotion, au sein d'un contre-temps, dans la contenance de l'auguste et rude voyageur missionnaire.

« La chapelle, de fait, gagnait le large et notre yacht arrêté chancelait incontrôlable, entre les saccades de la houle et celles du canot sombrant. Heureusement, une vague, se repliant vers nous, comme si elle eut été touchée, rapprocha un peu la chère épave. Aussitôt, le Frère Jean-Marie s'élança sur la droite pour la gaffer de l'extrémité

Mission Saint-Joseph du Fort Résolution.
Eglise, résidence des Pères, école-pensionnat et hôpital.

Mission Saint-Joseph du Fort Résolution.
Oratoire intérieure de l'école.

Personnel de la mission du Yukon réuni à Dawson en 1905.

de sa perche, au risque de basculer lui-même, s'il manquait le coup. Il réussit. La précieuse chapelle roula deux tours du bon côté et fut saisie à l'instant où elle allait disparaître.

« A sauver le reste, il ne fallait point songer. Il s'agissait de mener le canot au rivage avant qu'il ne mêlât son câble à notre hélice. Nous franchîmes tant bien que mal le kilomètre qui nous séparait de l'îlot rocheux le plus voisin. Omettons les détails des peines que l'on eut à y aborder sans tout briser. Un tas de bois de grève fut allumé ; la chapelle fut ouverte ; chasubles, aubes, linges s'étendirent sur les pierres. Hélas ! autant d'avarié de par un ornement rouge qui a déteint ! Mais la mitre dorée est intacte. Elle reluit sur une racine d'arbre couché, à côté du calice en vermeil. La caisse servira encore. Le don de l'insigne bienfaitrice de France n'est point tout à fait perdu et la reconnaissance de Sa Grandeur s'en console.

« L'avant-dernier désappointement fut de trouver le canot dépossédé de son moteur, détaché on ne sait où ; et le dernier fut de ne rien retrouver de la portion de nos biens qui devait flotter et que l'on rechercha une heure durant, mais en vain... »

* * *

Pendant le cours de la visite du Révérend Père Belle fut soulevée, par qui ?... je n'en sais rien, la question du rattachement du district d'Athabaska au Vicariat du Mackenzie.

Dès 1913, Monseigneur Grouard m'en avait fait la proposition :

« Vous savez que le chemin de fer à McMurray va se faire définitivement, écrivait-il, et alors je me demande si le temps n'est pas venu de vous céder les missions dépendant de la Nativité, c'est-à-dire : McMurray, rivière

Personnel de la mission du Yukon réuni à Dawson en 1905.

Rouge (Fort McKay) et le lac Athabaska. Les avantages que vous en retireriez sont visibles. Qui aurait jamais cru que ce chemin de fer allait se construire ? Le gouvernement s'y est formellement engagé et les travaux commencent. »[1]

L'état de ma santé ne me permettait pas, en conscience, d'assumer l'accroissement de travail et de responsabilités que comportait, pour moi, la réalisation de ce projet. Aussi, dans le dessein d'y couper court, tout en exprimant mes regrets à Monseigneur Grouard d'avoir à refuser son offre, j'avais cru pouvoir lui suggérer plutôt la division de son vicariat.

Voici textuellement, la réponse qu'il m'en fit :

Grouard, Alta, le 25 février, 1914

Bien cher Seigneur,

Que je vous remercie de votre bonne lettre. Quoique vous refusiez l'offre que je vous fais de l'Athabaska, moi, pauvre myope, qui ne vois pas plus loin que le bout de mon nez, vous me présentez un contre-projet si grandiose que j'en suis épaté ! Boileau a dit : « Un sot quelquefois ouvre un avis important ». Il aurait dû dire : un sage ouvre *toujours* un avis important ! Et c'est bien votre cas, car c'est magnifique le plan que vous proposez, et je suis tout prêt à y voir une inspiration d'en-haut. J'en écris à notre archevêque et le prie d'étudier l'affaire et je ne doute pas qu'il l'approuve.

« A Rome, chez le Pape, la chose ne fera pas de difficulté, mais dans la Congrégation, j'ai peur qu'on y

1. Monseigneur Grouard croyait si peu à la construction possible d'un chemin de fer reliant Edmonton à McMurray, que, à un de ses missionnaires, le Révérend Père Le Treste, qui lui en faisait la prédiction, il répondit, un jour : « Si jamais le chemin de fer vient jusqu'ici, je paierai une barrique de vin d'Alger ! » Le chemin de fer se construisit, mais la barrique de vin, s'est toujours, paraît-il, fait attendre. — Lettre du 8 novembre 1913.

oppose un refus. Or, Monseigneur Legal doit aller à Rome, l'automne prochain ; vous y irez aussi, sans doute (moi, je crois devoir m'abstenir : vieux et sourd, que ferai-je au Chapitre ?...) mais poussez énergiquement à la roue près des cardinaux avec notre archevêque et il pourra très bien se faire que la Congrégation ne pourra refuser.

« En jetant les yeux sur la carte, prenant Athabaska-Landing, le lac la Biche et tout le nord jusqu'au 60e° de latitude, puis reprenant le 114e° de longitude-ouest pour point de division, cela partage le vicariat en deux parties, à peu de chose près, égales, et il y aura de la besogne de part et d'autre, pour établir la sainte Eglise sur un pied respectable, avec des chances de succès.

« Encore une fois, je vois là une inspiration que nous serions coupables de ne pas suivre. Le Vicariat d'Athabaska garderait son nom et l'on pourrait appeler l'autre : vicariat apostolique de la Rivière la Paix. D'avance, je demande à rester dans l'Athabaska (avec Monseigneur Joussard, comme coadjuteur) et on trouvera très bien quelqu'un à mettre à la tête du nouveau vicariat. Si je peux voir cela avant de mourir, je dirai un joyeux : *Nunc dimittis.* Et je vous remercie des millards de fois d'avoir proposé ce magnifique projet... »[2]

Oui, magnifique projet ! Mais il n'eut pas l'approbation de notre métropolitain, Monseigneur Legal. Nous eûmes un long entretien à Edmonton, en présence de Monseigneur Grouard convoqué pour la circonstance. Le projet fut étudié sous tous ses aspects et finalement abandonné. L'avenir a prouvé la sagesse de la décision.

Eu 1915, le projet de rattacher le district d'Athabaska au vicariat du Mackenzie, tel que proposé par Monseigneur Grouard en 1913, fut donc remis sur le tapis. Le

2. Lettre du 25 février 1914.

désir de voir ce rattachement effectué avait-il été manifesté par quelques Pères de ce district souffrant de voir leur évêque absorbé par les soucis d'une colonisation envahissante des belles terres de la rivière la Paix ?... Quoiqu'il en soit, le Père Belle, à plusieurs reprises, ramena le sujet dans nos conversations. Il ne partageait pas l'optimisme de Monseigneur Grouard sur la situation matérielle des missions de la Nativité et autres dépendantes de celle-ci. Il convenait, comme il le signalera justement dans une lettre, d'un dédommagement financier envers le vicariat du Mackenzie et il me recommandait de l'exiger. « Faites votre possible, ajoutait-il, pour vous rendre à Edmonton avant l'hiver et avoir une entrevue avec Monseigneur Grouard et Monseigneur Legal »[3]

* * *

En conséquence, non sans quelque appréhension à la pensée d'un tel voyage, à une époque aussi tardive, je quitte le Fort Smith, en compagnie du Père Duchaussois, le 2 septembre 1915.

A la mission de la Nativité, le bon Père Le Treste, supérieur, veut bien accepter de me conduire jusqu'à McMurray avec un canot muni d'un *kicker*[4]. Victor Mercredi nous accompagnera pour prêter main-forte à l'aller et revenir avec le Père. Le Père Duchaussois restera à Chipewyan, pour y fouiller les archives, en attendant mon retour.

Nous profitons du steamer de la mission, pour nous rendre jusqu'au lac Brochet. Dans les environs, il y a abondance de bleuets. Le « Saint-Emile » y conduit le personnel des deux communautés : Pères, Frères, Sœurs et enfants, pour la cueillette annuelle. Tous, nous campons sur les bords du lac. Le lendemain, le Père Le Treste

3. Lettre datée de Prince-George, le 3 septembre 1915.
4. Petit moteur détachable que l'on installe à l'arrière de l'embarcation.

met fièrement son moteur en action, et nous voilà remontant la rivière Athabaska à une bonne allure. Mais à peine avons-nous parcouru une dizaine de milles que soudain l'hélice frappe un morceau de bois dissimulé sous l'eau et notre *Kicker* sort de ses gonds. Force nous est d'arrêter ! Par charité, ou plutôt par impatience, je prends le tournevis des mains du Père, trop lent à mon goût. Quelques secondes d'ajustement et je fais signe de pousser au large. Le moteur se met en marche et aussitôt « un grand jet d'eau en l'air, tel un geyser » provoque un cri d'alarme, tout à côté de moi : « Mais, Monseigneur vous n'avez pas remis l'hélice en place... » Nous nous hâtons de regagner la rive, mais trop tard ! L'hélice est déjà au fond de la rivière. Vainement le pauvre Père s'est-il déchaussé et mis à l'eau pour le chercher avec ses pieds. Au bout de quelques minutes, je le prends en pitié, à cause du froid, et l'invite à revenir au rivage. Qu'allons-nous faire ?...

Mes compagnons m'offrent généreusement de continuer notre voyage. Et les voilà, sur la grève, cordelle au cou, tirant, de leur mieux, le canot à l'encontre du courant. Pendant ce temps, je me tiens au gouvernail, honteux et profondément peiné d'une telle aventure dont ma vivacité est responsable, aventure des plus désagréables, surtout pour mes compagnons d'infortune qui peinent sur le rivage et devront ainsi haler 180 milles durant !

Mais Dieu nous prend en pitié et bientôt nous envoie un bon vent qui nous permet de hisser la voile. Le soir même, nous arrivions à un camp d'arpenteurs dont le chef, M. Pearce, est un grand ami du Père Le Treste. Ils se sont connus sur la rivière la Paix. Aussi trouvons-nous, à ce camp, la plus cordiale hospitalité, un plantureux et excellent souper... mieux encore, une hélice pour remplacer la nôtre. *Deo gratias !*

« Le lendemain, de bonne heure, après un déjeuner

très substantiel et grands remerciements, nous voilà repartis avec force salutations des mains et des bonnets. » Vraiment, le Seigneur a eu pitié de nous !

Sans autre accident, le 14 septembre, nous étions à McMurray et « nous tombions dans les bras du cher Père Laffont, de joyeuse et regrettée mémoire. »[5]

* * *

Le lendemain de mon arrivée à McMurray, je télégraphie à Monseigneur Grouard pour l'avertir de mon départ pour Athabaska-Landing et l'inviter à venir m'y rejoindre. Il ne me reste que le temps d'enfourcher un cheval et de franchir les 90 milles qui me séparent de la rivière des Maisons, à l'embouchure de laquelle, un yacht n'attend que le retour du courrier postal pour remonter à Athabaska-Landing.

En y arrivant, je suis heureux d'apprendre que Monseigneur Legal, à qui j'avais télégraphié également, accepte d'y venir tout de suite, afin de me permettre de rebrousser chemin vers le nord, avant les glaces. Par contre, Monseigneur Grouard s'excuse de ne pouvoir se rendre à mon invitation, retenu qu'il est par la visite de ses missions. Un nouveau télégramme de Monseigneur Legal, le pressant de venir nous rencontrer, reçoit la même réponse que le mien. Mais, en même temps, une lettre du Révérend Père Belle me dit :

« A Grouard, j'ai traité avec les deux évêques, (Nos Seigneurs Grouard et Joussard) de l'affaire d'Athabaska : ils ont été très contents de la solution proposée et Monseigneur Grouard m'a donné une lettre, à ce sujet, pour Monseigneur Legal. Le lendemain de mon arrivée à Edmonton, j'ai remis cette lettre à Monseigneur. Sa Grandeur, qui est également satisfaite de cette solution, vous

5. Le Père Le Treste dans *MES SOUVENIRS* op. cit. a décrit tout au long, ce voyage.

écrira à ce sujet, afin que, sans perte de temps, Rome puisse être informée et la question réglée, avec le moins de retard possible. Monseigneur Legal intervenant, il sera plus facile, je crois, de régler la question financière, d'une manière qui ne soit pas défavorable à Votre Grandeur qui n'a qu'à se maintenir dans une attitude plutôt passive, sans rien remettre de ce qu'elle croit devoir exiger. Les deux évêques de Grouard pensent un peu trop et disent que l'annexion en question est tout à l'avantage du Mackenzie. Autant que cela m'a été possible, j'ai mis les choses au point. »[6]

Inutile, en l'absence de Monseigneur Grouard, de prolonger mon séjour à Athabaska-Landing. Avec Monseigneur Legal, j'ai pu, à loisir, m'entretenir du projet. Au moment opportun, s'il est nécessaire, il me représentera auprès du Délégué Apostolique, et fera valoir mon point de vue.

Fort de la lettre du Révérend Père Belle et de l'avis de Monseigneur Legal concernant le dédommagement qu'exigerait la mise à exécution du projet, je télégraphie à Monseigneur Grouard pour lui exprimer mon désappointement et le prier de vouloir bien, puisqu'il y a urgence à prendre une décision, me donner, par dépêche, une idée de la compensation qu'il envisagerait comme raisonnable. J'ajoutais : « Chemin de fer arrivera à McMurray en mars prochain. Il est urgent de prendre du terrain pendant que les prix sont avantageux. »[7]

A la rivière des Maisons où j'ai demandé à Monseigneur Grouard de me répondre, je trouve le télégramme suivant : « Vous souhaite un heureux voyage. J'envoie par lettre mes conditions pour projet. Le fait que la

---

6. Lettre du 3 septembre 1915.
7. Télégramme du 1 octobre 1915, envoyé d'Athabaska-Landing.

situation actuelle à McMurray est avantageuse doit seule dicter votre décision au sujet du terrain. »[8]

* * *

Le 18 octobre je suis de retour au Fort Chipewyan. Le froid va s'accentuant ! Pas de temps à perdre pour me rendre au Fort Smith ! Vite, je me procure un esquif, plus résistant qu'un simple canot, au cas où nous serions pris par les glaces, et je continue de naviguer avec un bon vieux Métis, Baptiste Fortier. Je sais que je puis compter sur son expérience et sa prudence. Il reviendra, en hiver, en traîne à chiens.

Nous franchissons une bonne douzaine de milles lorsque nous voyons la glace commencer à se former tout autour de nous. Il devient dangereux d'aller plus loin. Cette glace fraîche est coupante comme un couteau. Notre esquif serait vite hors de service. Nous allons donc à terre et nous attendons. Quand nous nous apprêtons à nous coucher sur la grève, nous constatons que la glace s'est déjà tellement épaissie et la nuit s'annonce si froide que nous n'avons guère plus d'espoir de continuer notre voyage. Il nous faudra rebrousser chemin, à travers bois et marécage, à moins que, pendant notre sommeil, ne s'élève un bon coup de vent qui, brisant la glace, nous ouvre un passage.

C'est heureusement, ce qui arrive ! Longtemps avant l'aube, nous sommes sur pieds. Lorsqu'on voyage dans le Nord, on couche le plus souvent tout habillé et, lorsqu'on est pressé, on renvoie à plus tard, la toilette du matin.

Pendant que la chaudière chauffe pour le thé, nous remettons donc notre esquif à l'eau puis nous partons en grignotant un morceau de viande sèche. Une bonne tasse

8. Télégrammes du 4 et du 7 octobre 1915, envoyés de Grouard, Alta.

de thé chaud par-dessus : il n'y a rien de mieux pour ravigoter un voyageur fatigué !

Toute la journée, nous ramons à pleins bras. Çà et là, quelques glaçons entassés par le vent ne réussissent tout de même pas à nous barrer le chemin. Et, sans plus de difficultés, nous arrivons, à minuit, aux îles Caribou — une douzaine de milles de Smith-Landing. Nous y prenons tout juste deux heures de repos. Le froid est devenu plus intense. Aucun risque n'est plus permis ! Aussi nous nous remettons en route, et, sans nouvel ennui, nous abordons en face de la mission Sainte-Marie, à six heures du matin. Il n'était que temps ! Deux heures plus tard, au soleil levant, la rivière commençait à se couvrir de glace et ce devait être pour tout l'hiver.

Nous sommes au 23 octobre 1915.

* * *

Fatigué de m'attendre à la mission de la Nativité, le Père Duchaussois, profitant d'une occasion, en était parti, quatre ou cinq jours avant mon arrivée. Au Fort Smith, on m'apprend que le cher Père, profitant d'une nouvelle occasion, a pris les devants depuis deux jours. Nous sûmes plus tard, que, bloqué par les glaces, à une bonne distance de la mission Saint-Joseph vers laquelle il se dirigeait, il dut charger son bagage sur son dos et marcher, à la suite de ses compagnons, dix-huit milles à travers bois et dans la neige, sans trace de sentier, pour pouvoir se rendre à destination. Expérience qui permettra au Père Duchaussois de décrire la vie dure du Nord, en connaissance des conditions du pays !

Personnellement, je suis décidé à rester au Fort Smith jusqu'à l'arrivée du courrier d'hiver. Tout en prenant un peu de repos, comme je n'ai pas de secrétaire ni de chancelier, j'ai à mettre à jour une correspondance en souf-

france depuis des mois, et à rédiger mes rapports annuels à Rome, à la Propagation de la Foi, etc.

Quelques visites au bon Père Dupire et à ses ouailles au Smith-Landing mettront un peu de variété dans mon régime. Aussi quelques visites à la ferme Saint-Bruno et à ses heureux habitants. Le devoir d'enseigner, imposé aux évêques au jour de leur sacre, il me sera donné de le pratiquer, à l'occasion d'une retraite mensuelle à nos deux communautés, d'un triduum à nos religieuses, et de fêtes ou cérémonies spéciales à l'église paroissiale. Dans ces derniers cas, le sermon sera donné en français, en anglais ou en montagnais, et, à Noël, dans les trois langues, pendant la messe de minuit, chantée pontificalement. Vraiment je n'ai pas le temps de m'ennuyer. Du reste, jamais je ne me suis ennuyé dans le Nord !

* * *

Le jour même de Noël, le courrier m'apporte la lettre annoncée par Monseigneur Grouard.

« Je viens vous parler, m'écrit-il, de l'affaire qui nous intéresse tous les deux et qui intéresse aussi la religion. Quant à la question du territoire à vous transmettre, j'avoue que je l'ai posée, le premier, à vous-même et à Monseigneur Legal. J'avoue que je prévoyais que, si vous acceptiez, il y aurait une condition de dédommagement à remplir envers vous, parce que les difficultés de transport étaient si grandes que la chose paraissait raisonnable. Mais les circonstances ont tellement changé que je ne regarde plus ce dédommagement nécessaire... »

Et voilà que le cher Seigneur, oubliant que c'est précisément à l'occasion de la construction du chemin de fer qu'il s'est offert à me céder le district d'Athabaska, avec promesse de dédommagement, promesse faite à Mgr Legal, au R. P. Belle et à moi-même, voilà dis-je, le cher

Seigneur s'évertuant à me prouver que « la cession du district est tout à mon avantage. »[9]

Dans ces conditions, nos multiples travaux de construction en cours ne me permettent pas d'accepter le point de vue de Monseigneur Grouard, et cela, malgré mon sincère désir de lui venir en aide, au milieu des soucis croissants que lui crée l'arrivée des colons dans le district de la rivière la Paix.

Je laisse donc tomber le projet et je fais part de ma décision à Monseigneur Legal. Celui-ci par le même courrier m'apportant la lettre de Monseigneur Grouard, m'invitait à lui donner, par écrit, mon consentement au projet, afin de lui permettre de « faire les démarches nécessaires auprès de Son Excellence le Délégué Apostolique. »[10]

Toute nouvelle tentative est donc désormais inutile.

* * *

Le 28 décembre, je pars de nouveau, en traîne à chiens, pour le Fort Résolution. A la date du 31, le codex de la mission porte la note suivante : « Durant le souper, Sa Grandeur Monseigneur Breynat vient nous annoncer son arrivée. Ce cher Monseigneur nous joue des tours. »

Au sein de notre belle communauté Saint-Joseph, j'ai le très grand plaisir de retrouver le Père Duchaussois. A peine avons-nous terminé les salutations d'usage que le cher Père éprouve le besoin de décharger sa conscience et, le sourire aux lèvres, me présente ses excuses de ne pas m'avoir attendu au Fort Chipewyan ni au Fort Smith,

---

9. Lettre du 26 octobre 1915, datée de Grouard. — La construction du chemin de fer à McMurray allait nous apporter les deux avantages appréciables suivants : 1). Tous les risques et les lenteurs du transport, par les rapides, étaient évités. 2). La quantité des matières à transporter n'étant plus limitée, il nous était désormais possible d'importer des articles plus pesants et encombrants, une plus grande quantité de farine, de riz, etc. Au point de vue financier, l'économie était plutôt minime, surtout pendant les premières années.

10. Lettre datée de Saint-Albert, le 8 septembre 1915.

comme il avait été convenu. Alors, en souriant moi aussi, je lui réplique : « Pour votre pénitence, vous nous prêcherez la retraite annuelle ! » Les applaudissements prolongés me disent la joie de nos Pères et de nos frères, à la pensée qu'ils vont être les bénéficiaires de la pénitence imposée.

Le bon Père Duchaussois s'exécuta de bonne grâce, parlant d'abondance du cœur et avec tout son talent d'orateur, jadis si apprécié par Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, lui-même orateur des plus illustres de son temps et paroissien fidèle de l'église du Sacré-Cœur à Ottawa dirigée par les Oblats.

Tel que prévu, la retraite fut un vrai régal spirituel. Elle se clôtura par la rénovation des vœux, le 25 janvier, centième anniversaire de la fondation de la Congrégation des missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Nos chères Sœurs et leurs enfants ne manquèrent pas de nous servir un choix exquis de musique et de chants, durant la messe, et pendant la magnifique séance tout spécialement préparée pour ce grand jour. Est-il besoin d'ajouter que la cuisinière elle-même fut, comme toujours d'ailleurs, à la hauteur de la circonstance ?...

* * *

Les mois qui vont suivre, — hiver et été, — seront très mouvementés, en raison de nos constructions actuellement sur chantier : au Fort Smith, au Fort Résolution, à la Providence et au Fort Simpson ; aussi à cause de l'achat décidé d'un nouveau bateau à gazoline. Le « Saint-Ernest » a fait ses preuves mais il est vraiment trop petit. Un brave Monsieur, le docteur Rymer, de Londres, récemment converti au catholicisme, ayant décidé de consacrer le reste de sa vie et de ses biens au service des miséreux, est venu, à ses frais, s'installer au Fort Résolution. Pendant plusieurs années, avec un zèle et une abnégation admirables,

il s'est dévoué auprès de nos Indiens, ne manquant jamais une occasion de rendre service au personnel de nos missions. Décédé depuis peu, il nous a laissé, par testament, une somme assez rondelette. Cette somme doit être consacrée à nous procurer un bateau suffisamment grand pour permettre la visite du Vicariat avec un peu plus de confort et toute l'indépendance nécessaire. Nous n'avons cependant aucunement l'intention de reprendre charge de nos transports.

Ne voulant pas abuser de la patience de mes bienveillants lecteurs, je me contenterai de donner un aperçu de mes allées et venues, sans entrer dans les détails du ministère exercé et des affaires traitées, en cours de route.

D'abord, dès le 1er février, je quitte notre mission Saint-Joseph en route vers celle de la Providence. Le Père Duchaussois m'accompagne dans le but d'y prêcher la retraite annuelle. Trois traînes à chiens sont à notre service, sous la direction des Frères Jean-Marie, Kérautret et J. Lecou.

Départ de la Providence, le 28 février, pour revenir au Fort Smith. En passant à Résolution, je prends le Père Fallaize qui se rendra à l'hôpital Sainte-Anne du Fort Smith pour s'y faire soigner les oreilles. Aussi le Frère Kraut qui doit aller jusqu'à Chipewyan.

Arrivé au Fort Smith le 10 mars, j'en repars le 14, toujours en traîne à chiens et, cette fois, avec 45 degrés de froid ! J'arriverai à McMurray, à temps, comme je l'espérais, pour rejoindre, une cinquantaine de milles plus loin, le dernier train qui se dirige sur Edmonton. L'interruption du trafic s'explique par le fait que la ligne est encore en construction, et que les rails ont simplement été posés sur la neige recouvrant la terre gelée.

Le 9 juin, je suis de retour au Smith-Landing, avec notre nouveau bateau, baptisé du nom de « Rymer », en souvenir du docteur. Avec moi ont voyagé le Père Le-

febvre, le jeune Frère Henri Latreille, deux novices et deux chevaux pour notre ferme Saint-Bruno.

Le surlendemain, sur le « Rymer », visite à la mission de la Nativité, avec Mère Vicaire des Sœurs Grises qui rend visite à ses Sœurs. Trois religieuses l'accompagnent pour jouir du voyage sur notre nouveau bateau qui va à merveille. Le 14, nous rentrons au Fort Smith « encore à minuit », note le Père Mansoz dans son codex.

Le 19 juin, je prends place, cette fois dans un simple canot, en compagnie des Frères Pelletier et Kérautret. Le « Rymer » doit en effet attendre à Smith-Landing pour se faire transporter dans le portage. Arrivé à Résolution, le 21 juin, j'en repars le 23 sur le « Saint-Ernest ». Le Frère Jean-Marie est au gouvernail et le Frère Pelletier, au moteur. Nous nous rendons ainsi jusqu'à Good-Hope.

Notre retour au Fort Norman coïncidera avec celui des compagnons de l'inspecteur La Nauze. Le résultat de leurs recherches est bien celui que nous appréhendions : les Pères Rouvière et Le Roux ont été massacrés, en novembre 1913, par deux Esquimaux. Ces derniers ont été arrêtés et conduits par l'inspecteur, au poste de l'île Herschell, en attendant leur jugement.

Dans le prochain chapitre, le lecteur trouvera l'historique des recherches, de la découverte et du procès des meurtriers.

Le « Northland Trader » nous a rejoints au Fort Norman. Comme il doit poursuivre sa route jusqu'à la rivière Rouge, je me décide d'en profiter pour aller faire une visite, si rapide soit-elle, au cher Père Lecuyer, qui a passé l'hiver tout seul avec ses Loucheux. De Good-Hope, je n'ai pas osé entreprendre le voyage avec le « Saint-Ernest », sans m'attendre, il remontera le Mackenzie.

A mon retour de la rivière Rouge, le « Northland Trader » me ramène directement au Fort Smith. Pendant

un court arrêt au Fort Simpson, on m'a fait remarquer qu'on se trouve à court d'instruments et d'effets dont la privation rendra la vie extrêmement dure à l'hôpital qui doit s'ouvrir avant l'hiver. A Résolution, également, pénurie de matériel pour l'agrandissement de l'école, faute de quoi les travaux devront être suspendus alors que nous avons un excellent menuisier, Monsieur Gratien Ouellet, venu de l'extérieur à ma demande pour aider notre factotum, le Frère O'Connell. Par ailleurs, j'aimerais revoir Monseigneur Legal pour affaire importante.

Aussi dès mon retour au Fort Smith, le 4 août, me contentant, le lendemain, d'une visite à cheval à la ferme Saint-Bruno, je profite d'un remorqueur à gazoline pour remonter à Edmonton, par la voie des Chutes du Vermillon et le chemin de fer, à partir de Peace River.

Grâce à Dieu, je trouve sans difficulté, les articles dont nous avons besoin et je les expédie sans tarder. Nous arrivons, en même temps, au Smith-Landing, le 18 septembre. Aussitôt, par téléphone[11], les Frères du Fort Smith sont priés de venir, avec trois voitures, chercher le matériel. Quel dommage que les terrains marécageux du portage n'aient pas permis de transporter tout de suite le « Rymer ». Mais un *scow* nous attend au Fort Smith. Un des moteurs du « Rymer » y est installé, et nous partons pour Simpson. Nous devons nous presser. Malheur à nous si nous sommes retenus par quelque grosse tempête d'automne, qui dure parfois jusqu'à une semaine, sur le Grand Lac des Esclaves !

Au Fort Résolution, nous ne faisons que débarquer le matériel destiné à notre école. Et nous profitons du beau temps pour traverser le lac. Malgré quelques arrêts causés par des coups de vent, nous atteignons le Fort Simpson, le 29 septembre, à la grande satisfaction de tous.

---

11. Téléphone récemment installé par la Hudson's Bay Co., entre les deux extrémités du portage, le premier dans les Territoires du Nord-Ouest.

Mais moins que jamais, nous n'avons de temps à perdre ! Il a neigé la nuit qui a suivi notre arrivée. Aussi dès le matin, nous nous empressons de remonter sur notre embarcation et nous poussons au large. Rien d'anormal, cependant, malgré un gros vent du nord, jusqu'à l'entrée du Grand Lac des Esclaves. Nous avons, jusqu'ici, été protégés par l'encadrement boisé de la rivière. Mais là, nous nous voyons obligés d'arrêter dans une petite baie, pompeusement appelée : « Wrigley Harbour »[12] Et tout de suite, nous nous demandons, non sans quelque inquiétude, combien de temps nous aurons à y rester...

Après inspection, à la pointe de notre île, car nous nous trouvons de fait sur une île, nous tenons conseil : le capitaine, Frère O'Connell — le Frère Kraut, machiniste — un certain Jack Stagg[13] — et moi. L'inspection nous a permis de juger de la force du vent et de l'état orageux du lac. Il n'y a pas à le nier, le vent souffle en tempête et les vagues sont énormes. Mais ce vent vient du nord. Donc le seul risque à courir, si nous nous décidons à partir, sera de nous voir jetés sur le rivage. Le moteur pourrait toujours être déboulonné et sorti du bateau. Ce dernier, simple *scow* déjà un peu usagé, peut-être arriverait-on à le tirer de l'eau et à le mettre en lieu sûr jusqu'au printemps ?... En tout cas, rien de plus facile que de déclouer les planches et de les empiler à côté du moteur. Nous pourrions alors marcher sur la grève, jusqu'à la mission Saint-Anne, à l'embouchure de la rivière au Foin : une trentaine de milles tout au plus.

---

12. Port Wrigley, du nom du premier steamer de la Hudson's Bay Co. à naviguer sur le Mackenzie.

13. Trappeur, prospecteur recueilli et soigné par nos missionnaires de la mission Saint-Joseph du Fort Résolution alors qu'il se trouvait péniblement atteint du scorbut. Honnête et homme de grand cœur, il voulut, en témoignage de reconnaissance, travailler durant toute une année, avec nos Frères, sans jamais consentir à accepter aucun salaire. Il se noya sur un lac, aux abords du Barren Land.

Si nous ne partons pas, il nous reste à attendre sur place. Mais les vents du nord, à cette époque, soufflent longtemps, et la glace se forme en même temps ou du moins suit immédiatement. Or, nous sommes sur une île, avec peu de provisions, et sans moyen de nous en procurer. S'il nous arrivait d'être cernés, immobilisés par la glace, qui pourrait prévoir pour combien de temps nous risquerions de l'être ?...

On décide donc que mieux vaut tenter le risque, lever l'ancre et prendre le large ! Ce que nous faisons sans plus tarder. Et nous voilà bientôt au milieu des vagues en furie. Notre pauvre embarcation danse en tout sens comme une coquille de noix, d'autant plus que son chargement consiste seulement en un sac de pommes de terre et l'essence destinée au moteur. Celui-ci ronfle de plus belle si bien que, au bout de quatre ou cinq heures, nous avons franchi les 32 milles qui nous séparaient de la rivière au Foin. Les houles grossissent encore à mesure que nous approchons des hauts fonds, à l'embouchure de la rivière. Comme nous avons été aperçus depuis longtemps, toute la population du petit village est accourue, se demandant sans doute quels fous avaient pu oser affronter une telle tempête ! Le Révérend M. Vale, ministre protestant, est là sur le rivage. En me donnant une poignée de mains, il me dit : « Du coup, vous allez être obligé de rester ici. »

« Mais non ! lui répliquai-je, si vous avez quelques lettres à expédier et que vous vouliez profiter de l'occasion, allez vite les chercher, nous partons dans un quart d'heure... »

« Vous êtes vraiment l'évêque du vent... » me répondil, quelque peu satisfait. « Evêque du vent » : le nom m'est resté !...

A une vingtaine de milles de la rivière, il se fait une accalmie. Bientôt, nous atteignons une eau parfaitement tranquille. Il est évident que la tempête n'a pas touché

cette partie du lac. Deux ou trois heures de plus et nous trouvons, à l'île aux Morts, nos Frères de la mission Saint-Joseph qui viennent justement d'achever leur pêche. Nous sommes heureux de les prendre avec nous ainsi que leurs 10,000 poissons. Joie générale à notre arrivée au Fort Résolution !

Mais l'hiver approche, avec ses glaces, et je dois encore monter au Fort Smith. Deux cents milles m'en séparent. Le brave Jack Stagg est prêt à m'y conduire tout de suite. Nous y arrivons le 20 octobre, surprenant le bon Père Mansoz et sa communauté, au sortir de leur déjeuner. J'ai encore le temps de célébrer ma messe, messe d'actions de grâces évidemment !

Mais, mon Dieu, quelle année !

CHAPITRE XVI

DÉCOUVERTE ET PROCÈS DES MEURTRIERS DES PÈRES ROUVIÈRE ET LE ROUX

Nous avons vu que l'inspecteur La Nauze s'adjoignit le Père Frapsauce pour la conduite de son enquête sur la disparition de nos Pères Rouvière et Le Roux. Il fut aussi heureux de s'assurer les services d'un excellent interprète, Ilavinik, du Fort MacPherson. Cet esquimau avait, pendant quatre ans servi d'interprète à Steffanson, explorateur bien connu.

La patrouille quitta le Fort Norman, le 22 juillet 1915. N'ayant rencontré aucun Esquimau aux environs de la maison des Pères, à la baie Dease, ils poursuivirent leurs recherches dans le Barren Land, jusqu'à une espèce d'oasis boisée, connue sous le nom de « Big Stick Island ». Les Esquimaux avaient l'habitude d'y venir, au printemps chercher les pièces de bois dont ils se servaient pour la construction de leurs grands traîneaux. Soupçonnant, sans doute, les investigations dont ils allaient être l'objet, ils n'avaient point fait leur apparition, cet été-là. La seconde maison que les Pères avaient au lac Imerenick était ruinée, dévastée depuis longtemps. Grosse déception pour le Père Frapsauce surtout. Comme il n'était point préparé à passer l'hiver, il prit congé de ses compagnons et s'en revint au Fort Norman. Son départ semble avoir laissé bien des regrets. L'inspecteur écrivit, en effet :

« Par son inlassable bonhomie et sa gaieté habituelle, il avait gagné, sans réserve aucune, notre admiration à tous. »[1]

A quelque temps de là, l'inspecteur et ses hommes rebroussèrent chemin pour aller établir leur campement d'hiver, dans la maison des Pères à la baie Dease.

Découverte des meurtriers

Dès le 19 mars 1916, la patrouille se remettait en route. Le voyage fut assez pénible. Ils rencontrèrent des Esquimaux. Les interrogations dans les camps visités en cours de route, n'avaient abouti à aucun résultat. Il est vrai que, usant de beaucoup de prudence afin de ne pas éveiller des soupçons, les policiers s'étaient contentés de s'informer si quelqu'un savait ce qu'il était advenu des deux « Blancs »...

Le 7 mai, arrivés dans un grand village esquimau, — village composé d'iglous, au large du cap Lambert, à quelques milles du cap Krusenstern, ils changèrent de tactique. Ils y rencontrèrent deux Esquimaux, apparemment de caractère droit et de figure honnête. Une fois dans leur iglou, l'interprète fut invité à demander carrément qui avait tué les deux Blancs.

Je laisse la plume à l'inspecteur : « Je m'assis alors en arrière et laissai parler Ilavinik... Je le vis trembler lorsqu'il posait des questions. Apparemment quelque chose se passait, mais je ne fis aucun mouvement. Au bout d'environ cinq minutes, Ilavinik se tourna vers moi et me dit : « J'ai l'affaire : les prêtres furent bien tués par les Esquimaux. Ces hommes ici en sont très affligés... » Ils me paraissaient l'être, en effet. Tous les deux s'étaient couvert la face de leurs mains et il y avait un silence de mort dans l'iglou... »

---

1. *Report of the Royal Northwest Mounted Police,* 1915. p. 119.

Deux meurtriers avaient fait le coup : Sinnisiak et Uluksak !

Toutes les langues se délièrent alors. Parmi les Esquimaux accourus pour dire chacun son mot, un nommé Koeha, assez âgé, qui semblait avoir la confiance de tous, fut invité à exposer les faits à sa connaissance. « Sans hésitation aucune, poursuit l'inspecteur, Koeha donna un récit clair et concis de toute l'affaire comme il l'avait entendu raconter... D'après les informations que nous pûmes recueillir là et dans d'autres villages, il y a eu meurtre cruel et sanglant... »[2]

Dans son rapport, l'inspecteur donne un résumé des circonstances du meurtre. Nous y reviendrons. Notons seulement la remarque finale : « Il est évident que les Esquimaux ont grandement regretté ce meurtre. Tous ont dit que les prêtres étaient de très bons Blancs : « Ils nous apportaient, en effet, disent-ils, de la poudre, du plomb et nous enseignaient comment prendre le poisson avec des rets. »

Dans sa déposition officielle, Koeha confirma cette affirmation: « Les deux hommes, dit-il, qui ont tué les bons Blancs n'appartiennent pas à mes gens. Tous les Esquimaux sont très affligés. » Il dira aussi qu'il a pleuré quand il a vu le corps ensanglanté du Père Le Roux.[3]

Ajoutons le témoignage d'un certain Hupo : « Quand les gens m'apprirent que les Blancs avaient été tués par Sinnisiak et Uluksak, j'en fus fortement peiné et je ne pus dormir la nuit suivante... »[4]

Note importante : le lecteur voudra bien ne pas oublier, quand se déroulera le procès des meurtriers, ces témoignages d'estime générale, en faveur de nos martyrs. Ne pas oublier non plus qu'il n'y eut aucun témoin du

2. *Report of the Royal Mounted Police,* 1916, p. 200.
3. Ibid. p. 208.
4. Ibid. p. 205.

meurtre en dehors des meurtriers eux-mêmes. Or, un des péchés mignons des Esquimaux, c'est d'être menteurs. Sans doute, il y a d'heureuses exceptions. Mais ce n'était point, certes, le cas des meurtriers qui avaient bien mauvaise réputation. Citons-en seulement la preuve suivante, consignée dans le rapport du caporal Bruce.[5]

M. D. Jennes, ethnologiste de l'Expédition Canadienne Arctique, demandait un jour à Uluksak, un des meurtriers, où il s'était procuré la soutane dont il était revêtu. Ce dernier lui raconta qu'il avait été surpris, en automne, au lac d'Ours, sans vêtement chaud pour l'hiver et que le prêtre lui avait alors donné sa soutane ![6]

Plus d'un fut dupe de ces mensonges inventés sur place. Le caporal Bruce lui-même mentionne, dans son rapport, que cette soutane lui paraissait vieille. « Il me vint à la pensée, ajoute-t-il, qu'il serait impossible à un Esquimau d'inventer une pareille histoire. » (???)

De fait, le caporal et les membres de l'Expédition Canadienne Arctique inclinaient tous à croire que nos Pères étaient morts de faim ou de froid. Un des membres de cette expédition, M. K. G. Chipman me confia sur le bateau qui nous remontait au Fort Smith, en 1916, que jamais il ne pourrait plus croire les Esquimaux. « Pendant deux ans, me disait-il en résumé, nous sommes restés au milieu d'eux. Nous les avons toujours bien traités. Nous croyions avoir gagné leur confiance, M. Jennes surtout qui parlait leur langue. Pendant ces deux années, ils nous ont trompés en nous assurant *unanimement* que les objets ayant appartenu aux Pères et qui étaient en leur possession, leur avaient été donnés par des Blancs du lac d'Ours ou de la côte arctique. »

A remarquer aussi que dans les nombreuses dépositions prises par l'inspecteur La Nauze, aucun Esquimau

5. Le caporal Bruce était venu de l'île Herschell faire des recherches au sujet de nos missionnaires.

6. Ibid. p. 246.

ne signale les mauvais traitements dont les meurtriers prétendront avoir été l'objet et qui les auraient placés dans le cas de légitime défense. Si le fait eut été vrai, ils en auraient certainement parlé à leurs compatriotes, en leur annonçant qu'ils venaient de tuer les Blancs et quelqu'un des leurs en aurait certainement fait mention devant l'inspecteur.

Une belle occasion de s'excuser, en mettant en avant ces mauvais traitements, fut fournie à Uluksak par Koeha lorsque celui-ci lui demanda pourquoi il avait tué les Blancs. Loin de faire appel à l'argument de légitime défense qu'il n'eût pas manqué d'évoquer, si la chose eut été vraie, il répondit tout simplement : « Je ne voulais pas les tuer. C'est Sinnisiak qui m'a dit de les tuer. »[7]

L'inspecteur mentionne que l'opinion générale, dans tout le golfe du Couronnement, était contre Sinnisiak. Tous disaient de lui qu'il était « un mauvais homme » et que l'autre, Uluksak, avait été poussé par lui.[8] Sinnisiak, du reste, reconnut lui-même qu'il avait été le principal instigateur du crime, prétendant alors que les prêtres les avaient menacés de les tuer et les avaient battus.[9]

* * *

Sinnisiak fut arrêté, le 15 mai 1916, par l'inspecteur La Nauze, près de Forsyth Bay, sur l'île Victoria. Derrière lui, sous des peaux de caribou, se trouvaient cachés une carabine chargée, de calibre 22, et deux grands couteaux.

A son tour Uluksak fut appréhendé le 22 du même mois, sur une petite île, à l'embouchure de la rivière Coppermine. On ne trouva chez lui qu'un arc et quelques flèches. Conduits l'un et l'autre à l'île Herschell, ils y furent gardés tout l'hiver, sous la surveillance de l'inspec-

7. **Déposition de Koeha. Ibid. p. 208.**
8. Ibid. p. 203.
9. Ibid. p. 201.

teur La Nauze, en attendant une décision du ministre de la Justice, à leur sujet.

Avant d'aller plus loin, qu'il me soit permis de dire que ma confiance en l'inspecteur La Nauze a été pleinement justifiée. Avec l'assistance dévouée des gendarmes Withers et Wight, plus tard, celle du caporal Bruce, bravant hardiment toutes les difficultés, jusque-là inconnues pour eux, d'un long voyage dans le Barren Land et sur l'Océan Glacial, il a accompli sa tâche avec toute la prudence, le tact, l'endurance et la ténacité qui se trouvent dans les meilleures traditions de la Gendarmerie Royale Canadienne. Aussi est-ce avec le plus grand plaisir que je me suis fait un devoir de joindre mes chaleureuses félicitations et mes sincères remerciements aux félicitations et remerciements qu'il a reçus de ses chefs.

Récit du meurtre

Voici, en détail, les circonstances du meurtre de nos Pères Rouvière et Le Roux. Comme le fait remarquer le Révérend Père Duchaussois « les dépositions fidèlement consignées par écrit, les aveux des meurtriers, les renseignements de M. d'Arcey Arden, et la découverte, à l'endroit même de l'assassinat, du « journal » de pauvre papier rugueux, sur lequel le Père Rouvière écrivait au crayon indélébile ses notes quotidiennes, permettent de reconstituer tous les actes de la sanglante tragédie. »[10]

Pourrais-je mieux faire que de reproduire le récit que nous en a laissé l'auteur de *Aux Glaces Polaires ?* Personne n'était mieux préparé pour ce travail. Sur ma demande, il avait assisté à toutes les séances du procès ; il avait pu causer à loisir avec le principal témoin, le vieux Koeha, avec les meurtriers eux-mêmes, avec les deux in-

10. Manuscrit de *Aux Glaces Polaires* par le Révérend Père Duchaussois, o.m.i., conservé aux Archives Vicariales, Fort Smith, N. W. T., p. 577.

terprètes ; il eut de fréquents entretiens avec l'avocat de la Couronne. Bref ! je lui laisse la plume :

« Les missionnaires étaient partis du lac Imerenick, le mercredi 8 octobre 1913. Tous deux étaient malades, le Père Le Roux souffrant d'un gros rhume, et le Père Rouvière, d'une blessure qu'il s'était faite en bâtissant la maison de la baie Dease. Un groupe considérable d'Esquimaux étaient venus pour les emmener. Parmi eux se trouvaient Sinnisiak et Kormik.

« Les voyageurs mirent une douzaine de jours à parcourir les 90 milles qui les séparaient de la mer Glaciale... Le 20 ou 22 octobre, le Père Rouvière écrivait :

« Nous arrivons à l'embouchure de la rivière de Cuivre. Des familles sont déjà parties. *Désenchantement* de la part des Esquimaux. Nous sommes menacés de famine ; aussi nous ne savons que faire. »

« C'est la dernière phrase écrite par notre regretté confrère. Le mot « désenchantement » apparaît fortement appuyé. C'est la première fois que le Père Rouvière parlait avec quelque amertume de ses ouailles.

« La famine menaçait le camp, parce que la pêche était fort précaire et que le renne faisait défaut. Les Pères n'avaient que peu de provisions et elles leur furent bientôt volées par la femme de Kormick, l'Esquimau qui les hébergea de quatre à six jours, sous sa tente.

« Pendant la dernière nuit, Kormik se glissa au chevet de ses hôtes, enleva la carabine du Père Le Roux et la cacha.

« Quel que fût le protocole indigène qui, prétend-on, prescrit de ne point refuser ce que l'on vous demande, les Pères ne pouvaient tolérer ce larcin. Se risquer sans fusil, dans ces pays, c'est, pour un Blanc, se condamner à mourir de faim.

« L'arme fut donc reprise par son propriétaire. Ce que voyant, Kormick entra en colère et se rua sur le Père

pour le tuer. Mais un brave vieillard, Koeha, s'interposa. Saisissant l'agresseur à bras-le-corps, il le maîtrisa et le força à rester dans sa tente. Koeha, prenant à part les missionnaires, les prévint alors que leur vie était en danger : « Kormick et ses gens, leur dit-il, vous feront un mauvais parti. Vous devriez retourner tout de suite à votre cabane. Vous reviendrez l'année prochaine, en meilleure compagnie. Puis, il les aida à appareiller leur équipage qui consistait en un traîneau et quatre chiens. Ensuite, il les accompagna durant une demi-journée, autant pour les défendre d'autres attaques possibles que pour les placer dans la bonne direction. Lorsqu'ils eurent remonté le fleuve jusqu'au chemin qui s'engage dans la *Terre Stérile,* il leur dit :

« Il n'y a pas d'arbres, ici. Continuez d'avancer aussi loin que vous pourrez. Après cela, vous n'éprouverez plus autant de difficultés. Je vous aime et je ne veux pas qu'on vous fasse de mal. »

« Et, sur une cordiale poignée de mains, ils se séparèrent.

« Comment les missionnaires passèrent-ils les trois nuits qui suivirent le départ de Koeha ?... Nous ne le saurons jamais. Ils durent souffrir beaucoup, car il faisait très froid, et ils n'avaient ni tente pour s'abriter, ni bois pour se chauffer, ni presque rien pour se nourrir.

« C'est pendant la seconde de ces nuits que Sinnisiak et Uluksak, lorsqu'ils se furent assurés que Koeha et ses partisans dormaient, quittèrent le camp et se mirent à suivre les traces laissées dans la neige par le traîneau... Ils n'eurent pas de peine à rejoindre, vers midi, les missionnaires affaiblis qui ne pouvaient avancer plus de quatre à cinq milles par jour, avec leur attelage exténué, dans les ondulations de ce Barren Land, encombré d'une neige trop molle.

« Afin d'expliquer leur présence, et surtout de se

donner le temps de choisir le moment favorable, les Esquimaux dirent qu'ils allaient au-devant d'un groupe de leurs parents, attardés dans leur retour du lac d'Ours.

« Puisque nous allons dans la même direction, proposèrent-ils, nous vous aiderons à traîner votre charge, jusqu'au moment où nous rencontrerons nos gens.»

« Les Esquimaux trouvent tout naturel de prendre le harnais d'un traîneau et n'estiment pas qu'il y ait rien d'humiliant dans ce travail. Au cours des longs voyages, tous les membres de la famille s'y emploient ; les femmes halent en tête, les chiens au milieu, les hommes en queue. Et combien de fois, les missionnaires du Nord n'ont-ils pas rendu ce service à leurs coursiers trop faibles !

« Le soir venu, Sinnisiak et Uluksak se retirèrent vers le fleuve, afin de camper à part.

« Le matin, ils revinrent au traîneau ; mais ils ne purent encore frapper, ce jour-là...

« Le lendemain, le vent s'éleva et bientôt une violente tempête se déchaîna. La neige tombait en tourbillons épais et aveuglants. La marche devenait de plus en plus pénible...

« Sinnisiak jugea le moment propice. Il murmura quelques mots d'ordre à l'oreille de Uluksak, et tous deux se débarrassèrent du harnais.

« Sinnisiak s'en alla derrière le traîneau ; mais le Père Le Roux, mis en grande défiance, le suivit du regard... Le misérable eut alors recours à un stratagème : il fit mine de détacher sa ceinture en disant qu'il avait à satisfaire un besoin naturel. Le prêtre détourna les yeux, et le scélérat, se rapprochant de lui vivement, le frappa de son grand coutelas, dans le dos.

Le blessé se précipita en avant, en poussant un cri ; mais il avait à peine dépassé l'avant du traîneau qu'Uluksak, à son tour, se jetait sur lui, pendant que Sinnisiak criait : « Achève-le ! Moi, je vais m'occuper de l'autre ! »

« Le Père Le Roux saisit les épaules du sauvage en faisant appel à sa pitié. Mais, sourd à ses supplications, Uluksak lui porta deux coups de couteau, le premier dans les entrailles, le deuxième, dans le cœur.

Cependant, averti par le cri de détresse de son confrère, le Père Rouvière accourait. En le voyant s'affaisser sur le sol et Sinnisiak armer la carabine qu'il avait prise dans le traîneau, le missionnaire s'enfuit vers le fleuve. La première balle que lui envoya l'assassin, le manqua ; mais la seconde l'atteignit dans les reins, et le fit tomber assis dans le neige.

« Les deux Esquimaux accoururent.

« Achève-le ! » commanda de nouveau Sinnisiak.

« Uluksak lui plongea dans le flanc la lame encore fumante. Le pauvre Père, cette fois, tomba, étendu tout de son long dans la neige rougie... Comme il respirait et que ses lèvres remuaient encore, Sinnisiak alla chercher, au traîneau, la hache de travail des missionnaires ; et, revenant au moribond, il lui coupa les jambes, les mains, et la tête, puis, déchirant les entrailles palpitantes, Uluksak arracha une portion de foie, et les deux monstres en mangèrent.

« Ayant jeté le corps dans un ravin, ils retournèrent au Père Le Roux, l'ouvrirent et lui dévorèrent pareillement le foie.

« L'horrible festin fini, ils s'emparèrent des munitions qui étaient dans le traîneau et revinrent au camp où ils racontèrent ce qu'ils avaient fait.

« Nous avons tué les Blancs, » dirent-ils à Kormick, en arrivant.[11]

Le crime fut commis entre le 28 octobre et le 2 no-

11. Si les meurtriers avaient été sincères, ils auraient dû, tout de suite, profiter des chiens et du traîneau des Pères pour continuer et aller porter secours à leurs parents. Au contraire, ils s'empressèrent de revenir afin d'annoncer ce qui leur paraissait être une bonne nouvelle à leur ami Kormick, sorcier comme eux.

vembre 1913, l'après-midi, à 16 milles en amont de la Chute du Sang. Le Père Rouvière expira à quelques mètres du fleuve, et le Père Le Roux à une centaine de mètres, dans la lande.

« Le lendemain, un certain nombre de bons et de méchants Esquimaux s'en furent au lieu du carnage. Ils trouvèrent les quatre chiens faisant la garde de leurs maîtres.

« Les uns — Kormick en était — se distribuèrent les divers effets. Les autres, comme Koeha, de qui nous tenons les détails de cette scène, regardèrent avec douleur « comment les bons Blancs étaient morts ».

« J'étais très chagrin de la mort des deux bons Blancs, dit Koeha, et je voulus aller les voir. En arrivant, j'aperçus le corps d'un homme sans vie, à côté du traîneau. C'était Illogoak (le Père Le Roux) et je me mis à pleurer. Je ne vis pas Kouliavik (le Père Rouvière). La neige recouvrait le visage d'Illogoak, laissant le nez à découvert. Il était étendu sur le dos, à côté du traîneau, la tête relevée. Celui qui l'avait tué, lui avait ouvert l'estomac et en avait taillé à l'intérieur, à l'aide d'un couteau... J'aimais beaucoup les bons Blancs. Ils étaient très bons pour nous... »[12]

* * *

Préparatifs du procès

Ayant eu l'avantage de voyager sur le Mackenzie avec M. Chipman, très aimable membre de l'Expédition Arctique Canadienne, j'en profitai pour causer longuement avec lui de nos missionnaires, des Esquimaux qu'il connaissait bien et des deux meurtriers.

Quel traitement convenait-il d'infliger à ces derniers ? La question fut discutée à fond entre nous. Il nous

12. R. P. Duchaussois, *Manuscrit...* op. cit.

sembla qu'un jugement avec déploiement de force serait le meilleur moyen de leur faire comprendre que la vie des Blancs doit être respectée, sous peine de châtiments sévères. La sentence portée, le ministre de la Justice pourrait alors les gracier, avec recommandation de ne plus recommencer.

M. Chipman me promit de voir à Ottawa le ministre de la Justice et le contrôleur de la police. Il tint fidèlement sa promesse.

Dans une lettre du 15 novembre 1916, ce bon Monsieur me communiquait qu'il avait fait part de nos conversations aux divers bureaux du gouvernement qui auront un mot à dire dans l'affaire. Les services de la police attendaient les rapports officiels pour prendre une décision. Le sous-ministre de la Justice, M. Newcombe et le surintendant-adjoint des Affaires Indiennes, M. Scott, approchés en compagnie de M. Jennes, ethnologiste de l'Expédition Arctique, s'opposaient aussi formellement que nous, à la peine de mort pour les meurtriers. Quelque action était pourtant nécessaire pour leur faire comprendre la gravité de leur faute.

De son côté, M. A. Conroy, inspecteur du traité No 8, m'écrivait, en date du 9 novembre, à la sortie d'une entrevue avec l'Honorable Ch. Doherty, ministre de la Justice que ce dernier avait d'abord émis l'opinion « qu'il semblerait déraisonnable de laisser sans punition, des hommes qui ont sciemment perpétré un tel forfait ».

« Cependant, poursuivait M. Conroy, il pourrait bien accepter mon idée de les condamner à passer une année dans une de vos missions du Nord. Il aimerait avoir devant lui un mémorandum écrit, précisant le projet. »

En attendant le courrier qui m'apporta les lettres ci-dessus, j'avais déjà écrit à Monsieur L.-D. Plessis, secrétaire du contrôleur de la police. Je savais que ce dernier, — mon ami, le colonel Fortescue, — était en Angleterre.

Rappelant à M. Plessis la visite qu'avait dû lui faire M. Chipman, je lui disais : « Notre avis, basé sur la connaissance que nous avons des circonstances et du caractère des Esquimaux, est que l'on ne peut pas les punir sévèrement. Sans doute, il faut les impressionner et leur faire comprendre la gravité de leur faute, mais il faut agir avec prudence...

« Les meurtriers pourraient être jugés soit au Fort Simpson soit au Fort Smith. Il est évident qu'ils seront reconnus coupables et conséquemment pourront être condamnés à quelque peine proportionnée à leur crime. A ma demande, ils seraient ensuite graciés complètement, à condition qu'ils passent une année avec nous, ici, et donnent pleine satisfaction. Nous les ferions travailler avec nos Frères et tâcherions de les former un peu aux usages de la civilisation. L'année écoulée, si les résultats sont satisfaisants, nous nous chargerions de les renvoyer sur la Coppermine, non sans les avoir pourvus de tout le nécessaire, y compris les instruments dont ils auraient appris à se servir avec nous. En d'autres termes, *notre vengeance consisterait à leur faire le plus de bien possible et les renvoyer ensuite amis des Blancs...* »[13]

Me conformant au désir du ministre de la Justice, désir transmis par M. Conroy, je lui envoyai un long rapport dont voici, en résumé, les principaux points :

Jugement

1. — Un jugement avec toute la solennité de la cour est le meilleur moyen de donner aux meurtriers une forte impression de la gravité de leur crime. Comme ils ont une très mauvaise réputation chez leurs compatriotes, les relâcher sans jugement, les porterait à croire que les Blancs ont peur des Esquimaux.

13. Lettre du 16 décembre 1916.

2. — Le procès ne devrait pas se tenir à l'île Herschell. Les meurtriers n'y auraient pas l'occasion de se faire quelque idée de la vie des Blancs, de leur organisation et de leur force. Le Fort Simpson ou le Fort Smith, mieux encore, Edmonton serait tout désigné. Sinnisiak et Ulluksak pourraient y être amenés et jugés durant le même été.

Sentence à porter

1. — Seule la peine de mort leur ouvrirait les yeux sur l'énormité de leur acte. Ils doivent bien avoir quelque sentiment de culpabilité, puisqu'ils ont essayé de le cacher.

2. — On ne pendrait pas un enfant qui aurait tué son frère. On lui infligerait tout de même une punition proportionnée à son âge, afin de lui faire comprendre qu'il a mal agi et l'amener à ne pas recommencer. Ainsi pour les meurtriers !

3. — La punition imposée, dans le cas qui nous occupe, devrait faire réaliser aux coupables l'étendue du mal qu'ils ont fait en tuant les prêtres et en dilapidant leurs maisons. La punition devrait mettre en évidence la solidarité des Blancs pour protéger leur vie et leurs biens.

Conclusion

S'ils sont trouvés coupables, les condamner à la peine capitale, puis commuer la peine en un emprisonnement temporaire au Fort Résolution où, sous le contrôle de la police, ils travailleraient pour la mission, *en compensation pour les dommages subis par suite de leur conduite.* Au bout d'un an ou deux, les libérer s'ils ont donné satisfaction.[14]

Après la conclusion du procès, sachant que mon désir d'avoir les prisonniers sous la garde de la police au Fort

14. Lettre datée du Fort Résolution, 9 janvier 1917.

Résolution, rencontrerait des objections en certain milieu, j'écrivis de nouveau pour insister auprès du ministre de la Justice. Celui-ci me répondit, le 9 novembre 1917 : « Je prends note de vos suggestions quant à l'ouvrage auquel les Esquimaux prisonniers devraient être employés, ainsi que de votre désir qu'un de vos missionnaires puisse les voir de temps en temps et profiter de l'occasion d'apprendre la langue. Je communique avec les officiers de la police, attirant leur attention sur votre suggestion et votre désir, et leur demandant, si la chose est possible, de les prendre en considération. »

Les officiers de la police ne crurent pas pouvoir se rendre à mes suggestions et à mon désir. Ils voulurent, sans doute, éviter de froisser certaines susceptibilités de nos amis protestants qui s'étaient vu refuser qu'un de leurs ministres se joignit à la patrouille chargée de l'enquête. Les prisonniers seront, tout de même, envoyés au Fort Résolution, au grand mécontentement, publiquement manifesté, de certains policiers qui s'attendaient à les avoir à leur service, à l'île Herschell.

Procès à Edmonton

Comme j'avais cru devoir le suggérer et pour les raisons sus-mentionnées, l'Honorable Doherty décida de faire comparaître les meurtriers devant la Cour Suprême, à Edmonton.

Sinnisiak et Uluksak arrivèrent le 8 août 1917, dans la capitale de l'Alberta. Ils y furent l'objet de démonstrations faites à la fois de grosse curiosité et de vives sympathies. Les jours suivants, en attendant l'ouverture du procès « ils furent conduits au cinéma *as a special treat :* comme à un régal tout à fait spécial. »[15]

Le procès commença le 14 août, aux premières vêpres

15. *Edmonton Journal,* 15 août 1917.

de l'Assomption, anniversaire de la première rencontre, cinq années plus tôt, du Père Rouvière avec les Esquimaux.

Monsieur Harvey, K.C. avait été choisi comme juge en chef ; le procureur ou avocat de la Couronne fut M. C. C. McKaul, K.C., celui de la défense J. E. Wallbridge. Le jury fut composé comme suit : J.-E. Mould, R. B. Ferguson, John Kenwood, A. F. Fugh, John Harrold, W.-H. Martin.

Deux catholiques notoires d'Edmonton avaient été présentés pour faire partie du jury, mais ils furent écartés par la défense.

Le procureur McKaul jugea préférable, — et il fit bien, comme la suite le prouvera, — de diviser le procès et de commencer par inculper Sinnisiak du meurtre du Père Rouvière. Le cas était clair. Sinnisiak reconnaissait avoir été l'instigateur et l'exécuteur du crime : il avait abattu le Père Rouvière alors que ce dernier était sans arme et en fuite, à une distance de 100 à 150 mètres, lors du premier coup de fusil.

Inutile d'entrer dans tous les détails des interrogatoires et des plaidoiries. Le récit que nous avons donné du meurtre, sous la plume du Père Duchaussois, témoin du procès, suffit au lecteur pour lui permettre de s'en faire une juste idée.

Un mot seulement au sujet des mauvais traitements que les meurtriers dirent leur avoir été infligés par nos missionnaires. Tout d'abord rappelons qu'il n'y eut aucun témoin de ces soi-disant mauvais traitements. Par ailleurs, la remarque en a déjà été faite, chez les Esquimaux, du moins chez ceux de la bande à laquelle appartenaient les meurtriers, le mensonge était alors chose très commune. Sinnisiak, en particulier, jouissait d'une très mauvaise réputation : on lui reprochait de parler « avec deux langues ».

Les mauvais traitements allégués auraient consisté dans le fait que les Esquimaux durent s'atteler au traîneau avec les chiens. Or, il est tout probable que pour mieux cacher leur jeu, ils s'offrirent eux-mêmes à s'y atteler, comme Koeha dit l'avoir fait pour aider les Pères, selon l'habitude du pays. Les Pères auraient aussi frappé les Esquimaux sur la tête, — (avec quoi ?...), — et mis la main sur leur bouche pour les empêcher de parler ou de crier ! ! ! Le fait est-il simplement vraisemblable ?... Quant au fusil des Pères, il est facile d'en expliquer la présence sur la traîne, présence qui, rappelée avec instance durant le procès, impressionna beaucoup l'auditoire. On y voyait la preuve évidente, chez nos Pères, d'intentions homicides. Or, c'est la pratique générale des voyageurs, — Indiens, Esquimaux, Métis ou Blancs, — dans le Nord, lorsqu'ils craignent d'être à court de vivres en voyage : l'arme est ordinairement placée sur la charge, afin qu'elle soit à portée de la main, à la première apparition du gibier. Que de fois, j'ai vu mes Mangeurs de Caribou agir ainsi !

Quoi qu'il en soit, le défenseur des prisonniers insista beaucoup sur ces faits pour prouver que ses clients se trouvaient dans le cas de légitime défense. Nous allons voir ce que le juge en chef lui-même a pensé de cet argument. Mais auparavant, il est bon d'attirer l'attention du lecteur sur le fait que les prisonniers, lors de leur première confession, aussitôt après leur arrestation, s'étaient eux-mêmes avoués coupables[16]. Or, devant la cour, ils prétendirent être *non coupables !...*

Arrivons-en au discours du juge en chef. Après avoir résumé les faits, il fit remarquer que toute protection prévue par la loi canadienne avait été accordée aux accusés.

16. Rapport La Nauze p. 227. « Les dépositions montrent que les deux prisonniers se sont avoués coupables et j'ai absolument aucun doute qu'ils changent jamais leur affirmation... »

« Mais, ajouta-t-il, il doit être rappelé que le prisonnier est soumis à la loi, une loi qui ne dit pas qu'on ne devrait pas punir un homme ignorant la culpabilité de son acte. La punition d'un crime doit varier selon les circonstances mêmes. »[17]

Il fit remarquer ensuite que, si le verdict était rendu pour l'affirmatif, tenant compte des circonstances, « il se croirait obligé de recommander que la sentence de mort soit commuée... »

« Au jury de dire, conclue-t-il, si l'acte du prisonnier est coupable ou si l'homicide est excusable. *Il n'y a aucune évidence que le Père Rouvière ait jamais menacé les Esquimaux : ce qui écarte le cas de légitime défense.* »[18]

Au bout d'une heure de délibération, pour surprenant que cela fût, le jury rendait un verdict de *non culpabilité !...*

« Aussitôt, écrit un rapporteur de journal, Sinnisiak quitta la prison et fut considéré comme l'hôte de la Gendarmerie Royale. Il employa dès lors son temps à fumer les cigarettes et à absorber les friandises dont le comblaient ses admirateurs (et ses non moins nombreuses admiratrices) qui voulaient faire en sorte que, de son séjour à Edmonton, Sinnisiak puisse garder un bon souvenir. »[19]

Le procureur McKaul me donna trois raisons pour expliquer ce verdict qui surprit grandement jusqu'au juge en chef lui-même :

1. — L'atmosphère de sympathie créée par les agissements d'un agent des Indiens de certains traiteurs et passagers sur les bateaux qui amenèrent les prisonniers de l'île Herschell à Edmonton.

2. — Des rumeurs répandues attaquant la conduite des

---

17. *Edmonton Journal,* 17 août 1917.

18. Ibid. Nous avons nous-même souligné le texte.

19. *Edmonton Journal,* 18 août 1917.

victimes, rumeurs sans aucun fondement. L'inspecteur La Nauze ayant pris soin de faire une enquête sur ce sujet, trouva que l'histoire avait été forgée et répandue par un traiteur métis, de mauvaise réputation qui gardait rancune contre les prêtres.

3. — L'influence prédominante du chef de district du Mackenzie pour la Compagnie de la Baie d'Hudson qui attribuait son échec aux élections provinciales récentes, au Bishop Breynat et au clergé catholique du Mackenzie.[20]

* * *

Procès à Calgary

Le procureur McKaul, avons-nous dit, avait jugé préférable de diviser le procès. Du meurtre du Père Rouvière, Sinnisiak fut déclaré non coupable. Il restait un second chef d'accusation : le meurtre du Père Le Roux. Pour ce second procès, le procureur de la Couronne crut devoir rappeler Sinnisiak et l'inculper conjointement avec

---

20. Lettre de M. McKaul à M. E. L. Newcombe, esq., K.C., sous-ministre de la Justice. — Je doute fort que les missionnaires du Mackenzie se soient, en réalité, mêlés de cette élection, vu la rareté du service postal et leur indifférence pour les affaires politiques ou autres de la province d'Alberta où ils n'avaient pratiquement pas de relations, n'y connaissant presque personne. Quant à moi-même, je ne me souviens pas m'être jamais mêlé d'élections provinciales ou autres. Mais je me souviens fort bien avoir fortement mécontenté le chef de district en question, à la suite du naufrage du steamer « McMurray », en 1915, dans un rapide, sur la rivière la Paix. Par lettre du 11 novembre 1915, j'avais demandé des explications sur la manière dont les marchandises de nos missions avaient été abandonnées au pillage, etc. Dans sa réponse, après m'avoir exprimé, sur un ton plutôt malveillant, le mécontentement que lui avait causé ma lettre, il y répondait par du chantage, prenant sur lui toute responsabilité dans l'affaire. Le capitaine du bateau dont le fanatisme était bien connu, chercha même à m'intenter un procès. Mais, à la première nouvelle, j'avais tout de suite recueilli, sous serment devant juge de paix, une dizaine d'affidavit de Blancs et de Métis, témoins de ce qui s'était passé. Le procès n'eut pas lieu. Les dommages exigés me furent accordés et... le chef de district ainsi que le capitaine ne m'ont jamais pardonné ! La correspondance et les affidavit en question sont à nos archives au Fort Smith.

son complice, Uluksak. Mais il demanda le transfert de la cour de justice à Calgary, et cela pour les raisons suivantes :

« Vu les préjugés qui ont cours dans la ville d'Edmonton contre la poursuite judiciaire des inculpés ; vu les rumeurs répandues au sujet de la conduite des prêtres que ces individus sont accusés d'avoir assassinés ; vu enfin le sentiment de sympathie que manifestent les habitants de la ville, sentiment auquel ont donné naissance des personnes intéressées en la matière, j'estime qu'il est impossible de faire un procès équitable des dits prisonniers dans la ville ou le voisinage d'Edmonton... »[21]

L'honorable Doherty, ministre de la Justice, accéda à la demande.

Il fallut donc nommer un nouveau jury dont les membres furent choisis sur le volet. Voici leurs noms : Hugh Melvin — William Ireland — J. K. Cummings — J. M. Baker — C. B. Clarke — M. Allan.

Dès l'ouverture du procès « les membres du jury, note un rapporteur de journal, furent avertis par le juge en chef de rester ensemble jusqu'à la fin du procès et de ne pas lire les journaux locaux. Ces précautions, poursuit-il, sont considérées comme mesures préventives contre l'objection soulevée par l'avocat de la Couronne, durant le procès d'Edmonton, du fait qu'il y avait trop de sympathie manifestée dans la ville pour les deux Esquimaux et aussi trop de préjugés contre les prêtres. »[22]

Le procès dura trois jours. Contentons-nous de donner les deux raisons mises en avant, avec beaucoup de force et d'éloquence, par l'avocat Wallbridge, en faveur d'un nouvel acquittement pur et simple :

---

21. Cité par le R. P. Duchaussois, Manuscrit, p. 598, comme étant le texte officiel. Voir aussi Edmonton Bulletin, 15 août 1917.

22. Calgary News Telegram, 23 août 1917.

« 1. — L'accusé ou plutôt les accusés devraient être traités comme de jeunes enfants ou des faibles d'esprit, car ces deux hommes étaient incapables de commettre un meurtre proprement dit, ne sachant pas ce que signifie un meurtre.

2. — Ils ne pouvaient pas se faire une idée du bien et du mal suivant les règles des Blancs. »[23]

Le verdict du jury, — verdict rendu par la voix de son président M. H. Melvin après une demi-heure de délibération, — fut le suivant : « Nous trouvons les prisonniers Sinnisiak et Uluksak, coupables de meurtre avec la plus forte recommandation possible à la clémence, que le jury puisse faire. »[24]

Le rapporteur du journal ajoute : « Avant de renvoyer les jurés, Sa Seigneurie les remercia en leur disant : Vous avez accompli une tâche très désagréable, d'une manière qu'on ne peut que louer, et vous avez rendu le seul verdict possible. C'est un verdict juste, un verdict qui a ma complète adhésion. Je n'en ai pas le moindre doute, le ministre de la Justice prendra en très sérieuse considération votre recommandation et la peine de mort ne sera point appliquée à ces infortunés. Je serais fort surpris si votre verdict ne réduisait considérablement leur terme d'emprisonnement. »[25]

C'est bien ce qui arriva, en effet. Est-il nécessaire de rappeler que dès avant l'ouverture du procès, j'avais demandé moi-même la grâce des meurtriers dans ma lettre du 16 décembre 1916 à Monsieur Plessis, et dans celle du 9 janvier 1917 au ministre de la Justice !

---

23. The Calgary Daily Herald, 23 août 1917. A vérifier la valeur de ces raisons en regardant la figure innocente de Sinnisiak, tout particulièrement ! ! !...

24. *The Calgary Daily Herald,* 23 août 1917.

25. *Edmonton Journal,* 25 août 1917.

Epilogue

Le 8 juillet 1922, le Révérend Père Pierre Fallaize m'écrivait de notre mission Sainte-Thérèse au Fort Norman où il se trouvait de passage :

« En hiver, à l'embouchure de la Tree River, six ou sept Esquimaux ont été tués à coups de fusils ; dans la suite, un jeune homme, pour venger sa famille, tua le meurtrier et, pour ce fait, fut arrêté par la police stationnée en cet endroit. Le prisonnier, ayant réussi à s'emparer d'une carabine, tira sur un des policiers pendant son sommeil. Celui-ci succomba deux ou trois heures après, tandis qu'un employé de la Hudson's Bay Co. qui, ayant entendu la détonation, était accouru, reçut une balle en plein cœur et périt sur-le-champ. Ce sinistre succès du meurtrier ayant mis ses congénères en veine, ils décidèrent de tuer également l'autre policier et le second employé de la Hudson's Bay, momentanément absents sur la glace, ainsi que les quelques autres Blancs dispersés sur la côte arctique.

« Par une sorte de raffinement, diabolique d'un côté, providentiel de l'autre, ils voulurent donner à leurs futures victimes des nouvelles de leurs exploits, pour jouir, sans doute, de l'impression.

« Lorsque les pêcheurs revinrent sur la glace, les Esquimaux accoururent à eux, joyeux et souriants, et racontèrent la tragédie ; mais ceux-ci, prestement, enchaînèrent le principal coupable et continrent les autres. Actuellement, deux ou trois Esquimaux ont été amenés à Herschell Island et sont retenus au principal poste de police de toute la côte.

« Voilà toute la tragédie, telle qu'elle m'a été racontée. Cela donne à réfléchir ! Elle a eu lieu dans la tribu que nous cherchons à atteindre par le lac d'Ours et à l'endroit même où je me proposais de me rendre, l'au-

tomne dernier, si le Bon Dieu l'avait permis. J'eusse, certes, été exposé à prendre la même médecine !

« Quelle impression ce nouveau drame va-t-il causer en dehors ?... Lorsque deux de mes prédécesseurs furent victimes d'un pareil attentat, il y a quelques années, trop s'en réjouirent bruyamment. Pour eux, les Esquimaux étaient de braves gens, les meurtriers, presque des héros ; la responsabilité du crime pesait presque sur ces « papistes » qui étaient venus les troubler dans leur primitive innocence ! Je ne puis chasser de mon esprit la répugnante image d'un individu que je vis, au milieu de beaucoup d'autres : il fouillait ses poches, en tirait des cigarettes et, les offrant aux meurtriers, disait : « *Jump in again...* » — « massacrez-en d'autres, si vous en avez la chance » !

« Cette fois, je l'espère, les rôles vont être renversés : les victimes vont devenir les héros, et c'est juste, tandis que les coupables vont être traités rudement, comme ils le méritent.

« Par un juste revirement d'opinion, j'espère aussi qu'un peu plus de justice sera accordée dans l'appréciation du dévouement de ceux qui viennent annoncer Dieu et son royaume à ces peuplades dégradées. »

Alikomiak est le nom du meurtrier du caporal W. A. Doak et d'Otto Binder, commis de la Baie d'Hudson à Tree River dont parle le Révérend Père Fallaize dans la lettre ci-dessus. Il fut jugé à l'île Herschell le 18 juillet 1923, sous la présidence de l'Honorable Juge L. Dubuc et condamné à être pendu le 7 décembre suivant.

De la part du jury il n'y avait eu aucune recommandation à la clémence du ministre de la Justice. La nouvelle, à son arrivée à Edmonton, ne provoqua aucune protestation de la part de la population ni de la presse.

CHAPITRE XVII

OUVERTURE DE L'HÔPITAL AU FORT SIMPSON — NOUVELLE VISITE DE MÈRE PICHÉ — CINQUANTENAIRE DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE DE PROVIDENCE — VOYAGE AU FORT NELSON — EN DÉLÉGATION À ROME

Revenons quelque peu en arrière. Dans les chapitres précédents, racontant mes allées et venues continuelles, je n'ai pas su trouver le temps de parler de l'ouverture de notre hôpital au Fort Simpson. Il convient pourtant d'en faire mention.

Sœur Girouard fut choisie pour supérieure. Elle avait pour assistantes les Sœurs Bourcier, Latrémouille et Marie Ko'on, plus une grande fille sortie de l'école Saint-Joseph du Fort Résolution. Lorsqu'elles arrivèrent au Fort Simpson, l'hôpital, — une belle maison de 60 pieds par 40, — n'était pas encore achevé. Mais que de difficultés trouvent vite leur solution à la lumière de la foi, dans la charité et l'abnégation !

Tout simplement, nos fondatrices prirent logement dans la résidence même des Pères. Dans leur hâte de se dévouer, elles avaient recueilli, en cours de route, deux bonnes vieilles sauvagesses, trois garçons et deux filles, tous malades. Le Père Andurand ne put que leur offrir la chapelle pour abriter les patients. Heureusement, chez nos enfants des bois, l'étiquette était alors encore des

plus simples. Dès le soir de leur arrivée, après un souper à la fourchette d'Adam, vieilles et enfants se roulèrent dans leurs couvertures et s'étendirent, sans plus de cérémonie, sur le plancher. Quant aux Sœurs, elles s'installèrent de leur mieux dans une chambre voisine. Et nos Frères se refugièrent dans le grenier !

La bénédiction de l'hôpital eut lieu le 30 juillet 1916. Les Sœurs y entrèrent définitivement, le 8 septembre suivant.

* * *

Le premier jour de l'année 1917 me trouve à ma résidence épiscopale du Fort Résolution. Arrivé vers la mi-décembre j'ai eu le plaisir d'y présider nos fêtes de Noël, d'y prêcher à nos bons Montagnais, à minuit et à la messe du jour. Dans l'après-midi, une cinquantaine de confirmations et sermon approprié.

Je m'étais réservé aussi de prêcher la retraite annuelle à nos deux communautés. Le sujet en fut le règne du Sacré-Cœur à établir en nous, afin d'en assurer plus sûrement la réalisation dans les âmes confiées à notre sollicitude. La première retraite, celle des Pères et Frères, se clôtura, comme celle de l'année précédente, le 25 janvier. Ce jour-là, les deux communautés profitèrent de l'occasion pour fêter solennellement le vingt-cinquième anniversaire de mon ordination à la prêtrise. Les fidèles du poste, avertis, s'approchèrent tous des sacrements. Mais le bouquet de la fête fut l'abjuration d'une dame dont le mari, une dizaine de jours auparavant, s'était converti lui-même de l'anglicanisme.

Le lendemain, l'infatigable Frère Kérautret attelait ses chiens et nous partions pour la Providence. Arrêt de vingt-quatre heures à la rivière au Foin pour saluer le Père Bousso dans sa solitude.

A notre dernier campement avant d'arriver à destina-

tion, nuit la plus froide, je crois, que j'aie jamais eue dans mes voyages. Le thermomètre devait approcher de 60° Farhenheit. Nous nous trouvions sur une île, à la tête du fleuve Mackenzie. Sans abri, peu de bois sec ! Après le souper pris en grelottant, nous dûmes éloigner les tisons et couvrir l'emplacement du foyer de branches d'épinettes afin de nous assurer, une fois dans nos couvertures, un peu de chaleur dans le dos. Malgré cette précaution, la nuit fut froide et sans grand sommeil. Qu'on est content, en pareille circonstance, d'avoir les chiens couchés à côté de soi, cherchant eux aussi à se serrer contre leur voisin !

Aussi à notre arrivée à la Providence, combien nous apprécions le bon poêle de la mission qui chauffe à blanc ! Et puis le délicieux repas servi avec un excellent thé bien chaud ! Au campement, nous avions dû garder nos mains dans des mitaines fourrées pour prendre nos tasses !

Les deux retraites se suivirent à cinq jours d'intervalle : un total de dix-huit jours de prédication.

Depuis longtemps, je n'avais pas visité notre mission Saint-Michel du Fort Rae. De retour à Résolution et après quelques jours employés à ma correspondance, je décidai d'aller y passer le semaine sainte, et donner un coup de main au bon Père Laperrière. Conduit par le Frère Bérens, j'y arrivai la veille du jour des Rameaux.

Naturellement, je dus officier à tous les offices de la semaine. La plupart des Indiens se trouvaient encore sur leurs terres de chasse. Et fort heureusement ! Une petite épidémie sévissait, en effet, autour de la mission. Nos journées furent un peu plus surchargées par la visite des malades. Ces pauvres gens auraient été bien surpris si le « Grand Priant » n'était pas allé les voir dans leurs huttes pour les consoler et les soulager au mieux des circonstances.

Le lundi de Pâques, nous reprenions le chemin de Ré-

solution où nous arrivions le 12 avril. Mais notre dernière nuit, nous dûmes la passer sur la glace du Grand Lac des Esclaves. L'Indien qui marchait devant les chiens avait perdu sa direction. La terre ne se montrant plus à l'horizon, et le soleil ayant disparu, il n'avait pour se diriger que la direction des bancs de neige formés par les gros vents du nord-ouest et qu'il devait, en marchant, couper à un certain angle. Nous étions arrivés à un endroit où les rafales avaient soufflé dans tous les sens, après la dernière tombée de neige. Les bancs étaient si enchevêtrés qu'il n'était plus possible de s'y reconnaître. Et la nuit qui approchait avec sa noirceur, augmentait encore notre embarras et rendait notre situation encore plus critique. Il était plus sage de nous arrêter et de camper sur place en attendant le matin. Nous avions quatre traînes : elles furent disposées en un carré avec les chiens dans leurs harnais à l'intérieur, de peur qu'ils ne nous abandonnent. Personnellement, je restai couché dans ma carriole. Trois de mes compagnons en firent autant, chacun dans la sienne. Deux Indiens, roulés dans leurs peaux de caribou, s'étendirent sur la glace recouverte d'un prélart. Bien vite, le vent étendit sur nous un bon édredon de neige fine et bien sèche. Avec cela, la nuit fut bonne. Au réveil, comme nous n'avions pas de bois pour faire du feu et préparer le thé avec de la neige fondue, nous n'eûmes qu'à aligner nos coursiers, déjà dans leurs attelages, et à crier : « Marche ! »[1]. Quelques heures plus tard, nous nous trouvions, avec quelle joie ! au milieu de nos deux chères communautés.

---

1. En mars et en avril surtout, quand les jours sont plus longs, afin d'abréger le chemin, on peut, sans grands risques, se hasarder dans une grande traversée sur le Grand Lac des Esclaves. La nôtre, ce jour-là, était bien de 50 milles. On prend alors quelques morceaux de bois fendillés et, vers midi, on fait du feu sur la glace, sans danger aucun, et l'on se prépare un bon dîner chaud. C'est ce que nous avions fait. Mais notre provision de bois se trouvait épuisée après le repas du midi.

Peu de jours après, commençait la retraite de nos religieuses. Le jour de la clôture, j'avais la grande consolation de recevoir deux nouvelles abjurations de l'anglicanisme.

* * *

Le 14 mai, une traîne à chiens me conduisait à l'embouchure de la petite rivière au Bœuf que je remontai en canot, en compagnie d'un Frère et d'un bon Irlandais, M. McGurn, chargé de porter le courrier jusqu'au Fort Smith.

Au bout du portage du « Grand Détour », nous nous trouvâmes bloqués par la débâcle : la rivière des Esclaves charriait la glace à pleins bords. M. McGurn poursuivit son chemin à pied jusqu'à la rivière au Sel, distante d'une bonne vingtaine de milles. Il espérait y trouver un Indien qui le conduirait, en canot, jusqu'au Fort Smith. Ayant cru plus sage d'attendre, avec notre embarcation nous pouvions le rejoindre le lendemain de son arrivée.

J'arrive ainsi à temps au Fort Smith pour organiser nos transports annuels avec la compagnie Northern Traders et souhaiter la bienvenue à la Très Honorée Mère Piché. Supérieure générale des Sœurs Grises, elle vient, pour la seconde fois, faire la visite officielle de ses communautés dans le Vicariat. Au prix de quels sacrifices, de quelles souffrances et de quelles privations supportées avec le sourire aux lèvres — expression de la joie d'un cœur tout consacré à la charité ! L'éternité nous dévoilera bien des secrets, aussi de bien glorieuses récompenses de la part de Celui qui en a promis une pour un simple verre d'eau donné en son nom !

Laissant Mère Piché à son travail, je ne veux pas quitter le Fort Smith sans me procurer le plaisir d'une courte visite à notre ferme Saint-Bruno. Ne me revient-il pas d'aller y égayer un peu la solitude du Père Gourdon

et du Frère Josso, constater la bonne tenue de notre troupeau ?... Le Père Lefebvre, récemment arrivé d'Edmonton, m'accompagne avec le Frère Le Gall comme cocher. A notre compagnie, se sont joints, note le codex, « quatre charmants petits veaux qui se trouvent heureux de faire le voyage en voiture... »

Retour le surlendemain, accompagnés, cette fois, de « deux belles vaches qui viennent faire un stage au Fort Smith, avant de descendre, en bateau, à Résolution ». En plus du beurre et de la viande de boucherie, la ferme Saint-Bruno fournit, en effet, les vaches laitières aux missions qui en ont besoin.

Enfin, le 18 juin, nous partons sur le « Rymer », le Père Lefebvre et moi, en compagnie de Mère Générale et de ses compagnes. Nous entreprenons la visite annuelle de nos missions.

Deux événements seulement à signaler : un, très agréable ; l'autre, très pénible. Le premier est la célébration du cinquantenaire de l'arrivée, le 18 août 1867, des premières Sœurs Grises à la mission de la Providence. — Nommons les fondatrices : Sœur Lapointe, supérieure — Sœur Brunelle — Sœur Michon — Sœur Saint-Michel — Sœur War — et une tertiaire franciscaine, Marie-Domithilde Letendre.

Ces pionnières de la charité furent les premières femmes blanches à affronter les terribles rapides, encore peu connus alors, de la rivière Athabaska. Elles n'avaient d'autre but que de consacrer leur vie à l'éducation des orphelins et aux soins des malheureux de nos pays nordiques. Dans ce temps-là, poisson et viande des animaux des bois étaient pratiquement l'unique nourriture. Pas d'autre luminaire que celui fourni par le suif du caribou et de l'orignal, ou l'huile de poisson.

« Mais n'est-ce pas tenter Dieu ?... s'était exclamé le futur Monseigneur Grouard, en apprenant leur prochaine

arrivée. Supporteront-elles ces hivers épouvantables, sans pain, sans rien ?... Nous autres, les hommes, on se réchappe encore, en tuant un lièvre, un rat musqué... Mais des Sœurs ! Alors qu'on a vu des explorateurs, si bien approvisionnés pourtant par leurs gouvernements, réduits à manger leurs chiens, leurs chaussures... »[2]

Elles sont venues pourtant et voilà qu'en cette année, 1917, on célèbre le jubilé d'or de leur arrivée !

Est-il besoin d'ajouter que le cinquantenaire fut célébré avec toute la solennité permise par les circonstances : messe pontificale avec sermon approprié, communion générale de la population, banquet pour les Pères et Frères ; banquet pour les Sœurs ; banquet pour les enfants de l'école ; banquet enfin pour les anciens élèves présents. Quel contraste avec le banquet combien frugal, qui fêta, cinquante ans auparavant, l'arrivée des fondatrices ![3]

Pendant ces cinquante années de dévouement à nos missions, les Sœurs Grises n'avaient jamais reçu un sou du Vicariat, en reconnaissance de leurs services, pour les aider à couvrir leurs frais de recrutement. Logement, nourriture et soins spirituels : c'est tout ce qu'avait demandé la communauté, au départ des premières religieuses.

Je crus donc, à l'occasion du cinquantenaire, vu les économies réalisées par l'amélioration des transports et grâce à une générosité plus grande de la part du gouverne-

---

2. R. P. DUCHAUSSOIS, o.m.i. *Femmes Héroïques* — Les Sœurs Grises canadiennes aux Glaces Polaires. Edit. Spes, 1933, Paris, p. 61.

3. Sœur Ward, devenue Provinciale à Boston, racontait, un jour, devant moi à ses Sœurs, quelques-uns de ses souvenirs du Nord. Elle ne tarissait pas de louanges à l'adresse des Pères et des Frères qui les accueillirent à la Providence. Comme elle terminait en disant qu'il y avait eu un grand banquet, sachant bien moi-même quelle sorte de banquet on pouvait s'offrir alors, je me permis d'inviter Sœur Ward à en donner le menu. « Les pauvres Pères, reprit-elle avec un peu de rougeur au visage, n'avaient pas grand'chose. Ils nous servirent ce qu'ils avaient de mieux : un bon morceau de viande sèche d'orignal assaisonné de suif de même provenance ! »

ment à soutenir nos écoles, je crus, dis-je, le moment venu de faire quelque chose.

Dès ma première ouverture sur le sujet : « Je vous en prie, Monseigneur, de me dire Mère Piché, permettez à nos Sœurs de continuer, sous le regard de la divine Providence, à se dévouer comme elles l'ont fait jusqu'ici et aux mêmes conditions. Leur dévouement continuera d'attirer sur notre communauté tout entière les bénédictions du Ciel. Cela nous suffit ! »

Je lui fis alors la proposition suivante : « Donnez-nous une Sœur infirmière diplômée pour prendre soin des nombreux malades que nous avons au Fort Résolution : nous y établirons un dispensaire. Les dispositions actuelles du gouvernement à Ottawa me permettent d'espérer en obtenir un salaire. Ce salaire au moins, vous ne pourrez pas refuser de l'accepter, en témoignage de notre reconnaissance. »

A ma grande joie, Mère Générale voulut bien se rendre à mes instances.

* * *

Notre pauvre vie ici-bas est mêlée de joies et de tristesses !

Une nouvelle bien triste m'attendait au Fort Simpson. A peine débarqué, j'apprends que le bon Père Bézannier est gravement malade dans la solitude de sa mission Saint-Paul, au Fort Nelson. Personne auprès de lui !

Sans hésitation possible, il faut lui porter secours et promptement. Et il me revient de faire moi-même le voyage, — voyage de près de 400 milles en remontant les rapides de la Liard. Mais, en simple canot, ce serait trop long. Pourquoi ne pas essayer notre « Rymer » ?... Il est vrai que jamais encore aucun bateau ne s'est aventuré de remonter, par son propre pouvoir, les rapides et les cou-

rants forts de cette fameuse rivière. Mais est-ce une raison pour ne pas tenter l'expérience ?...

Renonçant donc à la visite de nos missions du bas Mackenzie, je prends avec moi le Père Roure qui m'accompagne depuis le Fort Smith, et nous partons ! En plus de l'équipage ordinaire du bateau, je me suis assuré les services d'un certain Gardiner, pilote métis qui connaît bien la rivière. Sans difficultés, à vrai dire, au bout de cinquante heures de navigation, nous atteignons le Fort des Liards. De loin, les Indiens nous ont entendu venir : le bruit de notre engin leur a fait peur. Pouf ! pouf ! pouf !... Ils croyaient que les Allemands arrivaient chez eux ![4] La première grande guerre battait, en effet, son plein. Nos Indiens n'étaient point sans en avoir entendu parler.

A la mission Saint-Raphaël nous ne prenons qu'un jour de repos, puis nous continuons notre voyage. Malheureusement, le « Rymer » ne peut nous conduire qu'à l'embouchure de la rivière Nelson : le niveau de cette rivière est trop bas pour nous permettre de poursuivre. En prévision de cette difficulté, le nouvel agent des Indiens au Fort Simpson, l'aimable F. Harris nous a prêté un grand canot muni d'un moteur. Grâce à ce canot, nous pourrons franchir les 200 milles environ qui nous séparent du Fort Nelson. Mais le dernier jour, à l'approche du fort, voilà que notre moteur se met en grève et refuse de fonctionner. Qu'à cela ne tienne ! Le Père Vacher, de la mission Saint-Raphaël, s'était joint à nous. Il connaît bien le pays. Nous débarquons tous les deux et nous

---

4. Le « Rymer » a été le premier bateau à remonter ces rapides de la Liard : chose considérée comme impossible, jusque-là. A son départ du Fort Simpson, beaucoup, — en particulier le capitaine du « Mackenzie » lui prédisait un échec éclatant ! L'année suivante, la Hudson's Bay Co. à qui appartenait le « Mackenzie », construisait le steamer « Liard River » pour transporter désormais le ravitaillement de ses divers postes sur cette rivière. Notre propre expérience leur fut donc ainsi profitable !...

nous engageons sur un sentier qui coupe, à sa base, la dernière pointe en deçà de la mission. Mais il a plu toute la nuit. Aussi, dans les grandes herbes parmi lesquelles nous devons marcher, nous mouillons-nous jusqu'à la ceinture !

Notre fatigue est bien vite oubliée à la vue de notre pauvre malade. Son état, certes, n'est pas brillant. Mais il y a du mieux. Un bon cordial le ravigote assez pour lui permettre de se rendre à notre canot qui nous reconduira jusqu'au « Rymer ». Le moteur, grâce au Frère Kraut, notre mécanicien, a retrouvé sa belle humeur !

Partis du Fort des Liards le 18 juillet, nous nous y retrouvons le 25. Volontiers, nous prendrions deux ou trois jours de repos. Mais l'eau commence à baisser dans la rivière. Il faut nous contenter d'une seule bonne veillée en famille. Le lendemain, à ma messe, une trentaine d'Indiens reçoivent la sainte communion et vingt-quatre sont confirmés. Puis, non sans un vif regret, nous faisons nos adieux au Père Vacher. Comme nous descendons le courant qui est très rapide[5] nous débarquons, le soir même, au Fort Simpson, à la grande surprise et à la grande joie de la population accourue pour nous féliciter.

Durant une visite à leur communauté, les Sœurs nous racontent une aventure qui en vaut la peine. Vers la fin de juin, un *scow* est descendu de la Providence, apportant une vingtaine de sacs de patates à la mission de Simpson où la récolte de l'automne précédent avait été insuffisante. Le *scow* s'en retournait avec quelques enfants pour l'école et un chargement de bardeaux préparés au Fort des Liards. Tout à coup, un ours noir est aperçu, nageant vers le rivage. Le pilote, sans perdre de temps, lui décharge quatre coups de carabine : ses quatre dernières balles ! L'animal n'a été que blessé ! Rebroussant alors

5. Les Indiens appellent la rivière des Liards. « Rivière aux courants forts. »

chemin, toujours à la nage, il s'avance et frôle le bateau de si près qu'un enfant, sans plus songer au danger, le frappe avec un gros maillet. Furieux, l'ours se retourne et cherche à se cramponner au bord du *scow* et menace d'y grimper. Sœur Latrémouille, gardienne des enfants, a juste le temps de s'emparer d'une perche, et de lui asséner trois bons coups sur la tête, alors qu'il avait déjà deux pattes sur le bord du bateau, le museau en l'air, montrant ses beaux crocs expliquera-t-elle elle-même. L'ours tomba à l'eau. Grâce à un canot, on l'a vite hissé à bord, dépecé et mis en morceaux dans la marmite, à la grande satisfaction de l'équipage et surtout de Sœur Latrémouille, toute triomphante de son acte de bravoure !

* * *

Du Fort Simpson, sur le chemin du retour, rien d'anormal jusqu'à McMurray. Nous avons renoncé à nous rendre à Edmonton par la voie des chutes du Vermillon et de la rivière la Paix.

Depuis le mois d'avril, nous a-t-on dit, un train circule, quoique irrégulièrement encore, sur la ligne de McMurray, jusqu' « au bout de l'acier » c'est-à-dire jusqu'au dernier rail posé sur le talus.

Nous arrivons à McMurray le 30 août pour en repartir le 5 septembre. Nous embarquons sur le train de fortune que nous sommes venus à bout de rejoindre. Mais à peine avons-nous franchi quelques milles que notre wagon est à terre : les rails sont brisés ! La semaine précédente, nous assure-t-on pour nous consoler, même accident est arrivé à la locomotive elle-même. Tant il est vrai qu'il faut s'attendre à tout et ne pas être pressé quand on voyage sur ces chemins de fer pionniers, construits à la hâte sur des terrains marécageux, avec de la mousse et de la tourbe mélangées à de la glaise ou du sable, pour composer le talus !

Vers le soir, sur un signal donné, tous les passagers s'entassent sur le *tender* de la locomotive. Et nous voilà en route ! Qu'on se représente le spectacle hétéroclite qu'offre notre caravane : deux dames et deux religieuses voisinant en avant ; une trentaine d'hommes dont un évêque et deux prêtres sur les réservoirs d'eau et de charbon, et la locomotive envoyant généreusement fumée, eau et charbon sur les visages des passagers, cinquante milles durant, à petite vitesse !

Vers les neuf heures du soir, nous « stoppons » et sommes alors invités à attendre — patiemment ou non, — un train envoyé, paraît-il, à notre secours. Bientôt des feux s'allument ici et là, dans le bois. Chacun prépare son souper, puis va s'étendre parmi les broussailles et dormir, s'il le peut, à la belle étoile ! Mère Piché et sa compagne ont une tente, heureusement !

Dès avant l'aurore, le sifflet nous annonce l'arrivée du train attendu. Grosse surprise ! Sous la garde de policiers, nous y trouvons les deux meurtriers des Pères Rouvière et Le Roux. Ils viennent d'Edmonton. Amenés en juillet de l'île Herschell, ils y ont subi le procès dont le chapitre précédent a donné le récit et, sur le train qui nous a amenés, ils s'en vont au Fort Résolution y subir leur peine telle que commuée.

Le lendemain, le train nous déposait à la gare d'Edmonton.

* * *

Après quelques jours d'affaires et de repos, je me remets en route, cette fois pour Ottawa où m'attendent plusieurs questions à régler avec le gouvernement, en particulier celle de notre projet d'infirmière pour Résolution. En outre, comme la guerre qui sévit encore rend le service postal peu sûr, plusieurs évêques se sont concertés pour m'envoyer en mission à Rome même. Monseigneur Legal désirerait avoir un coadjuteur : il me prie d'appuyer sa

demande. Il s'agirait aussi d'obtenir du Saint-Siège une intervention pour unifier l'action de l'épiscopat en faveur des écoles d'Ontario, etc.

En cours de route, je vois donc Monseigneur Mathieu, archevêque de Régina ; Monseigneur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface. A Ottawa, Son Excellence Monseigneur Stagni, délégué apostolique, me remet une lettre personnelle pour Sa Sainteté Benoît XV et une pour Son Eminence le Cardinal Lai. Il sollicite d'être rappelé, le plus tôt possible, pour raison de santé : il me serait reconnaissant de vouloir bien appuyer fortement sa demande.

Dans la capitale, je prends le temps de régler mes affaires avec le gouvernement. Auprès du bon docteur Duncan Scott, surintendant-adjoint des Affaires Indiennes, je trouve l'accueil le plus bienveillant. M. Scott convient tout de suite de l'opportunité d'avoir une infirmière diplômée au Fort Résolution et volontiers il s'engage à fournir le salaire habituel accordé aux infirmières. Tout est donc pour le mieux !

Sur l'appel du Cardinal Bégin, je me rends à Québec. A la suite de plaintes sérieuses, avec documents à l'appui, Son Eminence me charge de voir, en son nom, notre ambassadeur à Washington, Monsieur Jusserand. Il s'agit d'obtenir le déplacement du consul français à Montréal, Monsieur E. Bonin. Il y va de l'intérêt de la France pendant la guerre qui bat son plein, et l'intérêt de la religion est aussi en jeu.

Me voilà donc, de Mangeur de Caribou transformé en diplomate ! Et pourquoi pas ?... Dieu n'eut-il pas jadis recours à l'ânesse de Balaam ?...

A Washington, je suis heureux de retrouver mon ami, Monsieur de Laboulay. Grâce à lui, Son Excellence Monsieur Jusserand et sa femme me reçoivent tout de suite. Ils se montrent charmants à tous égards. Pendant que nous conversons intimement, un huissier annonce Son Ex-

cellence le comte Ischii, ministre plénipotentiaire du Japon !... Comme je fais mine alors de vouloir me retirer : « Non ! me dit l'ambassadeur, c'est une simple visite de congé. »

Le comte Ischii se présente donc avec force courbettes devant leurs Excellences. J'en ai ma part quand mon hôte me présente comme l'évêque du pays des glaces ! Bien vite, la conversation s'engage sur les régions arctiques. Et notre illustre visiteur s'y intéresse visiblement.

Après son départ, le thé est servi. Pendant que nous y faisons honneur, Monsieur Jusserand me fait part d'une nouvelle encore tenue secrète : Monsieur André Tardieu, haut commissaire de France aux Etats-Unis, va rentrer en France sur le « Rochambeau », bateau sur lequel je dois moi-même m'embarquer, le lendemain.

Comme résultat de ma visite, Monsieur Bonin, fut peu après transféré en Siam, avec le titre de ministre de France : c'était une promotion dont beaucoup se réjouirent !

Pendant mon séjour à Washington, j'étais descendu au scolasticat de nos Pères Oblats, près de la grande Université catholique. Une de mes vieilles connaissances, le Père Poli, un Corse qui avait de bonnes relations en haut lieu, me dit à la veille de mon départ : « En France, on se réjouit de voir Wilson et les soldats américains aller au secours des alliés. On pourrait bien en pleurer un jour. »

— Et pourquoi ?... lui dis-je tout étonné.

— « Je sais, de source certaine, m'assura-t-il, que les Américains ne vont en Europe que sur la demande de la franc-maçonnerie internationale pour prévenir l'écrasement de l'Allemagne et empêcher la France de bénéficier de sa victoire. »

N'est-ce pas ce qui est arrivé ?... N'en convient-on pas aujourd'hui que les alliés anglo-saxons, après la dernière guerre, ont tout fait pour favoriser le prompt relèvement

de l'Allemagne, au détriment de la France. Toutes les nations souffrent actuellement de cette très imprudente partialité.

* * *

Sur le « Rochambeau », Monsieur Tardieu fut très entouré. Par discrétion, je ne voulus pas me présenter. Mais son secrétaire m'en fit un grand éloge : « Il y a en lui l'étoffe d'un bon ministre » me disait-il.

Pendant la traversée, je me tins également à l'écart des personnages de marque avec lesquels j'avais l'honneur de voyager. Seul, un colonel, du nom de Steffani, directeur, je crois, d'une agence de presse du même nom, à Rome, chercha à avoir quelques entretiens. Un jour, il me raconta un incident récemment arrivé à Vienne, à l'occasion d'une réunion des savants de l'univers.

Un des conférenciers, discourant sur je ne sais quel sujet, ajouta comme conclusion : « Vous voyez, Messieurs, c'est clair comme deux et deux font quatre. »

Le fameux mathématicien, Henri Poincaré, demanda la parole : « Pardon, dit-il, la chose n'est pas aussi claire qu'il est convenu de l'affirmer. Pour bien comprendre que deux et deux font quatre, il faudrait d'abord comprendre que un et un font deux, par conséquent il faudrait pouvoir expliquer ce que c'est que UN. Or, jusqu'ici personne n'a encore pu donner la définition de UN ! »

« Ce fut un grand jour pour votre Eglise » ajouta mon interlocuteur. Sans peut-être s'en rendre compte, l'éminent mathématicien avait tout simplement affirmé l'existence d'un Etre premier, avec lequel tous les autres sont en relation d'origine.

A plusieurs reprises nous fûmes alertés. Un sous-marin réel ou imaginaire avait été signalé ! D'où grande émotion sur les ponts ! Plus grand encore était l'émoi de certains lorsqu'il y avait, pour l'équipage et tous les pas-

sagers, exercice de sauvetage. On devait revêtir des ceintures et répondre à l'appel nominal, chacun devant la chaloupe qui lui était assignée. Il y avait exercice quotidien et obligatoire. On était tellement sur le qui-vive que bon nombre de passagers, hommes et femmes, au lieu de coucher dans leurs cabines, préféraient passer la nuit, munis de leur ceinture de liège et étendus sur les chaises du pont.

Aucun accident n'arriva cependant. A notre approche de la baie de Biscaye, infestée, disait-on, de sous-marins ennemis, avions et torpilleurs ou croiseurs amis vinrent au-devant de nous et nous escortèrent jusque dans le port de Bordeaux. C'était tout de même impressionnant !

* * *

A Rome, j'eus le privilège de voir Sa Sainteté Benoît XV, à plusieurs reprises et Son Eminence le Cardinal de Lai, une dizaine de fois. Je dus visiter également plusieurs autres sommités ecclésiastiques. La discrétion ne me permet évidemment pas de donner le détail de mes démarches, ni leur résultat. Qu'il me suffise de dire que partout je trouvai la plus grande bienveillance. Benoît XV voulut bien me remercier d'être venu et le Cardinal de Lai, de même.

Le 8 septembre suivant paraissait la lettre *Commisso divinitus* adressée aux archevêques et évêques du Canada.

Un gros déboire m'était cependant réservé à Rome. Le Cardinal Van Rossum avait eu l'amabilité de m'inviter à officier pontificalement dans l'église de la Propagande, le jour de l'Epiphanie, fête des missionnaires. On conçoit avec quelle joie j'avais accepté l'invitation. Mon regret en fut d'autant plus grand de ne pouvoir y répondre. Une nouvelle angine s'était déclarée à l'aurore de la nouvelle année. Elle me tint trois jours au lit et quinze jours en chambre. Le froid humide de décembre et janvier à Rome rendit la crise plus dure et plus dangereuse que de coutume.

Aussi, dès que je pus supporter le voyage, je partis pour la Côte d'Azur où de généreux amis m'offraient la plus agréable hospitalité. Le changement de climat me soulagea tout de suite. Mais la convalescence fut longue.

Comme distraction, j'assistai à Toulon, au passage des troupes françaises qui, à pleins trains, se pressaient au secours des Italiens, après la déroute de Caporetto. Plus tard, je me trouvai à Châlons-sur-Marne quand les troupes de Foch volèrent, d'urgence, à Soissons, pour boucher la dangereuse trouée faite dans les lignes alliées par la retraite des Britanniques, devant une forte poussée allemande.

Un de mes cousins, secrétaire à l'état-major de Nancy, me procurera le plaisir, alors que les boulets allemands siffleront au-dessus de nos têtes, d'aller visiter avec lui une tranchée... vide !

A Paris, trois nuits de suite, j'eus l'expérience des bombardements allemands. Au premier signal de danger donné par la sirène, je descendis dans la cave, avec tous les habitants de l'immeuble. La seconde nuit, je me permis le luxe, par un splendide clair de lune, d'assister, de la porte, à un combat d'avions à la mitrailleuse. La troisième nuit, étant resté au lit, je fus réveillé par le silence annonçant la fin de l'alerte. Le matin, nous trouvâmes un éclat d'obus sur le pavé de la cour intérieure de la maison où je résidais. Les journaux annonçaient déjà les dégâts que venait de subir la gare des Invalides.

* * *

Quitter la France à cette époque n'était pas facile. La date du départ fut plusieurs fois retardée. Enfin, vers la fin de juillet, je m'embarquais de nouveau sur le « Rochambeau ». M'accompagnait le Révérend Père Gouy, qui avait été surpris par la mobilisation à son arrivée en France en 1914 : il était désormais heureusement libéré du

service militaire. Nous avions avec nous la nièce d'un de nos missionnaires, le Révérend Père A. Duport. Depuis longtemps, elle désirait devenir religieuse chez les Sœurs Grises pour aller se dévouer au milieu des Indiens. Lors de notre passage à Montréal, on la garda à la maison-mère pour y faire son noviciat. Plus tard, elle fut envoyée dans nos missions du Mackenzie. Elle vient d'être nommée Supérieure à Oklarick où nos bonnes Sœurs Grises ont la direction de notre école-pensionnat et de notre hôpital.

Mais nous sommes déjà au commencement du mois d'août. Il faut nous hâter car, s'il ne m'est plus permis de songer à une visite générale de mes missions avant l'hiver, je voudrais cependant en visiter le plus grand nombre possible.

Avant de quitter Rome, une lettre de notre procureur, le Révérend Père Lefebvre m'avait appris qu'un grand désastre avait frappé nos missions, par suite d'une inondation. A notre arrivée à McMurray, il nous est facile de constater l'étendue du dégât. La débâcle avait eu lieu à l'époque ordinaire. Mais à trois milles en aval du poste, un immense barrage s'était formé par l'accumulation des glaces. L'eau ne trouvant plus d'issue avait envahi les deux rives et couvert le plateau sur lequel est bâti le village. Elle atteignit huit pieds de hauteur dans le hangar où était entreposé tout le ravitaillement de nos missions. La poussée de la glace fut telle que notre hangar, malgré les tonnes de marchandises qu'il remisait, fut déplacé et faillit être emporté, à l'ouverture de la digue. L'amoncellement fantastique des glaçons rendit le sauvetage extrêmement pénible. Les Pères Lefebvre et Fallaize, arrivés d'Edmonton avec l'intention de s'embarquer sur un des premiers bateaux, y peinèrent pendant plusieurs jours.

Tout n'a pas été perdu. Mais ce qui ne l'a pas été,

s'est trouvé fortement abîmé par l'eau vaseuse qui avait pénétré et séjourné dans l'entrepôt. Quel travail pour ouvrir ballots, sacs et caisses, et faire sécher ce qui était encore utilisable ! La perte atteignait une valeur de douze mille dollars environ.

Il a été impossible de renouveler bon nombre d'articles. Mais ce n'est pas la première fois que nos missionnaires, Pères, Frères et Sœurs, auront à supporter des privations durant le long hiver. Ils supporteront, avec la même générosité, celles que va lui imposer cette inondation. Le cœur du père ne peut pas cependant ne pas se serrer à la pensée de tant de souffrances, sans moyen de les prévenir, ni même de les atténuer...

* * *

La joie du revoir n'en sera pas moins grande à mon arrivée au Fort Smith, le 22 août. La même explosion de joie se renouvellera dans chacune de nos missions. Comme compagnon de voyage, j'ai le plaisir d'avoir le bon docteur McDonald, surintendant médical de tout le Nord. Il profite de l'occasion pour aller voir les patients de notre hôpital au Fort Simpson. Suivant son habitude, ses poches sont largement pourvues de pilules de diverses couleurs, pilules cathartiques pour la plupart qu'il distribuera consciencieusement aux malades réels ou imaginaires rencontrés en chemin. Nos Indiens, — le docteur le sait, — ont grande confiance en ces pilules qui ont pour effet de chasser toute maladie !

Mais voilà que, en descendant la rivière des Esclaves, le moteur de notre « Saint-Ernest » se brise. Impossible de le réparer. Il ne nous reste au docteur et à moi qu'à sauter dans le canot que nous remorquions, chargé de nos bagages, et à prendre chacun un aviron. Notre mécanicien, le Frère Kraut suivra « à la drosse ». Il nous restait encore une bonne distance à parcourir avant d'arriver au

Fort Résolution. Fort heureusement, nous rencontrons le capitaine Lucas de la Northern Trader Co. Il a achevé son travail de la saison et remonte au Fort Smith. Tout de suite, il débarque ses hommes et son bagage sur la rive et, avec sa propre embarcation touant la nôtre, il nous conduit à destination. Quel brave homme ! Que Dieu récompense sa bonne action !

Dans chaque mission, réception solennelle, enthousiaste, puis pique-nique avec les deux communautés et les enfants des écoles à Résolution et à la Providence. Là, le Père a noté une « distribution de pruneaux aux piqueniqueurs ». Il faut croire que c'était encore du luxe dans ce temps-là !

Fait plus important : le 19 septembre, je reçois les vœux perpétuels du Frère Joseph D'Anjou.

Au Fort Simpson, nous sommes heureux de faire l'inspection de l'école ouverte depuis le commencement du mois. Sept petits garçons et quatre petites filles. Le local est spacieux. Pour le moment, entre les heures de classe, l'appartement sert de boutique. L'établi reste installé dans un coin. Deux bancs servent de pupitres aux élèves. La maîtresse s'est fabriqué de petits sièges bas, pour le plus grand confort des élèves. Les progrès des écoliers ne sont pas encore assez sensibles pour permettre un brillant examen : on renvoie ce dernier à l'an prochain !

En remontant la rivière, pour rentrer au Fort Smith, nous ne consacrons qu'une journée à la Providence. Puis nous allons camper à l'embouchure de la petite rivière Castor. Grande surprise pour nos bons Frères occupés à la pêche qui doit assurer la vie de nos enfants et de leurs maîtresses durant l'hiver ! Ils savent choisir et nous servir le meilleur poisson. Vrai régal ! Et la veillée se passe, une partie de la nuit aussi, à raconter les nouvelles : ils en sont privés depuis si longtemps !

A la rivière au Foin, il neige à plein ciel. Nous n'en poursuivons pas moins notre voyage si bien que nous sommes de retour au Fort Smith, le 8 octobre, grâce au canot à moteur de M. McGurn qui assure encore le service postal.

* * *

Quelques jours de repos à notre ferme Saint-Bruno où tout prospère à souhait, et je reviens à la mission Saint-Isidore présider les fêtes de la Toussaint. L'empressement et la piété de nos paroissiens a dû réjouir le Dieu de l'Eucharistie et soulager nos chers trépassés, le « jour des morts ».

A mon regret, le mauvais état de ma gorge ne m'a pas permis de prêcher. Quelques jours après ces fêtes, alors que je me félicitais d'avoir achevé, sans éprouver aucune fatigue, un long rapport à la Propagande, avec une facilité qui me surprenait moi-même, m'étant levé pour mettre du bois dans mon poêle, à peine en ai-je ouvert la porte que la chaleur provoquant une réaction pénible, je perds connaissance. Tout juste ai-je le temps de me jeter sur mon lit, heureusement à portée. Un Métis, témoin du fait, ne trouvant personne autre dans la maison, a couru avertir les Sœurs de l'hôpital. L'infirmière, Sœur Fortin, arrive à la hâte. A son air, je comprends que mon état est grave. Je le sens bien du reste : c'est une congestion cérébrale. Frappé d'une assez forte amnésie, j'ai peine à trouver mes mots.

Grâce aux premiers soins de mon infirmière, puis à ceux du docteur appelé d'urgence, je me remets assez vite et assez bien pour prêcher, à l'occasion de la fête de la Présentation, un triduum promis à nos religieuses, puis une retraite aux enfants de Marie, en préparation à la fête de l'Immaculée Conception.

Le 15 décembre, grande joie ! « Armistice !... Armis-

tice !... » crie-t-on à l'arrivée du courrier. C'est donc la fin de cette terrible guerre qui durait depuis quatre ans.

Le lendemain, toute la population du Fort, indienne et blanche, protestants et incroyants compris, vient assister au chant du *Te Deum* et à la messe d'actions de grâces.

Le surlendemain, temps neigeux ! Le Père Mansoz ayant mis deux traînes à chiens à ma disposition, je pars pour aller passer les fêtes de la fin d'année avec nos enfants et nos Indiens du Fort Résolution. Si jamais j'ai entrepris un voyage avec appréhension, ce fut bien celui-là ! Sans rien dire de la fatigue que j'éprouvais, j'aurais cependant souhaité que quelqu'un me conseillât de retarder mon départ. Par ailleurs, il ne me restait plus guère que le temps de me rendre pour Noël. Et j'avais promis d'être là !

Les deux premiers jours du voyage — les nuits surtout — furent très pénibles. Fièvre, cahotement de la traîne et manque de sommeil en furent cause. Le mieux était cependant revenu et je me sentais presque gaillard quand je débarquai à la mission.

Noël approchait. A minuit, je pus chanter une messe pontificale et prêcher comme de coutume, à la grande joie des nombreux Montagnais et Couteaux-Jaunes accourus pour célébrer la naissance du Sauveur, par une fervente communion.

* * *

« Plusieurs fois, disait Monseigneur Grandin, j'ai constaté que, au moment où je me croyais rendu à bout de forces et n'en pouvoir plus, j'en pouvais encore un peu... »

Je viens de faire, encore une fois, la même expérience et de réaliser combien est féconde la confiance en Celui en qui nous pouvons tout !

CHAPITRE XVIII

REPRISE DE NOTRE APOSTOLAT CHEZ LES ESQUIMAUX

Au commencement de janvier 1919, parvint au Fort Résolution où je me trouvais, la nouvelle qu'une mauvaise grippe sévissait dans le sud, en route vers le nord ! Elle était, disait-on, rendue au Fort Chipewyan : d'où grand émoi chez nos Indiens ! Dans l'espoir d'éloigner le fléau, on organisa tout de suite une neuvaine solennelle au Sacré-Cœur de Jésus, neuvaine de prières et de pénitences volontaires, avec bénédiction du Saint Sacrement, tous les soirs. La neuvaine fut suivie avec fidélité et une ferveur d'autant plus grande que le danger était plus proche. Le jour de la clôture, il y eut communion générale. La foi de nos pauvres gens et de leurs missionnaires fut récompensée : la grippe maligne s'arrêta en chemin !

Pas plus que nos ouailles, je n'ai été atteint par cette vilaine maladie. L'état de ma santé n'est cependant pas très brillant, de sorte que je ne puis entreprendre la visite de mes missions. Depuis mon sacre, j'ai pourtant l'habitude de la faire, chaque année, même en hiver. En dehors du travail de bureau, mes activités se borneront à prêcher une retraite à la population du Fort, puis le mois de Saint-Joseph, sans compter quelques prédications pour circonstances spéciales.

Heureux repos ! Je puis causer fréquemment et tout à mon aise avec le Révérend Père Frapsauce. Lors d'un

voyage au Grand Lac d'Ours, selon la recommandation que je lui en avais faite, il a amené avec lui une excellente famille esquimaude : Nattit, sa femme Kanyak et leurs deux enfants : un garçon et une fille. Qui veut la fin, veut les moyens ! Le cher Père ne pouvait s'assurer une meilleure occasion de se familiariser avec la langue de ces pauvres gens.

Le Père Frapsauce m'a, en effet, demandé comme une faveur, de l'autoriser à aller reprendre, chez les Esquimaux, notre apostolat interrompu par le meurtre des Pères Rouvière et Le Roux. Un champ fécondé du sang de martyrs du devoir ne saurait être abandonné : à l'heure fixée par la divine Providence, il produira de bons fruits !

« Il est vrai que je ne suis pas très fort de santé, me fait remarquer le cher Père, mais je pourrai tenir deux ou trois ans et préparer le terrain en attendant l'arrivée de bonnes recrues pour assurer la relève... »

En dépit de ses instances, sa santé, en effet, me laisse encore dans l'hésitation. C'est pourtant le seul missionnaire dont, à la rigueur, je pourrais disposer dès l'été prochain. Et il a certainement les qualités d'esprit et de cœur nécessaires, aussi l'esprit de foi, le zèle des âmes, le dévouement, l'abnégation, la ténacité au travail requise chez un missionnaire dans les solitudes désolées du Barren Land.

Le même sujet revient fréquemment dans nos conversations. A entendre le Père, je me rappelle les beaux sentiments qu'il m'exprimait à la suite de l'insuccès de ses premières recherches, en compagnie de l'inspecteur La Nauze, en 1915.

« C'était une réelle consolation pour moi, écrivait-il alors, de vivre, voir, marcher, travailler là où nos deux chers Pères disparus ont travaillé, souffert, et souffert peut-être plus que nous ne nous l'imaginons. De ce Barren-Land, ils sont allés au ciel ; leurs ossements y sont

bien restés quelque part et je vous assure que leurs âmes, bien qu'elles n'y soient plus, m'étaient tellement présentes qu'un charme indéfinissable — celui de leur compagnie — m'accompagnait partout dans cette contrée, leur dernière patrie d'adoption qui, par elle-même, offre un charme particulier... »[1]

Ces sentiments exprimés avec une si grande simplicité nous permettent de lire dans le cœur de ce vaillant. Aussi je ne me lasse point de l'écouter, d'autant plus que le moment approche où il me faudra bien prendre une décision. Le pays, les conditions de vie dans le Barren Land, je puis certes m'en faire une idée, mais plus de détails me sont nécessaires. Les renseignements recueillis pendant un second voyage du Père Frapsauce, sont, du reste, aussi précieux qu'intéressants.

Parti de Fort Norman, le 5 mars 1917, avec son fidèle ami, M. d'Arcy Arden, dans le but de chercher les restes des Pères Rouvière et Le Roux, il n'y revint que le 24 juin suivant.[2]

Dans cette tournée, ils purent se rendre jusqu'au golfe du Couronnement dans lequel la rivière Coppermine déverse ses eaux. Le Père Frapsauce fut reçu à bras ouverts par le fameux capitaine Klekenberg. L'hiver précédent, il avait eu le plaisir de faire sa connaissance au fond de la baie Darnley, précisément là où se trouve actuellement notre mission de Notre-Dame de Lourdes, à l'endroit connu sous le nom de Paulaktuk ou Paôlatuk. Cette fois, le capitaine lui fournit généreusement logement et couvert, dans sa hutte en mottes de terre.

---

1. Lettre datée du Fort Norman, le 27 janvier 1916.

2. « Arrivés au lac Rouvière (Imaerneck) toute neige ayant disparu, les voyageurs durent abandonner leur traîne et une partie de leurs *impedimenta*. Une fois rendus à la baie Dease, ils attendirent encore quelques semaines avant de pouvoir naviguer sur le lac d'Ours et descendre au Fort Norman. » J'y fais plusieurs emprunts dans les pages suivantes pour préciser mes souvenirs. (Notes prises par le R. P. Le Mer, o.m.i. au cours d'une conversation avec Patsy Klekenberg.)

Quelques jours après l'arrivée du Père, le capitaine lui offrit son fils Patsy pour le conduire à une vingtaine de milles plus loin, à l'est, où hivernait le capitaine Jos Bernard. Notre missionnaire eut ainsi l'occasion d'avoir des renseignements de première main sur le meilleur emplacement pour l'établissement d'une mission.

Les deux capitaines avaient chargé le Père de m'assurer de leur désir de faire tout en leur pouvoir pour nous aider. Klekenberg nous offrait même sa maison. Quant au ravitaillement, comme il recevait le sien par le capitaine C. T. Pedersen, qui, chaque année, venait de San Francisco à l'île Herschell, située à une centaine de milles à l'ouest de l'embouchure du Mackenzie, je n'avais qu'à me mettre en relation avec lui et lui envoyer la liste des effets requis pour la fondation. Le capitaine Klekenberg se chargerait volontiers de les rapporter de l'île Herschell jusqu'à la Coppermine, sur son schooner. Il prendrait soin de tout, en attendant l'arrivée de nos missionnaires par le Grand Lac d'Ours, « voie la plus facile et la plus sûre pour vous » aurait-il ajouté.[3]

Et notre missionnaire, dans son enthousiasme, de faire valoir les avantages qu'offrait l'embouchure de la Coppermine pour l'établissement d'une mission. Il ne me redit, en somme, que ce qu'il m'écrivait, le 1er juillet 1917, au retour de son expédition :

« La Coppermine est une grosse rivière profondément encaissée, et sa rive nord, qui reçoit le soleil, est boisée tout au long en amont, à partir « d'un jour » de la mer. Les arbres ont jusqu'à trente et quarante pieds de haut. Ce n'est point du tout le genre des petites épinettes rabougries qu'on a la chance de rencontrer de temps en temps dans le Barren Land. L'embouchure de la rivière, jusqu'aux Chutes de Sang, donne beaucoup de truites et

3. Le capitaine Klekenberg m'écrivit longuement dans le même sens.

de poissons blancs. En automne, cette année, les Esquimaux avaient du caribou et tout l'hiver, à moins d'une journée de là. Le problème des vivres serait ainsi en partie résolu. »

Le Père Frapsauce me fait ensuite faire connaissance avec ceux qu'il a rencontrés : « J'ai vu, au moins 200 Esquimaux en deux villages, poursuit-il. Ce sont des gens d'un naturel gai : pas un qui soit sombre. Il faut être gai avec eux. Il faudrait pouvoir parler. Quelqu'un connaissant la langue et qui aurait naturellement le mot pour rire, n'aurait, je crois, rien à redouter d'eux. Ils sont infatigables au travail et rient de toutes leurs mésaventures, autant du moins que j'ai pu m'en rendre compte. Mais leurs mœurs sont affreusement déplorables. Ils abandonnent les enfants nés en été. Ils volent ; le mensonge leur est familier et surtout ils sont dissolus. Il ne semble pas qu'ils changent facilement de femmes, mais, entre amis, ils se les prêtent volontiers pour un certain temps. Il y en a quelques-uns parmi eux qui sont naturellement droits, qui ne savent ni mentir ni voler, malgré les mauvais exemples de la plupart. Il y en a donc d'excellent naturel et doués de bonnes habitudes. Le plus grand nombre cependant en ont de déplorables. Et tous sont livrés à la médecine (sorcellerie). Le capitaine Joe Bernard lui-même a failli être tué par Anautclik. »

A noter aussi que l'embouchure de la Coppermine se trouve être un lieu d'agglomération pour les Esquimaux. C'est un centre. Il est facile de s'y rendre du Fort Norman.

* * *

Il est convenu que le Père Frapsauce viendra me rejoindre au Fort Smith aussitôt après l'ouverture de la navigation. Et moi-même je pars pour y arriver le 30 mars, en traîne à chiens, accompagné du Père Gouy, prédicateur de la retraite annuelle.

Quatre jours plus tard, nous apprenons que Monseigneur Joussard est arrivé de Chipewyan au Smith-Landing, désormais appelé Fitzgerald. Il y vient pour exercer le saint ministère à l'approche de Pâques. Notre pénurie de sujets m'a contraint, en effet, à mon grand regret, de remettre la mission Sainte-Marie à Monseigneur Grouard à qui elle appartient canoniquement. Elle se trouve aux dernières limites de son Vicariat. Depuis que nous en avons retiré le Père Dupire, le Père de résidence au Fort Smith répond aux appels des malades et y fait quelques visites quand l'occasion s'en présente. A Noël et à Pâques, la mission de la Nativité délègue ordinairement un missionnaire pour s'occuper des Indiens réunis à ces occasions. Cette fois-ci, c'est le coadjuteur même de Monseigneur Grouard qui est venu. Comme le dégel s'annonce précoce, il ne croit pas avoir le temps de traverser les seize milles du portage et venir nous voir. Je vais donc moi-même le saluer et passer une bonne journée avec lui.

Désormais, je ne me permettrai plus qu'une visite ou deux à la ferme Saint-Bruno. Le 5 mai, j'y présiderai la rénovation des vœux temporaires de notre bon Frère Albini Plante. Et puis, il sera sage de rester au repos. Je voudrais récupérer assez de force pour tenter, en été, la visite de nos missions le long du Mackenzie.

* * *

Répondant à mes désirs, le Père Frapsauce vient me retrouver dès le commencement de juin. Il est monté de Résolution sur le petit vapeur de la mission, touant un chaland chargé de planches destinées aux constructions projetées au Fort Smith de l'église et de hangars divers. Les deux enfants de sa famille esquimaude sont venus avec lui. Ces enfants n'avaient jamais vu de chevaux. Aussi quelle ne fut pas leur surprise en présence du gros attelage de la mission ! Les témoins s'en amusèrent beau-

coup. Visages, gestes, exclamations naïves exprimaient les divers sentiments qui les animaient : joie, crainte, admiration enthousiaste, surtout lorsque montés sur la charrette, ils se virent emportés et ballottés au trot des chevaux !

Depuis ma dernière entrevue avec le Père Frapsauce, après avoir bien réfléchi, prié et fait prier, ma décision est prise d'accéder à son désir. Il se rendra chez les Esquimaux du Cuivre pour y reprendre le ministère interrompu par le meurtre de leurs premiers missionnaires.

On devine la joie du cher Père.

Les instances du Père Houssais, supérieur au Fort Norman, n'ont pas été étrangères à ma décision. Il me suppliait de hâter cette fondation esquimaude. Afin de la faciliter, il se disait prêt à sacrifier une partie de son approvisionnement annuel.

« Ce n'est pas à moi à vous donner des conseils, ajoutait-il, mais enfin ! connaissant un peu par ouï-dire les difficultés de cette mission, il serait bon, sinon nécessaire, d'envoyer un Frère solide avec les Pères. Vous allez peut-être vous récrier que vous n'en avez pas. Dans votre lettre de l'automne dernier, vous m'en promettiez *à peu près* un. Eh bien ! donnez-leur ce Frère. Ils en auront plus besoin que moi. »[4]

Mon correspondant, prenant son désir pour une réalité, n'a aucun doute que je puisse immédiatement disposer de deux Pères pour cette fondation. Il n'en est rien malheureusement.

Nous partons donc du Fort Smith et, à la mission Saint-Joseph de Résolution, nous prenons le Frère Benoît Meyer, un Dauphinois bien bâti, dur au travail, pêcheur expérimenté. C'est lui qui accompagnera le Père Frapsauce. Je crois que son savoir-faire et son dévouement rendront de précieux services au Père. La famille esquimaude s'embarque aussi avec nous, à l'exception du jeune

4. Lettre du 5 février 1919.

Katouktouk qui reste à l'école, et nous poursuivons notre voyage vers le nord.

Une fatigue générale et des symptômes inquiétants me font juger plus prudent de ne m'arrêter, dans chaque mission, que le temps strictement nécessaire. En passant à la Providence, j'autorise le Père Le Guen à aller revoir sa Bretagne et sa famille qu'il a quittées il y a vingt-quatre ans ! Le Père Andurand viendra de Simpson le remplacer et le Père Gouy, qui voyage avec moi, s'arrêtera à Simpson pour y prendre charge de la mission et de l'hôpital.

Nous arrivons le 3 juillet au Fort Norman. C'est le lieu de la séparation pour nos deux missionnaires esquimaux qui de Norman se rendront au Grand Lac d'Ours. En cours de route, j'ai pu leur donner toutes les directions que je crus pouvoir leur être utiles pour faire face à tous les imprévus si fréquents dans ces régions difficiles, surtout parmi des Esquimaux non encore touchés par aucune civilisation. Je les embrasse donc et je les bénis. Jamais plus je ne devais revoir le cher Père Frapsauce. Que les voies de la Providence sont donc insondables !

A Good-Hope, je me fais un devoir de chanter un service funèbre pour le regretté Frère Kearney, mort en odeur de sainteté, le 1er octobre dernier. L'assistance est nombreuse. Nombreuses les communions. Nos Peaux-de-Lièvre avaient une si grande vénération pour le bon Frère !

Le Père Giroux, directeur de la mission, souffre d'une surdité croissante et de rhumatismes bien douloureux. Il a obtenu de notre Supérieur Général l'autorisation de se retirer sous un climat plus doux. Je ne puis que m'incliner, tout en regrettant évidemment ce départ, alors que nous sommes si à court de sujets. Sans se ménager jamais, le Père Giroux s'est dévoué pendant 33 ans dans nos missions. Notre-Dame-du-Cap l'attendait près de son sanctuaire national au Cap-de-la-Madeleine. Il s'y dépen-

sera avec un zèle infatigable pendant vingt-et-un ans auprès des pèlerins et mourra en odeur de sainteté, le 21 janvier 1941.

Le Père Robin qui, depuis 1912, remplit les fonctions d'assistant, sera désormais le directeur de la mission. Mais dans un isolement complet. Malheureusement, il n'est point seul à être dans cette triste situation. Ses deux plus proches voisins se trouvent dans le même cas : le Père Lecuyer à la rivière Rouge, à 215 milles de distance et le Père Houssais au Fort Norman, à 171 milles.

Seigneur, envoyez des ouvriers dans votre vigne !

* * *

Sans guère nous arrêter en remontant la rivière Mackenzie, nous arrivons au Fort Résolution, le 25 juillet. Force m'est d'y prendre trois semaines de repos. Au Fort Smith, je ne resterai que le temps de mettre ordre à mes affaires et de donner les directions opportunes pour l'hiver. La prudence me commande, en effet, de me hâter d'aller consulter un bon spécialiste. Je pars donc tout de suite pour Montréal.

Une forte crise m'impose un arrêt de huit jours à Saint-Boniface, à l'hôpital des Sœurs Grises. Malheureusement, je suis tombé sur un médecin qui ne comprenait rien à mon cas. Il faillit me mettre complètement à terre. A Montréal, je fus plus chanceux avec le célèbre docteur Masson. Après un examen très sérieux : « Ce n'est point de médecine dont vous avez besoin, me dit-il, c'est huit mois de repos complet qu'il vous faut aller prendre au Texas. »

Il fallut me résigner ! Je me sentais, du reste, tout à fait à bout.

Au moment de partir, j'eus la bonne fortune de rencontrer la supérieure des Sœurs de Cambridge, près de Boston. La communauté y dirige un immense hôpital

pour incurables. « Voilà bien mon affaire. » me dis-je.

Et je cède d'autant plus volontiers à l'instante invitation de la supérieure que, avec les Sœurs Grises, j'aurai un peu l'illusion de me trouver avec nos chères et héroïques Sœurs du Nord.

L'accueil fut si bienveillant et les soins si empressés que je restai six bonnes semaines avec mes infirmières, six semaines des plus agréables et des plus bienfaisantes.

Court arrêt chez les Pères du Saint-Sacrement, à New-York, puis chez nos Pères Oblats, à Washington, seulement pour briser un peu la monotonie du voyage, et j'arrivai à la Nouvelle-Orléans. Nos Pères de la province du Texas y ont la desserte de la cathédrale Saint-Louis. J'y suis reçu à bras et à cœurs ouverts, si bien que, dès les premiers jours, je me sens vivre dans la plénitude de l'*Ecce quam bonum et quam jucundum* du psalmiste. Et quelle n'est pas ma joie d'y retrouver le cher Père Duchaussois ! Il est venu prêcher, en français, la station quadragésimale, à la cathédrale.

Mais la ville est un peu bruyante. Comme le Père a quelques jours libres avant d'entreprendre son travail, nous en profitons pour aller rendre visite au directeur de la *Semaine Religieuse* de Québec, Monsieur l'abbé Huot. Le cher abbé se trouve au repos, à Pass Christian, auprès de la famille Pinaud dont il est le chapelain attitré. Française de France, de Paris même, la maîtresse de maison est si heureuse de voir un missionnaire français, — français de France, lui aussi, — que, au moment de retourner au train, elle m'invite à prendre chambre et à m'installer dans la maison du chapelain. « Nous serions si heureuses, mes filles et moi, me dit-elle, d'essayer de refaire votre santé. »

Elle insiste, ses demoiselles insistent aussi, le chapelain insiste encore davantage. Bref ! il est décidé que je ne retournerai pas à la Nouvelle-Orléans. Nous accompa-

gnons le Père Duchaussois à la gare. Le lendemain, il reviendra m'apporter mon petit bagage.

Vraiment, à n'en pas douter, c'est notre bon Saint Joseph qui m'a ménagé une telle surprise. La propriété est magnifique, au fond du golfe du Mexique : location idéale, à quelques pas de la mer ; promenades variées et des plus intéressantes sous les pins, parmi les « bayous », sur une route carossable jusqu'à Miami et plus loin ; par-dessus tout, compagnie des plus chrétiennes et des mieux cultivées, française jusqu'à la moelle des os. Que de conversations intimes intéressent et égayent mes longs loisirs : sujets théologiques avec le bon chapelain ; littérature et surtout histoire de France avec la dame et ses filles, etc. Vraie bénédiction du ciel que ce séjour dans une solitude aussi délicieuse. Le colonel Pinaud, malheureusement décédé depuis peu, avait servi comme zouave pontifical pour défendre la cause du grand Pie IX. En reconnaissance, un indult l'autorisait à avoir une chapelle privée. L'indult renouvelé en faveur de la famille nous permettait non seulement d'avoir la messe tous les jours, mais de conserver le Saint Sacrement et d'avoir tous les offices, dimanches et fêtes. Avec quel cœur et quel bon goût les demoiselles prenaient soin de leur belle chapelle !

Avouerai-je que ce fut un grand, très grand sacrifice pour moi d'avoir, vers la fin de mai, à faire mes adieux à tous ces enchantements ? Mais j'avais repris assez de force pour me permettre de retourner dans mes missions : le devoir avant tout !

* * *

Arrivé au Fort Smith, le 3 juin 1920, je n'y passai qu'une douzaine de jours. Le lecteur se souvient peut-être qu'en 1914, je me trouvais en route pour aller prendre part au Chapitre Général des Oblats, avec le Père Lefebvre, délégué du Vicariat, lorsque la déclaration de

guerre par l'Allemagne nous força à interrompre notre voyage. Une nouvelle convocation nous est parvenue : le Chapitre se tiendra à Rome, le 1er octobre prochain !

Il ne me reste donc que fort peu de temps pour faire la visite de mes missions. Je dois la faire cependant mais aussi rapidement que possible. Au Fort Résolution, je tiens à prolonger suffisamment mon séjour pour me permettre d'y prendre une décision au sujet du compagnon promis au Révérend Père Frapsauce, actuellement chez ses Esquimaux. J'ai jeté les yeux sur le jeune Père Pierre Fallaize. Normand d'origine, il a toutes les qualités du terroir, avec un tempérament calme, patient, gai et jovial, contrôlé par un grand esprit de foi, animé d'un zèle à toute épreuve. Ses oreilles laissent bien à désirer, les yeux aussi, mais bonnes dents, bon estomac et bonnes jambes !

Cette année encore, je n'ai pu obtenir aucune recrue. Or la dernière qui nous soit arrivée est précisément le Père Fallaize. Il y a sept ans de cela ! Depuis lors, nous avons eu la douleur de voir vieillir nos anciens et quelques-uns même disparaître : quatre Pères et deux Frères sont allés recevoir leur récompense éternelle ; et un de nos anciens, le Père Giroux, s'est retiré dans le Bas-Canada. Presque tous nos missionnaires se trouvent maintenant seuls, à des centaines de milles les uns des autres.

Dans ces conditions, j'hésite encore à donner au Père Fallaize l'obédience qui comblerait ses désirs. J'hésite d'autant plus que je n'ai personne pour le remplacer auprès du Père Duport, pour la visite des camps et les travaux extérieurs de la mission. Par ailleurs, il me semble inhumain de laisser le pauvre Père Frapsauce tout seul dans le Barren Land. Voilà déjà un an qu'il n'a pas vu de prêtre !

Dans mon hésitation, je réunis en conseil les trois Pères de la mission Saint-Joseph. La question à résoudre est de savoir si nous allons continuer ou interrompre notre

apostolat chez les Esquimaux. Le Père Fallaize lui-même a fait le compte rendu de notre réunion : « D'un côté, on se heurtait, écrit-il, à la pénurie de missionnaires, mais de l'autre, interrompre notre apostolat, c'était y renoncer, car les Esquimaux qui sont actuellement bien disposés, sont fortement travaillés par les ministres protestants. Le supérieur de Résolution, le Révérend Père Duport eut alors l'héroïsme de dire que, dût-il en mourir, il allait essayer, — avec un vieillard septuagénaire, le Père Dupire — de remplir, pendant une année, une tâche qui absorberait l'activité de trois vigoureux missionnaires ; car la mission Saint-Joseph est, en effet, la plus considérable du Mackenzie par sa population, son étendue et ses œuvres. »

Devant pareille générosité, aucune hésitation ne m'est plus permise ! Le Père Fallaize est donc désigné, à sa grande joie, pour aller aider le Révérend Père Frapsauce. Il emmènera avec lui l'aîné des enfants de Nattit, jeune homme d'une quinzaine d'années laissé par ses parents, l'année dernière, afin de poursuivre ses études à notre école-pensionnat. Baptisé à la Pentecôte dernière « il a changé son nom barbare de Katouktouk en celui de Gabriel, notait-on alors, dans l'espoir qu'il deviendra pour ses compatriotes l'ange de l'Annonciation. Il est intelligent et semble rempli de zèle. »

En débarquant à la Providence, une nouvelle faiblesse me fait renoncer à poursuivre mon voyage. A mon grand regret, je dois donc laisser le Père Fallaize partir seul avec son néophyte esquimau. Qu'il m'en coûte de ne pouvoir l'accompagner, du moins jusqu'au Fort Norman. Mais la vie du missionnaire est à base de séparations ! Je me console à la pensée de la joie qu'éprouvera le Père Frapsauce en voyant arriver le compagnon répondant le plus parfaitement à ses désirs.

Profitant du steamer « Mackenzie » pour monter au

Fort Smith, j'y prends au passage le Père Lefebvre, délégué au Chapitre, et nous continuons vers Rome.

A Québec m'est réservé le plaisir de revoir Madame Pinaud que le printemps a ramenée de sa résidence de Pass Christian. Sa santé laisse à désirer. Nous avons cependant bon espoir de nous revoir à mon retour d'Europe. Quand je prends congé d'elle et de ses enfants, elle me glisse dans une enveloppe, un généreux *viaticum.* « Faites-en bon usage, me dit-elle, pour vous assurer de New-York à Naples, une traversée aussi confortable que possible. » Je serai heureux de faire participer à ce *viaticum,* mes compagnons les Révérends Pères Henri Grandin, o.m.i., provincial de l'Alberta et John Welch, o.m.i., provincial de la Colombie Britannique, sans oublier le Révérend Père Lefebvre.

* * *

Avant de clore ce chapitre et ce volume, donnons quelques nouvelles du voyage du Père Fallaize, voyage qui se terminera par la plus terrible déception.

Au Fort Norman, il trouva de consolantes nouvelles de son futur compagnon. Ce dernier avait envoyé le Frère Meyer sur les dernières glaces afin d'aider M. Arden au transport du ravitaillement annuel sur la rivière et le lac d'Ours.

Le fret ayant subi beaucoup de retard, le départ de la caravane du Fort Norman ne put s'effectuer que le 25 août. M. d'Arcy Arden avait réussi à obtenir de la compagnie Bryan, un bateau muni d'un moteur à gazoline de 30 chevaux. Belle aubaine pour remorquer le *scow* qui doit transporter ses marchandises et celles des Pères ! Mais quelle déception ! Dès le troisième mille, il fallut laisser le moteur, qui ne voulait plus marcher, remonter le bateau seul et péniblement, et se résigner à haler le *scow* jusqu'au lac, la corde au cou !

Le Père Fallaize nous a laissé le récit de ce voyage :

« La rivière d'Ours, nous dit-il, n'est pas profonde mais excessivement rapide, d'un bout à l'autre. Nous déchargeâmes presque la moitié du fret, une première fois, et nous nous attelâmes à la ligne.

« Nous étions ordinairement une douzaine d'hommes à travailler, souvent quinze. Quand le bateau muni d'un moteur[6] pouvait prendre un peu d'avance et nous laisser le chemin libre. Nonobstant notre nombre, nous n'avancions que bien lentement, car les berges de la rivière sont ordinairement très mauvaises, souvent presque à pic, quelquefois couvertes de galets roulants et, par là, très dangereux ; ailleurs nous enfoncions dans une boue sans fond.

« Pour être franc, si le Père Frapsauce ne nous avait pas attendus, voyant les difficultés du voyage, je me serais arrêté dès le premier soir ; j'ai fait cependant, volontiers, contre mauvaise fortune bon cœur. Tout le monde, d'ailleurs, a fait sa part.

« La rivière d'Ours a un bien mauvais renom. Il n'y a rien d'exagéré dans les rapports qu'on a pu en faire, mais je crois que nous avons obtenu, cette année, le record de la misère. Pour vous en donner une idée, il suffirait de dire que de Norman à la mission du Saint-Rosaire, nous avons voyagé pendant cinquante-quatre jours sur la rivière. »[7]

La distance parcourue fut approximativement de 90 milles, soit une moyenne de moins de deux milles par jour ! C'est dans le rapide proprement dit, sur une distance de 5 ou 6 milles, que nos voyageurs passèrent la plus grande partie de leurs cinquante-quatre jours. Trois voyages furent nécessaires pour transporter toutes les marchandises. En redescendant au fil de l'eau, neuf heures suffisaient pour couvrir, chaque fois, un trajet qui avait demandé dix jours d'efforts.

---

6. M. Arden avait réussi à le remettre en état de fonctionner.

7. Lettre datée de la mission du Très Saint-Rosaire, le 15 novembre 1920.

Les trois voyages achevés, « restait encore le plus difficile, poursuit notre narrateur. Il s'agissait de passer le bateau à gazoline. Cela nous a pris douze jours, et nous avons dû le haler à coups de poulies, pendant au moins trois milles. Jugez du travail.

« Du rapide au lac, c'est-à-dire sur un parcours de 35 à 40 milles, nous avons trouvé une eau très rapide, mais plus profonde ; en général, cependant, les berges étaient beaucoup meilleures. Aussi avons-nous réussi à mener un peu plus de la moitié du fret en une semaine, jusqu'au lieu dit « La Pêche » — ancien Fort Franklin.

« Pendant que nous étions à « La Pêche », nous avons été assaillis par une tempête de neige qui a duré trois jours et recouvert la terre d'une couche épaisse de dix-huit pouces. Or, contrairement au dire des gens expérimentés : « Première neige fond toujours », celle-ci est bel et bien restée.

« Le 4 octobre, M. Arden se mit en devoir de traverser le lac d'Ours avec son gazoline, emportant une bonne partie de son fret et du nôtre. »

Le Père Fallaize aurait aimé profiter de l'occasion pour envoyer le Frère Meyer dont le Père Frapsauce devait avoir besoin pour faire sa provision de poissons en vue de l'hiver. Mais il fallait retourner chercher les marchandises laissées à la tête du rapide et tout le personnel était requis.

Ce voyage prit une dizaine de jours, compliqué qu'il fut d'une couche épaisse de neige. Tout le fret fut ainsi rendu à « La Pêche ». M. Arden, qui avait traversé le lac, revenait en même temps. Il raconta qu'il avait vu le Père Frapsauce en excellente santé, faisant la pêche, tout seul, à une quinzaine de milles de sa maison. Ses rets venaient d'être emportés par la glace : il partait à leur recherche.

Le 18 octobre, nos voyageurs auxquels s'étaient joints

M. Boland et sa famille[8] se lançaient enfin sur le lac d'Ours avec leur *scow* remorqué par le moteur de M. Arden. Le temps était calme. Ils arrivèrent le lendemain soir en face de la baie où le Père Frapsauce faisait sa pêche. Mais il n'était pas là. Bloqués par la glace, nous fûmes obligés de débarquer le fret à trois milles de la mission, c'est-à-dire à trois milles de la pauvre cabane qui servait de résidence au Père. On y arriva enfin, à pied, le 21 octobre au soir tout surpris de ne pas y trouver le Père Frapsauce, ni personne aux alentours.

On attendit jusqu'au 25, mais alors ne le voyant pas revenir, le Père Fallaize emprunta les chiens de M. Boland et partit à sa recherche avec son petit Esquimau.

« A 5 ou 6 milles de la mission, écrit notre pauvre Père encore tout ému, nous venions de contourner une grande baie lorsque nous croisâmes un chemin de traîne, qui pouvait remonter à un jour ou deux, allant droit vers la glace brisée. Je soupçonnai tout de suite un malheur... Continuant pour arriver avant la nuit, nous pûmes suivre le chemin de traîne partout où la glace n'était pas brisée. Il menait directement à la tente du cher Père Frapsauce. Plus d'illusion possible : il avait dû quitter, la veille, comme nous en eûmes la preuve plus tard en considérant les marques de son bréviaire... Quelle affreuse nuit j'ai passée !...

« Dès le retour du jour, nous repartîmes. Au lieu de l'accident, nous ne vîmes rien, ce jour-là, sinon que la glace était cassée partout, en morceaux assez petits, mais non déplacés encore.

« Je retournai le lendemain avec M. Boland et le Frère Meyer. Cette fois, nous apercevons un point noir qui émerge légèrement de la glace. M. Boland, qui l'a vu le premier, se risque sur la glace branlante et craquante, s'ap-

8. Excellent et généreux ami de nos missions qui faisait la traite des fourrures dans ces contrées.

proche d'une vingtaine de pieds de ce point noir, et reconnaît clairement un chien. Il aperçoit une autre chose sous la glace, ce qui peut être le dos d'un autre chien ou un capot de caribou. Il ne peut pas aller plus loin, parce que la glace n'est plus assez forte et l'eau paraît beaucoup plus profonde... On espérait que la glace allait se solidifier ; au contraire, le jour même elle se cassa davantage et fut emportée au large...

« Apparemment, le Père Frapsauce marchait en avant de sa traîne et, sans doute, il s'était arrêté pour sonder la glace ; mais les chiens ont dû le rejoindre et leur poids a fait casser la glace en l'entraînant lui-même...

« Vous connaissez assez notre cher disparu pour que je m'abstienne de vous faire son éloge. Sa mort cause ici le plus grand vide et nous renvoie presque au début de la mission. Pratiquement, en effet, c'est tout comme si je devais tout recommencer. »[9]

* * *

Notre héroïque missionnaire et le Frère Meyer recommencèrent sans se laisser décourager dans leur isolement.

Dieu voulut bien récompenser visiblement tant de dévouement et d'abnégation. Le Père Fallaize m'écrira le 1er janvier 1921, de sa petite mission de Notre-Dame du Rosaire :

« Du pays sans soleil, Monseigneur et bien-aimé Père, je vous envoie nos voeux de bonne, heureuse et sainte année. Veuillez croire que nos souhaits n'ont point subi l'influence du milieu où tout est de glace ; au contraire, nos cœurs, — qui doivent produire un si grand surcroît de chaleur animale, pour résister à nos températures extrêmes, et de chaleur spirituelle, pour embraser de charité

---

9. Lettre du 13 novembre 1920.

tous les Esquimaux que nous devons rencontrer, — ne peuvent que former des vœux chauds et ardents pour notre bon Seigneur et Père.

« Je voudrais pouvoir vous offrir un bouquet, à l'occasion du jour de l'an ; mais les fleurs ne poussent point par 66 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro !

« Cependant, dans cette partie si aride et si froide du champ du Père de famille, arrosée des sueurs et du sang de nos martyrs, la bonne semence a germé, levé et fleuri. Je suis arrivé, juste à temps, pour cueillir et vous offrir ces premières fleurs arctiques...

« Ma paroisse esquimaude compte actuellement six fidèles ; j'en ai baptisé cinq à Noël. J'espère doubler ce nombre, avant le printemps, mais alors le combat cessera momentanément, faute de combattants ! car tous les Esquimaux sont retournés à la mer, cette année, à l'exception de douze, et ceux-là même vont s'y rendre également...

« Il y a trois ou quatre semaines, une famille vint nous visiter. La mère me demanda de la médecine pour sa petite fille, âgée de dix-huit mois. La pauvre petite ne me parut pas viable. Je donnai quelque médecine, cependant ; et, tout en administrant le remède, je priai Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus de faire en sorte que la pauvrette ne partît point sans baptême.

« Huit jours après, le père revint. Il avait épuisé sur l'enfant toute sa sorcellerie et celle de ses congénères présents ; et il venait avertir son frère que la mort était imminente. Je lui dis alors directement :

— « Ta fille va mourir. Veux-tu que j'aille la baptiser pour qu'elle aille au Ciel ?...

— « Oui » répondit-il sans hésiter.

« Je vous assure que ce jour-là, j'avalai mon dîner sans souci de l'étiquette et que je fis une course de huit milles d'un cœur et d'un pied légers. Je baptisai la petite mou-

rante sous le nom de Thérèse. Ce fut ma première conquête esquimaude.

« J'ai revu cette famille hier. Il semble que le Bon Dieu a voulu montrer que sa médecine valait mieux que les grimaces des sorciers, car la petite se porte très bien maintenant... »

Autres consolations pour notre cher Père : à l'occasion des fêtes de Noël, les Indiens Peaux-de-Lièvre des environs sont venus le trouver pour prier :

« La maison et la chapelle étaient pleines, écrit-il encore. D'ailleurs, elles sont fort petites, l'une et l'autre, et se prêtent mal aux solennités. Si on peut parler du dénuement de Bethléem, c'est bien le cas !

« Jugez plutôt vous-mêmes. La chapelle, récemment ouverte, est exactement de huit pieds sur dix. Elle a une ouverture sur la maison, mais n'a pas encore reçu de portes. Elle n'a pas de plancher, des peaux de caribou brutes en tenant lieu. Les murs, en troncs d'arbres, équarris sur deux faces et cimentés par une sorte d'argile, ne portent d'autre ornement qu'une image du Sacré-Cœur et une image-catéchisme du Père Lacombe, qui reproduit, en raccourci, l'Ancien et le Nouveau Testament. Une petite table, fixée au mur, sert à supporter mon autel portatif et une caisse, à côté, tient lieu de sacristie.

« Tel est le petit coin des régions arctiques que le Sauveur a daigné accepter, dans la nuit de Noël, pour commémorer le mystère de sa venue en ce monde. Il n'y a eu ni grand-messe, ni belle musique ; seulement quelques cantiques chantés dans une langue barbare, mais avec un cœur et, surtout, la communion de tous les adultes présents, à une exception près (un Blanc). Ailleurs le petit Jésus a eu des réceptions plus bruyantes. En a-t-il été plus consolé ?... Après la messe du jour, trois adultes et deux petits enfants ont reçu le saint baptême. Cette seule consolation a fait oublier bien des peines... »

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 7

I. — Un peu d'histoire et de géographie 11

II. — Prise de possession du Mackenzie 27

III. — Au pays de l'or 49

IV. — Voyage à Rome 69

V. — Histoire de notre première fondation : école-pensionnat au Fort Résolution 83

VI. — Grave question au pays des Loucheux — Grande réunion à la Providence — Long voyage en canot — Aventure de pêche 102

VII. — Visite à Dawson — Chapitre Général à Liége — Fêtes à Rome 123

VIII. — Construction du vapeur « Sainte-Marie » — Chapitre Général de 1906 144

IX. — Nouveau Chapitre Général — Projet de réunion du Vicariat du Mackenzie à celui d'Athabaska — Congrès Eucharistique de Londres — Histoire d'un drapeau 166

X. — Visite de l'honorable Oliver en 1910 186

XI. — Congrès Eucharistique International de Montréal — Sous traitements en France — Apostolat chez les Esquimaux 201

XII. — Première prise de contact avec les Esquimaux du Cuivre. — Agrandissement du « Sainte-Marie » — Visite de Mère Piché, supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal. — Projet d'hôpital au Fort Simpson 223

XIII. — Projet de me transférer à Prince-Albert — Nos premiers hôpitaux du Nord — Vente du « Sainte-Marie ». 242

XIV. — Fondation de l'hôpital du Fort Smith — Déclaration de guerre — Voyage à Rome — Disparition des Pères Rouvière et Le Roux 263

XV. — Visite du Révérend Père Isidore Belle, o.m.i., assistant général — Projet de rattacher le district d'Athabaska au Vicariat du Mackenzie — L'évêque du vent 281

XVI. — Découverte et procès des meurtriers des Pères Rouvière et Le Roux 305

XVII. — Ouverture de l'hôpital au Fort Simpson — Nouvelle visite de Mère Piché — Cinquantenaire de la fondation de l'école de Providence — Voyage au Fort Nelson — En délégation à Rome 328

XVIII. — Reprise de notre apostolat chez les Esquimaux 350

DEPOT DU GOUVERNEMENT BIBLIOTHEQUE

242

263

281

305

328

350

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

CHEZ LES MANGEURS DE CARIBOU

Mgr Gabriel Breynat, o.m.i.

1er volume de la série « Cinquante ans au pays des neiges ».

Mgr Breynat a passé cinquante ans au Pôle Nord chez les Esquimaux et nous invite à le suivre dans ses longs et périlleux voyages à travers ces contrées lointaines. On aimera connaître la vie héroïque que de vaillants missionnaires mènent encore dans ces régions glaciales au milieu d'un peuple aux mœurs rudes et peu ouvert aux beautés du christianisme.

350 pages, 72 photographies : $1.50 (par la poste : $1.65)

BNQ 000 371 966

LE CHRIST, NOTRE ROI

Georges Thuot, ptre

« Un livre qui établit fortement les fondements de la royauté du Christ et son extension non seulement au domaine spirituel mais aux domaines temporel et social. Documentation à point, excellente présentation. C'est un livre de doctrine où chacun, clerc et laïc, doit puiser les idées directrices de sa vie. » *Messager Saint-Antoine.* 263 pages : $1.25 (par la poste : $1.35)

LA JOURNÉE DES MALADES

Henri Perreyve, ptre

Un ouvrage admirable, écrit spécialement pour les malades afin de les consoler et de les encourager. Ils y trouveront une abondance de réflexions qui les aideront à profiter davantage de leur situation et leur feront oublier la monotonie des heures. Un ouvrage à répandre partout.

252 pages : $1.25 (par la poste : $1.35)

MA JOURNÉE AVEC SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

R. P. D. Massé, o.f.m.

Un petit recueil de prières quotidiennes adaptées aux actions les plus importantes de la journée. Les âmes chrétiennes y trouveront quelque chose de l'esprit de la Sainte et pourront se pénétrer des sentiments qui l'animaient dans l'accomplissement de ces mêmes actes. 172 pages : $0.75 (par la poste : $0.85)

LE CALVAIRE ET LA MESSE

Mgr Fulton-J. Sheen, Ph.D., D.D., LL.D., Litt.D.

Le Calvaire ne fait qu'un avec la messe et la messe ne fait qu'un avec le Calvaire... L'auteur développe cette pensée en montrant comment chaque partie de la messe correspond à l'une des sept dernières paroles du Christ.

119 pages : $0.65 (par la poste : $0.70)

FIDES — 25 est, rue St-Jacques, Montréal

Imprimé au Canada — Printed in Canada